

Sous la direction
de
Thierry Bulot, Cécile Bauvois et Philippe Blanchet

Sociolinguistique Urbaine
Variations linguistiques : images urbaines et sociales

Publié avec le concours du District de Rennes, du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et du
Conseil Scientifique de l'Université de Rennes2

Cahiers de Sociolinguistique
n°6

Presses Universitaires de Rennes

Ce volume rassemble les textes produits à l'occasion de la deuxième *Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine* qui s'est tenue à l'université de Rennes 2 (CREDILIF) le 23 novembre 2001 et intitulée *Variations linguistiques : images urbaines et sociales*.

Le comité scientifique de cette deuxième session est composé de (par ordre alphabétique) : *Cécile Bauvois (Université de Mons/ Belgique)*, *Claudine Bavoux (Université de La Réunion/ France)*, *Philippe Blanchet (Université de Rennes 2/ France)*, *Thierry Bulot (Université de Rouen/ UPRESA CNRS 6065/ France)*, *Claude Caitucoli (Université de Rouen/ UPRESA CNRS 6065/ France)*, *Michel Francard (Université catholique de Louvain/ Belgique)*, *Gudrun Ledegen (Université de La Réunion/ France)* et *Marie-Louise Moreau (Université de Mons/ Belgique)*.

Mis en page sous la responsabilité des *Cahiers de Sociolinguistique*

© Presses Universitaires de Rennes et Cahiers de
Sociolinguistique

ISBN 2-86847-653-8

Dépôt légal : deuxième semestre 2001

*Achévé d'imprimer par le Service de reprographie de
l'université de Rennes 2*

Thierry BULOT
UMR CNRS 6065 / Université de Rouen (France)
Chercheur associé au CREDILIF EA3207/ Université de Rennes 2 (France)

L'ESSENCE SOCIOLINGUISTIQUE DES TERRITOIRES URBAINS : UN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE DE LA VILLE ?

Le genre introductif permet plus de liberté d'écriture que celui généralement imparti aux articles. C'est pourquoi, cette introduction, sans manquer au devoir de présentation d'un contenu général et des contributions, tente de situer les *Journées Internationales de Sociolinguistique Urbaine (JISU)*¹ dans le débat qui anime en ce moment la sociolinguistique française en général. Cette réflexion, initiée au colloque de Tours (2000), questionne effectivement et actuellement les rôles et tâches sociaux du sociolinguistique et de sa discipline. Pour la part qui me concerne -et cela associe les JISU passées, en cours et à venir- la sociolinguistique urbaine relève d'une problématisation « aménagiste » des réalités socio-langagières. C'est pour le cas, la thèse que je soumets ici à discussion autour d'une brève réflexion sur la discursivité des territoires urbains.

□ POUR UNE SOCIOLINGUISTIQUE « REPLACÉE »

La juxtaposition de termes et de concepts aussi différents que *territoires*, *aménagement linguistique* et *ville* ne procède pas d'un seul effet d'annonce ; elle signifie fondamentalement que l'une des tâches actuelles du sociolinguiste et, partant, de la sociolinguistique (qu'elle soit dite urbaine ou non) est tout autant apporter une connaissance des systèmes linguistiques, émergents ou en continuité, issus de la culture urbaine, que produire de l'intelligibilité sociale sur un terrain tendu socialement : la ville. La dimension linguistique (la part socio-langagière) est tout bonnement absente des **discours politiques** et **urbanistiques** relatifs aux projets -à tout terme confondu- sur l'aménagement du territoire et les politiques

¹ Les *Journées Internationales de Sociolinguistique Urbaine* initiées à Mons en 1999 ont pour première vocation de permettre la confrontation de points de vue scientifiques et méthodologiques sur des thèmes et des concepts relevant de l'urbanité, de l'urbanisation linguistique et plus largement de tout fait sociolinguistique induit du modèle culturel urbain.

urbaines en relevant². Toutes approches et analyses confondues, les argumentations discursives placent le *territoire* (national, régional et particulièrement urbain) au centre des nécessités d'une intervention ; conceptualisé, le terme est pensé dans ses discours comme une donnée, autrement dit mis en mots et en contexte comme une valeur sociétale acquise, inéluctable. Le territoire ainsi posé est celui du discours dominant, celui des institutions et/ou du groupe culturellement hégémonique.

Le titre que je donne à cette introduction établit que la définition naturelle³ - et de fait sociolinguistique- des *territoires urbains* est l'entrée par laquelle la sociolinguistique peut intervenir scientifiquement dans le champ des études urbaines et socialement sur celui de l'aménagement raisonné des villes.

Il ne s'agit pas seulement de vouloir penser une nouvelle perspective d'études et de recherche ; il est davantage question

- a) d'affirmer la nécessité de continuer à questionner les rapports entre les langues ou entre les différentes formes d'une même langue (ce que notre discipline sait déjà faire) mais sous l'angle des contraintes du terrain urbain, et
- b) d'envisager pleinement ce que les discours⁴ épilinguistiques révèlent des tensions (Ostrowestsky, 1996), font état des usages des espaces socio-énonciatifs, et mettent en scène, en quelque sorte spectacularisent, l'*urbanisation linguistique*.

C'est ainsi, qu'il n'est pas (ou plus) suffisant, à mon avis, de poser la ville comme un seul espace social dont la fonction dominante serait l'intégration (et son corollaire l'exclusion), fonction manifestée à la fois par une hétérogénéité langagière constitutive de toute communauté sociale⁵ et par une mobilité linguistique que le sociolinguiste aurait pour tâche unique de rendre homogène et repérable pour son domaine de connaissance et sa communauté de recherche. Il faut au moins la penser comme une **matrice discursive** fondant des régularités plus ou moins consciemment élicitées, vécues ou perçues par ses divers acteurs ; régularités sans doute autant macro-structurelles (entre autres l'organisation sociale de l'espace) que plus spécifiquement linguistiques et langagières. Mais cela ne rend pas davantage compte de la dynamique en cours, celle relevant de l'urbanisation comme phénomène plus global.

² Il suffit pour cela de lire les textes officiels sur la question qu'il s'agisse de discours gouvernementaux (Jospin, 2000) ou Communautaires (Athènes, 1998). Plus récemment, on peut consulter le numéro 3 de la *Revue française des Affaires Sociales* (2001) qui consacre sa livraison aux territoires de la politique urbaine. Ils y sont nettement présentés comme enjeux et moyens de l'intervention (Chabrol, Leclerc, 2001 :12).

³ Voir Bulot (2001b) pour le recours méthodologique à la définition naturelle en sociolinguistique urbaine.

⁴ Privilégier une approche discursive de la ville est poser d'abord, pour la sociolinguistique, une problématisation nécessaire du fait urbain (qui est un terrain et pas seulement un lieu d'enquête) et interroger ensuite, pour le sociolinguiste, la place qui peut ou qui doit être la sienne dans la cité (Moïse, 2000 : 45) autrement dit dans la société civile.

⁵ Louis Jean Calvet (1994) pose fort justement la ville comme une communauté sociale (que l'on aborde d'un point de vue linguistique) et non comme une communauté linguistique, ce qui serait nier la réalité socio-langagière de l'espace citadin.

La sociologie urbaine (Rémy et Leclerc, 1998 / Rémy et Voyé, 1992) a particulièrement montré l'efficacité conceptuelle et descriptive de l'*urbanisation* comme la valorisation de la mobilité spatiale ; rapportée à la sociolinguistique et aux faits langagiers en général, une *urbanisation sociolinguistique* serait alors la prise en compte du dynamisme de l'espace urbain (investi par les divers discours sur les appropriations identitaires via la langue et sa variation perçue) pour ce qu'il désigne et singularise : une mobilité spatiale mise en mots, évaluée socialement en discours, et caractérisée en langue. Au-delà des modèles -toujours interrogeables- tentant d'expliquer l'émergence des formes linguistiques et des dialectes urbains (Trugill, 1986 / Andersen, 1988, par exemple) et qui résolvent partiellement la question autour de la densité des rapports sociaux facilitant le changement linguistique, il semble possible de travailler la co-variance entre langue et société sous l'angle des pratiques langagières (Bautier, 1995) et des représentations sociolinguistiques *urbanisées*, autrement dit de mener des recherches sur les *espaces discursifs*⁶ *qui sont l'essence sociolinguistique des territoires urbains*.

Envisager ainsi l'approche des territoires urbains renvoie bien entendu à leur diversité et à leur multiplicité dans l'espace communautaire ; elle renvoie surtout à la conviction épistémique d'une altérité discursive perçue comme à la fois résultante et comme dimension de l'*espace social urbanisé*. Les analyses discursives sur les langues que Claudine Moïse (Moïse, 2000 : 47) appelle de ses vœux pour renouveler l'approche de la politique linguistique sont celles qui sont ici nommées. Dans la dynamique propre de l'urbanisation sociolinguistique, *l'analyse du discours sur le territoire* et partant de son appropriation -la territorialisation (Bulot et Tsekos, 1999)- est à concevoir théoriquement à l'aune d'au moins trois principes directeurs :

- a) **la perception d'autrui** car représentée en discours, le territoire dit constitue le locuteur en sujet et acteur de son espace énonciatif ; la perception d'autrui étant la perception d'un espace différencié renvoyée de l'autre à l'un.
- b) **la polyphonie** dans la mesure où elle est inhérente à toute activité discursive. Non seulement chaque mot (catégorie urbaine, dénomination des formes langagière, désignation des lieux,...) est lourd des sens donnés parce que son emploi renvoie à d'autres discours, mais encore il n'est d'emploi qui ne renvoie à la matrice discursive que constitue l'espace citadin.
- c) **l'interaction** parce que l'espace d'échange (concrètement à considérer comme le produit perçu ou vécu de la mobilité spatiale) territorialisé ainsi produit ne peut l'être qu'en interaction de deux discours, autrement dit qu'il est un niveau de la matérialité urbaine qui -sans nier d'autres niveaux de matérialité- n'est que discursive.

⁶ Daniel Baggioni (1994) avait à juste titre proposé le concept d'*espace d'énonciation* pour comprendre et cerner l'espace produit dans des situations d'interactions sociales entre locuteurs plus ou moins indéterminés sinon par leur appartenance attestée à un même espace géographico-identitaire.

De fait, le pauvre jeu de mots du titre⁷ illustre une part non-négligeable des spécificités de la sociolinguistique urbaine (voir Bulot, 2001b) : la primauté donnée à l'approche de la variation langagière et linguistique pour comprendre et analyser l'*organisation territoriale des espaces urbains*. Autrement dit, il manifeste non seulement l'indispensable intérêt du sociolinguiste pour les faits variationnels (sans lequel sa propre identité scientifique perd tout sens), mais encore qu'il est primordial de percevoir et de faire percevoir aux différents acteurs de la ville ce que ces mêmes faits *mis en discours* donnent à dire des rapports sociaux. En d'autres termes, qu'il est concevable de faire valeur des discours épilinguistiques urbanisés pour contribuer à aménager les espaces, pour tenter un *aménagement linguistique* du territoire urbain⁸.

De fait, une sociolinguistique « replacée » est une sociolinguistique qui se recentre sur les réponses à donner à l'exclusion des minorités sociales en milieu urbanisé. « Replacée » car pour l'heure elle n'est pas ou trop peu dans les projets de politiques urbaines quand pourtant elle a toute légitimité scientifique (ou tend à l'acquiescer) pour y intervenir. L'une des vocations des *Journées Internationales de Sociolinguistique Urbaine* est précisément de rassembler les chercheurs et chercheuses sur les thèmes impartis à l'urbanité linguistique pour confronter des points de vue théoriques et méthodologiques (le discours scientifique ne saurait échapper aux conditions de production discursives dominantes) et proposer des expertises aux détenteurs/locuteurs légitimes ou non des discours sur la ville. Sur le moyen terme, il faut pouvoir être en mesure d'énoncer des propositions dépassant le simple jeu d'échanges intellectuels pour aller vers la société civile, armés d'une connaissance située et contrastée du terrain.

□ VARIATIONS LINGUISTIQUES : IMAGES URBAINES ET SOCIALES

La deuxième *Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine* de Rennes reprend pour partie, par les thèmes abordés, ces préoccupations liminaires. Au travers des onze villes (au sens sociolinguistique d'espace discursif urbanisé) étudiées, des situations socio-langagières très diverses ont été questionnées : à Ouagadougou (Bernard Zongo) un groupe de jeunes étudiants ivoiro-burkinabés (perçus comme des étrangers) marqués par un discours ségrégatif se constitue en groupe social, construit ses marques langagières et territoriales ; à Lille (Tim Pooley) les immigrations (ancienne et récente) ont changé (dépéricardisation) et changent là encore les comportements linguistiques mais tout autant les représentations sur la langue et ses variantes. À Marseille (Médéric Gasquet-Cyrus) étudie les effets de territoire sur les attitudes émises au sujet du provençal ; dans un contexte prénant d'identification autocentrée à la langue, les dénominations et représentations de cette même langue au sein d'un quartier (La Plaine) de Marseille illustrent, entre autres, les rapports complexes et les

⁷ Il y aurait plusieurs sens sociolinguistiques des territoires urbains...

⁸ À ce propos et par exemple, les travaux de Vincent Lucci et de son équipe (Lucci, 1998) à Grenoble ou ceux plus récents de Marie-José Dalbera-Stefanaggi (Dalbera-Stefanaggi M.-J., 2001) sur Ajaccio montrent que les écrits urbains ne sont autres que des faits glottopolitiques (voir Guespin L., Marcellesi J.-B. (1986) pour la référence à ce dernier concept), que des moments plus ou moins stabilisés de la gestion socio-langagières des espaces.

décalages nécessaires entre les pratiques linguistiques et les discours sur les dites pratiques. À Saint-Etienne-Du-Rouvray, dans la banlieue de Rouen, (Fabienne Melliani) l'étude des productions discursives des jeunes issus de l'immigration maghrébine montre comment se joue la disqualification de l'espace tandis qu'en effet de miroir la relégation résidentielle structure des processus identitaires suscités par un sentiment d'exclusion. Le lecte de Beni-Mellal, ville du Maroc et ville-référence de la plaine du Tadla, (Saïd Bennis) joue le rôle de langue idéale des locuteurs non citadins de la zone en question. L'espace discursif construit est en quelque sorte le produit d'une double détermination identitaire : spatiale avec la distance géographique à la ville et linguistique avec la distance à la norme urbaine. À Rabat, ville capitale du Maroc, (Leila Messaoudi) les mouvements migratoires anciens (andalous) et récents (rural) contribuent à mettre en place une nouvelle identité urbaine mais recomposent pareillement le territoire urbain par les formes qui lui sont attribuées. En fait à Rabat un nouveau parler urbain semble en émergence. Les travaux sur l'identification réciproque des locuteurs rennais et nancéiens (Nigel Armstrong) mis en regard avec la situation anglaise montrent une réelle différence entre les deux situations nationales : en France (en fait en zone d'oïl) les villes ne semblent pas être devoir être caractérisée par un accent tandis que *a contrario*, en Grande Bretagne, l'identification d'un locuteur anglais permet de reconnaître nettement son origine citadine. La discussion reste certes ouverte mais interroge un certain nombre de travaux. À Salazie, dans l'île de La Réunion, (Gudrun Ledegen) l'urbanisation linguistique induit des comportements langagiers spécifiques des jeunes « semi-ruraux ». Les parlers jeunes ne sont pas homogènes sur l'ensemble de l'île mais sont rapportés à une norme pour partie endogène et pour partie exogène. Les territoires symboliques sont bien entendu ici l'enjeu premier de l'appropriation / production d'items « jeunes ». À Salé, ville du Maroc, (Mohammed El Himer), se joue une identité urbaine différenciatrice de la ville « sœur » et « phare » voisine : Rabat, la capitale n'est séparée d'elle que par un fleuve. L'exode rural a, comme dans d'autres lieux analogues, provoqué un brassage linguistique et un questionnement de la norme de prestige.. Enfin, au Cap, capitale d'Afrique du Sud (Mozama Mamodaly), le quartier District Six n'existe plus : il a disparu en 1966. Cependant il demeure intéressant par le vernaculaire qui s'y est mis en place pour à la fois assurer la communication interne mais aussi pour marquer une identité culturelle spécifique.

□ POUR CONCLURE⁹ : LA DISCURSIVITÉ

Les contributions présentées questionnent effectivement deux faits : l'urbanisation et le territoire, qui ressortissent au linguistique, à la langue et à ses usages et plus largement à la praxis linguistique. Qu'il s'agisse de représentations sociolinguistiques (les accents, les parlers distincts et distinctifs,...) ou de pratiques linguistiques (émergence de vernaculaires, de formes de prestige,...), dans un lieu urbanisé donné, l'ancrage territorial mis en mots donne sens à une

⁹ Il serait sans doute inconvenant de terminer cette introduction sans remercier tous les membres des comité d'organisation et scientifique de la deuxième *Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine*, ainsi que (sans diminuer la part de chacun) particulièrement Cécile Bauvois (la co-initiatrice avec moi-même des J.I.S.U.) Gudrun Ledegen, Philippe Blanchet et collectivement le CREDILIF/Rennes2 qui a accueilli cette deuxième session.

identité urbaine fondée sur un double procès d'identification et de différenciation sociolinguistique.

Il est en effet devenu partiellement trivial¹⁰ de poser que tout locuteur (et, partant, tout *locuteur collectif*¹¹ sur un tel thème) met diversement en mots l'espace urbain ; est alors « discursivée » une épaisseur (Castells, 1981) liée à l'histoire, à l'organisation sociale acquise et en cours, à la spectacularisation des rapports sociaux anciens et nouveaux, , et que l'on doit rapporter aux pratiques langagières, tant il est certain pour ce même locuteur

- a) que son discours sera imprégné de ses propres usages spatiaux, de sa propre histoire sociale,...
- b) et qu'il mettra subjectivement en mots les structures socio-spatiales préexistant à toute énonciation. Une ville peut certainement être une communauté sociale et supporter/ permettre une identification pertinente mais on sait par ailleurs qu'il ne serait être question de la penser comme une seule entité spatiale.

Non seulement chacun peut percevoir différemment l'espace urbain, mais plus encore l'espace urbain communautaire est traversé par des fractures qui le constituent, par des discours qui le produisent. D'une certaine manière, l'espace produit par le lien (évidemment social mais aussi sociétal) entre au moins deux lieux (des points perçus comme tels sur une surface de déplacement effective ou représentée) est *à la fois* le lieu symbolique de l'appartenance à une même entité urbaine et, *à la fois*, ce qui permet aux différents groupes sociaux d'entrer dans la dynamique identitaire de la différenciation. On peut constater nettement des espaces multiples, fonctionnellement diversifiés et en relation d'inclusion/exclusion partielle ou totale. Les territoires¹², en tant que processus constants d'appropriation identitaire, sont, dès lors, certes multiples et complexes mais plus encore (Tizon, 1996) pertinents pour tout acteur, circonscrits (même si les limites en sont plus moins nettes) et mis en mots de l'hétérogénéité constitutive de l'espace social.

Les *sens des territoires urbains* sont ceux qui procèdent spécifiquement et respectivement des relations entre les différents groupes sociaux, ils sont les discours tenus autour de la nécessité concomitante de s'identifier et de se différencier. Rapportés au langagier, ils sont le produit de la confrontation entre les lieux, entre les discours tenus sur ces lieux (leur valeur sociale), et entre les pratiques langagières et linguistiques attribués à chacun de ses lieux.

L'*essence sociolinguistique des territoires urbains*, quant à elle, est radicalement la **discursivité** dans ce qu'elle renvoie à la production langagière des différents niveaux d'une altérité dialogique. Altérité, où la ville est un espace forcément subjectif mais nécessairement objectivé dans tous les discours : tout comme le lieu fait référence et repère de l'espace topographique, la langue (et plus exactement ses représentations auto et hétérocentrées) fait référence -fantasmée ou non- du lieu et du locuteur identifié(s).

¹⁰ En tous cas, la géographie sociale, la sociologie urbaine ont déjà largement abordée la question.

¹¹ La linguistique sociale (Marcellesi et Gardin, 1974) a proposé initialement un locuteur-intellectuel collectif porteur d'un discours collectif. Il est concevable de parler de locuteur collectif pour toute forme discursive porteuse des rapports sociaux.

¹² Le pluriel s'oppose ici distinctement au singulier rapporté à l'unité territoriale

□ BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSEN, H., 1988, « Centre and periphery : adoption, diffusion and spread », dans *Historical dialectology. Regional and Social*, Mouton de Gruyter, Berlin/ New York/ Amsterdam, 39-83.
- BAGGIONI, D., 1994, « Les langues dans l'espace urbain à l'Île Maurice » dans *La ville Arts de Faire, Manières de Dire*, Coll. Langue et Praxis, Praxiling, Montpellier, 137-162.
- BAUTIER, E., 1995, *Pratiques langagières, pratiques sociales*, L'Harmattan, Paris, 228 pages.
- BULOT, T., BAUVOIS C. (Dir.), 1998, *Sociolinguistique urbaine : contributions choisies*, Revue Parole 5/6, Université de Mons Hainaut, Mons, 139 pages.
- BULOT, T., 2001a, « Ségrégation et urbanisation linguistique : l'altérité urbaine définie ou 'l'étranger est une personne' », dans *Diversité Langues VI* <http://www.telug.quebec.ca/diverscite/entree.htm>, Télé-Université du Québec, 21 pages.
- BULOT, T., 2001b, « Espace urbain et mise en mots de la diversité linguistique », dans *Les langues de la ville : signes, textes et différence*, Stauffenburg Verlag, 10 pages. (À paraître).
- BULOT, T., TSEKOS, N., 1999, « L'urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines » dans *Langue urbaine et identité*, Paris, L'Harmattan, 19-34.
- CALVET, L.J., 1994, *Les voix de la ville*, Payot, Paris, 309 pages.
- CASTELLS, M., 1981, *La question urbaine*, Maspéro /Fondations, Paris, 526 pages.
- CHABROL, R. LECLERC, F., 2001, « Présentation du numéro », dans *Revue Française Des Affaires Sociales 3*, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité/ La Documentation Française, Paris, 1-16.
- DALBERA-STEFANAGGI, M.-J., 2001, « La toponymie urbaine d'Ajaccio », dans *La toponymie urbaine*, L'Harmattan, Paris, 53-64.
- GUESPIN L., MARCELLESI J.-B., 1986, « Pour la glottopolitique », dans *Langages* 83, Larousse, Paris, 5-34.
- JOSPIN, L., 2000, Allocution de M. Lionel JOSPIN, Premier ministre, en clôture de la première Conférence des Villes -Paris, 4 avril 2000. Source : <http://www.urbamet.com/veille/amenagement.htm>
- LUCCI, V. (Dir.) et alii, 1998, *Des écrits dans la ville*, Paris, L'Harmattan, 310 pages.
- MARCELLESI, J.-B., GARDIN, B., 1974, *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*, Paris, Larousse.
- MOÏSE, C., 2000, « De la politique linguistique à la politique, quelle place du chercheur dans la cité », dans *Grenzgänge 7*, Leipziger Universitätverlag, Leipzig, 38-48.
- Nouvelle Charte d'Athènes, 1998, Prescriptions pour l'aménagement des villes édictées par le Conseil Européen des Urbanistes. Source : <http://www.urbamet.com/veille/amenagement.htm>
- OSTROWETSKY, S. (Dir.), 1996, *Sociologues en villes*, L'Harmattan, Paris.
- RÉMY, J., LECLERCQ, É., 1998, *Sociologie urbaine et rurale (L'espace et l'agir)*, Paris, L'Harmattan, 398 pages.
- RÉMY, J., VOYÉ, L., 1992, *La ville : vers une nouvelle définition ?*, L'Harmattan, Paris, 173 pages.
- REVUE FRANÇAISE DES AFFAIRES SOCIALES, 2001, *Les territoires de la politique de la ville et le droit*, 3, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité/ La Documentation Française, Paris, 171 pages.
- TIZON, P., 1996, « Qu'est-ce que le territoire ? », dans *Les territoires du quotidien*, L'Harmattan, Paris, 17-34.
- TRUDGIL, P., 1986, *Dialects in Contacts*, Blackwell, Oxford.

Bernard ZONGO
UMR CNRS 6065
Université de Rouen (France)

INDIVIDUATION LINGUISTIQUE ET PARLURES ARGOTIQUES : UN EXEMPLE DE SÉGRÉGATION SPATIO- LINGUISTIQUE À OUAGADOUGOU

La sociolinguistique urbaine en tant que domaine de recherche récent a déjà produit ou réactivé un nombre considérable de notions et de concepts issus de la sociolinguistique générale, de son domaine propre ou emprunté à des domaines extérieurs comme la géographie sociale, la sociologie (américaine en l'occurrence dont elle tire sa filiation)¹. On parle ainsi de « signalisation sociale », de « territoire », d'« urbanisation linguistique », de « langue urbaine », de « situation ». Nous voudrions élargir ce champ en questionnant le concept d'« individuation linguistique », de Marcellesi/Gardin² à la suite de Bulot (1998) qui a montré que même si ce concept fait partie de ce que Delamotte-Legrand appelle au sujet de la recherche marcellesienne les « *concepts restés/mis dans l'ombre de la scène théorique* » (Delamotte-Legrand/Gardin, 1998 : 9), il pouvait aider à comprendre par exemple les énoncés collectifs d'un groupe en tant que « *faits énonciatifs repérables d'individuation linguistique* » (Bulot, 1998 : 184).

En ce qui nous concerne, il s'agira de montrer dans une situation³ concrète comment un groupe d'étudiants argotisants ivoiro-burkinabè, en situation de transplantation à Ouagadougou⁴, a réussi à se constituer en « groupe social » linguistiquement situé et géographiquement spatialisé (Local de l'étudiant). La manipulation de ressources lexicales vastes et spécifiques - que l'on peut désigner par le syntagme « parlures argotiques » faute de terme satisfaisant - par rapport aux mots d'argot circulant⁵ à Ouagadougou dans un cadre géographiquement clos,

¹Blumer (1969), Park (1921), cités par Coulon, Alain, *L'école de Chicago*, Paris, PUF.

²*Introduction à la sociolinguistique - Linguistique sociale*, 1974, CLS

³Au sens que donne Thomas (1923) donne à cette notion. cité par Coulon, Alain, *L'école de Chicago*, Paris, PUF.

⁴Capitale du Burkina-Faso

⁵Le terme « argot circulant » doit être entendu comme « langue circulante » au sens de Goudaillier (1998).

confère à ce groupe une identité sociale et linguistique propre sur la base de laquelle s'élaborent et se structurent les formes de leur individuation linguistique. Après avoir situé notre cadre de référence théorique, nous présenterons les caractéristiques de ce groupe social avant de décrire les différentes formes de manifestation de ce qu'on peut appeler une ségrégation spatio-linguistique

□ CADRE DE RÉFÉRENCE

Le concept d'individuation linguistique a été exposé pour la première fois - en tout cas sous une forme systématique - en 1974 dans *Introduction à la sociolinguistique - la linguistique sociale* (Marcellesi/Gardin). Il vise à rendre compte de « *l'ensemble des processus par lesquels un **groupe social** acquiert un certain nombre de **particularités de discours** qui peuvent permettre de reconnaître, sauf masquage ou simulation, un membre de ce groupe* » (p.231). Le terme « groupe social » est défini comme une « *unité collective réelle mais partielle, fondée sur une **activité linguistique commune**, et impliquée dans un **processus historique*** » (p.17). L'« *activité linguistique commune* » peut être exercée par les membres du groupe de façon volontaire ou involontaire, consciente ou inconsciente, explicitée ou non explicitée, repérable ou non repérable. (p.236).

Quant au syntagme « *unité collective* », elle fait référence par exemple aux classes diverses qui ont un rôle historique à jouer, notamment les classes antagonistes : partis, syndicats, congrès, etc., aux groupes religieux , etc.. L'hypothèse fondatrice de la théorie est qu'au sein des groupes sociaux ainsi circonscrits, s'élabore « *un certain nombre de particularités de discours* » propres au groupe. Les argots sont cités comme « *les cas les plus connus* » d'individuation linguistique. Les particularités discursives peuvent se limiter au lexique (Marcellesi, 1969) ou toucher à la syntaxe et les produits linguistiques différenciateurs du groupe peuvent résulter de créations ou de mise en place de nouveaux emplois de certaines unités lexicales.

La méthode proposée pour étudier les formes d'individuation linguistique d'un groupe est la prise en compte des contrastes et des formes de rejet. Elle consiste à dégager, par la confrontation de deux corpus, des unités soumises à un certain nombre de critères : « *Il faut que l'unité soit admise par les membres du groupe, qu'elle ne soit rejetée par aucun d'eux et que son utilisation oppose les membres du groupe aux membres d'autres groupes, c'est-à-dire qu'aucun autre groupe ne l'utilise comme sienne* ». (Marcellesi/Gardin, 1970 : 68).

□ L'ENQUÊTE

■ Constitution du corpus localien⁶

Nous avons recueilli le stock lexical du groupe par l'observation directe (notation de mots ou d'expressions lors d'entretiens) et l'observation indirecte (analyse de textes enregistrés puis transcrits : narration d'anecdotes, entretiens semi-dirigés et test lexical).

⁶ Cet adjectif " localien " restitue le terme qu'utilisent les résidents du Local pour se caractériser ou caractériser leur langage.

■ Les corpus pré-existants

Afin d'établir que l'utilisation des unités lexicales oppose les membres du groupe à celles des membres d'autres groupes par l'analyse contrastive, nous avons besoin d'autres corpus de référence. Nous avons donc utilisé des corpus reconnus comme représentatifs de l'argot circulant campusien (du campus universitaire), extraits des travaux suivants :

- a) Kolga (1991) : un corpus composé de cent quarante-huit (148) items lexicaux censés représenter « l'argot des étudiants » en 1991. C'est le résultat d'une enquête par auto-relevés. [à mettre dans la bibliographie]
- b) Prignitz (1989) : « Place de l'argot dans la variation linguistique en Afrique : le cas du français à Ouagadougou »
- c) Caitucoli/Zongo (1989) : *Éléments pour une description de l'argot des jeunes au Burkina Faso*

□ LES FORMES DE L'INDIVIDUATION

■ Le groupe social : cadre physique et caractéristiques sociolinguistiques

Si l'on considère le cadre physique dans lequel évoluent les membres du groupe, on peut remarquer qu'ils font l'objet d'une ségrégation spatiale à deux niveaux dont la seconde se double d'une ségrégation ethnolinguistique. En effet, le Local de l'étudiant est situé au secteur 8 de la province du Kadiogo non loin du Stade du 4 août, donc excentré par rapport au centre-ville et à l'université. Construit après la Révolution de 1983, à l'époque de l'édification du stade, le local était destiné à héberger les ouvriers chinois du chantier. Le local, libéré par ces derniers et mis à la disposition des étudiants en 1987, abrite un ensemble de bâtiments éparpillés dans une grande cour délimitée par une muraille. Une soixantaine d'étudiants y vivent, isolés de la population environnante et des logements-étudiants. Les filles n'y sont pas admises. C'est ce qui explique l'absence de sujets féminins dans notre échantillon. La spécificité du bâtiment qui nous intéresse est qu'il est occupé exclusivement par des étudiants ivoiriens d'origine burkinabè (une quinzaine) revenus au Burkina pour des raisons d'étude. De ce point de vue, on peut affirmer avec Calvet (1994 : 13) que « *la ville est à la fois un creuset, un lieu d'intégration et une centrifugeuse qui accélère la séparation entre différents groupes.* » La situation qui nous occupe s'inscrit dans une dynamique de la ville comme lieu de « *l'affirmation d'un territoire sociolinguistique* » (Bulot, 1998 : 184). L'origine géographique du groupe est à la base de l'autre ségrégation. Elle est fondée au moins sur l'identité nationale du groupe (ivoiro-burkinabè), posée par le locuteur collectif étudiant burkinabè comme une identité culturelle. Les tensions, insidieuses, rarement ouvertes, entre étudiants burkinabè et étudiants d'origine ivoirienne sont nées d'une forte migration d'Ivoiriens vers le Burkina dans les années quatre-vingts. Ce mouvement migratoire, d'abord accepté par les Burkinabè, a été de plus en plus ressenti comme « une invasion dangereuse ». En effet dans certains établissements scolaires, la part des élèves ivoiriens représentait presque 90 % des effectifs. La raison de cette mobilité est le prétendu prestige dont bénéficie le système éducatif burkinabè (le baccalauréat en l'occurrence) aux yeux des Ivoiriens. Ainsi

constitué comme entité géographique isolée, le groupe mettra à profit la diversité des ressources linguistiques de ses membres pour élaborer d'une manière différenciée son mode de communication.

■ **Ressources verbales et sphères d'influence**

L'enquête sur les ressources linguistiques du groupe offre les résultats suivants :

Tableau 1 : Ressources verbales des localiens

| <i>Langues ethniques</i> | <i>Langues étrangères</i> | <i>Langues spéciales</i> |
|---|--|---------------------------------------|
| <i>mooré</i> <i>gurunsi</i> <i>goïn</i> <i>dagari</i> <i>bisa</i> <i>peul</i> <i>jula</i> | <i>français</i> <i>anglais</i> <i>espagnol</i> | « <i>argot</i> » « <i>nouchi</i> » |

La population du Local offre une configuration ethnolinguistique hétérogène. D'où une plus grande complexité des sphères d'influence de l'argot localien par rapport à celles de l'argot campusien, comme on peut le constater dans le tableau suivant. Les conclusions de Caitucoli/Zongo (1993) serviront de base de référence pour établir les sphères d'influence de l'argot campusien.

Tableau 2 : Tableau comparatif entre sphères d'influence de l'argot localien et de l'argot campusien

| <i>Sphères d'influence</i> | <i>Argot localien</i> | <i>Argot campusien</i> |
|------------------------------------|-----------------------|------------------------|
| <i>1. langues africaines</i> | <i>x</i> | <i>x</i> |
| <i>2. nouchi</i> | <i>x</i> | - |
| <i>3. langues étrangères</i> | <i>x</i> | - |
| <i>4. argot commun de France</i> | - | <i>x</i> |
| <i>5. français académique</i> | <i>x</i> | <i>x</i> |
| <i>6. argot burkinabè</i> | <i>x</i> | <i>x</i> |
| <i>7. argot circulant ivoirien</i> | <i>x</i> | <i>x</i> |

● **Sphère d'influence 1 : les langues africaines**

D'après nos témoins, ces emprunts concernent les langues suivantes : le mooré, le krumen, le dioula et d'autres langues ivoiriennes.

- emprunts au mooré : *le bɛŋga* (*haricot = repas de fortune*) ;

- emprunts au dioula : *guidougou* (*un hêtre*) , *kangagwana* (*fille*) , *wo* (*trou, fille*) , *ne pas être yɛɛ* (*ne pas être intelligent*) , *kenikɛla* (*vil*) , *badou* (*un badaud*) , *laga* (*manger*) , *logopɛwourou* (*un désœuvré*) , *y boda* (*ton derrière = salut !*) , *dɛndɛ* (*fille facile*) , *go* (*fille*) , etc. -

- emprunts au krumen : *gbwɛ* (*faire l'amour*) ;

● **Sphère d'influence 2 : emprunts au nouchi**

L'origine du nouchi n'est pas établie et fait l'objet d'hypothèses. On peut cependant retenir la définition qu'en propose Lafage (1991 : 97) : il désigne « *les bandes de jeunes des quartiers « chauds » (d'Abidjan) et le langage qu'ils utilisent.* » De fait, la reconnaissance des mots nouchi n'est guère aisée. Certaines lexies qualifiées comme telles appartiennent soit à des langues ivoiriennes, et sont repérables par leur signifiant, alors que d'autres ont subi une altération si importante qu'il est difficile de leur attribuer une origine africaine. C'est pourquoi l'on retrouvera dans cette catégorie des lexies déjà répertoriées dans la catégorie "emprunts au dioula", sous le contrôle de nos témoins. Il s'agit entre autres des lexies suivantes : *agbaloté (faire l'amour), bri (brigand), djo (pote), djoukila, c'est dra (c'est la honte), guéou (campagnard), moun-mouni (faire un coup bas), técher (attraper), gaou (un bandit), y a dra (c'est la honte), cacher dra (cacher la honte), sao (va te faire f.), tchoin (maison close), tra (attraper), c'est du walko (c'est du bluff), c'est blo (c'est le malin), etc..*

● **Sphère d'influence 3 : emprunts aux langues étrangères :**

- emprunts à l'anglais : *clean, nice, black* ;
- emprunts à l'espagnol : *luca, lusika, campas, rebandes, pisse, pisso, senzala, etc..*

● **Sphère d'influence 4 : l'argot commun de France**

Cette sphère est quasi nulle. Nous avons essayé d'établir des parallélismes entre l'argot localien et l'argot commun de France, en prenant comme ouvrage de référence le *Dictionnaire de l'argot* de Colin (1990) : seulement quatre unités lexicales peuvent en être rapprochées. Il s'agit de : *jeton, pointer, sapé et parigot*. Seul *parigot* coïncide sémantiquement dans les deux sources de référence, les trois autres sont employées avec un sens différent de celui que propose Colin :

- *jeton* : **sens localien** : s'emploie dans l'expression *avoir le jeton*, c'est-à-dire "être riche" ; **sens de Colin** : s'emploie au sens 4 dans l'expression "avoir les jetons" , c'est-à-dire "avoir peur, faire peur".
- *pointer* : **sens localien** : (verbe intransitif) "aller à un rendez-vous" ; **sens de Colin** : (verbe pronominal) "arriver, se présenter".

Comme on peut le constater, même si les deux sens semblent couvrir le même champ sémantique, il s'agit de sémème différent ; sans oublier que les deux lexèmes ne partagent pas la même règle de transitivité.

- *sapé* : **sens localien** : "habillé élégamment" ; **sens de Colin** : "habillé"

● **Sphère d'influence 5 : le français académique**

Le français académique constitue la source la plus importante des emprunts, ce qui s'explique aisément car le langage que nous étudions est un argot à base française. Si l'argot localien possède des formes linguistiques jugées propres au groupe, c'est au français académique qu'il recourt le plus souvent. Les formes font alors l'objet d'une appropriation par le biais de manipulations du signifiant et/ou du signifié.

■ Discours épilinguistique et fonctions de l'argot localien

● Discours épilinguistique

Les résultats des entretiens semi-dirigés sur le discours épilinguistique montrent que les membres du groupe possèdent une conscience linguistique de leur parler comme nous l'indiquent ces commentaires : le groupe a affirmé posséder un langage propre qualifié de « localien » (« langage localien »). Les exemples récoltés au cours d'un tour de table ont été diversement qualifiés : « mots du parler nouchi », « sorte de langage secret des désœuvrés des banlieues abidjanaises » ; « mots d'argot » ; « vocabulaire étudiant ». Ce qui nous semble essentiel à retenir est que le groupe les revendique comme siens, comme une façon de parler qui lui est propre, dont il est à la fois créateur - pour certains termes - et utilisateur légitime. Leur parler peut être défini comme :

1. *une forme de langage relevant d'une langue - l'exemple ici le français - où les mots utilisés ne signifient pas ce qu'ils disent réellement dans le langage soutenu en français. Ainsi démarrer qui signifie dans le langage du groupe "être beau", "être bien" ;*
2. *c'est un mélange de français et de langues locales. Ainsi l'expression j'ai brimigou la go ("coucher avec la fille") résulte d'un mélange de français (j'ai - la), de jula (brimougou) et d'autre chose (go origine douteuse dans la littérature) ;*
3. *c'est un langage fait d'un vocabulaire bizarre qu'un étranger qui arrive ici ne pourra pas comprendre ;*
4. *c'est un système de signes né de la création de certains mots pour désigner quelque chose de spécifique ou un comportement spécifique. Seuls les membres du groupe peuvent le comprendre.*

Cette conscience linguistique est renforcée par les fonctions que les locuteurs légitimes attribuent à leur parler

● Usages diglossiques et fonctions du parler localien

Au cours des entretiens semi-dirigés, nous avons demandé aux témoins d'une part de nous indiquer les contextes d'emploi de leur parler et d'autre part les facteurs (situations de discours et événements de parole) qui commandent le recours à ce parler. A l'issue de toutes les séances d'entretien, on peut établir les situations de discours que le groupe reconnaît comme cadres d'investissement de son répertoire linguistique selon le tableau suivant :

Tableau 3 : Situations de discours et événements de parole.

| SITUATIONS DE DISCOURS | EVÉNEMENTS DE PAROLE |
|--|--|
| Université + les cours + les pauses | [apartés] [conversations libres] |
| Local de l'Étudiant + les rencontres quotidiennes + l'arrivée d'une fille | [conversations libres] [débats] [conversations libres] |
| Sorties en ville + les soirées dansantes + les pots dans les kiosques | [conversations libres] [conversations libres] |

On le voit, le groupe semble vivre en vase clos et d'une manière grégaire. L'emploi du parler localien s'impose dans toutes les situations où son intégrité semble en jeu : à l'extérieur du local (Université, sorties en ville) et à l'intérieur lors de l'intrusion d'une personne étrangère dans le groupe (arrivée d'une fille). On peut faire remarquer néanmoins que le recours au parler localien ne remplit pas toujours une fonction grégaire (au sens de Calvet) mais peut relever aussi d'une fonction véhiculaire (rencontres quotidiennes). Cette analyse est confortée par les locuteurs eux-mêmes qui attribuent à leur parler un certain nombre de fonctions :

- le fait d'argoter ou d'argotiser au local, en l'occurrence, répond avant tout à la recherche d'un moyen de communication propre au groupe ; par ce biais, le groupe se sent plus soudé dans la mesure où l'emploi du langage argotique, qui puise à plusieurs sources linguistiques, permet de dépasser les différences ethniques. La communauté du Local compte en effet, pour une centaine d'étudiants, une dizaine d'ethnies, par voie de conséquence, le même nombre de langues virtuellement utilisables. L'argot est perçu dans ce contexte comme un outil de communication interethnique ;

- l'argot peut assumer aussi dans certaines circonstances une fonction ludique. On y recourt pour « détendre l'atmosphère » dans des situations de crispation ou de tension. Par exemple, au cours d'un débat houleux qui risquait de dégénérer en rixe, l'emploi de l'expression *tu es joli* pour dire « tu as raison » a provoqué une hilarité générale permettant ainsi de contenir les passions ;

- l'argot localien joue aussi le rôle d'indicateur social permettant au groupe de se démarquer des autres étudiants ou d'autres groupes argotisants. Selon les témoins, ils sont systématiquement reconnus et montrés du doigt sur le campus universitaire dès qu'ils se mettent à parler leur argot. Cette mise à l'écart est perçue par le groupe comme une belle manière de « montrer sa supériorité » face aux autres étudiants. Ce langage constitue pour le groupe la marque d'une identité qu'il revendique et qu'il protège jalousement : un mot, une expression récupérée par les autres étudiants est automatiquement remplacé par un autre ; c'est le cas par exemple de *rancard* « rendez-vous » auquel on a substitué *pointage*.

- en présence d'une personne étrangère au groupe, l'argot localien peut servir à voiler le contenu d'un discours. Le contenu voilé peut être une critique, une moquerie, un éloge, ou tout simplement un secret de groupe. Plusieurs situations ont illustré cette fonction cryptique de l'argot localien. Ainsi, l'expression *aller à la chasse* a permis à un membre du groupe, en présence d'un professeur, et sans

crainte de se faire comprendre par ce dernier, d'informer son camarade qu'il allait faire la cour aux filles. Il leur arrive également de se moquer de quelqu'un dans la rue en toute impunité par le recours à des expressions du type *c'est un tougou* (dioula) c'est-à-dire « un campagnard ». Les éloges rendus à une fille qui arrive au local s'inscrivent également dans les potentialités cryptiques de l'argot localien. La fille est désignée par les mots *yâde*, *wo* (fille). Une belle fille est *une fille qui démarre*. On dira d'une fille trop connue pour ses libertinages sexuels que *la go là*, *a kanga guana* (nymphonmane), ce qui se traduit par « la fille là, elle a mal au cou », en d'autres termes elle ne sait qu'acquiescer de la tête aux avances du premier venu. Comme on le voit, les procédés cryptologiques sont nombreux. Ils remplissent de fait les conditions de toute individuation linguistique fondées sur les dichotomies +volontaire/-volontaire, +explicité/-explicité.

■ Les formes linguistiques de l'individuation : l'analyse linguistique contrastive

L'analyse contrastive constitue une des exigences méthodologiques de la théorie de l'individuation linguistique. La comparaison peut se faire entre deux ou plusieurs séries d'énoncés spécifiques soit à un groupe mais à des périodes différentes, soit à deux groupes différents mais au cours de la même période. Elle permet alors de mettre en évidence les formes linguistiques que peut prendre l'individuation : différence de signifiants, de signifiés, formes de rejet, etc..

Pour étudier les formes de l'individuation, nous avons confronté deux types de corpus : 1) l'ensemble des formes linguistiques revendiquées par le groupe du Local, 2) l'ensemble des formes linguistiques recueillies sur la cité universitaire et supposées être les mots d'argot des autres étudiants. Les membres du groupe devaient identifier les items, à partir d'un corpus de mots regroupant à la fois ceux réputés être du Campus et ceux recueillis incidemment auprès du groupe, et les classer selon les critères suivants : +C+E = connu et employé, +C-E = connu mais non employé, -C = pas connu, MtGrpe = mots du groupe. (Voir extrait de l'analyse contrastive en Annexe à cet article).

Voici les résultats obtenus :

● Les formes particulières au groupe argotisant

La somme des deux corpus représente 224 items, dont 124 sont reconnus ou revendiqués par le groupe, les cent autres ayant fait l'objet d'une non reconnaissance ou d'un rejet. L'examen de l'extrait de l'analyse contrastive donne une indication intéressante concernant ce processus d'identification-revendication-rejet. On note en effet que sur 43 items, le groupe en identifie 18, soit 77,4 %, comme des formes dont il est l'utilisateur légitime ou le créateur.

● Les formes de rejet-substitution

Ces formes se présentent de deux façons : la substitution du signifiant par un procédé synonymique ou du signifié par un procédé d'élargissement ou de restriction sémique.

Le rejet-substitution de la forme. Sur 39 items rejetés par le groupe argotisant, colonne « +C-E » (connu mais pas employé), douze formes ont été remplacées par des formes spécifiques au groupe :

Tableau 4. Rejet- substitution de la forme

| <i>Nombre de formes rejetées</i> | <i>Emplois</i> | <i>Formes de substitution</i> |
|----------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| 1. badou | "nourriture" | Laga |
| 2. baraque | "maison" | pisso, senzala |
| 3. bécane | "mobylette" | P 10, ténééré |
| 4. bilaner | "donner des nouvelles" | filer le doc |
| 5. bosser | "étudier" | fermer le circuit |
| 6. caler | "manger" | Laga |
| 7. pec | "bourse" | Nafolo |
| 8. doser | "parler mal" | parler gbwε |
| 9. doubler | "se resservir" | remonter |
| 10. mettre les eaux | "avoir des relation sexuelles" | bwε |
| 11. la galère | "la misère" | le gbweleya |
| 12. un marchand de sommeil | propriétaire" | un bailleur |

Le rejet-substitution du sens. Bien qu'ils soient d'un nombre très réduit, ils sont significatifs des divers procédés mis en œuvre par le groupe pour se démarquer linguistiquement entre autres du groupe étudiant du campus. Les formes incriminées sont celles qui sont représentées dans les trois colonnes suivantes : « CE », « MG » et « ARGOT CAMPUS ».

Tableau 5. Rejet-substitution du sens

| <i>Items</i> | <i>Sens localien</i> | <i>Sens campusien</i> |
|--------------|----------------------|-----------------------|
| un craqueur | "railleur" | "rigide" |
| un criquet | "une fille maigre" | "mobylette CT" |
| djo | "copain" | "aller", "attraper" |
| gars | "compagnon" | "garçon", "fille" |

Dans le tableau d'ensemble (Voir la partie annexe), deux autres catégories de données appellent des commentaires.

La colonne « +C+E ». Ce sont des items qui, bien que communs aux deux corpus, sont revendiqués par le groupe du Local comme faisant partie de son patrimoine linguistique. On peut donc poser l'hypothèse d'une influence réciproque entre « argot localien » et « argot campusien ». Mais dans quel sens faut-il envisager l'influence ? Selon les membres du groupe localien, le campus aurait tendance à récupérer leurs formes linguistiques, le contraire étant d'office rejeté. Pour notre part, nous croyons que l'influence ne soit pas à inscrire dans une perspective d'interaction entre les deux groupes, mais à mettre en relation avec la sphère d'influence « nouchi ». En effet, les formes dont il est question ont été analysées par Lafage (1990) comme relevant du vocabulaire nouchi. Or, on sait par quel biais le nouchi influence les parlers argotiques au Burkina : chansons (exemple du groupe OUA : Orchestre Universitaire d'Abidjan), voyage d'étudiants burkinabè en Côte d'Ivoire, élèves et étudiants ivoiriens séjournant au Burkina. Nous renvoyons, pour plus de détails, à Lafage (1985-86), Zongo et Caitucoli (1989), Zongo (1992). La colonne « +C-E » regroupant des items communs au Local et au Campus mais non revendiqués par le groupe localien. L'explication de

cette communauté de mots, pensons-nous, doit être envisagée sous le même angle que la première catégorie d'items analysés plus haut, c'est-à-dire une influence de la sphère nouchi sur les deux groupes sociaux : les localiens et les étudiants du campus.

Au total donc, on peut dire que l'individuation s'actualise par des formes de rejet portant soit sur le signifiant soit sur le signifié.

□ CONCLUSION

Dans leur article sur « Le sens du territoire », Bauvois/Bulot (1998) posent que les concepts d'« identification », d'« évaluation » et d'« individuation » entretiennent un rapport dialectique en ces termes : « *Relever un écart (ou son contraire) ressortit, il est vrai, **potentiellement** (souligné par nous) tant à l'un qu'à l'autre (des deux concepts)* » (p.63). Nous pouvons dire, à l'appui de notre étude, que ce rapport n'est pas « potentiel » mais induit nécessairement. En effet, la revendication d'un item par le groupe localien a présupposé une identification, une évaluation de cet item. L'individuation serait alors la résultante de ce processus. Nous avons établi également qu'on ne peut, lorsqu'il s'agit d'une étude sur l'individuation, faire abstraction du pendant linguistique et de ce qu'elle implique corrélativement comme contrainte méthodologique : l'analyse contrastive de données linguistiques au sein de groupes restreints. On peut espérer que le concept d'individuation soit réactivé et mis à profit dans des situations diverses auxquelles s'intéresse la sociolinguistique urbaine.

□ RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BULOT, Thierry, BAUVOIS, Cécile, 1998, « Le sens du territoire : l'identification géographique en sociolinguistique », in *Revue Parole* 5/6, Université de Mons Hainaut, Mons.

BULOT, Thierry, 1998, *Sociolinguistique des lieux de villes : les mots de Rouen*, in DELAMOTTE-LEGRAND, R., GARDIN, B. *Covariations pour un sociolinguiste - Hommage à Jean-Baptiste MARCELLESI*, PUR, N° 243, Rouen.

PRIGNITZ, Gisèle, 1989, *Place de l'argot dans la variation linguistique en Afrique : le cas du français à Ouagadougou*, Colloque de Besançon.

CAITUCOLI, Claude, ZONGO, Bernard, 1993, « Éléments pour une description de l'argot des jeunes au Burkina Faso », in CAITUCOLI, C., (dir), *Le français au Burkina Faso*, Collection Bilans et perspectives, Université de Rouen, 129-143.

CALVET, Louis-Jean, 1994, *Les voix de la ville – Introduction à la sociolinguistique urbaine*, Payot, Paris.

COLIN, J.-P., 1990, *Dictionnaire de l'argot*, Larousse, Paris.

GOUDAILLER, Jean-Pierre, 1998, *Comment tu tchatches ! – Dictionnaire du français contemporain des cités*, Maisonneuve et Larose, Paris.

LAFAGE, Suzanne, 1991, « L'argot des jeunes Ivoiriens, marque d'appropriation du français ? », in *Parlures argotiques*, Langue française, 90, 95-106.

THOMAS, W., *The Unjusted Girm : With cases and Standpoint for Behavior Analysis*, Boston, Little, Brown & Co.

MARCELLESI, Jean-Baptiste, GARDIN, Bernard, 1974, *Introduction à la sociolinguistique : la linguistique sociale*, Larousse, Paris.

ZONGO, Bernard, 1992, « Circulation diatopique de l'argot : l'exemple ivoiro-burkinabè », in *Documents de travail*, XIII-XIV, Centre d'argotologie, Paris V, 213-222.

■ ANNEXE

Tableau synoptique des formes linguistiques de l'individuation linguistique⁷

| <i>Items</i> | <i>+C+E</i> | <i>+C-E</i> | <i>-C</i> | <i>-MtGrpe</i> | <i>Totaux</i> |
|--------------------------------|-------------|-------------|-----------|----------------|---------------|
| ADIDAS, UN | | | | X | |
| AGBALOTE, AGBALO, adj. | | | | X | |
| AGBALO, adj. | | | | X | |
| AGBUYER LE TAUREAU | | | | X | |
| AILES, LE CARTON A POUSSER DES | | X | | | |
| ALLAH YI SIDI WOOMA, loc.verb. | | | | X | |
| AMPOULE, UNE | | X | | | |
| ANANGO, un | | | | X | |
| ARAPAOU, un | | | | X | |
| BɛNGA, manger le | | X | | | |
| BAKON (PETIT) | | | | X | |
| BAAZA, v.t. | | | | X | |
| BADINER (+neg.), v.int. | | | X | | |
| BADOU, LE | | | | X | |
| BADOU, v.t. | | | | X | |
| BAILLEUR, un | | | | X | |
| BALLE PERDUE, une | X | | | | |
| BANQUER UNE FILLE | X | | | | |
| BARAQUE, UNE | | X | | | |
| BAS-BEULEU, un | X | | | | |
| BAZOOKA, un | X | | | | |
| BECANE, une | | X | | | |
| BECOT, UN | | X | | | |
| BECOTER, v.tr. | | X | | | |
| BEOU, v.int. | | | | X | |
| BFA, un/une | | | | X | |
| BICOQUE, UNE | | X | | | |
| BIDON, un | | X | | | |
| BILANER, v.int. | | X | | | |
| BILLET VERT, LE | | X | | | |
| BINOME, UN | X | | | | |
| BLACK, BLACKY, un | | X | | | |
| BLANCO, un | | X | | | |
| BLO, C'EST | | X | | | |
| BLUEBANDER [blubânde] | | | | X | |
| BOILEAU, FAIRE UN - DENSE | | | | X | |
| BOIRE UN COURS | | X | | | |
| BOLI, FAIRE UN - | | | | X | |
| BOLI, v. ou n.m. | | | | X | |
| BOOGUI, PARLER - | | X | | | |
| BOSS, UN | | X | | | |
| BOSSE, LA | | X | | | |
| BOSSER, v.int. | | X | | | |
| | 5 | 19 | 1 | 18 | 43 |

⁷ Critères de classement : +C+E = connu et employé, +C-E = connu mais non employé, -C = pas connu, MtGrpe = mots du groupe.

Tim POOLEY
London Guildhall Université (*Grande Bretagne*)

CONTACT LINGUISTIQUE, CONTACT HUMAIN ET CHANGEMENTS LINGUISTIQUES DANS LE FRANÇAIS DE LA RÉGION LILLOISE : LES CONSÉQUENCES DE L'IMMIGRATION

□ INTRODUCTION

Le modèle centre-périphérie-contrepoids élaboré par Reynaud (1981) semble s'appliquer heureusement à la fois à l'ensemble de l'espace francophone et à la France en ce qui concerne les variétés régiolectales du français. Lorsqu'on considère la conurbation lilloise, il est difficile de ne pas être attiré par la plausibilité de son caractère périphérique par rapport au reste de la France et de pas reconnaître le rôle central de la métropole au niveau régional. Si l'on remonte dans le passé, la domination de Lille au sein du territoire de l'actuelle métropole rend l'exploitation des trois notions cruciales - centre, périphérie, contrepoids - encore plus attractive pour évaluer à la fois la variation spatiale et l'évolution sociolinguistique.

Retraçant les grandes lignes de l'histoire de la métropole actuelle (Section 2), je cherche à esquisser les principales conséquences sociolinguistiques de deux périodes où une forte immigration a contribué à des changements sociaux importants. Il s'agit premièrement de l'ère de l'expansion industrielle du 19^e siècle où de nombreux Belges, pour la plupart néerlandophones sont venus travailler dans la région (Section 3) et deuxièmement, de la période actuelle où la présence maghrébine est devenue significative (Section 6).

Dans les deux cas, l'immigration a créé une situation de contact linguistique. Au 19^e siècle, les immigrés flamands sont venus s'installer à une époque où leurs camarades français pratiquaient soit des variétés de picard portant des marques de francisation, soit des variétés de français qui laissaient entendre des influences picardes. Les témoignages des dialectologues, particulièrement ceux de Carton (1972) et de Viez (1910) nous permettent de décrire à la fois la variabilité des pratiques linguistiques suivant les localités et les conséquences du contact Français-Flamands (Sections 4 et 5). Alors que l'afflux des Flamands

contribuait à l'urbanisation de la région, les Maghrébins sont venus s'installer dans des secteurs déjà urbanisés et industrialisés à une époque où l'emploi spontané du picard avait pratiquement disparu. Toutefois, Lille reste une des rares villes françaises situées dans la zone de langue d'oïl où l'on entend encore un accent régional reconnaissable même chez les locuteurs jeunes. Cependant, au sein de cette variété régiolectale presque entièrement dépicardisée, on peut, grâce à des enquêtes de terrain, déceler des différences de comportement, de perception et même de mémoire collective (connaissances du picard) entre les Français « de souche » et les Maghrébins (Section 7).

□ LE MODÈLE CENTRE-PÉRIPHÉRIE

Le modèle centre-périphérie s'adapte non sans bonheur aux rapports Paris-Lille et Lille-région lilloise au fil des siècles. A partir de la conquête française de 1667, Lille s'est trouvé en position de dominé par rapport à la capitale nationale grâce au poids démographique, au contrôle administratif et militaire, au niveau de vie plus élevé, à la vie culturelle plus riche de Paris. Des facteurs analogues faisaient de Lille la principale porte d'entrée de toutes les influences parisiennes dans la région - une présence militaire importante et une infrastructure où les liaisons routières, ferroviaires et fluviales (grâce aux travaux de canalisation entrepris à partir du 18^e siècle) passaient d'abord par Lille, avant de se diffuser dans toute la région. Si Lille se trouvait plus souvent dans une relation asymétrique avec Paris comme les localités du plat pays par rapport à la capitale régionale, on peut observer des périodes où la prospérité créée par les activités industrielles donnait un certain équilibre (contrepoids) à ces relations (notamment dans la deuxième moitié du 19^e et au début du 20^e siècle).

Il serait étonnant que cette domination politique, économique et culturelle n'ait pas eu de corollaires linguistiques. En effet, la notion de standard monocentré évoquée par Gadet (1996 : 77) rappelle la domination historique de la France par rapport aux autres territoires francophones et celle de Paris-Ile-de-France sur le reste du territoire français en matière linguistique. Certes, on a pu noter au cours des années 1990 les premières indications que certaines variétés dites périphériques commencent à se libérer de ce que Pascal Singy (1996) a appelé « *cette sujétion linguistique à la France* » et on pourrait préciser au modèle parisien. En particulier, l'émergence d'une norme de prestige québécoise (par ex. Tétu, 1996) et belge (par ex. Moreau, Brichard et Dupal, 1999) et même méridionale (Blanchet, 2000)¹ signifierait une modification de la situation historique constatée par plusieurs études qui permettent de localiser le « meilleur » français en France et surtout à Paris dans l'imaginaire des locuteurs belges (Garsou, 1991 ; Francard, 1993, Lafontaine, 1986, 1991) et suisses (Singy, 1996).

En France, le travail de Gueunier *et al.* (1978) montre la plus grande sécurité linguistique des locuteurs du Centre (Tours) par rapport à ceux qui sont originaires de régions périphériques (Lille, Limoges, Saint-Denis de la Réunion). Cette insécurité linguistique des Lillois largement confirmée par l'étude de Lefebvre (1991) semble provenir tout au moins en partie du fait qu'ils sont

¹ Je remercie Philippe Blanchet d'avoir attiré mon attention sur cette étude.

conscients de pratiquer un français qui manifeste des écarts par rapport à une norme qui serait respectée dans d'autres parties de la France et donc entre autres d'avoir un accent (Tableau 1) alors que le fait de « parler sans accent » et sans marques régionales tend à être perçue de manière plutôt favorable dans l'espace francophone (par ex. Garsou, 1991:20).

Tableau 1 - « Avez-vous un accent ? »
(Gueunier et al., 1978 ; Bayard et Jolivet, 1984 ; Singy, 1996)

| | |
|----------------------------------|------|
| <i>Tours</i> | 6,5% |
| <i>Lille</i> | 57% |
| <i>Limoges</i> | 77% |
| <i>Saint-Denis-de-la-Réunion</i> | 89% |
| <i>Canton de Vaud (1984)</i> | 100% |
| <i>Canton de Vaud (1996)</i> | 83% |

Cette conscience d'avoir un accent est d'autant plus remarquable parce que des études récentes, notamment celle d'Armstrong et Boughton (1998) ont noté que la métropole du Nord constituait un des rares exemples d'une région de langue d'oïl où l'on observe encore de ce que Fernand Carton (1981) appelle une « *originalité linguistique* », c'est-à-dire que même le parler des locuteurs jeunes comporterait des caractéristiques régionales qui permettraient à un(e) non-Nordiste de les situer dans l'ensemble francophone². En effet, Armstrong et Boughton (1998) postulent que dans les régions de langue d'oïl, les témoins ordinaires³ ne parviennent pas à déceler les origines géographiques d'autres locuteurs au sein de l'espace de langue d'oïl, alors qu'ils inscrivent un taux de réussite plus qu'honorable lorsqu'il s'agit de situer les mêmes locuteurs dans l'espace social. Comparant des échantillons de sujets originaires des deux extrémités est-ouest des régions de langue d'oïl - Nancy (à 305 kilomètres de Paris) et Rennes (à 355 kilomètres de la capitale), ces deux enquêteurs notent en particulier que des auditeurs-juges rennais ne parvenaient pas du tout à reconnaître les origines géographiques des sujets nancéiens.

Dans une étude consacrée à l'accent du Havre, Hauchecorne et Ball (1997) observent dans une optique comparable que les non-Havrais ne parviennent pas à reconnaître un locuteur de cette ville sur la base d'un court enregistrement. L'un de ces auteurs (Ball, 1997) affirme ailleurs dans un ouvrage d'initiation que les accents populaires des villes comme Caen, Le Havre, Rennes et Rouen sont identiques à celui de Paris. Si ces études représentent en quelque sorte la perspective de l'*outsider*, on pourrait croire que les observations d'un *insider* donneraient peut-être des résultats différents. Adoptant le point de vue des

² Au sens strictement scientifique, il s'agit d'une hypothèse qui n'a pas été démontrée mais tous les témoignages cités (et bien d'autres encore) confirment la banalité de l'observation que les Nordistes ont un accent (régional), alors que les autres études citées pour les régions de langue d'oïl ne permettraient de constater qu'une différenciation sociale.

³ En fait, lors d'un atelier organisé par l'*Association for French Language Studies*, le 10 octobre 1998, Boughton a réussi la démonstration auprès d'un auditoire de 25 universitaires spécialistes de la langue française (enseignants, linguistes et sociolinguistes). Ayant écouté une série de huit enregistrements, Fernand Carton était le seul à reconnaître leurs origines communes dans la ville de Nancy et cela grâce à des indices non-linguistiques.

Rouennais, Thierry Bulot (Bulot, 1998, 1999) constate que dans la perception des habitants, les variétés sociolectales pratiquées dans la ville sont localisables dans l'espace : le français rouennais normé étant situé sur la rive droite et au centre ville, alors que le français rouennais caractéristique (accent normand) est localisé plutôt sur la rive gauche (Bauvois et Bulot, 1998 : 71). Ces résultats, malgré leur intérêt certain, ne permettent pas forcément d'infirmer l'hypothèse d'Armstrong et Boughton, car ils semblent confirmer certaines perceptions influencées par la mémoire collective, plus qu'ils n'autorisent à affirmer la reconnaissabilité d'un accent rouennais (ou normand) qui serait utilisé par des locuteurs (relativement?) jeunes par rapport à ceux des autres régions de langue d'oïl⁴.

Le caractère supposé périphérique de la métropole lilloise ne pourrait pas dépendre de son éloignement de Paris (215 kilomètres) bien inférieur à celui de Nancy et de Rennes, ni de son incorporation relativement tardive dans l'état français (conséquence de la conquête de 1667, confirmée définitivement par le traité d'Utrecht en 1713), ni forcément de sa situation frontalière. Car dans une perspective régionale, Lille occupe depuis très longtemps une place centrale - capitale des Flandres sous l'Ancien Régime et chef-lieu du département du Nord à partir de 1803 et dominante depuis bien plus longtemps par son poids démographique, sa puissance industrielle et son rayonnement culturel⁵. Ceci n'implique pas non plus que d'autres villes à différents moments de l'histoire n'aient pas constitué au sein de la conurbation actuelle un contrepoids démographique et économique important à la capitale régionale, notamment Roubaix et Tourcoing dans la deuxième moitié du dix-neuvième et les premières décennies du vingtième siècle.

Il est aussi indéniable que la position dominante de Lille au niveau régional lui (a) fait subir une influence plus directe de Paris. Dans les trois ans qui ont suivi la conquête, Lille a été transformé en place forte avec une citadelle et une présence militaire de quelques milliers de soldats. Toutes les principales voies de communication construites au 18^e siècle - les canaux, les routes royales - (Lambin, 1980) et le chemin de fer mis en service au cours des années 1840 (Clout, 1975) y passaient. L'influence culturelle et artistique (peinture, théâtre, architecture) de Paris se fait sentir nettement plus tôt à Lille que dans d'autres parties de la future métropole (Pierrard, 1981).

La concurrence économique entre Lille et les villes environnantes remonte au moins au Moyen Âge. Les monopoles accordés à Lille par des chartes royales (françaises, espagnoles ou bourguignonnes) étaient souvent contournés par l'ingéniosité des fabricants du dit plat pays dans la période pré-industrielle (Hilaire, 1984). L'expansion industrielle du 19^e siècle a pourtant avantagé

⁴ Cette observation semble valable pour les personnes (relativement) jeunes. Il est évident que l'on entend dans la bouche de personnes âgées des accents qui trahissent leurs origines géographiques (cf. Carton *et al.* 1983 où la grande majorité des témoins est née dans la première moitié (et souvent dans les premières décennies) du vingtième siècle.

⁵ En fait, le rôle central de Lille est pleinement confirmé au cours de la période de l'industrialisation (fin du 19^e et début du 20^e siècles). Pour les époques antérieures, il convient de signaler le rôle de Douai (centre universitaire du 16^e au 19^e siècle, chef-lieu de département (1791-1803)) de Cambrai et de Tournai (centres ecclésiastiques plus importants que Lille jusqu'au 20^e siècle).

Tourcoing et Roubaix qui ont pu s'étendre bien plus rapidement que Lille confiné dans ses fortifications jusqu'en 1858. Le développement parallèle mais relativement indépendant d'entreprises et de dynasties industrielles a été, compte tenu de la proximité de Lille et de Roubaix-Tourcoing (12 kilomètres), assez remarquable (Pouchain, 1998).

Ce n'est qu'au cours des années 1960 que des mesures de planification régionales proposées par la DATAR⁶ tentent de mettre de l'ordre dans les résultats d'une croissance industrielle anarchique. Lille-Roubaix-Tourcoing a été désigné métropole d'équilibre (Scargill, 1983:37), une OREAM⁷ a été créée en 1966 et la Communauté Urbaine de Lille (CUDL) composée de 87 communes a été créée en 1968 (Figure 1). En proposant le développement d'une métropole d'équilibre, on misait sur la tertiarisation de l'économie régionale pour compléter la puissance industrielle du versant nord-est (Roubaix, Tourcoing). La construction d'une ville nouvelle - Villeneuve d'Ascq à l'est de Lille aurait sans doute eu pour résultat de confirmer la pré-éminence de la capitale régionale, même si le déclin du textile n'avait pas obligé les villes de tradition mono-industrielle à rattraper leur retard, qui leur avait été de fait imposé par ces mesures de planification nationales et régionales, dans le secteur des services. Ces « *faubourgs industriels* » (terme utilisé par Sueur, 1971) malgré des succès en matière de création d'emplois ont souffert d'un handicap indéniable à cause de la vétusté d'une partie de leur parc immobilier et d'une image de marque formée durant l'ère industrielle. De plus en plus, les gens qui travaillaient dans les vieilles villes s'installaient dans des communes centrales plus agréables (par ex. Bondues) ou dans des zones rurales qui prenaient désormais un caractère résidentiel (par ex. Sailly-Lez-Lannoy).

Les développements en matière de transport ont également servi à promouvoir Lille, point pivot pour tous les moyens de transport en commun - trains, tramway, métro et bus et carrefour européen desservi par des TGV qui permettent d'accéder à toutes les villes importantes de l'Union Européenne et un réseau (auto)routier qui fait l'envie des pays voisins. Qui plus est, le label « Lille » est promu aux dépens des autres villes de la région (Bonduelle, 1997) qui sont de plus en plus phagocytées dans la métropole lilloise. Si Sueur a pu évoquer en 1971 une « *métropole en miettes* », un ouvrage publié pour commémorer les trente ans de la CUDL (Communauté Urbaine de Lille) parle non sans justification d'une métropole « *rassemblée* » (C'artouche, 1998). Périphérique jusqu'à un certain degré par rapport à Paris et au reste de la France, Lille est le centre confirmé de la région Nord et d'une zone de rayonnement dans l'espace francophone qui dépasse la frontière nationale et constitue à la fois la principale ouverture de la région et même temps un contrepoids non négligeable aux éventuelles influences externes.

⁶ Délégation à l'aménagement du Territoire et à l'Action Régionale. Une organisation de planification nationale, qui devait entre autres s'assurer que des aspects régionaux soient inclus dans les plans proposés au niveau ministériel ou départemental. La DATAR soutenait vigoureusement les métropoles d'équilibre qui devaient constituer un contrepoids contre l'expansion et la domination de la région parisienne.

⁷ OREAM = Organisation d'études d'aménagement des aires métropolitaines. Le rôle d'une OREAM est de contrôler l'impact des projets d'infrastructure sur l'aménagement du territoire, par ex. la construction de routes ou de liaisons ferroviaires, de villes nouvelles ou de centres commerciaux en dehors des limites municipales existantes.

Figure 1 - Communes de la métropole lilloise



□ L'IMMIGRATION BELGE DU 19^e SIÈCLE

Étant de loin la ville la plus importante de la région depuis le Moyen Âge, la croissance de Lille ne saurait s'expliquer par la seule fécondité de sa population. L'« in-migration »⁸ des ruraux originaires des régions environnantes constitue depuis la période médiévale un élément important de son poids démographique. A l'importance de sa population s'ajoute son rôle administratif au sein de la région qui, déjà non négligeable sous les régimes bourguignon, espagnol et autrichien, a été grandement renforcé par la France. Le fait que Louis XIV ait choisi de faire de Lille une de ses principales places fortes pour garder la frontière nouvellement établie en y installant une garnison de soldats en grande partie étrangers à la région et le centre administratif régional (siège de l'Intendance des Flandres) a indubitablement favorisé les contacts entre les Lillois et d'autres Français. D'après Lambin (1980 : 253), il y aurait eu, suite à la conquête, francisation à la fois dans le sens linguistique et social. Si la noblesse avait déjà adopté le français comme langue de communication, la politique de francisation visait surtout la bourgeoisie jusque là en partie picardophone, laissant le picard aux seules couches populaires. L'apparition d'une littérature patoisante employant une langue mixte dès les premières décennies du 18^e siècle et centrée sur Lille (Carton, 1992) en est un indice sûr, même s'il paraît de prime abord paradoxal, du recul du picard (Pooley, 2001). Ce recul largement confirmé par les historiens du 19^e siècle était plus avancé à Lille à cette époque-là qu'au versant nord-est de la métropole actuelle. Si

⁸ Il est peut-être utile de distinguer dans ce contexte « in-migrés » picardophones originaires dans leur immense majorité des campagnes situées autour de Lille (le plat pays) qui sont venus s'installer dans la capitale régionale et « immigrés » venus de pays étrangers et parlant donc d'autres idiomes.

Pierrard (1972 : 146) pouvait décrire le parler lillois comme un « *patois issu du picard, mais terriblement abâtardi, sans orthographe, pénétré et déformé par l'argot et le mauvais français* », il fait l'éloge du poète lillois Alexandre Desrousseaux⁹ qui « *eut le mérite de mettre de l'ordre dans ce magma, et, tout en maintenant une francisation d'ailleurs irréversible, de valoriser les mots picards échappés au désastre* ». Par contre, Vandendriessche (1928 : 198) relatant l'histoire de Tourcoing, dit que « *le patois était la seule langue parlée jusqu'au début du 19e siècle et l'unique langue parlée dans les relations de la vie courante jusque vers 1850* ». Évoquant l'œuvre du plus grand poète picardisant tourquennois, Jules Watteeuw¹⁰, Vandendriessche déclare « *que la langue dans laquelle est écrite cette immense œuvre patoisante n'est pas du tout du français corrompu ou déformé, c'est la vieille langue d'oïl ou langue romane : un des rameaux du dialecte picard, c'est l'antique langage de nos aïeux* ».

C'est dans cette situation linguistiquement bien différenciée que sont arrivés de nombreux immigrés belges majoritairement néerlandophones attirés par la relative prospérité que représentait à l'époque un travail d'ouvrier d'usine.

Tableau 2 - Croissance de la population lilloise au 19e siècle (Pierrard, 1965)

| | <i>Population</i> | <i>Belges</i> |
|-------------|-------------------|---------------|
| 1861 | 131,735 | 21,237 (16%) |
| 1866 | 150,938 | 33,193 (22%) |
| 1872 | 158,117 | 47,846 (30%) |
| 1881 | 170,000 | 52,500 (31%) |

Si le Tableau 2 montre une présence belge importante et croissante à Lille tout au long du 19e siècle, elle était dépassée à Tourcoing où 25% de la population était d'origine belge vers 1850 (Lottin (1986 : 153). Mais c'était à Roubaix que l'afflux des immigrés était le plus fort, car au cours de la décennie 1870, la proportion de Belges dans la population a franchi la barre des 50% (Hilaire, 1984 : 171). La construction de liaisons ferroviaires entre Roubaix-Tourcoing et les villes belges limitrophes a permis à de nombreux travailleurs de traverser quotidiennement la frontière. En plus de ces transfrontaliers toujours enracinés dans leur culture d'origine, une partie des émigrés semble avoir bien conservé leur langue, car l'on faisait venir des prêtres et des associations de langue flamande sont restées actives jusqu'à la deuxième guerre mondiale.

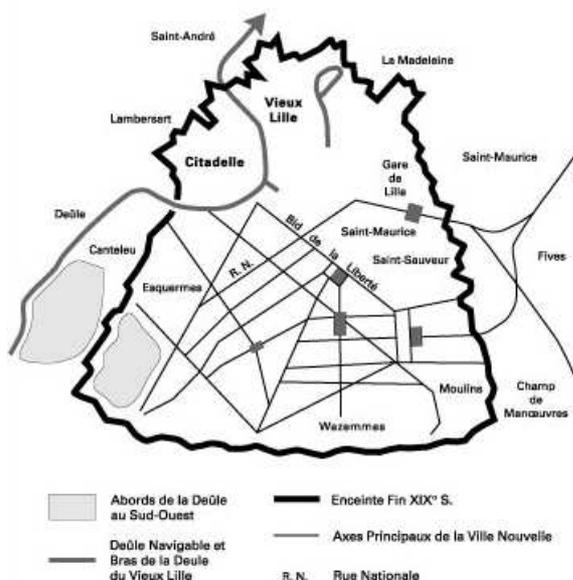
Si l'assimilation d'un si grand nombre d'étrangers ne s'est pas réalisée sans heurts - mouvements de grève (Hilaire, 1984) accusations de mauvaise conduite (Ansar *et al.*, 1983), c'est à Lille que la ségrégation a été la plus marquée. Les Belges sont venus s'installer surtout dans les nouveaux quartiers incorporés dans la ville de Lille grâce à son expansion physique rendue possible par le démantèlement partiel des remparts en 1858. La concentration de familles d'origine belge dans ces quartiers - Wazemmes, Moulins-Lille et Fives - a été

⁹ Alexandre Desrousseaux (1820-1892), poète picardisant lillois, connu comme l'auteur du *P'tit Quin'quin*.

¹⁰ Jules Watteeuw (1849-1947) auteur, originaire de Tourcoing, de nombreux ouvrages en picard.

suffisante, pour qu'il y ait vers la fin du 19e siècle, affrontements entre bandes de jeunes d'origine ethnique et de quartiers différents, notamment entre les Flamands de Wazemmes et les Français du quartier populaire le plus ancien *intra muros* - Saint Sauveur (Vanneufville, 1997) (Figure 2). Tout porte à croire que les Français dominaient cette culture jeune à la fois par leur prouesse à la bagarre et encore plus par le prestige de leur culture.

Figure 2 - Quartiers de Lille vers 1900



□ LE TÉMOIGNAGE DE LA DIALECTOLOGIE

Si l'on veut se pencher sur la façon dont les parlars vernaculaires étaient prononcés à la fin du 19e et au début du 20 siècle, on est loin d'être limité aux témoignages impressionnistes des historiens et des écrits d'auteurs dits patoisants cités dans la section précédente. Les dialectologues nous ont légué de précieux témoignages détaillés - sous forme de monographies notamment celle de Viez (1910) et de Cochet (1933) mais surtout l'étude de Carton (1972). Comme Carton a eu l'amabilité de m'offrir des copies d'une partie de ses enregistrements, j'ai pu les ré-analyser et donc les ré-interpréter dans une perspective autre que celle du dialectologue.

Il faut au départ reconnaître sans ambages qu'une telle démarche n'est pas sans difficultés. Les enregistrements en question ont été réalisés au cours des années 1960 auprès de sujets nés entre 1874 et 1895 dans la conurbation lilloise. Carton avait demandé à ces personnes très âgées à l'époque de s'exprimer en patois, alors qu'elles n'avaient dans leur entourage guère d'interlocuteur capable de leur répondre dans le même idiome. Mais si l'on concède que ces personnes n'ont pu tout à fait s'exprimer comme du temps de leur jeunesse, elles ne semblent pas avoir non plus faussé le jeu en exagérant la picardité de leur parler. Au contraire, Carton fait remarquer de façon tout à fait justifiée le caractère naturel de ces monologues.

Tableau 3 - Liste des 14 traits picards

| Segments phonologiques - voyelles | |
|---|---|
| Trait | Exemple |
| 1) diphthongaison de o fermé | [k i e b _o] 'qu'il est beau' |
| 2) [ɛ̃] picard à la place du [ã] français | [mɛ̃ʒe] 'manger' |
| 3) dénasalisation du [ɛ̃] picard | [afã] 'enfant' |
| Segments phonologiques - consonnes | |
| 4) [ʃ] picard à la place du [s] français | [gɑʃʒ] 'garçon' |
| 5) absence du l dit mouillé | [traval] 'travail' |
| 6) assourdissement des consonnes finales | [saʃ] 'sage' |
| Phonologie - traits morphophonologiques | |
| 7) assimilation de l'article défini | [b bɪl] 'la bile' |
| 8) Emploi du d dit intrus | [i n d avo nɛ̃] 'il n'y en avait pas' |
| Traits morphologiques | |
| 9) Emploi de la désinence picarde -ot à l'imparfait, au conditionnel et au présent pour certains verbes | [ʒ kono] 'je connais' [ʒeto] 'j'étais' |
| 10) Emploi des possessifs picards au singulier | au masculin min, tin, sin [mɛ̃ gɑʃʒ] 'mon garçon' au féminin 'm, 't, 's [əmfɛm] 'ma femme' |
| 11) Emploi des pronoms picards | mi, ti, li 'moi, toi, lui' |
| 12) Métathèse du préfixe réitératif | [iz aŋkmɛ̃ft] 'ils recommencent' |
| Traits syntaxiques | |
| 13) Emploi des particules négatives picardes. | nin et point |
| 14) Emploi de qu'elle dans les propositions relatives sujet | 'la femme qu'elle habite là' |

Je me propose donc de comparer dans cette section premièrement, deux locuteurs lillois - l'un de Saint-Sauveur et l'autre de Wazemmes ; deuxièmement, trois locuteurs du versant nord-est notamment de Tourcoing et la monographie de Viez sur le patois de Roubaix et troisièmement, le français plus ou moins dépicardisé d'un témoin cité dans Carton (1972) et des trois témoins exemplaires du français régional cités dans Carton *et al.* (1983). La comparaison se fera sur la base de quatorze traits dont la picardité historique ne fait guère de doute (Tableau 3), et deux traits reconnus comme caractéristiques de l'accent régional (Tableau 4).

Il va sans dire qu'on peut reprocher à cette étude comme à la plupart des travaux de dialectologie de prendre un nombre trop restreint de locuteurs comme étant typiques de leur localité. Il n'empêche que cette méthodologie était plutôt adaptée à des situations sociolinguistiques où la pratique de variétés fort démarquées du français et la présence de locuteurs à très faible mobilité étaient choses courantes.

Tableau 4 - Les traits du français régional (Lefebvre, 1991 ; Pooley, 1996)

| Trait | Exemple |
|---|--|
| 15) [a] d'arrière ou vélarisé en syllabe ouverte finale | [sa] 'ça' ; cf. [sa] en français commun |
| 16) [æ _R] réalisation avancée devant [R] | [tæ _R] 'tard' cf. [ta _R] en français commun |

Carton (1972) a enregistré deux locuteurs lillois : premièrement Louis Descombelles né en 1892 et qui a passé toute sa vie dans le quartier de Saint Sauveur et deuxièmement Annie Oosterlinck née en 1895 à Wazemmes où elle a passé son enfance. Son nom de famille évoque bien une ascendance flamande (Tableau 5).

Tableau 5 - Comparaison de l'utilisation des traits du picard et du français régional de deux locuteurs lillois habitant deux quartiers populaires (Carton, 1972)

| Locuteur | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
|----------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|
| <i>Saint-Sauveur</i> | - | ± | ± | ± | ± | + | - | + | + | + | + | ± | + | ? | + | + |
| <i>Wazemmes</i> | - | ± | - | ± | + | + | - | ? | ± | ± | ± | - | - | ? | ± | ? |

+ = emploi dans (presque) tous les cas ; ± = variable ;
- = ne s'emploie (presque) pas ; ? = absence d'exemples.

Pour tous les traits où les enregistrements nous permettent de différencier les variétés utilisées par les deux locuteurs, l'on peut noter que Louis Descombelles prononce plus de variantes picardes, et qu'il les utilise de manière plus conséquente comme c'est le cas pour les deux traits du français régional.

Le tableau 6 permet de comparer la description de Viez (1910) du picard de Roubaix basée sur les données fournies par trois locuteurs nés à Roubaix-Centre dans la décennie 1850 et interrogés entre 1907 et 1909. Il est probable que Viez a trié les exemples pour ne donner que des formes qu'il considérait comme du « *pur patois* ». Le tableau 6 les compare aux trois des plus anciens locuteurs originaires de Tourcoing enregistrés par Carton (1972). Ceux-ci s'appellent : 1) Ernest Mullie né à Reckem (Belgique) en 1874 et qui a vécu de nombreuses années à Tourcoing ; 2) Jean-Baptiste Michelly né en 1874 à Tourcoing et qui y a vécu quasiment toute sa vie ; 3) Albert Thieffry né en 1891 à Tourcoing.

Tableau 6 - Comparaison de l'utilisation des traits du picard et du français régional des locuteurs roubaisiens (Viez, 1910) et tourquennois (Carton, 1972)

| Localités | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
|------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|
| <i>Roubaix</i> | + | + | + | + | + | + | + | + | + | + | + | + | ± | + | m | m |
| <i>Tourcoing</i> | ± | + | ± | + | + | ± | ± | ± | ± | + | + | ± | ± | + | ± | ± |

+ = emploi dans (presque) tous les cas ; ± = variable ;
- = ne s'emploie (presque) pas ; m = emploi marginal.

Si la monographie de Viez dépeint une utilisation conséquente de tous les traits picards sauf la particule négative *nin*, qui s'emploie en alternance avec *pas*, les traits du français régional semblent faire une timide entrée dans un petit

nombre d'items lexicaux. Le [æR] notamment ne s'emploie que dans quelques noms propres par ex. *rue des Arts*. Quant au *a* d'arrière, on note des occurrences en syllabe fermée [tɑs] 'tasse' qui font penser au français populaire parisien (Gougenheim, 1929) et [pɑt] pour 'pattes' et 'pâtes' qui indiqueraient qu'il s'agit d'un emprunt phonétique qui ne tient pas compte du contexte lexical. Les locuteurs tourquennois, par contre, emploient tous les traits picards mais seulement 6/14 de manière exclusive. Par contre, ils emploient le *a* d'arrière d'une manière qui indique le début d'une différenciation d'un *a* d'arrière français et un *a* antérieur picard, par ex. [kaʃi] [ʃasi] 'châssis' (fenêtre). Toutefois, on note des *a* vélarisés en syllabe fermée [plɔk] 'plaque' et la progression du [a] dans la série en [wa] par ex. [tRɔ] (picard) [tRwɑ] (français régional) 'trois'. Pour ce qui du *a* avancé pré-rhotique, on constate un emploi peut-être minoritaire mais variable dans des items autres que des noms propres, par ex. [bulvæR] 'boulevard' et [bulwa:R] 'bouilloire'. Ernest Mullie emploie majoritairement des *r* apicaux typiques des campagnes et du flamand et sa prosodie semble indiquer des « influences flamandes » (Carton, 1972 : 24) quoiqu'il n'ait jamais appris cette langue. Toutefois, le picard fort démarqué du français décrit par Viez est néanmoins nettement plus francisé que celui dépeint par Cochet (1933) à Gondécourt - commune demeurée longtemps rurale alors que ses voisines étaient touchées par l'industrialisation (Pouchain, 1998 : 45).

Le tableau 7 répertorie les usages premièrement, de Léonie Carton née en 1895 à Croix et qui a passé toute sa vie à Roubaix (Carton, 1972) ; et deuxièmement, des trois locuteurs choisis pour représenter l'accent du Nord dans Carton *et al.* (1983). Léonie Carton, enregistrée subrepticement par l'enquêteur (qui était son neveu), emploie une variété qu'il faudrait qualifier de français régional. Dans l'autre cas, il s'agit en fait de deux ouvriers textile nés en 1911 et l'épouse de l'un d'entre eux et enregistrés en 1977, alors qu'ils participaient à une émission de radio.

Tableau 7 - Comparaison de l'utilisation des traits du picard et du français régional de Léonie Carton (Carton, 1972) et de deux ouvriers roubaisiens (Carton et al, 1983)

| Locuteurs | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
|----------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|
| Léonie Carton | - | m | - | - | ± | ± | - | - | ± | m | - | - | - | - | ± | + |
| Ouvriers roubaisiens | - | - | - | - | ± | ± | M | - | - | - | - | m | - | ± | ± | ± |

+ = emploi dans (presque) tous les cas ; ± = variable ;

- = ne s'emploie (presque) pas ; m = emploi marginal du trait picard.

Étant donné que l'enregistrement de Léonie Carton a été réalisé dans l'intimité familiale, alors que les deux ouvriers employaient un style public, on ne peut être que frappé par la convergence entre les deux variétés en question et leur divergence par rapport aux profils de celles qui figurent dans les tableaux 5 et 6. Le tableau 7 nous rappelle que même parmi les membres de la classe ouvrière tous ne cherchaient pas à parler le picard et que de toute façon les picardophones

maîtrisaient des variétés qu'on ne peut pas ne pas qualifier de français même si elles contiennent des traits caractéristiques du picard.

□ QUE RESTE-T-IL DE CE CONTACT LINGUISTIQUE ?

La proximité de la Flandre néerlandophone et l'afflux important d'immigrés de langue flamande a créé une situation de contact linguistique, qui n'a pas été sans conséquences. Toutefois, c'est dans le domaine lexical que le picard et le français régional reflètent le mieux l'évolution socio-historique déjà décrite - un nombre limité, mais non négligeable au cours des siècles suivi d'une recrudescence d'emprunts vers la fin du 19^e siècle dont la plupart se sont avérés éphémères. Alors qu'il est normal pour une population indigène dominante d'emprunter des items lexicaux à la langue d'une nouvelle minorité plutôt mal considérée, il en va tout autrement pour des emprunts structuraux. Qui plus est, les phénomènes qu'on pourrait de manière plausible attribuer à l'influence du flamand, peuvent s'expliquer autrement. Prenons l'exemple de l'assourdissement des consonnes finales, par ex. [tu l mōt] 'tout le monde'. Or, il est bien connu qu'en flamand comme dans d'autres langues germaniques, les consonnes finales sont systématiquement assourdies. On peut assourdir toutes les consonnes canoniquement sonores en français et dans le picard et dans le français de la région, alors que ce trait est moins répandu dans d'autres variétés picardes (Pooley, 1994) et inconnu en français populaire (Frey 1929 ; Bauche, 1946)). Certes, dans mon étude de 1994, j'ai constaté parmi les sujets nés dans la première moitié du 20^e siècle des différences significatives entre les taux d'usage des ouvriers textile et ceux qui avaient travaillé dans d'autres secteurs. L'hypothèse d'une éventuelle influence flamande est séduisante, mais il est pour le moins difficile de démontrer que celle-ci s'est exercée par l'intermédiaire directe des immigrés flamands plutôt que par celui des locuteurs de langue romane - notamment les "in-migrés" des campagnes environnantes et les Belges francophones - qui, eux, vivaient dans des secteurs limitrophes de la frontière linguistique (cf. Poulet, 1987)¹¹.

Par contre, Taeldeman (1985) note un cas flagrant d'une influence qui va dans le sens opposé. Puisque beaucoup d'immigrés flamands venaient de la région de Gand (Hilaire, 1984 ; Lottin, 1986), il est intéressant de rappeler que pendant cette période de forte émigration, les Gantois commencent à abandonner le *r* apical en faveur d'une réalisation uvulaire (De Gruyter, 1909 cité dans Taeldeman, 1985), sauf dans les variétés les plus *platt*¹². D'après De Gruyter, c'étaient les femmes d'un certain niveau social qui étaient à l'initiative dans ce changement *from above*, qui s'était déjà généralisé lorsque Taeldeman a entrepris son enquête (fin des années 1970). Ce changement dans le flamand gantois s'est

¹¹ Il demeure néanmoins fort probable que la présence de nombreux Néerlandophones a renforcé des tendances qui étaient déjà présentes dans les variétés autochtones et il est plausible que ces Flamands aient assourdi les consonnes plus que les Français. Michael Pickles (2001) signale un exemple contemporain parallèle à Perpignan. Les adolescents perpignans d'origine espagnole réalisent le *e* caduc plus que leurs camarades dont l'ascendance locale remonte à au moins une ou deux générations.

¹² *Platt* - terme désignant les variétés vernaculaires des langues germaniques.

amorcé à l'époque qui correspond à la jeunesse du seul locuteur urbain (Ernest Mullie) à conserver le *r* apical traditionnel¹³.

Le legs linguistique de l'immigration flamande a pourtant laissé des traces dans l'imaginaire de la population. Ce sont les nouveaux (après 1858) quartiers de Lille qui semblent avoir acquis la réputation d'être des bastions du patois. Au cours de mes enquêtes, on m'a plusieurs fois conseillé « d'aller faire un tour à Wazemmes », dont la réputation a été embellie par l'ouvrage d'inspiration autobiographique de Jean Vindevogel (1984). Le quartier de Fives connaît lui aussi une certaine consécration, grâce aux romans de Marie-Paule Armand (1990), car son héroïne, Louise, pourtant simple fille de cheminot, exprime sa surprise d'entendre pour la première fois le patois que parlaient les ouvriers de l'usine de Fives où elle doit travailler.

□ L'IMMIGRATION MAGHRÉBINE DU 20E SIÈCLE

Les mesures de planification régionale décrites dans la Section 2 ont été mise en œuvre à une époque où l'on misait largement sur le succès continu des industries traditionnelles qui avaient fait la force des villes du versant nord-est de la conurbation lilloise. Face à la montée du secteur tertiaire qui offrait à la population autochtone de plus en plus qualifiée non seulement des emplois mieux rémunérées mais l'occasion de s'installer dans des communes plus agréables (Bondues, Roncq, Neuville-en-Ferrain) que les centres industriels, le patronat du textile a eu recours à la solution classique, celle de faire venir des travailleurs immigrés. Quoique des personnes originaires de la péninsule ibérique soient arrivées en nombre non négligeable, ce sont les Maghrébins qui sont, sinon les plus nombreux, tout au moins les plus visibles dans les villes de tradition industrielle. En recourant à cette main d'œuvre peu qualifiée et peu instruite, les patrons du textile avaient réussi à faire tourner leurs usines pendant quelque temps face à la concurrence de plus en plus redoutable des pays en voie de développement. Lorsque le déclin progressif mais certain a été accéléré par le choc pétrolier de 1973-4, un nombre non-négligeable de travailleurs immigrés sont restés habitant soit les petites maisons en courée datant du 19e siècle soit des bâtiments collectifs construits parfois un peu à la hâte au cours des décennies de l'après-guerre, formant ce que certains appellent un « prolétariat post-industriel ». Si une ville comme Roubaix a pu s'adapter sur le plan économique en créant de nombreux emplois tertiaires, le renouvellement de son parc immobilier prendra plus longtemps. L'importance de cette présence étrangère est difficile à évaluer. Entre les chiffres officiels qui indiquent que la population étrangère aurait plafonné aux alentours de 20% en 1982, un livre datant de 1996 (Aziz, 1996) cite cette même ville comme étant la première en France à majorité musulmane. Les estimations des inspecteurs de l'Éducation Nationale ainsi que mes propres enquêtes situent la proportion d'élèves étrangers aux alentours de 30% dans les villes où la présence maghrébine est la plus forte (Tableau 8). On assiste, semble-

¹³ Charles Deleporte, ancien président des Veillées Patoisantes de Tourcoing et auteur d'une description du picard de Lys-lez-Lannoy non encore publiée m'a dit que ce trait permettait de différencier même les variétés du picard, le *r* uvulaire étant typique des patois ouvriers alors que le *r* apical était indicateur d'un patois paysan.

t-il, à une banlieusation d'au moins certains quartiers du versant nord-est (Sueur, 1971 ; Delebarre et Le Priol 1993 ; Aziz, 1996).

□ ENQUÊTES SOCIOLINGUISTIQUES

La métropole lilloise a été l'objet de deux enquêtes sociolinguistiques d'une certaine envergure à la fin des années 1970 (Lefebvre, 1991) et en 1983 (Pooley, 1988 ; 1996). Si les deux études sont convergentes par le fait qu'elles sont presque entièrement consacrées à la population française « de souche »¹⁴, elles divergent de façon importante dans le choix des informateurs. Lefebvre essaie de couvrir l'ensemble de la population à la fois sur le plan social (5 niveaux d'études) et géographique (une douzaine des 87 communes de la CUDL représentées). Le corpus de Pooley enregistré en 1983 est focalisé sur des personnes domiciliées à Roubaix et de situation sociale modeste (ouvrier ou petit employé). Les résultats sont largement concordants sur des points importants : le maintien d'un accent régional malgré la perte de nombreux traits picards, comme ceux relevés par Viez et Carton (Section 3).

Pour ce qui est des marques du français régional présentées dans le Tableau 6, Lefebvre et Pooley observent tous les deux que [ɑ] et [aʀ] sont des variantes laboviennes classiques : elles sont employées plus par les sujets masculins que les sujets féminins ; des graphiques de variation stylistique maintes fois dessinés montrent un emploi plus faible en lecture qu'en conversation spontanée ; même les taux d'usage correspondant au niveau d'études rentrent largement dans les limites de la normale variationniste.

Dans une deuxième série d'enquêtes, réalisée entre 1995 et 1999, je me suis penché sur les éventuelles différences de comportement et de perception entre les Français¹² et les personnes issues de l'immigration. Deux types d'investigation ont été entrepris : premièrement, une étude de la prononciation des adolescents fréquentant des établissements scolaires situés dans les zones les plus urbanisées de la métropole (Lille-Roubaix-Tourcoing) ; et deuxièmement, une enquête sur la vitalité du picard pour l'ensemble de la conurbation lilloise. Le deuxième volet est basé uniquement sur un entretien individuel, alors que dans la première partie, ces entrevues faisaient partie d'une enquête qui comprenaient également des exercices de lecture et des conversations de groupe spontanées.

Pour l'enquête sur la vitalité du picard, 172 élèves ont été interrogés dans 9 communes de la métropole qu'on pourrait classer selon les critères suivants : (Figure 1).

- zones urbaines centrales (La Madeleine ; Marcq-en-Baroeul) et celles du versant nord-est (Roubaix, Lys-lez-Lannoy)

¹⁴ L'emploi des termes désignant les origines ethnoculturelles est extrêmement délicat. Dans une première version de ce travail, j'ai employé plusieurs fois le terme « Français de souche » sans penser à ses connotations politiques. Étant donné le caractère problématique d'autres termes comme « Franco-Français », « Français d'origine », « Gaulois » et « Blancs », je préfère utiliser « Français » par opposition à « issu d'une immigration récente ». Il s'agit en effet de sujets dont la famille est française de langue et de culture à l'exclusion de toute autre appartenance ethnolinguistique - sauf pour le picard bien entendu - depuis au moins trois générations. A titre d'exemple, les descendants des immigrés belges du 19^e siècle, dont les patronymes indiquent les origines lointaines, seraient par ce critère totalement assimilés.

- zones périurbaines (Cysoing ; Saily-lez-Lannoy ; Bois-Grenier)
- zones rurales (Hantay ; Cappelle-en-Pévèle)

Le Tableau 8 montre la distribution des élèves issus de l'immigration qui se trouvent à une très grande majorité dans les zones urbaines.

Tableau 8 - Commune de résidence et ethnicité

| Type de commune (n) | Proportion des Français |
|-------------------------|-------------------------|
| zones urbaines (86) | 72 |
| zones périurbaines (52) | 96 |
| zones rurales (34) | 100 |

Au cours des entretiens, deux séries d'épreuves ont été proposées aux élèves : premièrement, un test de connaissance de la langue picarde ; et deuxièmement, un test d'identification de variétés. Le première série de 3 tests (traduction picard-français ; traduction français-picard ; oral (invitation à dire quelque chose en picard)). Les tests confirment, si besoin était, la très faible vitalité du picard, le score moyen étant de 22,1%. Par contre, compte tenu du niveau des résultats, la différence entre les scores des Français et ceux des élèves issus de l'immigration est significative ($p < .01$, Tableau 9).

Tableau 9 - Connaissance du picard et l'ethnicité

| Français (146) | Sujets d'origine étrangère (26) |
|----------------|---------------------------------|
| 23.8% | 11.7% |

Si l'on exclut les scores des élèves d'origine étrangère, ce sont ceux qui résident dans les zones urbaines qui ont les meilleures connaissances du picard. Les différences signalées dans le tableau 10 sont significatives ($p < .01$).

Tableau 10 - Connaissance du picard suivant la zone de résidence

| Type de Commune | |
|-------------------------|-------|
| Zones urbaines (62) | 27.9% |
| Zones rurales (34) | 24.8% |
| Zones périurbaines (50) | 17.9% |

La différence est accentuée si l'on sépare les zones centrales (25,5%) et celles du versant nord-est (29,7%). Toutefois, on a l'impression que certains élèves français des zones urbaines auraient inscrit un meilleur score si l'on leur avait proposé une épreuve d'arabe, surtout en ce qui concerne le vocabulaire actif. Contrairement au flamand il y a un siècle, l'arabe jouit d'une certaine cote de popularité, parce qu'il est perçu comme une langue de jeunes et, qui plus est, a l'avantage d'être inconnue de la plupart des enseignants. Pour certains jeunes Français, l'arabe joue le même rôle que le patois pour leurs parents, celui d'une langue intime qui permet des switchings qui servent, par exemple, de mots de connivence et de soupape de sécurité émotionnelle.

L'épreuve d'identification des variétés fait ressortir des différences de perception significatives entre les Français de souche et les sujets d'origine étrangère. On a demandé aux sujets d'écouter six courts extraits de variétés de picard et de les classer comme a) français ; b) patois ; c) langue étrangère. Les

interrogés ont spontanément évoqué la notion de mélange. Les résultats sont présentés dans le tableau 11 (a et b).

Tableau 11a - Épreuve de dénomination des variétés - sujets français (146)

| <i>Origine du locuteur</i> | <i>français</i> | <i>Patois</i> | <i>autre</i> | <i>Mélange</i> |
|-------------------------------|-----------------|---------------|--------------|----------------|
| <i>Lille (Simons)</i> | 21.2 (31) | 55.5 (81) | 12.3 (18) | 11 (16) |
| <i>Libercourt</i> | 19.2 (28) | 62.3(91) | 8.2 (12) | 10.3 (15) |
| <i>Roubaix</i> | 13 (19) | 32.2(47) | 45.9 (67) | 8.9 (13) |
| <i>Cambrai</i> | 2.7 (4) | 61.6 (90) | 29.5 (43) | 6.2(9) |
| <i>Saint Pol-sur-Ternoise</i> | 7.5 (11) | 70.5 (103) | 14.4(21) | 7.5 (11) |
| <i>Belgique</i> | 1.4 (2) | 7.5 (11) | 87.7 (128) | 3.4(5) |

Tableau 11a - Épreuve de dénomination des variétés - sujets d'origine étrangère (26)

| <i>Origine du locuteur</i> | <i>français</i> | <i>patois</i> | <i>autre</i> | <i>Mélange</i> |
|-------------------------------|-----------------|---------------|--------------|----------------|
| <i>Lille (Simons)</i> | 57.7 (15) | 34.6 (9) | 0 | 7.7 (2) |
| <i>Libercourt</i> | 50 (13) | 42.3 (11) | 7.7 (2) | - |
| <i>Roubaix</i> | 34.6 (9) | 30.8 (8) | 26.9 (7) | 7.7 (2) |
| <i>Cambrai</i> | 38.5 (10) | 46.2 (12) | 15.4 (4) | - |
| <i>Saint Pol-sur-Ternoise</i> | 23.1 (6) | 57.7 (15) | 15.4 (4) | 3.8 (1) |
| <i>Belgique</i> | 7.7 (2) | 19.2 (5) | 69.2 (18) | 3.8 (1) |

Les résultats suggèrent que les Français ont plutôt tendance à classer une variété sous la rubrique du patois ou sous celle de mélange, alors que les étrangers disent percevoir beaucoup plus comme françaises des variétés que les Français qualifieraient plus facilement de patois. Il se pourrait que dans la majorité des cas, la culture d'origine (arabe, italienne) encourageait une plus grande tolérance de la variation linguistique que la tradition française. Dans un petit nombre de cas, les sujets d'origine étrangère ont reconnu ne pas avoir entendu parler du patois, ce qui les obligeait à opérer sur la base de deux catégories : *variétés que j'ai l'impression de comprendre* (français) ; *variétés que je ne comprends pas* (ou langue étrangère). Si l'on applique ces principes dégagés de cette étude contemporaine à la situation des immigrés flamands du 19^e siècle, l'on s'attend à une plus grande tolérance de la variation dialectale de leur part que celle des Français. On peut supposer tout au moins pendant un temps qu'ils avaient plus de chances de considérer comme du français normal, des pratiques stigmatisées par la population autochtone. Étant donné aussi qu'ils étaient nombreux à être regroupés dans certains quartiers populaires, ils devaient fréquenter une proportion relativement plus forte de Français dont le parler habituel comportait des marques picardisantes, situation qu'Azouz Bégag (2000) qualifie d'«*enfermement linguistique*». La situation montre un parallélisme avec celle des banlieues actuelles où les jeunes d'origine étrangère sont considérés comme les principaux utilisateurs du verlan et d'expressions argotiques (Méla, 1988 ; Goudaillier, 1997 ; Seguin et Teillard, 1996).

Est-ce que cette inventivité lexicale pour laquelle l'on attribue un rôle principal aux jeunes issus de l'immigration peut être en mise en résonance avec l'emploi des variantes phonologiques reconnues comme marques du français régional ? Des trois corpus enregistrés (Marcq-en-Baroeul, La Madeleine et

Roubaix) seul le premier a été analysé en détail. Le groupe enregistré à Marcq-en-Baroeul était composé de 15 élèves de 4e, dont 11 Français (6 garçons, 5 filles) et 4 Maghrébins (2 garçons, 2 filles). Nés en France et ayant vécu toute leur vie dans la région lilloise, les deux garçons maghrébins fréquentaient le collège Rouges-Barres depuis le début de l'année scolaire (environ 4 mois), alors que les deux filles nées au pays d'origine avaient suivi toute leurs études secondaires dans l'établissement (2 ans et quatre mois). Au cours des entretiens, les garçons avaient essayé de mettre en valeur leur style de vie à la française au point de renier leurs compétences linguistiques et leur enracinement dans la culture arabe. Les filles, par contre, ne pouvant pas renier leurs origines, avaient l'air de vivre avec plus de sérénité le biculturalisme et le bilinguisme.

Si l'on demande l'avis de leurs enseignants sur les éventuelles différences sur la façon de parler le français des élèves d'origine différente, l'on obtient généralement deux réponses. Soit que leurs professeurs ne remarquent aucune différence, soit qu'ils signalent que les élèves d'origine étrangère parlent un meilleur français puisqu'ils ne reproduisent pas les « fautes » de français acquises dans le milieu familial. Ce qui est peut-être vrai des traits syntaxiques et lexicaux facilement repérables à l'écrit, ne s'applique pas forcément à la prononciation en discours spontané. À certains égards, on remarque la perte de certains traits régionaux chez tous les jeunes, notamment la (quasi-)disparition de l'assourdissement des sonores en finale et du *a* dit avancé devant *r*.

Pourtant, l'approche labovienne permet de déceler des différences significatives entre les deux catégories de sujets. Je me limite ici à deux traits régionaux analysés par Lefebvre (1991) et Pooley (1996) : premièrement, le *a* d'arrière et deuxièmement, un le *o* ouvert en syllabe entravée, par ex. [kɔt] 'côte'.

Tableau 12 - Emploi du *a* d'arrière et du *o* ouvert suivant le style

| <i>Style</i> | [A] | [O] |
|--------------------------------|-----|-----|
| <i>Lecture (liste de mots)</i> | 19% | 39% |
| <i>Lecture (textes)</i> | 18% | 39% |
| <i>Entrevue</i> | 24% | 39% |
| <i>Conversation de groupe</i> | 41% | 53% |

Il faudrait d'abord noter qu'il s'agit dans l'ensemble de variantes sociolinguistiques plutôt classiques pour ce qui est du style (Tableau 12) et du genre (Tableau 13). Le tableau 12 montre pour ces deux variables des différences significatives ($p < .01$) entre les taux d'emploi des variantes vernaculaires en conversation spontanée comparée aux trois phases (lecture de liste de mots ; lecture de textes ; questions prescrites) de l'entrevue individuelle. Le tableau 13 montre également des différences de comportement entre les garçons et les filles - différence qui s'avère significative pour le *o* ouvert ($p < .01$).

Tableau 13 - Emploi de [a] et de [ɔ] suivant le sexe en conversation de groupe

| | [a] | [ɔ] |
|----------------|-----|-----|
| <i>garçons</i> | 42% | 60% |
| <i>filles</i> | 40% | 34% |

Quand on compare la différenciation stylistique chez les deux groupes ethniques, des écarts significatifs apparaissent (Tableau 14). Il faut noter d'abord les taux de fréquence d'emploi de [a] nettement plus forts ($p < .01$) chez les Français par rapport à leurs camarades maghrébins. Si par contre, les taux de fréquence semblent indiquer que les groupes perçoivent la valeur relative des variantes plus ou moins de la même manière, ce n'est pas le cas de [ɔ] pour lequel la différenciation stylistique est inversée. Si l'on peut évoquer une éventuelle confusion entre l'emploi régional d'un *o* fermé en syllabe ouverte non-finale, par ex. [ʀo:ʒe] 'Roger', chez les jeunes de souche maghrébine, force est de reconnaître que les jeunes Français les départagent tout autrement.

Tableau 14 - différenciation stylistique et ethnicité

| <i>Style</i> | <i>Français</i> | | <i>Beurs</i> | |
|--------------------------------|-----------------|-----|--------------|-----|
| | [a] | [ɔ] | [a] | [ɔ] |
| <i>Lecture (liste de mots)</i> | 22% | 30% | 12% | 77% |
| <i>Lecture (textes)</i> | 19% | 31% | 12% | 58% |
| <i>Entrevue</i> | 26% | 38% | 14% | 50% |
| <i>Conversation de groupe</i> | 51% | 57% | 21% | 38% |

Un nouveau recoupement des données permet de déceler une différenciation significative chez les garçons d'ethnicité différente, alors que les filles manifestent des usages très proches pour [a] et bien moins différenciée pour [ɔ] (Tableau 15).

Tableau 15 - emploi de [a] et de [ɔ] suivant le sexe et l'ethnicité (conversation de groupe)

| <i>sexe</i> | <i>Français</i> | | <i>Beurs</i> | |
|----------------|-----------------|-----|--------------|-----|
| | [a] | [ɔ] | [a] | [ɔ] |
| <i>garçons</i> | 57% | 62% | 14% | 50% |
| <i>filles</i> | 41% | 39% | 39% | 27% |

Il est indéniable que le degré d'insertion dans le groupe de pairs a une incidence importante sur le comportement des jeunes. Les « Beurettes » bien intégrées dans le groupe de filles manipulent la variante la plus saillante de l'accent régional pratiquement comme leurs camarades françaises, alors les « Beurs » récemment arrivés et moins bien intégrée ont un comportement bien différencié en ce qui concerne ces traits régionaux. Les travaux de Labov et Harris (1986) et de Labov (1998) qui évoquent le triomphe des variétés régionales aux USA, montrent que ce sont surtout les Américains de race blanche qui emploient les traits régionaux, alors que les Noirs utilisent soit un anglais standard ou ce

qu'on appelle le *Black English*. Se peut-il qu'un phénomène comparable se manifeste en France dans les milieux populaires ? L'on peut d'ores et déjà démontrer que le comportement linguistique des Blancs des Rouges-Barres était différenciable suivant leur indice de loyauté régionale - indice construit à partir des trois questions suivantes :

1. *Est-ce que tu aimes vivre dans le Nord ? (beaucoup ; assez ; pas trop ; pas du tout)*
2. *Comment trouves-tu les gens de la région ? (très sympathiques ; sympathiques, pas très sympathiques ; pas sympathiques du tout).*
3. *Où est-ce que tu aimerais travailler dans des conditions identiques (Nord ; région parisienne ; ailleurs en France ; à l'étranger).*

L'indice calculé d'après la démarche suivante : 1) et 2) 1 point pour une des réponses positives ; 3) 1 point pour le Nord, permet de déceler une différenciation significative ($p < .01$) dans l'usage de [a] et de [ɔ] entre ceux qui ont un indice élevé (3) ou bas (0 ou 1) (Tableau 16).

Tableau 16 - emploi de [a] et de [ɔ] suivant l'indice de loyauté régionale (Français de souche uniquement - conversation de groupe)

| Valeur ILR | [a] | [ɔ] |
|--------------|-----|-----|
| élevé (3) | 51% | 65% |
| bas (0 ou 1) | 45% | 38% |

Il n'est pas inutile en passant de signaler le manque de significativité entre l'indice ILR et les scores dans les épreuves de picard chez les Français et l'absence de valeur 'élevée' chez les jeunes d'origine maghrébine.

Souhaitant approfondir ce sentiment de loyauté régionale, j'ai voulu vérifier s'il correspondait à des sympathies lepénistes comme c'était le cas dans les résultats électoraux à partir de 1984, et dans les sentiments exprimés par certains sujets dans le corpus de 1983. Comme ce corpus a été recueilli à une époque où l'on parlait déjà de l'élection présidentielle de 1995, j'ai pu me servir de questions indirectes à propos du candidat Le Pen comme suit :

1. *Pour qui est-ce que tu voterais lors des prochaines élections présidentielles ? (1 point si l'on répond Le Pen)*
2. *Qu'est-ce que tu penses des gens qui votent Le Pen ? (1 point pour une réaction approuvante)*

Bien que cet indice Le Pen n'ait montré aucune corrélation significative ni avec l'emploi des variantes régionales ni avec un score relativement élevé) dans les épreuves de picard (la plupart diront heureusement), il demeure néanmoins plausible que certains (jeunes) Français veuillent se différencier de ceux qu'ils perçoivent comme des étrangers. Se pourrait-il que les Français qui nient toute connaissance de l'arabe, alors que certains de leurs camarades ont intégré quelques éléments de cette langue dans leur répertoire linguistique, emploient plus les variantes régionales que leurs camarades qui montrent une attitude plus positive à l'égard de cette langue de l'immigration. Si c'était le cas, ce serait une manifestation à la française de phénomènes déjà documentés par des

sociolinguistes aux USA et que je crois pouvoir observer en Grande Bretagne mais sans en avoir entrepris une étude systématique.

□ CONCLUSION

Les deux cas étudiés indiquent qu'une présence étrangère aura des conséquences non-négligeables sur la situation sociolinguistique d'une région. Il faut bien entendu admettre que l'immigration flamande est étudiée avec tout le recul que l'on peut avoir sur les événements du passé, alors que la présence maghrébine est un phénomène récent et dont les difficultés sont encore vivement ressenties par la population. Si l'on peut affirmer rétrospectivement que les immigrés flamands ont été parfaitement assimilés et que leurs descendants font partie des Français dits « de souche » actuels, tel n'est pas encore le cas même de certains éléments de la deuxième génération de jeunes d'origine maghrébine. Les Flamands en participant à l'urbanisation de villes comme Roubaix et Tourcoing - qui étaient des bourgs semi-ruraux au début du 19e siècle - ont sans le moindre doute contribué à la dépicardisation des vernaculaires locaux, touchés par le nivellement et la francisation à cause de ce brassage de populations. Il paraît donc presque paradoxal que ce soient les quartiers où la population flamande était nombreuse vers la fin du 19e siècle qui ont gardé une certaine réputation dans la mémoire collective d'être des bastions du patois ; alors que les sources historiques montrent clairement que l'on pratiquait des variétés plus démarquées du français dans d'autres parties de la métropole.

Alors que toutes les sources disponibles suggèrent que le flamand était une langue dévalorisée par rapport à toutes les variétés romanes, tel n'est pas le cas de l'arabe même pour les Français, pour qui le picard ne représente plus grand-chose. Pour certains d'entre eux, l'arabe occupe une place comparable dans leur répertoire linguistique à celle du patois pour leurs parents. Alors que les Flamands ont participé à l'urbanisation du territoire de la métropole, les jeunes issus de l'immigration plus récente se voient accuser d'avoir contribué à une certaine « banlieusation » surtout dans les vieilles villes industrielles. En même temps, l'on peut noter dans les milieux populaires une certaine résistance à ce qui est parfois perçu comme une invasion et caractérisée entre autres par un certain renforcement de l'emploi des variantes régionales. Si cela a déjà été noté aux USA par Labov et Harris, il ne semblerait pas impossible que l'on puisse observer une manifestation atténuée d'un phénomène comparable surtout dans les milieux populaires dans les villes françaises. L'utilisation des variantes régionales à des taux comparables à ceux de leurs camarades français, par contre, semble être un indicateur plutôt de l'intégration au niveau local des jeunes issus de l'immigration.

□ RÉFÉRENCES

ANSAR, Edouard ; DELSALLE, Paul ; DHERENT, Christine ; GAMBLIN, André et GIRARD D'ALBASSIN, Nelly. (1983) *Histoire de Marcq-en-Baroeul*, Dunkerque : Editions des Beffrois.

ARMAND, Marie-Paule (1990), *La Courée*, Lille : Presses de la Cité.

ARMSTRONG, Nigel et BOUGHTON, Zoë (1998) « Identification and evaluation responses to a French accent : some results and issues of methodology », *Paroles* 5(6) : 27-60.

BALL, Rodney (1997) *The French-speaking world*, London : Routledge.

- BAUCHE, Henri (1946) 2e édition. *Le langage populaire*, Paris : Payot.
- BÉGAG, Azouz (2000) « L'enfermement linguistique ou la langue des banlieues comme facteur d'assignation sociale », *Interface 5* : 5-10.
- BLANCHET, Philippe (2000) « Le bilinguisme provençal-français en Provence aujourd'hui : analyse et synthèse », *Bilinguisme*, 63-84.
- BONDUELLE, Bruno (1997) *Nord et Pas-de-Calais. L'impossible tête-à-tête*, Lille : La Voix du Nord.
- BULOT, Thierry (1998) « Parler Rive Gauche, parler Rive Droite. Les représentations de l'espace urbain à Rouen », *Études normandes 1* : 59-71.
- BULOT, Thierry (1999) « La production de l'espace urbain (mise en mots de la ville urbanisée : (Rouen) », In : Thierry Bulot et Nicolas Tsekos (eds.), *Langue urbaine et identité : le discours épilinguistique en situation urbaine à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, Paris : L'Harmattan, 41-69.
- BULOT, Thierry et BAUVOIS, Cécile (1998) « Le sens du territoire : l'identification géographique en sociolinguistique », *Paroles 5(6)* : 61-79.
- CARTON, Fernand (1972). *Recherches sur l'accentuation des parlers populaires dans la région de Lille*, Lille : Service de Reproduction des Thèses, Université de Lille III.
- CARTON, Fernand (1981) « Les parlers ruraux de la région Nord-Picardie : situation sociolinguistique », *International Journal of the Sociology of Language*, 29 : 15-28.
- CARTON, Fernand (1992) « L'essor de la poésie picarde à Lille », *Nord*, 19 : 23-34.
- CARTON, Fernand ; ROSSI, Mario ; AUTESSERRE, Denis et LÉON, Pierre (1983) *Les accents des Français*, Paris : Hachette.
- C'artouche (ed.) (1998) *La métropole rassemblée*, Lille : Fayard.
- CLOUT, Hugh (1975) *The Franco-Belgian border region*, Oxford : Oxford University Press.
- COCHET, Edouard (1933) *Le patois de Gondécourt*. Paris : Droz.
- DELEBARRE, Michel et LE PRIOL, Pierre-Yves. (1993) *Le temps des villes*, Paris : Seuil.
- FREI, Henri (1971) *La grammaire des fautes*, Genève : Slatkine Reprints [1929].
- GADET, Françoise (1996) « Variabilité, variation, variété : dans le français d'Europe », *JFLS*, 6 : 75-98.
- GARSOU, Martine (1991) « L'image de la langue française », *Français et société 1*, Bruxelles : Service de la Langue Française.
- GOUDAILLIER, Jean-Pierre. (1997) *Comment tu tchatches ! Dictionnaire du français des cités*, Paris : Maisonneuve et Larose.
- GOUGENHEIM, Georges. (1929) *La langue populaire dans le premier quart di XIXe siècle d'après le Petit Dictionnaire du Peuple de J.C.L.P. Desgranges [1821]*, Paris : Les Belles Lettres.
- GUEUNIER, Nicole ; GENOUVRIER, Emile et KHOMSI, Abdelhamid (1978) *Les Français devant la norme*, Paris : Klincksieck.
- HAUCHECORNE, Fabrice et BALL, Rodney. (1997) « L'accent du Havre : un exemple de mythe linguistique », *Langage et société*, 82 : 5-26.
- HILAIRE, Yves-Marie (ed.) (1984) *Histoire de Roubaix*, Dunkerque : Editions des Beffrois.
- LABOV, William (1998) « The triumph of regional dialects in North America ». Communication présentée à la conférence *Convergence and divergence of dialects in a changing Europe*. University of Reading, GB.
- LABOV, William et HARRIS, William (1986) « De facto segregation of Black and White vernaculars », In : David Sankoff (ed.), *Diversity and diachrony*, Amsterdam : John Benjamins.

LAFONTAINE, Dominique (1986) *Le parti pris des mots. Normes et attitudes linguistiques*, Bruxelles : Mardaga.

LAFONTAINE, Dominique (ed.) (1991) « Les mots et les Belges », *Français et Société 2*, Bruxelles : Service de la langue française.

LAMBIN, Jean-Michel (1980) *Quand le Nord devenait français*, Paris : Fayard.

LEFEBVRE, Anne (1991) *Le français de la région lilloise*, Paris : Sorbonne.

LOTTIN, Alain (ed.) (1986) *Histoire de Tourcoing*, Dunkerque : Editions des Beffrois.

MÉLA, Viviane (1988) « Parler verlan : règles et usages », *Langage et société* 45 : 70-85.

MOREAU, Marie-Louise ; BRICHARD, Huguette et DUPAL, Claude (1999) « Les Belges et la norme », *Français et société* 9, Bruxelles : Service de la Langue Française.

PICKLES, Michael (2001) « *La mère de mon père est née à Grenade : some phonological features of the French in teenagers in Perpignan* » In : Marie-Anne Hintze, Anne Judge et Tim Pooley (eds.) *French accents : phonological and sociolinguistic perspectives*. London : AFLS/CiLT.

PIERRARD, Pierre (1965) *La vie ouvrière à Lille sous le Second Empire*, Paris : Bloud et Gay.

PIERRARD, Pierre (1972) *Lille : dix siècles d'histoire*, La Madeleine : Editions Actica.

PIERRARD, Pierre (1981) *Lille : dix siècles d'histoire*, Paris:Editions Stock/Norsogepress.

POOLEY, Tim (1994) « Word-final consonant devoicing in a variety of working-class French - a case of dialect contact ? », *Journal of French Language Studies* 4 : 55-73.

POOLEY, Tim (1996) *Chtimi : the urban vernaculars of northern France*, Clevedon : Multilingual Matters.

POOLEY, Tim (2001) *Dialect shift : language reproduction*, Lampeter : Edwin Mellen Press.

POUCHAIN, Pierre (1998) *Les Maîtres du Nord*, Lille : Perrin.

POULET, Denise (1987) *Au contact du picard et du flamand*. Lille : Service de Reproduction des Thèses, Université de Lille III.

REYNAUD, Alain (1981) *Société, espace et justice, inégalités régionales et justice socio-spatiale*. Paris : PUF.

SCARGILL, Ian (1983) *Urban France*. London : Croom Helm.

SEGUIN, Boris et TEILLARD, Frédéric (1996) *Les céfrans parlent aux Français : chronique de la langue des cités*, Paris : Calmann-Levy.

SINGY, Pascal (1996) *L'image du français en Suisse romande*. Paris : L'Harmattan.

SUEUR, Georges (1971) *Lille-Roubaix-Tourcoing : une métropole en miettes*. Paris : Stock.

TAELDEMAN, Johann (1985). *Het Gentse Dialekt*, Gand : Rijkuniversiteit te Gent.

TÉTU, Michel (1996) « Le français au Canada et le monde francophone ». In : Jürgen Erfurt (ed.), *De la polyphonie à la symphonie : méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*. Leipzig : Leipziger Universitätsverlag, 351-363.

VAN DEN DRIESSCHE, Jules-Emmanuel (1977) *Histoire de Tourcoing*. George Frère : Tourcoing. Laffitte Reprints : Marseille [1928].

VANNEUVILLE, Eric (1997) *Histoire de Lille*. Paris : France-Empire.

VIEZ, Henri (1978) *Le parler populaire de Roubaix*. Marseille : Lafitte Reprints [1910].

VINDEVOGEL, Jean (1984) *Wazemmes de ma jeunesse*. Lille : publié par l'auteur.

Médéric GASQUET-CYRUS
Institut d'Études Créoles et Francophones
Université de Provence (France)

ÉTUDE SOCIOLINGUISTIQUE D'UN QUARTIER : LE PROVENÇAL (« OCCITAN ») À LA PLAINE (MARSEILLE)

□ INTRODUCTION

La plupart des rares enquêtes sur la vitalité du provençal (dialectologiques ou sociolinguistiques) ont été essentiellement menées en milieu rural : on ne dispose à ce jour d'aucune donnée précise sur la situation du provençal à Marseille¹. On sait toutefois que sa pratique quotidienne, spontanée ou active, est tombée non loin d'un niveau zéro malgré quelques locuteurs compétents, des projets militants, des manifestations symboliques ou l'enseignement scolaire (Blanchet, 1999a) et associatif (Desiles, 1990). On ne peut toutefois négliger l'importance de cette langue à plusieurs niveaux de la vie langagière marseillaise, dans les pratiques, le français régional de Provence (FRP) ou les représentations. Comme l'écrivent J. Le Du et Y. Le Berre (1987 : 18), « *Les langues ne se rencontrent pas seulement dans la réalité directement observable. Leurs contacts dans l'imaginaire sont également complexes et importants à connaître* ». Le provençal semble même bénéficier du développement culturel (sinon du simple effet de mode) marseillais perceptible ces dernières années, et notamment de l'essor des groupes « occitans ». Par ailleurs, l'intense dynamisme autour de « l'occitan » dans le quartier de la Plaine amène à s'interroger sur de nouvelles modalités de transmission, de pratique et de représentation de la langue « régionale » en milieu urbain.

Le groupe de recherche interdisciplinaire « Marseille, les voix d'une ville » tente de saisir la situation linguistique de Marseille au filtre d'un quartier, la Plaine. L'étude d'un quartier en effet peut fournir des informations généralisables

¹ Récemment, Philippe Blanchet a toutefois rassemblé quelques données chiffrées susceptibles d'être analysées et commentées ; données présentées au séminaire de sociolinguistique de L.-J. Calvet, Université de Provence, 1^{er} février 2001. En milieu rural ou dans les petites villes, la pratique du provençal est nettement plus vivace qu'à Marseille.

à la ville dans son ensemble ; comme l'écrit Y. Grafmeyer (1994 : 27) : « *un quartier peut être constitué en unité d'observation où s'imbriquent diverses populations et où se combinent de multiples processus. [...] on peut aussi s'attacher à identifier des unités jugées suffisamment représentatives pour que l'étude de la partie vaille dans une large mesure pour l'étude de la totalité.* ».

C'est la même ambition que nous poursuivons ici en nous focalisant sur le provençal. Par ailleurs, notre réflexion s'inspire des travaux de T. Bulot autour de la notion de *territoire linguistique* : « *La ville est une entité complexe et multiforme où se côtoient des communautés fort diverses, mais produit une culture urbaine spécifique, un modèle culturel où le rapport à la localisation (la ville, la rive, le quartier) et dès lors au déplacement fait sens.* » (Bulot, 1998 : 59). Le quartier sera envisagé comme un sous-territoire qui produit « *des normes partageables et partagées et des attitudes communes* », mais sans être « *un ensemble immuable et uniforme* » (Bulot, 1998 : 58). Les attitudes vis-à-vis du provençal, de ses dénominations et représentations prouveront ici que convergence et divergence peuvent se rencontrer au sein d'un même quartier.

Notre objectif sera donc de comprendre comment une langue qui n'est plus transmise et presque plus parlée parvient à être *visible*, sinon *audible* en milieu urbain à travers son ancrage dans un quartier. L'analyse proposée ici s'appuie sur une enquête à plusieurs niveaux : prise en compte de documents écrits (journaux, littérature, tracts), de l'environnement graphique, enquête par questionnaire, enquête de terrain avec observation participante, entretiens².

□ PROVENÇAL ET / OU OCCITAN ?

Nous avons affaire à la même langue appelée tantôt *provençal*, tantôt *occitan*, et qui est (à Marseille du moins) articulée de la même façon ou presque par tous ceux qui l'emploient³. Ce sont les graphies (« *mistralienn* » d'un côté, « *occitan* » ou « *classique* » de l'autre) et les représentations linguistiques qui différencient l'*occitan* du *provençal*, et non les productions orales, qui ressortissent objectivement du provençal, et plus particulièrement du provençal maritime.

Le substantif *provençal* reprend le terme majoritairement employé et compris par les Provençaux et les Marseillais (locuteurs ou non). Il désigne la langue parlée en Provence (Blanchet, 1999c) et renvoie - partiellement - à l'imaginaire mistralien. Il s'agit bien pour les Provençaux d'une langue, d'un dialecte ou d'un patois *indépendants* d'autres variétés parlées dans le Sud de la France.

Le substantif *occitan* reprend l'appellation de la langue d'oc qui serait parlée dans le sud de la France et dont le provençal serait un dialecte. Il renvoie à un imaginaire exogène, importé à Marseille, essentiellement diffusé par les occitanistes montpelliérains autour de l'IEO (Institut d'Études Occitanes), de

² Nous avons également utilisé les données de l'enquête menée par Ursula Nagy sur le quartier de la Plaine. Qu'elle en soit ici vivement remerciée.

³ Même si Philippe Blanchet (voir note 1) a commencé à identifier des variantes « urbaines » ou « intellectuelles » du provençal, notamment chez des chanteurs et militants occitans.

Robert Lafont, etc. Les militants de la Plaine évitent de parler de provençal, même s'ils disent parfois parler et défendre le « *provençal maritime* ».

Notre étude portant essentiellement sur le réseau « occitan » de la Plaine, nous avons privilégié ce point de vue qui, comme on le verra, ne ménage guère le point de vue « provençaliste ». Nous emploierons ici respectivement *provençal* et *occitan* pour évoquer les discours divergents sur la langue ou l'emploi des graphies respectives, car il convient de tenir compte des catégories proposées par les locuteurs eux-mêmes (Bulot, 1999 : 53), la sociolinguistique nous apprenant que le choix de la dénomination d'une variété linguistique n'est jamais innocent (cf. Gasquet-Cyrus, 2000b).

Quelques notes sur le provençal à Marseille. Dans le centre urbain qu'est Marseille, le passage du provençal au français a été plus rapide que dans le reste de la Provence intérieure, puisque c'est dans les villes que se (re)distribuent les usages linguistiques d'une région ou d'un pays (Calvet, 1994). Le provençal a toutefois longtemps été parlé dans les couches populaires de la société marseillaise, au moins jusqu'aux années 1930, où se pratiquait un bilinguisme français / provençal. La faible pratique du provençal à Marseille s'appuie aujourd'hui sur les traditions et sur un dense réseau associatif qui maintient une certaine existence empêchant de parler d'une langue « morte ». A l'écrit, en plus d'une symbolique présence dans l'environnement graphique (noms de rues, enseignes de commerces), le provençal bénéficie de chroniques régulières dans les grands quotidiens locaux, *La Provence* (graphie mistralienne) et *La Marseillaise* (graphie occitane). Comme le souligne l'enquête d'E. Desiles (1990), les écrits du département emploient à près de 90 % la graphie mistralienne. A l'oral, le provençal n'est parlé ni quotidiennement, ni spontanément, et ne dispose d'aucune fonction communicative étendue (sauf pour certains groupes de locuteurs âgés), si ce n'est une fonction identitaire : les interactions en provençal sont donc très rares, mais le provençal fait partie du quotidien langagier des Marseillais qui l'emploient dans des expressions populaires figées (cf. Blanchet, 2000), dans la production comique locale (Gasquet-Cyrus à paraître) ou largement dans le FRP, comme le souligne P. Blanchet (1999a : 22) : « *le français provençalisé parlé en Provence, véritable norme régionale transmise aux jeunes, maintient une proximité avec le provençal* ».

La faible pratique du provençal n'empêche en rien les représentations positives à son égard. Nous nous appuyons ici sur une enquête par questionnaire que nous menons depuis 1997 portant sur les pratiques et les représentations langagières de 524 personnes habitant à Marseille, et dont voici les principaux résultats (Tableau 1).

Le faible pourcentage de personnes déclarant parler provençal (5,7 %) peut être appuyé par les 9,8 % « autres » qui disent en majorité le parler « un peu ». La compétence passive (compréhension) est assurément supérieure à la compétence active avec 41 % qui déclarent le comprendre (18,5 %) ou le comprendre « un peu » (majoritaires dans les 22,5 %). Quant à sa représentation, elle est majoritairement positive si l'on en croit les 88 % de personnes interrogées qui refusent l'image d'un provençal « dépassé » ou « déshonorant » et qui ajoutent sur les questionnaires des « pas du tout », « au contraire » et des commentaires

comme « plutôt valorisant », « j'en suis fier », « c'est une langue superbe », « c'est nos racines », etc. : le provençal bénéficie de représentations largement favorables à Marseille.

Tableau 1 : pratiques et représentations

| | OUI | NON | Sans réponse | Autres |
|--|------|------|--------------|--------|
| <i>Parlez-vous provençal ?</i> | 5,7 | 84 | 0,5 | 9,8 |
| <i>Le comprenez-vous ?</i> | 18,5 | 58,5 | 0,5 | 22,5 |
| <i>Parler provençal est-il déshonorant ou dépassé à vos yeux ?</i> | 6,5 | 88 | 3 | 2,5 |

□ LA TERRITORIALISATION D'UNE LANGUE : L'OCCITAN À LA PLAINE

La pratique du provençal à Marseille est parfois « territorialisée » : le quartier Saint-Jean autrefois et le quartier de Château-Gombert aujourd'hui pass(ai)ent pour être de vrais « refuges » du provençal ; c'est depuis peu le cas de la Plaine ; le choix de ce quartier⁴ « populaire » du centre de Marseille n'est pas dû au hasard : c'est le point de convergence d'un « réseau de réseaux »⁵, et donc un terrain très riche pour la sociolinguistique urbaine. On y trouve en effet un tissu associatif dense, une scène musicale incontournable de Marseille (c'est un quartier « branché » pour les sorties nocturnes, un quartier « alternatif »), un groupe de supporters de football et un marché. C'est en tout cas un quartier auquel s'identifie(nt) une voire plusieurs parties de la population, un quartier qui se démarque des autres dans Marseille, comme l'illustre ce témoignage d'une serveuse de bar de la Plaine, âgée de 36 ans et née à Marseille :

« Les gens qui sont... qui sont ici + les gens du quartier sont + c'est pas pareil que ceux au Vieux-Port ou ailleurs + c'est un milieu euh... pour moi c'est le meilleur quartier de Marseille d'toute façon eh + c'est un milieu j'sais pas un peu artistique un peu + différent + tous les âges tous les milieux + c'est ça qui caract- (en)'fin qui fait euh... que que la Plaine est pas pareille que que les autres endroits et c'est vrai quand tu vas ailleurs ça a rien à voir avec la Plaine »

Les tensions identitaires qui entourent ce quartier et qui opposent essentiellement les plus « jeunes » (16-40 ans) aux plus âgés (quartier « dynamique » vs « bruyant », « mélangé » vs « mal fréquenté », etc.) nous montrent qu'il est, en tant que territoire urbain, fait « de tensions et de divergences, d'interactions voire de conflits entre ses différents acteurs » (Bulot, 1998 : 58), et ces multiples appropriations dans le discours attestent des enjeux dont il est l'objet.

⁴ « La Plaine » désigne un quartier de Marseille qui n'existe pas dans la toponymie officielle. Les limites subjectives ou vécues de ce qu'est « le quartier » font partie du travail de recherche.

⁵ En référence à la définition de la ville de Hannerz (1983 : 252-253).

■ Un lieu marqué par le provençal

Le quartier est marqué par le provençal dans son toponyme : « la Plaine » est en effet une mauvaise traduction française du provençal *la plano*, qui signifie réellement « le plateau ». La Plaine a par ailleurs abrité des activités très symboliques liées au provençal : c'est là qu'est née (1842-1844) la première pastorale marseillaise, la pastorale Maurel, régulièrement jouée par les troupes de la région au moment des fêtes de Noël, et notamment au théâtre Nau situé dans le quartier. C'est là que se produisait le comique marseillais Louis Foucard (fin XIXe-début XXe), qui mettait en scène dans son Théâtre des types populaires marseillais parlant parfois provençal. On trouve aujourd'hui autour du quartier quelques associations culturelles provençales.

■ L'émergence de l'occitan

Depuis quelques années, la Plaine est le catalyseur d'une visibilité nouvelle de l'occitan à Marseille. Le mouvement occitaniste a toujours été minoritaire en Provence, traditionnellement « mistralienne » (Blanchet, 1999a). Pourtant, alors que le substantif ou l'adjectif *occitan* étaient quasiment inconnus de la majorité des Marseillais il y a quelques années⁶, l'usage d'*occitan* comme synonyme de provençal, tout en restant proportionnellement minoritaire, se répand de plus en plus, notamment dans la presse quotidienne locale qui ne manifeste guère de position tranchée sur le sujet⁷, ou dans la presse nationale⁸. De plus, le combat pour l'occitan se situe au cœur du débat sur les langues régionales et minoritaires en Europe, et bénéficie de ce fait d'un certain enthousiasme en même temps que d'un effet de mode évident. Pour les militants, se battre pour l'occitan, c'est se battre pour toutes les minorités « souffrantes » du monde.

■ La musique et la langue

La dynamique autour de l'occitan perceptible dans le quartier ne peut être dissociée des productions musicales locales et plus particulièrement des groupes Gacha Empega, Dupain (chants traditionnels, polyphonies), et surtout Massilia Sound System (désormais MSS)⁹ qui utilisent partiellement ou totalement l'occitan dans leurs chansons et qui se réclament plus ou moins ouvertement de cette idéologie. Le *raggamuffin* de MSS est chanté pour moitié en français (FRP) et pour moitié en occitan. Par ailleurs, les membres du groupe diffusent dans leurs chansons ou leurs interviews des discours épilinguistiques favorables à la pratique de l'occitan. Ils ont activement soutenu l'ouverture de *calandretas* (écoles

⁶ Dans le questionnaire évoqué plus haut, les personnes interrogées devaient attribuer un qualificatif à Marseille : « occitane » (98 oui) n'était guère choisi, sinon clairement refusé (175 non).

⁷ Ainsi, dans un article de Loïc Torino-Gilles (*La Provence* du 16/04/01), on passe de « provençal » à « la langue occitane ». Un article en ligne (« La Maison du Pays Marseillais étendard de l'occitan » sur le site www.vivamarseille.com) parle de « provençal maritime » à deux reprises mais surtout d'« occitan ».

⁸ Cf. Fabrice Pliskin, « Occitan : la fierté retrouvée », *Le Nouvel Observateur*, n° 1825, 28/10/99, pp. 126-129.

⁹ Sur MSS et l'occitan, voir Blanchet (1999), Gasquet-Cyrus (1999), Touchard & Van den Avenne (1999).

bilingues) à Marseille et l'un de leurs albums s'appelle *Parla patois !* MSS est aussi à l'origine de la réactivation de mots ou expressions fréquents dans le FRP à Marseille comme *aïoli*, *boulègue collègue*, *pébron*, *òai*, etc. Par le FRP, MSS amène doucement l'auditeur vers l'occitan ; comme l'écrivent Y. Touchard et C. Van den Avenne (1999 : 168) : « *une façon de populariser la langue occitane est d'introduire des mots ou des passages en occitan dans les chansons en français en pratiquant l'alternance codique* ». MSS développe ainsi de vraies stratégies pédagogiques pour encourager à la fois une valorisation et une pratique de l'occitan.

Les chansons de MSS sont fortement ancrées dans l'imaginaire marseillais, et leur caractère social va de pair avec l'implication du groupe dans des actions sociales ou de proximité ancrées dans le quartier : sociabilité, vie associative, défense du quartier, solidarité avec les personnes ou groupes sociaux stigmatisés (malades du Sida, homosexuels, SDF, sans-papiers, etc.). Aujourd'hui, la Plaine peut être considérée comme le « quartier général » du groupe : on y fête en avant-première la sortie des nouveaux albums, on y croise les chanteurs ou leurs proches, on y trouve l'association « Massilia Chourmo » (désormais la « Chourmo »). À côté de chansons drôles, MSS diffuse un discours de tolérance envers les minorités, contestataire vis-à-vis des autorités établies (mairie, police, Etat centraliste), anti-Front National, anti-mondialiste, propre à séduire de nombreux jeunes et moins jeunes¹⁰. L'ambiance des chansons, des concerts et l'évocation de thèmes du quotidien local (l'aïoli, le pastis, la consommation « festive » de marijuana...) attirent un public hétérogène composé de jeunes gens, souvent étudiants, mais aussi des moins jeunes issus de classes moyennes et à dominante intellectuelle (enseignants, artistes, etc.). Comme l'écrit U. Nagy (2000), on peut considérer le réseau occitan comme « *un mouvement qui est assez érudit et volontaire* ».

L'implantation de l'occitan dans le quartier doit beaucoup au « Festival des Musiques d'Occitanie » (« et de la Méditerranée »)¹¹, qui se déroule deux fois par an au bar L'Intermédiaire de la Plaine et propose un plateau de chanteurs et groupes occitans aux côtés d'artistes chantant en langues « minoritaires » (dialectes occitans italiens, tsigane, berbère, etc.), ce qui permet d'insister sur l'ouverture culturelle de l'occitan ou plus spécifiquement sur un pan-occitanisme musical, culturel et linguistique (voir les analyses de Rispaïl (2000) sur l'imaginaire plurilingue véhiculé par les groupes de langues régionales ou minoritaires). Enfin, sous la férule d'un chanteur de Gacha Empega, deux chorales (hommes et femmes) en occitan ont été organisées et permettent aux participants de se produire de temps à autre dans les salles du quartier.

¹⁰ La dimension politique n'est pas descriptible en termes d'affiliation à des partis, mais la tendance générale est plutôt de gauche voire d'extrême-gauche (solidarité avec les minorités opprimées du monde). Ce que décrivent Le Du et Le Berre (1987 : 28 et n. 1) pour le combat breton, qui « *rejoint tous les autres combats des minorités, en France et dans le monde* », est valable pour l'occitan : « *écologistes, antinucléaires, alternatifs de tout poil se rencontrent dans les mêmes milieux* ».

¹¹ Organisé par l'association au nom occitan *Lo Liame* qui se destine à la promotion des musiques régionales traditionnelles, il est officiellement soutenu par l'Office de la Culture de la Ville de Marseille, le Conseil Régional et l'IEO.

■ Les réseaux

La Plaine est caractérisée par la présence de nombreuses associations. La « Chourmo », née en 1991 (qui était au départ et qui reste en grande partie le fan-club de MSS), comprend un peu moins de mille adhérents, dont un certain nombre hors de Marseille. Elle organise des événements festifs (lotos, concours de boules, soirées *balèti*, voyages en car) et tente de faire jouer la solidarité entre ses membres (hébergement, aide, etc.). Elle diffuse à ses membres le journal *Vé qui y'a* qui contient textes, lettres ou informations en occitan (mais avec également beaucoup de FRP), notamment une page consacrée aux « cours de patois », ainsi que des références explicites à l'IEO, au CREO (Centre Régional d'Études Occitanes) et à des militants occitanistes comme Robert Lafont, Félix Castan ou Claude Barsotti.

Le siège du Tipi, association d'entraide aux malades du Sida, accueille plusieurs associations sympathisantes à l'occitan comme MicMac (production musicale et assistance aux groupes en langues minoritaires). Des cours d'occitan ont été donnés dans ses murs. La Plaine compte aussi une association de défense du quartier, « La Plaine sans frontières » (PSF, entre 150 et 200 membres) dont la plupart des membres adhèrent également aux autres associations. A titre d'exemple, le secrétaire de *L'Ostau dau país marselhés* occupe des responsabilités à la PSF.

Le football, autre valeur identitaire de Marseille, est également représenté à la Plaine : on y trouve un local occupé par un groupe de supporters de l'OM, les MTP (« Marseille Trop Puissant »), dont les membres mènent des actions sociales de proximité envers les plus jeunes, pour prévenir la petite délinquance ou la toxicomanie et participer ainsi au contrôle social des jeunes du quartier. Nombre de supporters de l'OM sont aussi fans de MSS et des autres groupes. Les MTP sont pleinement intégrés dans les réseaux de la Plaine.

La plupart des membres de ces réseaux se connaissent, adhèrent à plusieurs associations, fréquentent les mêmes lieux (le Bar de la Plaine est un lieu de rassemblement des MTP comme des MSS ; *L'Ostau* abrite l'association PSF), écoutent et apprécient la musique des groupes cités plus haut et les discours qui l'accompagnent. Sans être directement concernés, ils ne peuvent donc ignorer la présence de l'occitan dans le quartier, et constituent à l'occasion une force numérique non négligeable pour la visibilité du mouvement occitan. Ainsi les MTP ont participé à une manifestation en faveur de la Charte des langues régionales et minoritaires aux côtés des militants occitans ; le 10/03/01 était organisé un « carnaval sauvage » sur la Plaine impliquant toutes les associations citées ci-dessus, mais essentiellement orchestré par des membres de *L'Ostau* qui ne manquèrent pas de lui donner une coloration « occitane » (discours, écrits en occitan notamment).

Si l'appartenance à un réseau, caractérisée par un sentiment de *topophilie* (l'attachement au quartier, l'identification au *territoire*) et le partage d'au moins une « *communauté de position* » (Grafmeyer, 1994 : 20), assure au niveau des pratiques linguistiques « *la cohésion d'un sociolecte* » (Calvet, 1994 : 31 ; cf. aussi Milroy, 1992), elle permet aussi la diffusion et la légitimation de

représentations linguistiques ; en l'occurrence ici, de représentations positivées du *provençal* à travers un prisme *occitan*.

■ Sociabilité, solidarité

Le dynamisme de l'occitan est rythmé par la vie du quartier : concerts ou festivals avec des groupes occitans, débats, etc. La convivialité est une notion clé pour comprendre les rapports sociaux des personnes engagées dans les réseaux de la Plaine : les discours d'ouverture diffusés dans les chansons sont mis en pratique dans le quartier. De façon générale, l'inconnu est toujours bien accueilli, le contact est facile à établir. Les lieux (bars) et les activités (concerts, apéritifs, repas de quartier, sardinades, lotos, jeux de boules, *balètis*, matches de football, carnaval) s'y prêtent, tout comme la musique « festive » des groupes occitans va de pair avec « l'esprit populaire » de la Plaine. Comme le dit A. Kristol (2000) pour l'occitan en général, « *c'est dans le domaine des traditions folkloriques - chant, danse, etc. - qu'il est le plus facile de passionner et de mobiliser un nombre relativement important de tous les milieux sociaux* » (cf. aussi Rispaïl, 2000 : 410 et 412).

La Plaine étant un quartier de sortie, surtout nocturne, les nombreux bars y jouent un rôle important : on y trouve des acteurs de tous les réseaux, mais aussi affiches, tracts, journaux ou feuilles de quartier qui informent sur les concerts, spectacles, débats à venir. Les nombreux tracts recueillis sur la Plaine (ou reçus par le biais de la « Chourmo ») comprennent presque tous un mot, une phrase ou un texte en occitan : un MC (Master of Ceremony en anglais) devient un *mèstre de ceremonià*, un atelier *un talher*, un concert acoustique devient *desbranca*, etc. Ces tracts et leurs traductions remplissent un rôle pédagogique évident : ainsi, dans un tract de Gacha Empega, chaque information est systématiquement traduite de l'occitan au français :

Gacha Empega
Premier disque - Premier album
Vos convidan a venir festejar e bèure lo pastagat... sus la Plana ! -
Vous invite à venir faire la fête et boire le pastaga... sur la Plaine !
Bar de l'Avenidor - Bar de l'Avenir
Marselha - Marseille
Dijòu 26 de març 98 - Jeudi 26 mars 98

Pour certains militants, l'occitan est « *la langue du bar* », c'est-à-dire une langue vivante, propre à dire une nouvelle sociabilité moins formelle que les discours littéraires. Il s'agit de reconquérir l'usage par l'apprentissage de formules ou phrases utiles dans la vie quotidienne (demander son chemin, un verre, etc.). C'est sur cet aspect pragmatique qu'insistent les enseignants dans les cours.

■ L'institutionnalisation de l'occitan

Des cours d'occitan ont été donnés sur la Plaine depuis 1996 dans un bar, une librairie, puis dans les locaux du Tipi. La fréquentation à ces cours (nous avons assisté à plusieurs d'entre eux) est restée faible, n'allant que rarement au-delà d'une quinzaine de personnes, avec des effectifs revus à la baisse ces derniers

mois. Mais leur existence a renforcé la présence symbolique de l'occitan sur la Plaine. Si jusqu'alors l'occitan à Marseille et à la Plaine bénéficiait de l'appartenance de ses militants à des réseaux, l'ouverture d'un espace entièrement consacré à la langue et visible depuis la rue nous permet de parler d'institutionnalisation et de *territorialisation* de l'occitan. *L'Ostau*, affilié à la Fédération Européenne des Maisons de Pays et adhérent de l'IEO, se propose d'être « *un centre culturel occitan, dans le centre de Marseille, destiné à servir de point de rencontre, d'information, de documentation et de discussion pour tous ceux qui, dans l'agglomération marseillaise et les communes voisines, souhaitent se réapproprier l'occitan, langue historique de Marseille.* » (Dépliant de présentation).

Cet espace met à la disposition du public des informations, une médiathèque et accueille des cours d'occitan gratuits, des projections de films, des débats, des expositions, etc. On y trouve une petite bibliothèque de livres *en graphie occitane* (et quelques œuvres de Mistral), des revues bilingues en occitan, des tracts de l'IEO, mais aussi une « carte de l'Occitanie », des drapeaux occitans arborant la croix de Toulouse, etc., autant de références extérieures à la ville voire à la région qui tendent à aligner le provençal de Marseille sur le modèle pan-occitaniste des autres langues/dialectes d'oc. On assiste ainsi au marquage d'un territoire occitan dans l'espace urbain marseillais.

■ Du quartier à la ville

A partir de la Plaine, le discours sur l'occitan peut gagner d'autres lieux de Marseille en empruntant d'autres réseaux de la ville. Malgré quelques fantasmes, l'occitan n'est pas employé au stade Vélodrome, même s'il est symboliquement présent sur une ou deux banderoles. Les membres des groupes occitans revendiquent ouvertement leur passion pour l'OM en arborant écharpes, maillots ou autres signes évoquant le club, sur scène ou dans la vie de tous les jours, et l'évoquent dans plusieurs de leurs chansons. Le répertoire des supporters comprend deux chants empruntés aux groupes phares de Marseille, IAM et MSS (Gasquet-Cyrus, 2000a), mais il est toutefois exagéré de dire que les musiciens des groupes occitans ont appris la langue « *dans les clubs de supporters de l'OM, fiers utilisateurs des patois marseillais et occitan* » (Leroux, 1999a) ou que l'occitan, « *se croise également avec le parler de certains supporters de l'OM* » (Leroux, 1999b). Si les réseaux permettent une prise de conscience de l'occitan et une sensibilisation à la langue, ils ne modifient en rien les pratiques.

Les réseaux musicaux demeurent les plus efficaces. Nous allons prendre pour exemple une journée bien particulière dont nous avons suivi le déroulement : le 14/04/00, MSS sortait son nouvel album et avait organisé pour cela un ensemble de festivités sur la Plaine. Un groupe hétéroclite d'environ 70 personnes (avec notamment des supporters de l'OM) suivait en marchant quelques musiciens qui allaient d'un bar à l'autre du quartier où l'on servait gratuitement des tournées de pastis en écoutant des extraits du nouvel album. Le drapeau des MTP flottait à l'entrée du Bar de la Plaine. La fête se poursuivait officiellement hors du quartier aux Docks, près du port, pour une soirée appelée « Café d'Oc ». A l'entrée, des étalages proposaient à la vente livres, revues, matériel sonore, entièrement ou partiellement en occitan. On notait aussi la présence de figures intellectuelles

occitanistes (journalistes, universitaires) qui parfois conversaient en occitan. Le lieu était décoré de croix occitanes, mais aussi de banderoles de l'OM (« Yankees Nord », « Ultras », « MTP »). Le concert de MSS était précédé d'interventions de Jean-Marie Carlotti, de Manu Théron (chanteur de Gacha Empega) accompagné de deux musiciens maghrébins ; de Dupain ; du groupe La Talvera (musique traditionnelle du Tarn et de l'Aveyron en occitan). Après le concert de MSS, un *balèti* était ouvert avec une prestation des « Mounines », groupe féminin composé de membres du Tipi... de la Plaine. Nous avons pu retrouver à cette soirée de nombreuses personnes présentes à la Plaine dans l'après-midi ; ainsi, le réseau MSS avait permis la circulation en ville de fans/sympathisants/militants qui véhiculaient avec eux leurs pratiques sinon leurs discours sur la langue.

□ DE NOUVELLES REPRÉSENTATIONS POUR DE NOUVELLES PRATIQUES ?

■ Une culture urbaine

L'occitan bénéficie de son insertion dans un réseau de réseaux très dense à la Plaine. A travers des thèmes *a priori* différents (la musique, le football, le quartier), c'est la même conception d'une certaine « culture urbaine » qui est partagée par les membres des groupes ou associations. Tout en développant des pratiques festives et populaires, les participants tiennent un même discours basé sur l'ouverture à l'Autre, à la tolérance et à la solidarité. Les combats des uns deviennent les combats des autres, d'autant qu'il s'agit de brandir également haut et fort les couleurs et les valeurs de Marseille, le dénominateur commun de tous ces mouvements. Nous avons donc bien là un « *discours collectif* » (Bulot et Tsekos, 1999 : 23) au sens large qui permet une identification implicite au et du quartier. De plus la ville, à la fois lieu d'unification et de différenciation linguistique (Calvet, 1994 / Rispaïl, 2000 : 415), autorise le brassage linguistique et suscite toutes les utopies, tous les fantasmes, toutes les idéologies (Gasquet-Cyrus, 2000b) : « *Les villes offrent le lieu de cette construction, de cette création sociale au sens propre ; mieux, elles l'exhibent et la font spectacle. En temps réel et de facto, on voit se créer une nouvelle utopie identitaire, se forger les images d'un nouvel imaginaire social, basé sur la déterritorialisation et la mutation de l'idée d'identité, faisant émerger des sentiments de multi-appartenance* » (Rispaïl, 2000 : 415)

La force de l'occitan est peut-être de s'appuyer sur tous les éléments de la « culture urbaine » de certains pratiquants du quartier et de s'inscrire dans une dynamique « moderne ». A côté du dynamisme des militants et intellectuels occitanistes et du côté « spectaculaire » du mouvement, l'engagement des provençalistes « traditionnels » paraît effectivement quasi-inexistant, notamment à la Plaine où ils sont pourtant représentés. C'est en ce sens que ce mouvement ne pouvait « prendre » que dans le quartier de la Plaine, quartier du « mélange » par excellence¹², quartier où se construit, plus qu'ailleurs, une culture urbaine marseillaise (différente de la culture « traditionnelle »). La Plaine peut être

¹² Comme le confirment ces propos d'un chanteur occitan : « Je pense que la Plaine est un terreau propice parce que c'est un quartier du centre-ville et parce que c'est un quartier où le mélange des populations est en train de se faire petit à petit » (corpus Nagy 2000).

considérée comme une « *région morale* » au sens décrit par R.E. Park ([1925] 1990 : 128), dans la mesure où l'attitude de ces personnes « *est déterminée par les attitudes des autres individus et par les normes observées dans le groupe* » ([1926] 1990 : 210).

L'ancrage urbain correspond à une tendance plus générale. Comme l'écrit Marielle Rispaïl au sujet des langues régionales : « *On est allé du village et de la banlieue vers le centre-ville [...]. On assiste donc, depuis plusieurs années, à un déplacement de l'espace rural vers l'espace urbain et à des manifestations linguistiques groupées autour de la notion de spectacle.* » (Rispaïl, 2000 : 405).

■ Conflit de représentations

Mais la représentation favorable de l'occitan ne va pas sans une critique souvent stéréotypée du provençal et de ses militants. Au fil des entretiens, on se rend compte que les discours sur l'occitan tournent autour des mêmes thèmes : l'anti-centralisme fait de l'occitan une victime du jacobinisme français (« *une langue mise à genoux* » pour un locuteur ; corpus Nagy 2000, tandis qu'un autre affirme préférer parler occitan car « *parler français ça me gonfle* »), et l'on critique « l'enfermement » du provençalisme (Mistral, Félibrige), cible privilégiée des occitanistes, qui serait tout entier tourné vers le passé ou la célébration folklorique de la langue. On critique « l'étanchéité » du provençal, on prête volontiers aux provençalistes des tendances « fascisantes » et l'on fait rimer régionalisme et nationalisme. Un militant dit même « *les Félibres, c'est la mort de la langue* » (corpus Nagy 2000) et conclut d'un très rimbaldien « *il faut être moderne* ». Les militants refusent un repli identitaire régionaliste qu'ils font endosser au provençalisme et proposent une dimension qu'ils jugent « moderne » de l'occitan : son ouverture aux autres... tout en imposant une vision exogène de la langue à Marseille !¹³ L'occitan permettrait la communication entre tous les habitants d'une « Occitanie » rêvée, voire entre tous les locuteurs des langues romanes (« *l'occitan, c'est déjà un passeport pour les autres langues voisines* » affirme un instituteur ; corpus Nagy 2000) : c'est le thème du pan-occitanisme¹⁴ (« *De Barcelone à Turin en passant par Toulouse, Perpignan, on peut se comprendre par l'occitan* » s'enthousiasme un locuteur ; corpus Nagy 2000). Un militant affirme : « *La langue occitane, c'est pas une langue locale : c'est une langue de civilisation* » (corpus Nagy 2000). Mais au-delà, l'occitan aurait un rôle intégrateur : on cite volontiers l'exemple de Maghrébins qui ont appris ou parlent

¹³ Les représentations des provençalistes à l'encontre des occitanistes sont souvent étonnamment symétriques, notamment lorsqu'il s'agit de les taxer de « fascistes ». La graphie occitane « classique » est perçue comme « archaïque » voire « artificielle » par les provençalistes, qui critiquent aussi le côté « romantique » (troubadours, croisade contre les Cathares) des occitanistes, leur invention d'une « Occitanie » ethnique qui ne repose sur aucune réalité historique, sociologique, économique, politique ou identitaire, ainsi que leur vision quasi-jacobine d'un pan-occitanisme dans lequel le provençal rhodanien « standard » serait remplacé par... le languedocien.

¹⁴ A rapprocher du panceltisme, cf. Le Du et Le Berre (1987 : 17). L'analyse que font ces auteurs de la situation du breton pourrait de manière étonnante et presque mot pour mot s'appliquer aux langues d'oc : même hétérogénéité dialectale, problèmes de graphies similaires, même unité mythique postulée par les militants, même réinvestissement historique et identitaire, mêmes représentations, etc.

l'occitan¹⁵. Un homme interrogé s'exclame : « *j'ai essayé le provençal dans les quartiers Nord et ça marche trop bien* »¹⁶ (corpus Nagy 2000). Ici encore, la comparaison avec le breton s'avère pertinente et étonnante. Ce qu'écrivent J. Le Du et Y. Le Berre (1987 : 22, n. 2) vaut largement pour l'occitan : « *Le breton, du fait qu'il est encore vivant, mais qu'il n'est plus vecteur des contradictions sociales, peut évidemment, mieux que le français, donner l'illusion d'une communication égalitaire* ».

Toutefois, si le quartier de la Plaine est légèrement « imprégné » d'occitan et/ou de provençal, les habitués des lieux, même les sympathisants, n'ont pas forcément le même recul que les militants actifs. Ainsi, cette serveuse (S) de bar nous avoue (E) indirectement son ignorance du mouvement qu'elle encourage :

S *on est pour la langue provençale ouais*

E *provençal ou occitan ?*

S *beh les deux + occitan et provençal*

E *c'est deux choses différentes deux langues différentes ?*

S *eah... [soupir] pour moi euh bon je je parle ni l'un ni l'autre eh mais c'est c'est pas pareil ? c'est pas la même langue ? [...]*

E *ça dépend [...]*

Ll *je sais pas non y'a la... (en)'fin pour moi j'pensais que provençal et occitan c'était la même chose j'pense que non y'a les deux y'a les deux*

Cet extrait d'entretien contredit les propos d'un chanteur occitan militant qui affirme « *en tout cas dans le quartier où on est, quand on dit « occitan », ils savent exactement de quoi on parle* » (corpus Nagy 2000). A plusieurs reprises, les militants déplorent le flou qui entoure l'occitan et l'ignorance dont il fait l'objet : ils concèdent qu'on le confond souvent avec l'italien ou l'espagnol...

■ Performances ou discours performatifs ?

Les militants essaient de réinsérer la langue dans des discours quotidiens (au bar, au téléphone) et de lui dégager des fonctions perdues, mais tentent également de montrer toutes ses potentialités en tant que langue moderne à part entière, en l'engageant notamment dans des thèmes contemporains (problèmes sociaux, insertion, politique). Cette reconquête de la langue passe par sa (re)valorisation, une illustration de ses potentialités (littérature, convivialité, chanson, discours politique, etc.), une pratique volontariste « spectaculaire » par des locuteurs actifs, une initiation plus ou moins formelle à la pratique ou à la lecture. Malgré l'encadrement de « spécialistes » de l'occitan et le soutien en arrière-plan de l'IEO, les militants ont parfois du mal à maîtriser ou à obtenir de leurs sympathisants la maîtrise de l'occitan, qui n'est pas tant mieux appris ou mieux

¹⁵ Le provençal remplissait effectivement cette fonction jusqu'aux années 1920-1930, lorsqu'il était encore largement employé sur les chantiers.

¹⁶ Les quartiers Nord de Marseille accueillent une majorité de populations immigrées et passent pour être particulièrement difficiles. Il faudrait savoir ce que ce locuteur met sous l'appellation « provençal » (confond-il, comme beaucoup, le FRP avec le provençal ? notons aussi qu'il n'emploie pas « occitan ») et ce qu'il veut dire par « ça marche trop bien » : on communique, on en rit, on s'en moque ?...

compris que mieux considéré et tenu comme l'un des éléments du quartier ou de la ville : de la culture urbaine. Comme le constate U. Nagy (2000) au terme de son rapport, s'il a servi au moins à « réveiller l'oreille », « le militantisme occitan n'a pas atteint ses objectifs dans la mesure où il a été incapable de modifier les usages linguistiques ». De nombreux témoignages recueillis dans le quartier montrent bien que le provençal n'est guère, sinon pas du tout entendu.

Les discours militants sont de l'ordre des discours performatifs décrits par Bourdieu :

« Le fait d'appeler « occitan » la langue que parlent ceux que l'on appelle les « Occitans » parce qu'ils parlent cette langue (que personne ne parle à proprement parler puisqu'elle n'est que la somme d'un très grand nombre de parlers différents) et de nommer « Occitanie », prétendant ainsi à la faire exister comme « région » ou comme « nation » (avec toutes les implications historiquement constituées que ces notions enferment au moment considéré), la région (au sens d'espace physique) où cette langue est parlée, n'est pas une fiction sans effet. L'acte de magie sociale qui consiste à tenter de produire à l'existence la chose nommée peut réussir si celui qui l'accomplit est capable de faire reconnaître à sa parole le pouvoir qu'elle s'arroge par une usurpation provisoire ou définitive, celui d'imposer une nouvelle vision et une nouvelle division du monde social. » (Bourdieu, 1982 : 140)

Il y a bien de la « magie sociale » dans les comportements des militants qui, dès que l'occasion se présente, mettent leurs discours en pratique et font usage de l'occitan. Ils sont ainsi nombreux à « occitaniser » leurs noms (Peire, Glaudi, etc.), à enregistrer leur message de répondeur téléphonique (fixe ou portable) en occitan ou à graphier des adresses postales en occitan¹⁷. L'occitan est « inséré » dès que possible, et ceux qui maîtrisent la langue se lancent parfois dans des interactions en occitan qui ne manquent pas d'impressionner ceux qui les entourent mais qui souvent tournent au monologue car le fossé est grand entre militants compétents (locuteurs actifs) et sympathisants réceptifs mais non productifs : l'acte remplit plus des fonctions symboliques que communicatives. Comme l'écrit U. Nagy (2000), les militants « s'auto-persuadent d'une expression naturelle occitane ». Faire comme si l'usage de l'occitan était naturel peut, à terme, persuader l'entourage. Mais il faut pour cela que les militants jouissent d'une certaine autorité car, comme l'écrit encore Bourdieu (1982 : 140-141) : « L'efficacité du discours performatif qui prétend faire advenir ce qu'il énonce dans l'acte même de l'énoncer est proportionnelle à l'autorité de celui qui l'énonce ». Cette autorité serait garantie par l'appartenance des militants aux multiples réseaux du quartier (sentiment identitaire de faire partie d'un même territoire), par des cautions littéraires et (parfois pseudo-¹⁸) scientifiques, et bien sûr par la popularité de MSS sur le quartier en particulier et Marseille en général.

¹⁷ Ces actes ne sont pas propres aux occitanistes, mais concernent la majorité des militants engagés en faveur des langues régionales et/ou minoritaires.

¹⁸ Entre autres affirmations fantaisistes : « l'occitan, 500.000 mots, est plus riche que le français, 50.000 mots », « le français, c'est de l'occitan déformé », « le catalan est peut-être un dialecte de l'occitan ».

□ CONCLUSION

Le quartier de la Plaine est peut-être appelé à jouer un rôle dans la redynamisation de l'usage de la langue régionale, qu'on l'appelle *occitan* ou *provençal*, même si le taux de pratique reste plus que faible. Mais ce double discours sur la langue provoque surtout le télescopage ou l'enchevêtrement des représentations traditionnelles ancrées chez une majorité de locuteurs (*provençal*) et des représentations nouvelles (*occitan*), double discours qui pourrait modifier le paysage linguistique de Marseille : en ce sens, les représentations qui circulent grâce aux militants de la Plaine pourraient éventuellement « *contribuer à produire ce qu'apparemment elles décrivent ou désignent* » (Bourdieu, 1982 : 135), à savoir l'occitan. Le réseau occitan a le mérite de poser la question de la langue régionale au cœur de la ville et au cœur des pratiques urbaines contemporaines et quotidiennes. Même si les actions demeurent symboliques et si la pratique ne suit pas, elles suffisent pour permettre la *visibilité* de la langue au niveau médiatique : à travers le dynamisme des militants, le soutien des réseaux, des porte-paroles (MSS et autres), et l'appui volontaire ou non des médias, l'*occitan* est en train de gagner du terrain sur le *provençal* dans le quartier de la Plaine.

Mais nul ne peut prévoir ce qu'il adviendra lorsque l'occitan sortira du réseau du quartier pour aller à la rencontre d'autres réseaux de la ville. Les représentations en circulation autour de la langue régionale signalent une tension entre *conjonction* (identité marseillaise) et *disjonction* (identité exogène « occitane ») (Bulot et Tsekos, 1999 : 21). Un chanteur occitan réaliste dit ainsi, après avoir reconnu le rôle de la Plaine : « *dès qu'on va dans d'autres quartiers, ils pensent que c'est la langue de Toulouse* » (corpus Nagy 2000). Il convient aussi de s'interroger sur la réception de ces nouveaux discours sur la langue par les locuteurs plus âgés qui ne l'ont connue ou parlée que sous le nom de *provençal* ou *patois*. En plus d'un décalage inévitable entre des générations qui ne partagent pas la même conception de la culture (*a fortiori* « urbaine »), on pourrait assister à une attitude ambiguë ou hésitante de la part de locuteurs qui saluent l'initiative de plus jeunes pour redynamiser la langue, mais qui ne suivent pas toujours bien leur logique ni leurs discours (musique, politique, cosmopolitisme) ou qui ne reconnaissent plus leur *patois* dans la bouche des jeunes. Quelques premières réactions recueillies nous ont montré que les locuteurs âgés ont parfois du mal à comprendre « l'accent » ou la prononciation du provençal des jeunes. Un vieux provençaliste nous a avoué sa peur de voir les jeunes « *saloper la langue* » (la question de la norme se pose ici aussi), mais en fin de compte, il ne sera pas trop regardant « *s'ils font quelque chose pour la langue* »...

Le décalage est-il seulement imaginaire, causé par des représentations divergentes ? Ou bien la différence linguistique *formelle* est-elle aussi en train de se creuser ? En voulant redynamiser la langue mais en la coupant de ses anciennes et fortes représentations, les militants occitans (qui ont pour la plupart *appris* mais pas *acquis* la langue), ne sont-ils pas en train de créer un néo-provençal (Blanchet, 1999a) ou néo-occitan, un « *provençal des rues* » (ce qu'affirme un militant occitan de la Plaine ; corpus Nagy 2000), ou tout simplement un provençal/occitan « urbain », parlé par une poignée de militants ? Si le provençal s'urbanise dans le quartier de la Plaine, ce n'est sans doute pas (encore) au niveau formel de la langue (pratique quasi nulle), mais plus sûrement dans ses

représentations¹⁹. La « guerre des langues » peut aussi n’avoir lieu que sur le terrain des représentations, faute de combattants sur celui des pratiques. Dans les villes plurilingues, les représentations linguistiques sont parfois aussi importantes et déterminantes que les pratiques des langues concernées (voir Gasquet-Cyrus, 2000b), et l’ancrage dans un quartier, une culture urbaine ainsi qu’une visibilité symbolique et médiatique permettent d’asseoir un ensemble de représentations au détriment d’autres.

En combinant l’analyse des réseaux et des représentations, nous avons essayé de procéder à la description linguistique d’un quartier en nous focalisant sur une facette, la langue régionale, rarement envisagée en milieu urbain. La sociolinguistique urbaine, de plus en plus souvent confondue avec la politique et la planification linguistique, nous semble avoir tout à gagner à profiter des atouts de la sociolinguistique « traditionnelle » (plus micro-) et à jouer sur les niveaux d’analyse en ne négligeant pas les « ethnographies » locales : elle pourrait saisir au plus près les mouvements sociolinguistiques qui traversent la ville en y laissant la trace des tensions identitaires qui s’y jouent.

□ RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BLANCHET, Philippe (1999a), « L’enseignement du “provençal-langue d’oc” aujourd’hui : quels contenus pour quels objectifs ? », in *Lidil*, 20, Université Stendhal, Grenoble III, pp. 21-41.

BLANCHET, Philippe (1999b), « La chanson d’aujourd’hui en langue provençale : formes et fonctions des productions publiques », in *L’Astrado*, « Cansoun en Prouvènço », 34, pp. 126-173.

BLANCHET, Philippe (1999c), *Parlons provençal !*, L’Harmattan.

BLANCHET, Philippe (2000), *Zou, boulégan ! Expressions familières de Marseille et de Provence*, Bonneton.

BOURDIEU, Pierre (1982), *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.

BULOT, Thierry (1998), « Langues en ville : une signalisation sociale des territoires », in *Rouen : reconstruction, langages (Sociolinguistique normande : langues en ville)*, Études normandes, 1, Association Études Normandes, Mont Saint Aignan, pp. 59-71.

BULOT, Thierry (1999), « La production de l’espace urbain à Rouen : mise en mots de la ville urbanisée », in T. Bulot (dir.) et N. Tsekos, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L’Harmattan, pp. 41-70.

BULOT, Thierry, TSEKOS, Nicolas (1999), « L’urbanisation linguistique et la mise en mots des identités urbaines », in T. Bulot (dir.) et N. Tsekos, *Langue urbaine et identité (Langue et urbanisation à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, Paris, L’Harmattan, pp. 19-34.

CALVET, Louis-Jean (1994), *Les voix de la ville*, Payot.

DALBERA, Jean-Philippe (1989), « Phénomènes de contact, conflit de normes et changement linguistique. Le parler nissart urbain », in *Travaux du Cercle Linguistique de Nice*, n°s 10-11, pp. 27-51.

DESILES, Emmanuel (1990), *Enquête sur les mouvements associatifs spécialisés en langue, littérature et culture provençales dans le département des Bouches-du-Rhône*, étude commandée par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône.

¹⁹ Pour un exemple d’urbanisation du provençal (nissart), voir Dalbera (1989).

GASQUET-CYRUS, Médéric (1999), « Les inserts dans le rap et le raggamuffin marseillais » in Gasquet-Cyrus M., Kosmicki G., Van den Avenne C. (éds.), *Paroles et musiques à Marseille*, L'Harmattan, Paris, pp. 123-147.

GASQUET-CYRUS, Médéric (2000a), « Le Stade Vélodrome de Marseille : une approche sociolinguistique », in Skholê - Cahiers de la Recherche et du Développement, 10, IUFM d'Aix-Marseille.

GASQUET-CYRUS, Médéric (2000b), « Villes plurilingues et imaginaire linguistique : le cas de Marseille », in L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama (éds.), *Le plurilinguisme urbain*, actes du colloque de Libreville (25-29 septembre 2000), Didier Érudition, coll. Langues et Développement, pp. 369-386.

GASQUET-CYRUS, Médéric (à paraître), « Pour une étude sociolinguistique de l'humour : l'humour marseillais », in Linguistique et Sémiotique, Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté.

GRAFMEYER, Yves (1994), *Sociologie urbaine*, Nathan, coll. 128.

HANNERZ, Ulf (1983), *Explorer la ville*, Paris, Minuit.

KRISTOL, Andres (2000), « Sociolinguistique "militante" et sociolinguistique empirique en domaine occitan : le débat sur la diglossie », <http://www.multimania.com/simorre/oc/kristol.htm>.

LE DU, Jean, LE BERRE, Yves (1987), « Contacts de langues en Bretagne », in Travaux du Cercle Linguistique de Nice, n° 9, pp. 11-33.

LE ROUX, Luc (1999a), « Les jeunes font du provençal une langue d'aujourd'hui », in La Provence, 1999.

LE ROUX, Luc (1999b), « Les "petits frères" du provençal », in *Le Monde* daté du 21/12/99.

MILROY, Lesley (1992), « Social network and social class : towards an integrated sociolinguistic model », in *Des langues et des villes*, Didier Érudition, coll. Langues et Développement, pp. 97-114.

NAGY, Ursula (2000), « Rapport sur le réseau occitan à la Plaine », à paraître.

PARK, Robert Ezra [1925] (1990), « La ville. Propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain », in Y. Grafmeyer et I. Joseph, *L'École de Chicago*, Aubier, pp. 83-130.

PARK, Robert Ezra [1926], « La communauté urbaine. Un modèle spatial et un ordre moral », in Y. Grafmeyer et I. Joseph, *L'École de Chicago*, Aubier, pp. 197-211.

RISPAIL, Marielle (2000), « Quand les villes se mettent à chanter », in L.-J. Calvet et A. Moussirou-Mouyama (éds.), *Le plurilinguisme urbain*, actes du colloque de Libreville (25-29 septembre 2000), Didier Érudition, coll. Langues et Développement, pp. 405-417.

TOUCHARD, Yvonne, VAN DEN AVENNE, Cécile (1999), « Langue, discours et identité dans les chansons de Massilia Sound System », in Gasquet-Cyrus M., Kosmicki G., Van den Avenne (éds.), *Paroles et musiques à Marseille*, L'Harmattan, Paris, pp. 151-169.

Fabienne MELLIANI
Université d'Avignon (France)

SUBCULTURE ET TERRITORIALITÉ URBAINES EN BANLIEUE ROUENNAISE

C'est principalement dans leurs banlieues et quartiers qu'une partie des jeunes issus de l'immigration maghrébine s'est révélée à elle-même et à l'opinion publique dès le début des années 80. Selon Henri Boyer (1997 : 8), la médiatisation de la crise des banlieues prend alors « *une autre dimension parce qu'elle rencontre alors un autre objet d'angoisse collective (...) : l'immigration dans sa composante maghrébine et jeune* ». Depuis en effet, la figure sociale du « Beur » renvoie, dans l'imaginaire collectif, au jeune franco-maghrébin des banlieues. L'affirmation de l'islamité et de l'arabité se faisant le plus souvent chez ces jeunes sur le mode agressivité-fierté¹, la société française se trouve dans le même temps interpellée sur son actualité, et notamment sur la possibilité de l'émergence de minorités ethniques au sein même de l'immigration et chez les générations qui en sont issues.

Deux types de plurilinguisme coexistent en effet actuellement en France : un plurilinguisme originel, qui recouvre les langues autochtones autres que le français (basque, breton...) et un plurilinguisme récent, qui englobe les langues issues de l'immigration. Et, selon Isabelle Taboada-Leonetti (1985 : 282), deux classes de facteurs seraient susceptibles d'encourager la constitution de minorités linguistiques et culturelles chez les nouvelles générations issues de l'immigration en France. D'un côté, la présence de facteurs exogènes, et notamment la poussée idéologique actuelle en matière de revendication identitaire. De l'autre, celle de facteurs endogènes, tels que « *la prise de conscience (...) du caractère durable, sinon définitif de la présence étrangère* » et « *l'attitude des jeunes eux-mêmes qui tend vers le refus de l'assimilation et la revendication de certaines spécificités* ». Or, le processus d'intégration des populations immigrées a généralement consisté à « *remplacer progressivement, et terme à terme, les pratiques et les valeurs "d'origine", par les pratiques et les valeurs "françaises"* » (Taboada-Leonetti, 1989 : 52) ; ce processus aurait donc dû entraîner la disparition de la langue maternelle des immigrés en deux ou trois générations.

¹ Voir à ce sujet le numéro 11 du *Monde des Débats* (février 2000) consacré à l'Islam en France.

Mais aujourd'hui l'implication grandissante des générations issues de l'immigration dans la société semble accroître la conscience ethnique. Certains auteurs ont ainsi mis à jour le *paradoxe dit de l'ethnicité*, selon lequel le « *maintien, voire l'accentuation d'identifications ethniques, s'affirment très fortement à partir de statuts ethniques de plus en plus dépourvus d'un contenu social réel* » (Poutignat, Streiff-Fenart, 1995 : 77). La question n'est cependant pas de savoir si les jeunes issus de l'immigration maghrébine constituent ou non un groupe ethnique (ce serait supposer que préexistent des identités culturelles définies de manière objective). A partir d'une enquête de terrain menée en banlieue rouennaise, il nous importera en revanche de chercher à savoir pourquoi telle ou telle identification est préférée à un moment donné. Se dire Arabe, c'est, pour un jeune Français issu de l'immigration, exhiber un trait « ethnique », mais cette exhibition ne s'effectue pas au hasard. Dans le cas de ces jeunes, sur une identification en apparence ethnique se superpose en fait une identification de classe, générée par un sentiment de relégation en banlieue.

□ IDENTITÉ ET ESPACE URBAIN : APPROCHES THÉORIQUES

La prise en compte du rôle de l'espace résidentiel dans la fixation de l'identité de cette jeunesse passe par un retour aux sources de l'anthropologie urbaine, telle qu'elle a été définie par l'École de Chicago, augmentée des apports récents de la sociolinguistique urbaine.

■ La théorie des aires concentriques

L'École de Chicago considère la ville comme un véritable « *laboratoire social* », donnant, entre autres, une lecture sociologique nouvelle des effets de la confrontation dans la ville de populations d'origines différentes. La ville théorique y est de plus présentée par Ernest W. Burgess sous la forme d'une « *série de cercles concentriques correspondant à une gradation des situations sociales* » (Calvet, 1993a : 9) :

- la zone centrale, le « loop », se définit comme le centre d'affaires ;
- la zone 2 est la zone de transition, en ce sens où elle est le plus souvent une zone de première installation pour les populations migrantes ;
- la zone 3 est la zone de résidence des ouvriers ;
- la zone 4 est la zone résidentielle par excellence.

Ces réseaux sociaux distincts ont pour conséquence une distinction des sites : plus les personnes sont économiquement favorisées, plus elles s'éloignent du centre de la ville. Selon cette interprétation, la ségrégation résidentielle se révèle être un indicateur de ségrégation sociale. En France, toutefois, c'est le phénomène inverse qui est observé : les gens aisés vivent généralement au centre de la ville, et les personnes les plus défavorisées économiquement, en banlieue. Cette dernière se double par ailleurs le plus souvent d'une seconde ceinture dite urbaine ou néo-rurale.

L'intérêt de la théorie des aires concentriques est de pouvoir appréhender la ville dans sa totalité. Cependant, elle tend à réduire la ville à un simple phénomène spatial. Ainsi que le note Louis-Jean Calvet (1993a : 16), « *en séparant la ville de son histoire, Park ou Burgess la privent de réalité, la réduisent à une abstraction* ». L'identité d'une ville est en effet plurielle et

comprend notamment des images relatives à son histoire, à son environnement physique et social, images qui vont s'attacher à la population résidante et devenir le support de la cristallisation des identités individuelles et collectives. Cette production identitaire n'est certes pas un simple jeu de reflets ; elle se construit, au contraire dans un mouvement dialectique, dans un perpétuel va-et-vient entre les sujets (les habitants d'une ville et ceux qui lui sont extérieurs) et l'environnement. Dans ces conditions, elle peut être définie comme un moteur de structuration des représentations sociales, ces imaginaires jouant un rôle primordial dans les dynamiques identitaires.

Pour rendre compte de l'importance du rôle du territoire urbain et de son environnement dans la fixation de l'identité des jeunes issus de l'immigration maghrébine, nous avons enquêté en banlieue rouennaise, à Saint-Etienne-du-Rouvray. L'hypothèse émise est que la construction identitaire relative à un territoire donné est d'autant plus conflictuelle lorsque cet espace est un espace de banlieue. C'est que le terme même de « banlieue » est un terme globalisant qui généralise des situations complexes et contrastées, une généralisation souvent propice à la stigmatisation de cet espace. Or, la logique du processus de stigmatisation conduit souvent à une marginalisation des populations concernées, et notamment, dans notre cas, des jeunes issus de l'immigration maghrébine. En banlieue, les rapports sociaux ainsi marqués par un agrégat d'idées reçues se déclinent alors souvent sur un mode conflictuel, conduisant cette jeunesse à revendiquer avec fierté une identification « périphérique ».

Les jeunes rencontrés reprennent en effet souvent à leur compte les traits définitoires stigmatisants qui s'exercent à l'encontre de leur banlieue, « l'identité » de la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray étant souvent mise à mal. Installée sur la rive gauche de la Seine (rive fortement stigmatisée ; voir à ce sujet les travaux de Bulot et Van Hooland, 1997), Saint-Etienne-du-Rouvray fait partie de l'agglomération de Rouen, une unité urbaine qui comprend, selon l'INSEE², 28 communes. La ville est, du point de vue du nombre de ses habitants, la plus importante, après celle de Rouen.

Jusqu'au XIX^e siècle, Saint-Etienne-du-Rouvray est « une bourgade rurale (avec toutefois une tradition ouvrière fort ancienne : les tailleurs de pierre) de 1500 habitants environ » (Direction de l'Urbanisme et du Paysage, 1984 : 7). Incorporée à la banlieue de Rouen au XVI^e siècle, elle passe, à partir de la révolution industrielle de la seconde moitié du XIX^e siècle, à une situation particulière d'urbanisation et d'industrialisation. Des manufactures viennent en effet s'agglutiner à cette bourgade de la banlieue rouennaise, donnant ainsi à voir ce que d'aucuns ont appelé « la boursouflure des faubourgs ». Cette industrialisation rapide est due à la conjonction de moyens de communication lourds (ports maritime et fluvial, chemin de fer) et d'un bassin de main-d'œuvre important (l'agglomération rouennaise), étrangère ou francophone. Ainsi, par exemple, en 1990, elle présentait un taux de présence de la population étrangère de 12% pour une population totale de 30 707 habitants, soit environ le double de la moyenne nationale ; celui de la population maghrébine, par rapport à la population totale, est estimé à 6,6%. A titre de comparaison, la population

² Institut National de la Statistique et des Études Économiques.

maghrébine à Rouen, qui compte 102713 habitants, représente 2,1% de la population totale. De par son histoire, Saint-Etienne-du-Rouvray se présente ainsi comme un lieu où plusieurs mondes se côtoient, s'entremêlent et s'entrechoquent.

Mais Saint-Etienne-du-Rouvray fut aussi une ville ouvrière, avec ses traditions, sa culture et ses luttes. Ainsi, en 1921, après le Congrès de Tours, elle devient l'une des premières municipalités de France à direction communiste ; une orientation politique suivie depuis 1973 avec la nomination à la tête de la mairie de Michel Grandpierre, un ancien cheminot. La nouvelle municipalité ouvrière va, par exemple, rebaptiser les rues, pour inscrire une nouvelle toponymie dans l'espace urbain. Les noms de rue choisis vont ainsi être empreints de l'histoire des peuples et des grands mouvements ouvriers et pouvoir alors servir de ferment d'unification de la population en donnant un passé à des habitants pour la plupart venus d'ailleurs. Tous relèvent donc d'un choix politique : le parc municipal Henri Barbusse, à titre d'hommage à l'auteur du *Feu* et dont les derniers ouvrages célébraient la Russie soviétique ; la rue Paul Vaillant-Couturier, ancien rédacteur en chef du journal *L'Humanité*, la rue Roger Salengro, ancien Ministre de l'Intérieur du Front Populaire, la rue Nelson Mandela. Figurent également les grands noms de l'histoire du socialisme et du mouvement ouvrier : les rues Jean Jaurès, Edouard Vaillant, Salvador Allende, Eugène Varlin, Pablo Neruda, le parc Maurice Thorez, les établissements d'enseignement Louise Michel, Paul Eluard, les bibliothèques Aragon et Elsa Triolet ainsi que les noms de lieux symboliques d'un attachement à l'URSS : boulevard industriel Lénine, rue de Moscou, de Stalingrad, du Docteur Pavlov. Enfin, le cent cinquantième de la Révolution et la réappropriation par le Parti communiste du patrimoine national donnent lieu à une autre série de nom : rue Robespierre, parc Saint-Just, ou encore rues Baudelaire, Lamartine, Victor Hugo.

Parallèlement au développement de la zone industrielle, les constructions de logements vont se multiplier : sur un parc de 11865 logements, 5727 sont des maisons individuelles, et 4821, des logements en immeubles collectifs. Ces derniers ont été construits, pour la plupart, entre deux grandes périodes historiques clés : 2656 d'entre eux l'ont été entre 1949 et 1967, et 1237, entre 1968 et 1974³. Ce type d'habitat, de par sa situation en périphérie des villes, peut toutefois favoriser ce que Henri Vieillard-Baron (1991 : 14) nomme le « *risque du ghetto* ». Ce processus « *débouche, au début des années 1970, sur une situation dramatique pour la ville, qui perd son unité et son identité, avec une image de cité dortoir sous-équipée et déséquilibrée* » (Direction de l'Urbanisme et du Paysage, 1984 : 9). Ce risque du ghetto est d'autant moins à exclure que les populations qui se trouvent en banlieue y sont, le plus souvent, pour des raisons économiques : ainsi, en 1990, selon le recensement de la population effectué par l'INSEE, Saint-Etienne-du-Rouvray présente un taux de chômage de 24,3%. Hier creuset d'une culture ouvrière liée aux valeurs industrielles triomphantes, la banlieue stéphanaise est aujourd'hui devenue pour nombre de jeunes l'univers de la « galère » (Dubet, 1987).

3 Source INSEE, Recensement de la population 1990 ; imprimé récapitulatif des caractéristiques des logements selon l'époque d'achèvement de la construction de la maison ou de l'immeuble.

Des normes collectives, des préjugés, des appréhensions peuvent ainsi se conjuguer, l'enchaînement de ces facteurs produisant un effet « de spirale » : la banlieue exclut inéluctablement des populations à priori déjà en difficultés. Dans cette phase, les populations qui y résident sont presque inmanquablement jugées par rapport à l'endroit où elles habitent. La zone urbaine stéphanaise, enserrée par une aire industrielle peu agréable à vivre, est ainsi mise à l'écart par la topographie même des lieux et souvent jugée ingrate en termes de qualité de vie urbaine et d'environnement. De plus, selon le Ministère de l'Intérieur, elle comptait en 1998 parmi les cinquante villes les plus touchées par la violence urbaine.

L'un des principaux obstacles auxquels se heurtent les jeunes de Saint-Etienne-du-Rouvray est ainsi un problème d'image : l'extrait suivant d'un entretien réalisé avec un des jeunes du quartier montre que la seule dénomination de la ville peut en effet porter préjudice, puisque stigmatisée comme lieu où règne une insécurité :

Enquêtrice : c'est facile de trouver un travail quand on vient de ce quartier ? /

Enquêté : non alors ça non / parce que à chaque fois ils voient où est ce qu'on habite tout ça / quand on cherche un stage on parle aux gens ils disent ouais tu habites où ? Saint Étienne / bon allez casse toi après tu vas faire le bordel & on va avoir la commune à recréer / je vous enverrais des nouvelles dans dix ans /

De plus, si certaines banlieues ont encore un caractère industriel, d'autres, telles que Saint-Etienne-du-Rouvray, ont perdu de leur dynamique propre de développement. Ainsi, l'absence de tissu économique des quartiers dortoirs concourt à la production d'un sentiment de marginalisation, que les jeunes résumant dans ce terme de galère :

Enquêté : c'est la catastrophe ici / c'est la galère // si tu restes dans le quartier tu feras rien / tu tu deviendras rien // moi je sais que : moi je reste pas au quartier personnellement je reste pas au quartier parce que : c'est la galère /

Ce que donne ici à entendre le locuteur, c'est, en filigrane, une dualisation sociale, celle qui sépare les gens de la périphérie de ceux du centre ou, autrement dit, les « inclus » des « exclus ». A ce propos, Alain Touraine (1991 : 8) remarque à juste titre que « nous vivons en ce moment le passage d'une société verticale, que nous avons pris l'habitude d'appeler une société de classes avec des gens en haut et des gens en bas, à une société horizontale où l'important est de savoir si on est au centre ou à la périphérie ». Toutefois, l'opposition n'est pas celle avancée entre un centre, qui serait expression urbaine de l'excellence, et la banlieue, celle de la médiocrité. La vraie question n'est pas « celle de la séparation géographique du centre et de la banlieue, mais celle de la distance symbolique entre espace de certitude et zone d'incertitude » (Vieillard-Baron, 1991 : 15). Si, face à ladite excellence du centre, la banlieue oppose un démenti criant, c'est que, à force de l'y avoir concentrée, l'exclusion sociale est d'autant plus saillante.

■ La théorie des aires naturelles

Selon Robert Park, le territoire urbain se constitue « d'aires naturelles », en ce sens où il se subdiviserait, sous l'impulsion de mouvements naturels ou

spontanés, en différents *quartiers*, regroupant les personnes selon leurs appartenances (sociale, culturelle, ethnique etc..). Ce concept « d'aires naturelles » développé par Park a permis dans un premier temps de mettre en évidence la distribution et la répartition géographiques de l'espace urbain. Appliquée à la situation des jeunes issus de l'immigration, cette notion présente de plus l'intérêt de pouvoir rendre compte du rôle du quartier d'habitation dans la construction identitaire.

Selon Louise Dabène et Jacqueline Billiez (1988 : 101) en effet, seul le quartier constitue le véritable « *groupe de référence qui a la même valeur* ». Lors de notre enquête, les pôles France et pays des origines sont effectivement apparus comme les pôles d'une sociabilité à la fois diffuse et confuse. Aussi, le groupe auquel les enquêtés se sentent réellement appartenir et qu'ils pointent comme groupe de référence, c'est le quartier.

D'ailleurs, nombre d'enquêtés disent ne pas pouvoir quitter cet espace (exemple 1). Ceux qui l'ont fait continuent de revendiquer leur appartenance au quartier et leur spécificité (exemple 2) :

Exemple 1 :

Enquêté : e ben en tous cas j'aimerais pas déménager / non non je suis bien dans mon quartier / je suis chez moi /

Exemple 2 :

Enquêtée : je fréquente QUE des gens de la banlieue / je viens moi-même de la banlieue donc même si parfois mes parents aiment pas trop que : que je le dise / j'en viens et c'est comme ça et j'utilise le langage de la banlieue.

Reste que, pris à fleur de langage, le concept « d'aire naturelle » charrie un ensemble de connotations idéologiques, dans la mesure où ce schéma impose malgré lui une vision d'harmonie : la distribution de l'espace de urbain n'est en effet pas totalement « naturelle ». A la filtration des appartenances correspondent aussi des différences de statut : quelques quartiers seulement, le plus souvent ceux qui se trouvent au centre de la ville, bénéficient d'un certain prestige, et, conséquemment, certaines parties de la population s'en trouveront exclues.

Des zones territoriales propres aux différents groupes sociaux se trouvent ainsi délimitées et souvent identifiées de façon « ethnique » par les jeunes eux-mêmes :

Enquêté : ben y a UNE famille algérienne p(u)is une autre famille mais on la voit plus / sinon le reste c'est que des marocains /

Enquêtrice : et est ce qu'il y a

[Enquêté : y a beaucoup de berbères // on dirait qu'ils les : qu'ils les choisissent / berbères bon c'est ici (rires) algériens c'est là-bas / mais on dirait hein sérieux / tu vas à la houssière y a que des algériens / tu vas à la grand mare y a que algériens / la plupart c'est que des algériens / tu vas à Rouen c'est QUE des français (rires) tu vois c'est QUE des français /

Du fait de cette distribution géographique, les rapports de nationalités se voient souvent traduits selon une logique de conflits :

Enquêté : que des arabes / des arabes de France et des arabes de là-bas / mais pas de français / et des clandé / tu montes & tu vois au bord de la forêt tous les français et dans les escaliers / tous les arabes / y a jamais ils sont jamais ensemble /

Le discours du locuteur se veut attestation d'un retour de l'ethnie. Or, il n'est guère probable, comme le signale Olivier Roy (1993 : 45), que ce soit « *l'amorce d'une " communautarisation "* ». Si le besoin de légitimité se dit en termes de « nous ethnique », il ne l'est en fait pas réellement. Le marquage est en effet ici principalement social. Autrement dit, l'ethnicité est surtout symbolique et urbaine : symbole d'un sentiment de relégation urbaine et expression d'une modalité d'appropriation territoriale, au sens de Thierry Bulot (1998 : 59), c'est-à-dire une territorialisation recouvrant la façon dont les individus « *s'approprient et hiérarchisent les lieux en fonction des façons de parler (réelles ou stéréotypées)* ».

□ LA NOTION DE « SUBCULTURE INTERSTITIELLE »

La notion de « culture interstitielle » a été mise en avant par Frederick M. Trasher (1927) lors de son étude sur les gangs à Chicago et est très rapidement apparue opératoire afin de rendre compte d'un ensemble de corrélations entre processus identitaires et espace. Est considéré comme interstitiel en effet ce qui appartient à un espace séparant deux réalités l'une de l'autre. Il se trouve que ces jeunes sont entre deux cultures, entre deux langues, celles, minoritaires, de leurs parents, et celles, majoritaires, du pays où ils sont nés. Cependant, la démarche migratoire des parents ne semble pas pour ces jeunes avoir constitué un réel obstacle à leur élaboration identitaire. En revanche, cette dernière se heurte davantage selon eux au sentiment de n'avoir aucune place au sein des sociétés concernées.

L'espace de banlieue ou plus exactement le quartier va alors devenir pour des jeunes qui ont le sentiment de n'appartenir à aucune des deux réalités un élément interstitiel : le quartier apparaît en effet comme l'espace à l'intérieur duquel ils vont pouvoir, de manière presque ultime, composer avec les règles du jeu social et se « *recomposer* » sur le plan identitaire, selon l'expression d'Isabelle Taobada-Leonetti (1990). Ce point a son importance : car la culture de banlieue, interprétée par certains comme un repli néocommunautaire, se trouve du même coup liée aux caractéristiques sociales de la zone concernée plus qu'aux jeunes issus de l'immigration maghrébine qui trouvent à y vivre. La création d'une *subculture* interstitielle apparaît le plus souvent comme une réponse identitaire à un sentiment de non-intégration sociale⁴ ; l'homogénéité ethnique ne ferait alors que correspondre avec l'implantation territoriale.

La notion de « subculture » a été théorisée par Albert K. Cohen, un tenant de l'École de Chicago dans son ouvrage *Delinquent boys : the culture of the gang* (1955). Selon cet auteur, la subculture émerge chez un groupe d'individus qui éprouvent les mêmes difficultés d'intégration sociale. Elle se caractérise par une sociabilité très forte à l'intérieur du « *en-groupe* » (Merton, 1983 : 247) et par un sentiment de forte hostilité à l'égard du « *hors-groupe* » (ibid.). La participation à cette subculture interstitielle nécessite des membres du groupe qu'ils en acceptent les stigmates, voire les arborent. Chaque quartier va alors se définir par opposition à un autre :

Enquêtrice : y a des différences entre quartiers ? /

⁴ Légitime ou non, c'est ce sentiment et non l'appartenance en tant que telle à une double culture que les jeunes mettent en avant pour expliquer ce besoin de reconnaissance sociale.

Enquêtée : non c'est pas ça / c'est que: : on n'est pas très près d'eux / pour e parler comme ça / tu vois pour pas leur / pour leur montrer comment on parle et tout ça / mais souvent c'est : la GUÈrre entre quartiers /

Enquêtrice : tu reconnais quelqu'un à sa façon de parler ? /

Enquêtée : // rien qu'en les regardant / la façon dont e dont ils sont sapés // je sais d'où qu'ils viennent /

Enquêtrice : ah bon ? / quelqu'un de saint etienne alors c'est comment ? /

Enquêtée : simple /

Enquêtrice : et dans sa façon de parler ? /

Enquêtée : un peu dévergondé // qui veut jouer la RAcaille / tu vois / toujours bien sapé / faut toujours qu'il soit bien sapé / jamais un truc qui cloche / toujours propre / il aime BIEN montrer son : image de marque / et p(u)is dès que quelqu'un même si quelqu'un le bouscule sans n'en faire exprès / il va broncher / il va commencer à gueuler et tout & ouais qu'est ce que tu m'as fait : ? / tu me provoques ? / des trucs comme ça // les sapins et la grand mare / ils se prennent trop pour PANam / (...) c'est ça y en a qui : tu vois qui sont fiers / pourtant ils ont rien //

Les stigmates deviennent ainsi emblématiques : la façon qu'a la locutrice de se définir et de définir son quartier comme celui de la « racaille » est en fait une manière de s'enorgueillir, de stimuler un instinct grégaire qui l'amène à renforcer un sentiment du « nous » face à un « non-nous ». De manière générale, les jeunes rencontrés, catégorisés une fois pour toutes par leur lieu d'habitation, manifestent cette tendance à s'attribuer une place dans la société, et une place spécifique : Saint-Etienne-du-Rouvray se territorialise en un espace, *le leur*. La création d'une subculture interstitielle est une manière de tenir face aux dévalorisations, de résister. Elle se manifeste par l'émergence d'un ensemble de comportements marquant la spécificité identitaire : rituels sociaux, codes vestimentaires etc.. La marque la plus probante est bien évidemment langagière. Le discours de ces jeunes se caractérise en effet par un mélange particulier des langues en présence : il consiste à passer de la langue d'origine des parents pour un mot, une expression, et à revenir ensuite au français. L'étude de ces alternances (Melliani F., 2000) montre que la majorité d'entre elles sont des alternances intra-énoncé, le plus souvent unitaires, et qu'elles sont fluides (c'est-à-dire produites sans aucune pause ni hésitation ou reformulation).). La prédominance de ce type d'alternances est propre à favoriser une hybridation des langues en présence, qui se trouvent comme imbriquées l'une dans l'autre. La plupart des cas relevés se produisent en effet à des frontières syntaxiques théoriquement non prévues par les approches linéaires de l'alternance⁵.

Le modèle insertionnel de Carol Myers-Scotton (1993) dit du *Matrix Language Frame* analyse en revanche la distribution des contextes syntaxiques de l'alternance à partir de la notion d'encastrement, ce qui permet d'expliquer la plupart des cas. Ce modèle suppose la définition d'une langue matrice, en l'occurrence, le français, et d'une langue encastrée, l'arabe maternel. Ainsi, par exemple, le métissage consiste à attribuer à l'élément switché le genre du nom correspondant en français :

⁵ Ces approches ont pour objectif d'établir des lois édictant les emplacements possibles de l'alternance selon un principe général de grammaticalité : les phrases contenant de l'alternance doivent en effet être grammaticales dans les deux langues.

Exemple : allez viens / on va faire un p(e)tit [dûra] (« allez viens / on va faire un p(e)tit tour ») : article masculin / substantif féminin

Le substantif « dûra » est en arabe maternel un substantif féminin ; mais c'est le français qui ici donne au nom son déterminant. L'expression « faire un dûra » est de plus calquée sur l'expression française « faire un tour ».

D'autres alternances se produisent entre des formes verbales prises aux langues des origines et des morphèmes grammaticaux, de temps, de mode ou de personne :

Exemple : même il [xâf]-ait untel (« même il avait peur untel »)

Dans cet exemple, la forme verbale prise à l'arabe maternel, qui est une forme déjà fléchi, reçoit une modalité verbale qui la spécifie et la complète (« ...ait »). Or, selon Shana Poplack (1980), une alternance ne peut se réaliser entre un lexème et un morphème qui lui serait lié, sauf si le lexème est intégré à la langue du morphème. D'après le modèle théorique de Myers-Scotton, en revanche, la contrainte du morphème libre n'est pas pertinente. Dans le cas présent, la forme verbale « xâf » fait office de radical verbal, c'est-à-dire de lexème, dont l'actualisation passe par le recours à un morphème du français. D'une manière générale, la plupart des alternances rencontrées dans le corpus montrent, à l'instar de ces deux exemples, que la langue matrice fournit à l'arabe maternel le cadre morphosyntaxique : les langues sont ainsi encastrées l'une dans l'autre.

Au niveau des représentations sociolinguistiques, cette pratique de métissage est revendiquée en tant que telle :

Enquêtrice : et est-ce que c'est une pratique courante chez les jeunes ou pas ?

Enquêtée : ah oui / ben oui on on se comprend donc on parle de la même façon donc e / on parle TOUS comme ça / tout le temps / entre nous / pas e avec les autres / ceux qui sont pas comme nous / c'est QU'ENTRE nous voilà / entre maghrébins

Pour autant, le métissage est avant tout une pratique *de quartier*, et non pas d'abord une pratique maghrébine.

Enquêtrice : et quand tu m'as dit c'est une nouvelle langue / ça veut dire quoi ? /

Enquêté : une nouvelle langue ouais / ben e : y a pas beaucoup de monde qui la connaisse // presque personne XX / c'est que c'est plus dans les quartiers quoi / dans les banlieues / qu'on connaît cette langue là / mais vraiment c'est une nouvelle langue quoi /

Certes, ce sont essentiellement les jeunes issus de l'immigration qui sont les vecteurs de cette subculture ; mais ce rôle prépondérant qui leur est dévolu tient au fait que le sentiment d'exclusion sociale vient nécessairement exacerber le contexte plus général de l'immigration. Il s'agit pour ces jeunes de s'attribuer une nouvelle *place* dans la société en se créant une nouvelle image.

Or, pour Trasher, l'édification de normes nouvelles par les générations issues de l'immigration est « désorganisation ». Ce disant, il passe outre la possibilité d'une variation structurale dans la forme même des rapports sociaux : c'est la concentration géographique de l'exclusion sociale qui favorise un processus d'individuation sociolinguistique, et non pas les différences langagières qui maintiennent ces jeunes dans une exclusion sociale. L'apport de la

sociolinguistique urbaine est alors ici fondamental. Les bases de cette sociolinguistique furent jetées par Louis- Jean Calvet, notamment au travers de cet ouvrage « *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine* », publié en 1994. L'auteur y mêle « *l'approche théorique (comment étudier les situations urbaines du point de vue linguistique) à son application dans des descriptions concrètes* » (Calvet, 1994 : 14). Dans ce contexte urbain précis, elle permet alors de mettre en évidence le rôle joué par le langage en tant que facteur possible de cohésion. Nous souscrivons de ce fait à la vision de Louis-Jean Calvet (1993b : 162) selon laquelle la ville est à la fois « *facteur d'unification linguistique, lieu de conflit de langues et lieu de coexistence et de métissage linguistique* » (Calvet, 1993b : 162).

Car ce qui est qualifié de possible « effet perturbateur » s'apparente davantage chez ces jeunes à une manière de dépasser une situation sociale conflictuelle, à une « *opposition inclusive* » (Jablonka, 2000) : la culture de cité s'oppose en effet « *à la culture hégémoniale de la France, mais elle est déjà une partie intégrante de la culture française actuelle* ». Loin d'être anomique, la création d'une subculture interstitielle est une manière pour ces jeunes de se recomposer.

En situation plurilingue en effet, et selon Henri Boyer (1996 : 97), deux cas de figure peuvent se présenter : soit la naissance d'une polarité diglossique, où une langue dominante s'oppose à une langue dominée ; soit l'émergence d'un « *complexus diglossique* » (Gardy, 1985 : 61) où coexistent plusieurs répertoires et usages. Les jeunes issus de l'immigration maghrébine se trouvent quant à eux insérés dans un réel complexus langagier où se mêlent français et langue des origines (ici, l'arabe marocain) et où alternances et hybridation de langues sont autant de marques de fonctionnements diglossiques. Selon les termes de Philippe Blanchet (2000 : 119 et *sqq.*), de la variation des usages en présence émerge en effet une variété métissée, qui se caractérise par un encastrement de la langue des origines dans le français et que les locuteurs identifient comme nouvelle. Ce métissage des langues est une manière pour eux de mobiliser les références identitaires dont ils disposent et de tenter d'apporter dans le même temps, par la mise en avant de ce choix langagier, une forme de réponse à une situation sociale ressentie comme déterminée.

Cette impression d'une surdétermination sociale trouve en effet son origine en partie dans ce sentiment d'enfermement dans l'espace de banlieue. Aussi, cette variété métissée, qui par ailleurs semble s'installer au cœur du complexus, est fondamentalement liée à cet espace, situé pour ces jeunes à l'interstice entre la France et le pays des origines : le quartier. Car cette nouvelle variété permet aux jeunes de pouvoir s'enraciner dans une communauté, ici infra-locale. Autrement dit, l'appartenance à un groupe de pairs leur permet de se forger une identité, et, à travers la construction d'une variété métissée dès lors définie comme interstitielle, de se donner une *territorialité*, à la fois réelle et symbolique.

□ BIBLIOGRAPHIE

BARBERIS J.M. (Dir), 1993, *La ville. Actes de faire, manières de dire*, Collection Langue et Praxis, Université Paul Valéry, Montpellier, 228 p.

BLANCHET P., 2000, *La linguistique de terrain. Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*, Presses Universitaires de Rennes, 145 p.

BOYER H., 1996, « Configurations et traitements des conflits de langues intra- et intercommunautaires : un cadre de référence sociolinguistique » dans *Lengas*, n°41, Université Paul Valéry, Montpellier, p.p.95-102.

BOYER H., 1997, « Nouveau français, parler jeune ou langue des cités ? Remarques sur un objet linguistique médiatiquement identifié » dans *Langue Française*, n°114, Larousse, Paris, p.p.6-15.

BULOT T., 1998, « Les représentations de l'espace urbain à Rouen » dans *Études Normandes*, n°1, Mont-Saint-Aignan, p.p.59-71

BULOT T., VAN HOOLAND M., 1997, « Représentation du " parler banlieue " à Rouen » dans *Skholê Cahiers de la Recherche et du Développement*, n°Hors Série, IUFM de l'Académie d'Aix-Marseille, p.p.123-135.

CALVET L.J., 1993a, « Ce que l'école de Chicago peut apporter à la sociolinguistique » dans *Lengas*, n°34, Université Paul Valéry, Montpellier, p.p. 7-17.

CALVET L.-J., 1993b, « Espace urbain et plurilinguisme » dans BARBERIS J.M. (Dir), *Collection Langue et Praxis*, Université Paul Valéry, Montpellier, p.p.161-171.

CAMILLERI C et alii, 1990, *Stratégies identitaires*, PUF, Paris, 232 p.

COSTA-LACOUX J., TEMIME E. (Dir), 1985, *Les Algériens en France. Genèse et devenir d'une migration*, Actes du Colloque de Grenoble des 26-27 Janvier 1983, Publisud, 371 p.

DABENE L., BILLIEZ J., 1988, *L'insertion des jeunes issus de l'immigration algérienne. Aspects sociolinguistiques, discursifs et socio-politiques*, Rapport de recherches, Université de Grenoble, 128 p.

DIRECTION DE L'URBANISME ET DU PAYSAGE, 1984, *Projet urbain de la Ruelle Danseuse*, Ville de Saint-Etienne-du Rouvray, 52 p.

DUBET F., 1987, *La galère : jeunes en survie*, Fayard, Paris.

GARDY P., 1985, « Langue(s), non-langue(s), lambeaux de langue(s), norme » dans *Cahiers de Linguistique Sociale*, n°7, Université de Rouen, Mont-Saint-Aignan, p.p.60-63.

JABLONKA F., 2000, « Patchwork identitaire en situation de contact linguistique conflictuel », A paraître dans les Actes du Colloque de Montpellier III, 16-17 Juin 2000, *Langues en Contact et Incidences Subjectives*.

LIPIANSKY E.M., 1990, « Identité subjective et interaction » dans CAMILLERI C et alii, PUF, Paris, p.p. 173-211.

MELLIANI F., 2000, *La langue du quartier*, L'Harmattan, Paris, 222 p.

MERTON R.K., 1983, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Gérard Monfort, Brionne, 514 p.

POUTIGNAT P., STREIFF-RENART J., 1995, *Théories de l'ethnicité*, PUF, Paris, 270 p.

ROY O., 1993, « Les immigrés dans la ville. Peut-on parler de tensions " ethniques " » dans *Esprit*, n°191, p.p.41-53.

TABOADA-LEONETTI I., 1985, « La nouvelle génération des Algériens nés en France deviendra-t-elle une minorité culturelle de la nation française ? » dans COSTA-LACOUX J., TEMIME E., Publisud, p.p.272-286.

TABOADA-LEONETTI I., 1990, « Stratégies identitaires et minorités : le point de vue du sociologue » dans CAMILLERI C et alii, PUF, Paris, p.p.43- 83.

TOURAINÉ A., 1991, « Face à l'exclusion » dans *Esprit*, n°169, p.p.7-13.

VIEILLARD-BARON H., 1991, « Le risque du ghetto » dans *Esprit*, n°169, p.p.14-22.

Saïd BENNIS
Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Université de Béni-Mellal (*Maroc*)

NORMES FICTIVES ET IDENTITÉS AU MAROC. RAPPORT DE SUJETS RURAUX AU LECTE DE LA VILLE.

□ INTRODUCTION

L'objectif de mon intervention est de proposer une analyse qualitative des normes fictives qui déterminent les représentations que se font les *sujets ruraux du lecte de la ville-référence*. Par ville-référence, je désigne la ville à laquelle les sujets ruraux *s'identifient* et veulent que les autres membres de la communauté sociale les identifient. Par normes fictives, j'entends la vision que se construit le locuteur de son lecte et du lecte des autres (voir Houdebine, 1998 : 22 / Canut, 1996 : 40 et 1998 :12). Ces normes fictives constituent un aspect de ce que Houdebine (1998 : 21-22) nomme par « imaginaire linguistique » ; ce dernier concept a été proposé par Houdebine (op.cit) dans le but d'introduire dans l'étude linguistique dite synchronique dynamique la subjectivité comme causalité. Pour sa part, Canut (1998 : 40) postule que les normes fictives peuvent être définies comme « un idéal de langue non étayé par un discours antérieur de type académique ou grammatical traditionnel, idéal «subjectif» ou «pratique» caractérisé par les rationalisations des sujets s'appuyant sur des discours essentiellement [...] épilinguistiques ». C'est pour cette raison que le corpus qui permet une bonne analyse des normes fictives est un corpus de discours épilinguistiques à travers lesquels les sujets soumettent leurs jugements de valeur concernant un lecte du point de vue esthétique, historique, identitaire... Car, ces discours épilinguistiques retracent la fiction que se font les sujets de leur lecte et du lecte des autres et constituent un point d'aboutissement des normes fictives.

L'intérêt de ma contribution est de montrer que les normes fictives *dites* dans les discours des sujets déterminent de manière ambivalente le rapport de sujets ruraux au lecte de la ville. Cette *ambivalence* transparaît dans la manière de s'identifier qui peut être ou éclatée ou cloisonnée ou les deux à la fois. Les questions de recherche auxquelles je voudrais répondre dans ce travail sont au nombre de trois :

1. Comment les sujets non citadins se représentent-ils leur lecte (voir Bavoux, 1997 : 200) par rapport à celui de la ville ?
2. Quelles formes prennent les normes fictives dans le discours épilinguistique des sujets ?
3. Dans quelles mesures peut-on considérer que le rapport du sujet à son lecte est corollaire d'un acte d'identité ?

Pour répondre à ces questions, l'hypothèse soutenue est la suivante : les normes fictives constituent une tension subjective que vit le sujet entre *idéal de langue* (son propre lecte) et *langue idéale* (le lecte de la ville), autrement le rapport des sujets à leur lecte est fonction de leur *distance à la norme urbaine*, symbole d'une *sécurité linguistique*

□ MÉTHODOLOGIE

Le domaine d'investigation étant la plaine du *Tadla (centre du Maroc)* dans laquelle la ville de *Béni-Mellal* constitue la ville référence de la norme linguistique (pour une approche macro-sociolinguistique du Maroc, voir Boukous, 1995 : 17-24). Le site d'enquête est la fraction de *Zouair*, localité rurale situé à 10 Km de la ville de Béni-Mellal et faisant partie de la commune d'Oulad Yaiche. Les variables indépendantes retenues sont l'âge, le sexe, le degré d'instruction et le groupe linguistique. Les discours des sujets en réponse aux questions épilinguistiques du guide d'entretien (voir instrument de recherche) constituent les variables dépendantes. La population, objet de l'enquête, est constituée de 54 sujets appartenant au groupe des *arabophones zézayants*¹ (voir Bennis, 1998 : 35). Les tranches d'âge retenues sont au nombre de 4, la première de 6 à 15 ans, la seconde de 16 à 31ans, la troisième de 32 à 47 ans et la dernière de 47 ans et plus. A l'intérieur de chaque tranche, les degrés d'instruction considérés sont lettré vs illettré.

L'instrument de recherche adopté est *l'entretien* (voir Blanchet 2000 : 45-46). Celui-ci a été élaboré à partir d'un guide articulé sur quatre types de questions : des questions démographiques qui précisent les variables indépendantes, des questions libres sur la région, sur la ville de Béni-Mellal, sur les traditions...permettant de repérer certaines caractéristiques linguistiques (traits dialectaux, emprunts, calques...), des questions linguistiques sous forme de tests, de dictée, de questions onomasiologiques et sémasiologiques, et des questions épilinguistiques sur l'usage des lectes, sur les normes fictives, sur l'identification de soi et de l'autre et sur l'identité. Les questions épilinguistiques qui constituent l'objet de la présente contribution sont les suivantes :

1. *Quelles sont les langues que vous parlez ?*
2. *Dans quelles situations ?*
3. *Avec qui ?*

¹ Par arabophones zézayants, on désigne les sujets arabophones dont le lecte est caractérisé par un zézaiement très apparent. Le zézaiement est l'articulation qui consiste à prononcer les sons [š] et [ž] en [s] et [z] (voir Dubois, 1974 : 515 / Cohen, 1981 : 94). Au Maroc, cette articulation est très fréquente chez les vieux Meknassis (en référence à la ville de Meknès), chez les femmes de Fès, Tétouan et Rabat (voir Levy, 1998 :192). Dans la région du Tadla, les lectes des confédérations (ensemble de fractions) de Bni Amir et de Béni-Maâdane (à laquelle appartient la fraction de Zouair) sont marqués par le zézaiement.

4. Comment pouvez-vous qualifier la langue arabe ?
5. Comment pouvez-vous qualifier les Arabes ?
6. A votre avis quels sont les gens qui parlent le mieux l'arabe dans la région du Tadla ?
7. Êtes-vous satisfaits de votre manière de parler ?
8. Y a-t-il des endroits où on parle mieux que chez vous ?
9. L'arabe est la langue de la ville de Béni-Mellal ?
10. Si vous voulez changer quelque chose dans votre façon de parler que changeriez-vous ?
11. Comment vous identifiez-vous ?
12. La langue y est pour quelque chose ?
13. La ville y est pour quelque chose ?
14. La religion y est pour quelque chose ?
15. Votre tribu y est pour quelque chose ?
16. La région y est pour quelque chose ?

Les questions de 1 à 5 sont posées pour fournir des réponses à la question de recherche (1), les questions de 6 à 10 à la question de recherche (2) et de 11 à 16 à la question de recherche (3).

L'analyse adoptée s'inscrit dans le cadre général de *la sociologie du langage* ; elle est essentiellement qualitative (voir Achard, 1993 : 94 / Boukous, 1998 : 342-43, et Canut 2000a : 92). Le choix de ce cadre a été dicté d'une part par la nature du corpus, composé de discours épilinguistiques, et d'autre part, par la manière « analogique » dont il traite l'ensemble des pratiques langagières (voir Calvet, 1999 cité par Canut, 2000a : 90). Le cadre de la sociologie du langage présente également l'avantage d'être une discipline *interprétative* et interdisciplinaire, c'est pourquoi, il se prête à l'analyse qualitative de *la construction du sens* dans les discours épilinguistiques et à « *l'actualisation des processus de subjectivation en discours* » (Canut, 2000a : 93). La démarche que je préconise pour l'analyse des discours des sujets s'inspire de l'analyse de contenu, et tout particulièrement, celle dite *thématique* qui consiste à découper transversalement tout le corpus (voir Blanchet et Gotman, 1992 : 95-98). Chaque thème est défini par une grille d'analyse élaborée empiriquement ; le mode de découpage est stable d'un entretien à un autre. La procédure d'analyse s'effectue en deux temps, dans le premier, les discours des sujets sont transcrits sur des *fiches de synthèse* (voir annexe), dans le second sont établies pour chaque thème *des grilles d'analyse* ou *tableaux de synthèse* (voir annexe) à partir des fiches de synthèse.

La grille d'analyse est un outil explicatif (visant la production de résultats). Une fois les thèmes identifiés, une fois la grille construite, il s'agit alors de découper les énoncés correspondants et les classer dans les rubriques *ad hoc* (voir encadré 1). Ces énoncés sont des unités de signification complexe et de longueur variable (membres de phrases, phrases, paragraphes...). La grille d'analyse, destinée à servir de base à l'élaboration d'une *typologie*, est construite selon une logique à la fois verticale et horizontale, pour rendre compte à la fois de chacun des cas, et aussi des dimensions transversales. L'avantage d'une telle approche est qu'elle procède au découpage des énoncés de façon endogène, directement à partir des hypothèses de l'étude. Elle permet de défaire en quelque sorte la singularité

du discours et découper transversalement ce qui, d'un entretien à l'autre, se réfère au même thème (Bennis à paraître). Elle ignore ainsi la cohérence singulière de l'entretien, et cherche une cohérence thématique *inter-entretiens*. Elle est, partant, dite « horizontale » car elle se résume à relever les différentes formes sous lesquelles le même thème apparaît d'un sujet à l'autre.

□ ANALYSE

Cette section sera consacrée à l'analyse des normes fictives contenues dans les discours épilinguistiques des sujets interrogés. Il s'agit tout d'abord d'examiner *la fiction* que construisent les sujets sur leur propre lecte d'un côté, et sur le lecte de la ville de l'autre, et ensuite poser les *types* d'identité, exprimés par les sujets, corollaires des normes fictives.

■ Normes fictives

A l'instar de Canut (1996 : 40), par normes fictives, j'entends l'ensemble des discours épilinguistiques sur un idéal de langue « *non étayé par un discours antérieur de type académique ou grammatical traditionnel* ». A travers les discours des sujets, les normes fictives prennent deux formes contradictoires, elles sont conçues soit sous forme de *valorisation*, soit sous forme de *stigmatisation*. La valorisation comme la stigmatisation sont « pensées » de deux manières différentes ; elles peuvent être pensées de manière *intrinsèque* relativement à la variété linguistique en question ou de manière *extrinsèque* en rapport avec des facteurs externes relatifs à l'individu ou au lecte des autres (localités voisines telles Oulad Yaïche et Oulad Saïd ou ville limitrophe, en l'occurrence Béni - Mellal, ou villes lointaines comme Rabat, Casablanca et Fès). L'encadré 1 illustre cette typologie :

Encadré 1 : Normes fictives (Groupe arabophone zézayant)

| <i>Type 1 : Valeur Intrinsèque</i> | <i>Type 2 : Valeur Extrinsèque</i> | <i>Type 1 : Stigmatisation Intrinsèque.</i> | <i>Type 2 : Stigmatisation Extrinsèque</i> |
|---|--|---|--|
| <i>Bonne, vivante, distinguée, ancestrale, innée, pure, correcte, Facile, belle, compréhensible</i> | <i>L'arabe de Béni-Mellal, l'individu, Marrakech</i> | <i>Mauvaise, n'est pas bonne incompréhensible, Z/zézaïement et chuintement zézayée et chuintante incomplète, non esthétique, honte, mélangée,</i> | <i>l'individu, Béni-Mellal, La langue de la ville (correcte, claire), Rabat, Fès, Casablanca, Oulad Saïd, Bni Maâdane, Oulad Yaïche. «campagnarde»</i> |

A partir de cette typologie, je peux établir des relations par opposition à l'intérieur du même type de sens entre les différents éléments discursifs constitutifs de ce type :

- a) Type intrinsèque : Bonne *versus* mauvaise, compréhensible *versus* incompréhensible, facile *versus* difficile, pure *versus* mélangée, distinguée *versus* non esthétique...

- b) Type extrinsèque : L'individu *versus* Béni-Mellal, le lecte de la ville *versus* le lecte de la campagne, le parler de Zouair *versus* le parler de Oulad Yaiche, le parler de Rabat *versus* le parler de Zouair, le parler de Béni-Mellal *versus* le parler de Zouair

Il apparaît d'après ce dernier type, en l'occurrence le type extrinsèque, que la ville référence n'est pas toujours la ville limitrophe, *i.e.* Béni-Mellal ; elle peut être une ville lointaine mais caractérisée pour un trait donné, par exemple Rabat est caractérisée pour le trait [+administratif], Casablanca pour le trait [+économique] ou Fès pour celui de [+culturel]. Dans le cas marocain, ces traits s'expliquent tout simplement par le fait que Rabat est la capitale administrative du pays, Casablanca sa capitale économique et Fès sa capitale culturelle. De ce point de vue, le rapport à la ville limitrophe peut être défini comme un rapport au **présent** par opposition au rapport à **l'absent**, « là où le discours sur autrui, sur la langue ou la pratique de langue d'autrui devient par défaut autrui. » (Bulot, 1999 : 31)

Par ailleurs, qu'elle soit de type intrinsèque ou extrinsèque, la valorisation (« compréhensible », « correct », « facile »...) est synonyme de sécurité linguistique et la stigmatisation (« mélangé » par rapport au lecte de la ville qui est « pure », « campagnard » par rapport à « celui parlé dans la ville », zézaïement des « **ruraux** » *versus* non-zézaïement des « **citadins** »...) est symptôme d'insécurité linguistique. Les sentiments de sécurité linguistique ou d'insécurité linguistique (voir De Robillard, 1996 : 68 / Simonin, 1996 : 37, entre autres) sont **ressentis** différemment par les sujets : soit attestés et partant reconnus, soit niés et par conséquent non reconnus. L'**attestation** d'un tel sentiment est équivalente d'une insécurité linguistique, sa **négation** est l'expression d'une sécurité linguistique (voir tableau de synthèse n° 2 en annexe). L'attestation ou la négation peuvent être spécifiées en deux catégories de sens, une catégorie dite absolue (Moreau, 1996 : 110) et une autre dite relative (Francard, 1997 : 173). La catégorie absolue se construit à partir des caractéristiques propres à l'objet du discours (« n'est pas bon », « clair »...) et la catégorie relative se conçoit en rapport à des éléments externes à l'objet du discours (les individus, l'espace...). Ce qui peut être visualisé par l'encadré 2.

Le type absolu, qu'il soit attestation ou négation, renvoie à la manière dont les sujets vivent et perçoivent leur manière de parler indépendamment des autres. Le type relatif (attestation ou négation) reflète, quant à lui, une quête non réussie de **légitimité linguistique** détenue par les autres groupes (Rabat, Béni-Mellal, Casablanca...). Cette légitimité linguistique est perçue par les sujets à travers le rapport ville *versus* campagne où la ville représente la norme linguistique et partant favorise une certaine sécurité linguistique et la campagne la forme stigmatisée de l'arabe et devient alors source d'insécurité linguistique. C'est pourquoi, les deux attitudes, attestation *versus* négation, se répercutent sur la manière dont les sujets s'identifient ou veulent s'identifier et identifier les autres. Les sujets vivent, en fait, une certaine **tension** linguistique où attestation et négation s'entremêlent dans leur **conscience épilinguistique** et où les types d'identité basculent du **cloisonné** à l'**éclaté** (voir Bennis à paraître).

Encadré 2 : Insécurité linguistique dite (Groupe arabophone zézayant)

| <i>Attestation absolue</i> | <i>Attestation relative</i> | <i>Négation Absolue</i> | <i>Négation relative</i> |
|--|--|-------------------------------------|--|
| <i>N'est pas bon Étrange Négatif</i> | °/° à Béni-Mellal °/° à l'individu °/° à la tribu °/° à Oulad Saïd °/° à Casablanca °/° à Oulad Yaïche °/° à la ville °/° à Rabat | <i>Correct Normal Clair</i> | °/° à Béni-Mellal °/° à Rabat °/° à l'individu °/° aux autres |

■ Identité

Le concept de l'identité se présente sous deux aspects contradictoires l'identique et le distinct. L'identité du groupe ou de l'individu englobe ce qui est identique aux membres de ce groupe (*unité*) et tout ce qui permet de les distinguer des autres (*unicité*) (Ruano-Borbalan, 1998 : 2). Ainsi, elle s'établit sur des critères de relations et d'interactions sociales, c'est pourquoi, le concept d'identité ne peut se séparer du concept d'*altérité*, i.e. le groupe et/ou l'individu s'identifient à travers et à l'encontre des autres groupes différents.

Les questions 11 à 16 de l'entretien ont permis d'obtenir des réponses au thème de l'identité. Les types de sens distingués pour le thème de l'identité sont au nombre de deux : un type d'identité cloisonnée et une autre éclatée (Bennis à paraître). Le type d'identité cloisonnée est défini relativement à un *espace déterminé* qui peut être la commune, le douar², la ville, la région ou le pays. Le type éclaté est caractérisé en rapport avec une *entité symbolique* qui peut être la langue ou la religion. Suivant ceci, le premier type est spécifié en tribal, géographique, urbain, régional, administratif, national ; le second type en linguistique et religieux (Encadré 3).

L'identité peut changer selon le lieu, elle est en perpétuel mouvement ; au douar on est « Zairi³ », à Béni-Mellal « on est de la commune de Oulad Yaïche » à Casablanca on devient « Mellali » ou « de la ville de Béni-Mellal » ou « de la province de Béni-Mellal », ailleurs on devient « Tadlaoui⁴ », à l'étranger, on est « marocain ». Ce changement constitue un indice d'*insécurité identitaire*, c'est

² Selon le *Recensement Général de la Population et de l'Habitat* de 1994, le douar peut être défini comme l'unité minimale de la distribution administrative. Cette distribution admet que la province est composée de cercles, les cercles de communes, les communes de fractions et les fractions de douars. Le douar se présente comme une agglomération dont le nombre d'habitants varie entre 100 et 4000 habitants. Dans le cas qui me concerne, le douar choisi, à savoir Oulad Moussa appartient à la fraction Zouair de la commune Oulad Yaïche du cercle de Béni-Mellal de la province de Béni-Mellal.

³ « Zairi », où le -i final est le suffixe d'appartenance en arabe, est l'adjectif dérivé de l'anthroponyme Zouair qui réfère à la fraction des Zouair à laquelle appartient le douar des Oulad Moussa.

⁴ « Tadlaoui » est l'adjectif qui désigne une personne vivant dans un douar se situant dans la région naturelle de la plaine du Tadla (centre du Maroc) laquelle plaine s'étend à 3500 km² (*Débat national sur l'aménagement du territoire* 1999)

pourquoi, je considère que les spécifications « Mellali », « Tadlaoui », « Marocain » jouent le rôle d'*identité de compensation*. Car, dans la spécification « Mellali », le trait d'urbanité est mis en valeur en se référant à la ville de Béni-Mellal, dans celle de Tadlaoui, le trait de richesse (la plaine du Tadla est une région très riche en eaux et en terres) et dans la spécification « Marocain » c'est la mise en accent de l'appartenance à un pays à savoir, celui du Maroc. Cette compensation identitaire se fait au détriment d'une autre identité très proche du sujet à savoir celle de sa fraction ou de son douar, identité représentée par les sujets comme non prestigieuse. Ainsi, le modèle de compensation apparaît comme le modèle prestigieux qui peut garantir une meilleure confrontation avec les autres membres de la communauté sociale (ceux par exemple de Rabat, de Casablanca, de Fès...). Dans le cas des sujets interrogés, la ville de Béni-Mellal fournit un repère identitaire et une forme de topolectisation (Bulot, 1999 : 28) permettant de se positionner par rapport aux Casablancais, aux Fassis, aux autres.

Encadré 3 : Type d'identité

| <i>Types d'identité</i> | <i>Illustrations</i> |
|---------------------------------|---|
| <i>Identité cloisonnée</i> | <i>Zouair, province de Béni-Mellal, région de Béni-Mellal, les environs de Béni-Mellal, marocain, mellali, zairi, douar Oulad Moussa, Commune Oulad Yaiche, tribu Zouair, Bni Maâdane, la ville de Béni-Mellal, Maroc</i> |
| <i>Identité éclatée</i> | <i>Arabe, musulman</i> |
| <i>Types d'identité</i> | <i>Illustrations</i> |
| <i>Identité cloisonnée</i> | <i>Illustrations</i> |
| <i>Tribale / rurale</i> | <i>Zairi, Bni Maâdane,</i> |
| <i>Géographique / régionale</i> | <i>Zouair, région de Béni-Mellal, les environs de Béni-Mellal,</i> |
| <i>Administrative</i> | <i>province de Béni-Mellal, douar Oulad Moussa, Commune Oulad Yaiche, tribu Zouair</i> |
| <i>Citadine/ urbaine</i> | <i>Mellali, la ville de Béni-Mellal</i> |
| <i>Nationale</i> | <i>Maroc, marocaine</i> |
| <i>Types d'identité</i> | <i>Illustrations</i> |
| <i>Identité éclatée</i> | <i>Illustrations</i> |
| <i>Religieuse</i> | <i>Musulman</i> |
| <i>Linguistique</i> | <i>Arabe</i> |

Cependant, il faut noter que l'identité n'est pas exclusivement éclatée ou cloisonnée, elle peut être « éclatée-cloisonnée » et « cloisonnée-éclatée » « Arabe et Zairi » « Mellali et Arabe », « Mellali et musulman ». En effet, les deux types peuvent se chevaucher et s'entremêler pour la même personne. La dimension spatiale et la dimension symbolique se trouvent mélangées. Par ailleurs, à travers le discours des sujets, je remarque que toutes les tranches illettrées à l'exception de la première⁵ ne se retrouvent pas dans une identité éclatée, elles ont une perception de leur identité centrée sur le *cloisonnement*. Toutes les tranches d'âge lettrées se reconnaissent une identité éclatée linguistique ou religieuse ; leur enracinement est conçu dans une dimension éloignée et abstraite qui reflète

⁵ La première tranche d'âge illettrée, les deux sexes confondus, a une vision éclatée de son identité par influence probablement des membres de la première tranche lettrée qui sont en contact direct avec l'école, et notamment la langue arabe, langue d'enseignement.

l'influence directe du cadre institutionnel que représente dans le cas étudié l'institution de l'école. En effet, le rôle de l'école dans la construction du type d'identité éclaté est très apparent à travers la langue arabe, langue d'enseignement et langue liturgique. Ainsi, il apparaît que l'identité éclatée peut être redéfinie comme une forme de *dématérialisation de l'identité* et de *nomadisme*. La religion et la langue sont deux entités abstraites, non limitées dans le temps et dans l'espace. De ce point de vue, l'individu se définit non par rapport à des contours bien définis mais intègre des ensembles sans limites précises. L'identité cloisonnée, par contre, est une forme de *matérialisation de l'identité* et de *sédentarisation* dans laquelle la région, le douar, le cercle, la ville, la province deviennent le creuset d'appartenance et d'identification dont les lieux peuvent avoir différentes dimensions des plus réduites (le douar, la fraction, le cercle) aux plus étendues (la ville, la province, la région, le pays...)

□ CONCLUSION

Dans ce travail, j'ai essayé d'examiner la nature du rapport qui s'instaure entre sujets ruraux et lecte de la ville en m'appuyant sur une analyse qualitative des normes fictives. D'abord, j'ai montré que les normes fictives peuvent être décrites à partir de deux types de sens que sont la stigmatisation et la valorisation. La valorisation comme la stigmatisation opèrent à partir des deux catégories de « intrinsèque », faisant une grande part aux propriétés internes du lecte en question, et celle de « extrinsèque » où le rapport au lecte de l'autre, en tant que facteur externe, détermine la vision que les sujets se font de leur lecte. Ces deux catégories de sens renvoient à deux états vécus par les sujets ruraux, à savoir celui de l'insécurité linguistique (stigmatisation intrinsèque ou extrinsèque) et celui de la sécurité linguistique (valorisation intrinsèque ou extrinsèque). À ces deux états correspond une tension qui naît de l'écart que ressent le sujet entre idéal de langue (son propre lecte) et langue idéale (le lecte de la ville). De ce point de vue et à travers les normes fictives décelées dans les discours épilinguistiques des sujets, le lecte de la ville - référence, qui n'est pas forcément celui de la ville limitrophe, devient le représentant de la légitimité linguistique et le lecte de la zone rurale apparaît comme la forme stigmatisée de la langue.

Ces normes fictives, exprimant l'ambivalence des sujets quant à la représentation de leur lecte et du lecte de la ville, renseignent sur la manière dont les sujets s'identifient. En effet, ces derniers s'identifient à partir d'une dimension déterminée par l'espace, cet espace, qui peut être le douar, la fraction, la région, etc., donne lieu à ce que j'ai dénommé identité cloisonnée. Cependant, Lorsque les sujets se définissent à travers une dimension qui est autre que celle de l'espace et qui fait référence à des entités symboliques comme la langue et la religion, le type d'identité est dit éclaté. Les deux types d'identité relevés, à savoir éclaté et cloisonné, ont fait dévoiler une autre forme d'identité, à savoir celle que j'ai appelée « identité de compensation », dans laquelle l'identification à la ville se présente comme un type d'identité prestigieux.

□ BIBLIOGRAPHIE

ACHARD P. (1993), *Sociologie du langage*, PUF, Que sais-je ? Paris.

- BAVOUX C. (1997), « lecte » dans MOREAU, M-L (éd.) *Sociolinguistique*, Mardaga, Sprimont, p. 200.
- BENNIS S. (1998), « Contact des parlers arabes au Maroc. Cas de la plaine du Tadla », dans *Langues et littératures*, vol. XVI, pub. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, 35-44.
- BENNIS S. (à paraître), « Discours épilinguistiques au Maroc. Langues, images et identités » à paraître dans *Langues en contact et incidences subjectives*, colloque organisé par le LACIS, le 16 et 17 juin 2000 à Montpellier III.
- BLANCHET P. (2000), *La linguistique de terrain (Méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique)*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 145 pages.
- BLANCHET A. et GOTMAN A. (1992), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, éditions Nathan, Paris.
- BOUKOUS A. (1995), *Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques*, Série Essais et Études n° 8, pub. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.
- BOUKOUS A. (1998), « La recherche sociolinguistique au Maroc » dans *Les sciences humaines et sociales au Maroc. Études et arguments*, pub. Univ. Mohammed V-Souissi, IURS, Rabat, 335-372.
- BULOT T. (éd.) (1999), *Langue urbaine et identité. Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, L'Harmattan, Paris.
- CALVET L.-J. (1999), « De l'analogique au digital », *Langage et société*, n° 89
- CANUT C., (1996), *Dynamiques linguistiques au Mali*. CIRELFA- AGENCE DE LA FRANCOPHONIE, diffusion Didier Érudition.
- CANUT C. (2000a), « De la sociolinguistique à la sociologie du langage : de l'usage des frontières », *Langage et société* n° 91, pp. 89-95.
- COHEN D. (1981), « Remarques historiques et sociolinguistiques sur les parlers arabes des juifs maghrébins » dans *INJSL* n° 30, 91-105.
- Débat National sur l'Aménagement du Territoire. Éléments introductifs. Région Tadla-Azilal* (1999), Direction de l'aménagement du Territoire, Rabat.
- DE ROBILLARD D. (1996), « Le concept d'insécurité linguistique : à la recherche d'un mode d'emploi » dans C. BAVOUX. (éd.) *Français régionaux et insécurité linguistique*, L'Harmattan, Paris, 55-76.
- DUBOIS, J. (1974), *Dictionnaire de linguistique*, Librairie Larousse, Paris.
- FRANCARD M. (1997), « Insécurité linguistique », in M-L. MOREAU (éd.) *Sociolinguistique*, Mardaga, Sprimont, 170-176.
- HOUDEBINE A.-M. (1998), « Théorie et méthodologie de l'Imaginaire linguistique » dans C. CANUT (éd.) *Imaginaire linguistique en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 19-26.
- LEVY S. (1998), « Parlers arabes pré-hilaliens : traits et tendances » dans *Langues et littératures*, vol. XVI, pub. Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, 185-198.
- MOREAU M-L. (1996), « Insécurité linguistique : pourrions-nous être plus ambitieux ? », dans C. BAVOUX. (éd.) *Français régionaux et insécurité linguistique*, L'Harmattan, Paris, 103-114.
- Recensement général de la population et de l'habitat. Population rurale par fractions et douars* (1994), Direction de la Statistique, Rabat.
- RUANO-BORBALAN J.-C. (1998), *L'identité. L'individu. Le groupe. La société*, Éditions Sciences Humaines, Auxerre.
- SIMONIN J. (1996), « Pour un traitement interactionnel de l'insécurité linguistique » dans C. BAVOUX. (éd.) *Français régionaux et insécurité linguistique*, L'Harmattan, Paris, 33-53.

□ ANNEXE

■ Fiche de synthèse

Groupe : Arabophones zézayants

Site : Zouair

Informateur n° :

Tranche d'âge :

Sexe :

Degré d'instruction :

Discours :

| <i>Trait dialectal</i> | <i>Présence</i> | <i>Absence</i> |
|------------------------|-----------------|----------------|
| <i>Zézaïement</i> | | |
| <i>Féminisation</i> | | |

Insécurité linguistique « agie⁶ »

| | |
|--------------------------|--|
| <i>Items arabes</i> | |
| <i>Items amazighes</i> | |
| <i>Énoncés arabes</i> | |
| <i>Énoncés bilingues</i> | |
| <i>Énoncés amazighes</i> | |

Remarques de l'enquêteur :

■ Tableaux de synthèse

● Tableau de synthèse n° 1

Groupe : Arabophones zézayants

Site : Zouair

Tranche d'âge :

Sexe :

Degré d'instruction :

Thème : *Normes fictives*

| <i>Langue</i> | <i>Énonces</i> |
|---------------|----------------|
| <i>Arabe</i> | |

| <i>Langue</i> | <i>Types de normes fictives</i> | <i>Illustrations</i> |
|---------------|---------------------------------|----------------------|
| <i>Arabe</i> | <i>Valorisation</i> | |
| | <i>Stigmatisation</i> | |

⁶ J'emprunte le terme à Moreau (1996 : 110) selon laquelle l'insécurité linguistique agie est « celle qui transpire dans les pratiques », celle qui transparaît dans la parole des sujets à travers l'emploi de traits ou d'items d'un autre lecte qu'ils jugent prestigieux et valorisant.

| <i>Langue</i> | <i>Valorisation</i> | | <i>Stigmatisation</i> | |
|---------------|---------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
| | <i>Intrinsèque</i> | <i>Extrinsèque</i> | <i>intrinsèque</i> | <i>extrinsèque</i> |
| <i>Arabe</i> | | | | |

● **Tableau de synthèse n°2**

Groupe : Arabophones zézayants

Site : Zouair

Tranche d'âge :

Sexe :

Degré d'instruction :

Thème : *Insécurité linguistique dite*

| <i>Insécurité linguistique dite</i> | <i>Illustrations</i> |
|-------------------------------------|----------------------|
| <i>Attestation</i> | |
| <i>Négation</i> | |

| <i>Types d'attestation</i> | <i>Illustrations</i> |
|----------------------------|----------------------|
| <i>Absolu</i> | |
| <i>Relatif</i> | |

| <i>Types de négation</i> | <i>Illustrations</i> |
|--------------------------|----------------------|
| <i>Absolu</i> | |
| <i>Relatif</i> | |

● **Tableau de Synthèse n° 3**

Groupe : Arabophones zézayants

Site : Zouair

Tranche d'âge :

Sexe :

Degré d'instruction :

Thème : *Identité*

| <i>Types d'identité</i> | <i>Illustrations</i> |
|----------------------------|----------------------|
| <i>Identité cloisonnée</i> | |
| <i>Identité éclatée</i> | |

| <i>Identité cloisonnée</i> | <i>Illustrations</i> |
|---------------------------------|----------------------|
| <i>Tribale</i> | |
| <i>Géographique / régionale</i> | |
| <i>Administrative</i> | |
| <i>Citadine</i> | |
| <i>Nationale</i> | |

| <i>Identité éclatée</i> | <i>Illustrations</i> |
|-------------------------|----------------------|
| <i>Linguistique</i> | |
| <i>Religieuse</i> | |

Leila MESSAOUDI
UFR Langage et société. Faculté des Lettres et des Sciences humaines
Université de Kénitra (*Maroc*)

URBANISATION LINGUISTIQUE ET DYNAMIQUE LANGAGIÈRE DANS LA VILLE DE RABAT

Un nouveau parler, différent de l'ancien, est en cours d'émergence dans la ville de Rabat, capitale du Maroc. L'urbanisation linguistique de cette ville semble prendre ses sources dans :

- *Le Parler Ancien de Rabat (PAR)*, *parler citadin* selon le classement des dialectologues. Il est utilisé essentiellement par des locuteurs et locutrices originaires de familles andalouses, installées dans la médina, après avoir quitté l'Espagne au 17^e siècle (Brunot, 1931 / Caillé, 1950). La médina était - et est encore aujourd'hui - confinée *intra muros i.e.* à l'intérieur des murailles andalouses. Nous avons décrit dans un précédent travail les principaux traits linguistiques de ce parler, en relevant en particulier les réalisations phonétiques, morphologiques et lexicales. (Messaoudi, 1998) .

- *Les parlers ruraux (PUR)* environnants qui englobent celui de la Casbah des Oudaya et des tribus Guich (à l'extérieur de l'enceinte andalouse mais à l'intérieur des murailles almohades) ainsi que celui des Zaers (PZ), tribus installées à quelque 70 km de la ville.(Aguade, 1998). Sur le plan de la mobilité migratoire, il est intéressant de noter que de fortes migrations vers la capitale proviennent de ces tribus Elles se sont installées très tôt, déjà aux alentours des années 50, dans des quartiers extra-muros (Caillé, 1950 / Belfquih 1988).

□ CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Pour aborder cette dynamique langagière, nous avons pris soin de procéder à des observations dans différents quartiers de la ville, aussi bien *intra muros* (au sein de la muraille andalouse et de la muraille almohade) qu'*extra muros* - puisque l'extension du schéma directeur de la ville englobe les quartiers périphériques et récemment les terres Guich-Oudaya, où se trouvent implantés de nouveaux quartiers résidentiels et bâtiments administratifs (Hay Ryad, Cité Guich, etc.). Au cours de la pré-enquête, nous avons retenu trois paramètres dans le choix des personnes ressources : l'espace (le lieu de résidence et le lieu d'origine), l'âge

et le niveau d'instruction. Pour l'enquête proprement dite, nous avons opté pour l'observation participante et pour des entretiens semi-directifs.

Nous avons dû abandonner l'idée d'administrer des questionnaires pour deux raisons : la première est que les sujets questionnés sont pour la plupart analphabètes (en particulier en milieu rural et dans les quartiers périphériques de Rabat) ; la seconde est que le questionnaire introduit un biais, en posant le problème de la langue de l'entretien (qui peut être le français avec les lettrés mais qui est plus souvent l'arabe dialectal avec les analphabètes) et celui de l'insécurité linguistique dans laquelle se trouvent les informateurs. Nous avons adopté une méthode assez souple, sans magnétophone. Elle consistait à susciter la parution des variables linguistiques (segments phoniques, morphologiques et lexicaux) retenues comme macro discriminantes, à travers des questions. Par exemple : *snu lyum ?* (quel jour nous sommes?) pour obtenir la réponse *tlat* ou *tlalta* (mardi) *larbec* ou *larbca* (mercredi) , *msa daba ?* (est-il parti maintenant?) pour obtenir (*la*) *qbayla* ou *gbila* « (non), tout à l'heure » ; sachant que dans les exemples cités, la première réponse relève de la prononciation *citadine* et la seconde, de la prononciation *rurale*. Les premiers résultats confirmèrent rapidement l'hypothèse que nous avons déjà émise à l'occasion d'un précédent travail. Celle que les réalisations urbaines alternent des usages *citadins* et *ruraux*. Nous avons déjà fait ce constat en observant les pratiques langagières et avons proposé d'opérer, désormais, avec une trichotomie : *citadin / rural / urbain*, sur le plan typologique. (Messaoudi, 2000).

En fait, une nouvelle *identité urbaine* est en cours de construction. Le **PUR est en émergence**. On peut se poser, à son sujet, les questions suivantes : Comment cerner ce parler ? Dans quels lieux est-il utilisé ? Quels sont les traits qui le caractérisent ? Possède - t- il des traits propres ou bien est-il le résultat de mélanges et de métissages de traits citadins et ruraux comme nous l'avons partiellement observé dans différentes situations ? Les variétés PAR et PZ étaient parfaitement identifiées linguistiquement et socialement dans un passé récent. Le dialecte de Rabat (que nous désignons par PAR), est celui qui comporte le plus grand nombre de traits citadins andalous, comme le signalait Brunot (1931 : V) : « *le dialecte de Rabat, parmi tous ceux des villes marocaines, s'avère comme nettement citadin ; il a ce caractère incontestablement plus que le dialecte de Tanger, fortement imprégné par les parlers jébaliens, et même plus que le dialecte de Fès. Il doit ce caractère à la vie retirée qu'a eue Rabat au cours de son histoire ; Rabat, par ailleurs n'est pas à un carrefour de routes, et il n'a comme hinterland qu'un rideau de forêts qui le sépare de plaines médiocrement riches ; il a donc pu conserver presque nécessairement beaucoup du parler andalou de ses immigrants du XVIIe siècle* ». En effet, comme le notait Jean Caillé (1950 : 12), « *au début du XVIIe siècle, le roi Philippe III d'Espagne, prit une série d'édits pour expulser de son royaume les musulmans* ». Ces derniers émigrèrent vers le Maroc et quelque 300 familles s'installèrent à l'embouchure du Bou Regreg. « *Il faut arriver au XVIIe siècle, pour que la forteresse de Rabat retrouve une personnalité. De 1627 à 1660, elle est le siège du gouvernement de la République du Bou Regreg, fondée par les andalous chassés d'Espagne.* » (Caillé, 1950 : 33). Des traces andalouses se retrouvent, du reste, dans le vocabulaire du dialecte de

Rabat. Des comparaisons utiles peuvent être faites avec le lexique arabe andalou publié par Corriente (1989).

Une mutation commença au cours des années 50 et se renforça aux alentours des années 60. L'arrivée massive des populations des environs (Zaers particulièrement) ainsi que de toutes les parties du royaume, souvent pour des raisons administratives, ont fait connaître à Rabat un brassage extraordinaire à tel point qu'un habitant sur deux est non originaire de la ville. Si les parlars dans lesquels le PUR puise ses sources, sont identifiés linguistiquement, socialement le sont-ils encore ? Autrement dit, peut-on actuellement identifier un locuteur du PAR ? Du PZ ? Quels seraient les discriminants linguistiques qui permettraient cette identification ? Peut-on corrélérer ces discriminants à un espace ? Quel est l'espace occupé par le PUR ? Peut-on le distinguer de celui du PAR ? Le PAR continue-t-il à occuper le territoire qui était le sien, pendant près de trois siècles ? Ces questions montrent qu'un concept important doit être introduit : celui de *territoire*. Auparavant, quelques hypothèses de travail devront être formulées.

□ HYPOTHÈSES DE TRAVAIL

Nous pouvons poser, au départ, l'hypothèse qu'à des lieux donnés correspondent des traits linguistiques donnés et que les locuteurs utilisent sans difficultés l'un ou l'autre trait, en supposant qu'ils les maîtrisent. Mais ceci implique, de façon sous-jacente, un certain déterminisme quelque peu gênant. En fait, les phénomènes ne sont pas aussi simples, la réalité langagière est loin d'être figée dans un espace et force nous est, sur le plan méthodologique, de partir de suppositions et d'hypothèses qui seront falsifiées et réajustées autant de fois que de besoin, au cours de l'approche. Pour ce qui concerne le temps, nous travaillerons en temps réel (synchronie) et en temps apparent (synchronie dynamique) en retenant des réalisations appartenant à des tranches d'âge différentes. Nous pouvons aussi partir de l'idée que les deux concepts rural / citadin constituent deux pôles représentés respectivement par le PAR et le PZ. Nous émettrons l'hypothèse qu'un continuum entre les deux extrémités constitue le PUR en émergence.

□ PARLER ET TERRITOIRE

Le concept de territoire a fait l'objet d'approches intéressantes et approfondies (Bulot, 1999). Le PAR parlé par les andalous immigrés, était parfaitement circonscrit dans un espace bien délimité, celui de la médina (ville traditionnelle) qui était considérée comme le centre de la ville. « *Les Andalus (...)* habitent ce qu'on appelle le centre de la ville, c'est-à-dire les quartiers d'El-Alou, de Moulay Brahim et de Boukroun entre le boulevard d'El-Alou, la rue Sidi Fatah, la Souika, la rue des Consuls (...) » (Brunot, id. : X). Actuellement, ces quartiers qui existent encore dans la médina, sont désertés par les anciennes familles andalouses. Une population provenant essentiellement des tribus des Zaers, des Oudaya et d'autres régions s'y est installée. Il serait intéressant de s'interroger sur la topographie actuelle de la ville et la comparer à celle qui était présentée par Brunot.

Une brève typologie permet d'envisager une classification par genre de construction et d'habitat, à l'intérieur de la dichotomie traditionnelle : la ville

ancienne (médina) qui date grosso modo du 17^e siècle et la ville nouvelle (européenne) qui date du protectorat . Les premiers bâtiments de la ville nouvelle ont été construits aux alentours de 1918. La banque d'État et la trésorerie datent de 1924-25 et sont encore en usage actuellement. Sans être urbaniste et sans vouloir empiéter sur un domaine qui nous est étranger, nous pourrions esquisser une typologie par quartiers de la ville de Rabat. Cette typologie donnerait peut-être une image plus précise mais aussi plus complexe du mode d'occupation de l'espace. Il y aurait :

- ◆ les quartiers de la *médina* qui se caractérisent par l'habitation dans des maisons traditionnelles séparées par des ruelles étroites avec seulement trois artères carrossables ; celles de Sidi Fateh, Es-swiqa, Bab jdid qui permettent d'aboutir au cœur de la médina : Boukroune. Cet espace traditionnel possède des zones commerçantes : Es-swiqa, souk es sebbat, bab jdid et Boukroune
- ◆ les quartiers du centre-ville de *la ville nouvelle* qui se caractérisent par l'habitation en immeubles comme l'avenue Mohammed V et l'avenue Allal Ben Abdellah , la place Piétri, le quartier de la Tour Hassan ; mais aussi L'Océan et Diour Jamaa. Mais les immeubles ne sont pas toujours destinés à l'habitation, ils constituent souvent des bâtiments administratifs ou commerçants.
- ◆ les quartiers administratifs du centre-ville. Ils sont regroupés dans la zone appelée actuellement : el-Wizarate.
- ◆ les quartiers résidentiels éloignés du centre ville (plus de 5 km) : Souissi, Bir Kacem qui se caractérisent par l'habitation dans des villas et l'absence totale d'immeubles.
- ◆ les quartiers mixtes où se côtoient villas et immeubles, peu éloignés du centre ville comme les Orangers l'Agdal, ou quelque peu éloignés (3 km environ) comme Hay El Idari (ex-cité administrative), Hay Zahwa (ex- quartier de l'aviation), Cité Mabella et Hay Riad.
- ◆ les quartiers de couches moyennes (cadres intermédiaires jeunes) comme Hay El Fath, Hay El Massira, etc.
- ◆ les quartiers industriels récents comme Hay Es Sina'i de Yacoub El Mansour et de Takaddoum-Youssoufia
- ◆ les quartiers périphériques populaires comme Youssoufia, Takaddoum, An Nahda, G5, El Akkari, Yacoub El Mansour
- ◆ les quartiers à construction anarchique (ex-bidonvilles) comme douar El Hajja, douar Rja f LLah...etc.

Notons, en passant que cette division peut être perçue comme relevant d'une vision purement personnelle. Elle a le mérite, cependant, d'exprimer la représentation spatiale d'une personne native de cette ville et qui ne l'a quittée que pour de brèves périodes.

La question qui se pose est de se demander si cette division spatiale correspond à une division linguistique. Rappelons que Louis Brunot avait fait le constat que Rabat se caractérisait par un compartimentage dialectal assez net : d'une part, les parlers citadins utilisés par les *andalous* qui immigrèrent vers Rabat au XVII^e siècle (Brunot, 1931 : X) et les *hnifiin* (qui se disent d'origine arabe pure et sont venus d'Arabie) appelés par Moulay Idriss II lorsqu'il fonda la ville de Fès et qui, devenus citadins, auraient essaimé dans Rabat (Brunot, 1931 :

IX) ; d'autre part, les parlers ruraux employés par les Oudaya de la Kasbah et des environs de la ville ainsi que par les Zaer et enfin, les parlers juifs. (Brunot, 1931, X et sq.).

Dans un précédent travail (Messaoudi, 1998) au sujet des traits linguistiques *du parler ancien de Rabat* (PAR), nous nous étions référé aux réalisations phonétiques, morphologiques et lexicales, de locuteurs et locutrices originaires de familles andalouses. Nous avons, en fait, procédé au relevé de traits citadins en cours de disparition puisqu'ils ne sont plus observables que chez les personnes âgées de plus de quarante ans. La tendance actuelle est le mélange avec les traits ruraux des environs de Rabat sous l'effet de l'exode et des migrations importantes et de l'interaction avec les quartiers périphériques. Auparavant, nous nous devons de résoudre une question : quels sont les traits linguistiques de l'arabe dialectal marocain qui permettront d'identifier un parler en le caractérisant comme *+rural* ou *+ citadin* ? Quels sont les lieux représentatifs de ces traits : l'espace ville ? L'espace non-ville ? Quels sont les critères de circonscription de ces deux espaces ? Quelle est leur organisation ? Certes, les réponses varieront suivant les cas considérés et suivant les points de vue adoptés.

Pour le domaine arabophone, les classifications des dialectologues distinguent entre parlers citadins et bédouins, auxquels s'ajoutent les parlers montagnards dans lesquels figure, pour le Maroc, l'ensemble des parlers des Jbala comme cela a été noté par Colin (1920) et Lévi Provençal (1922). Pourrions-nous considérer que les traits bédouins et montagnards peuvent être caractérisés par le trait [+rural] ? Cette hypothèse est fort plausible, et certains traits phonologiques semblent la confirmer ; par exemple, le segment prépalatal, affriqué, sonore [dj], se retrouve à la fois dans les parlers des Jbala et dans ceux des bédouins arabes (Messaoudi, 1996a). Par ailleurs, lors d'un travail effectué récemment sur un corpus de contes marocains (Messaoudi, 1996b), certains aspects lexicaux et certaines variables (formules d'ouverture et de clôture) tendraient à conforter l'idée selon laquelle les traits montagnards et bédouins pourraient être classés dans la catégorie des parlers ruraux. Toutefois, ces distinctions ne seraient pas tributaires uniquement des facteurs géographiques (parlers des plaines, des plateaux ou des montagnes) mais aussi de facteurs historiques qui autoriseraient un classement en traits hilaliens et pré-hilaliens. (Lévy, 1995).

Nous laisserons le soin à d'autres chercheurs d'approfondir les hypothèses de type historique qui seront sûrement d'un apport considérable pour la compréhension et l'explication des faits. Nous commencerons par une réflexion sur un phénomène important : celui de l'urbanisation et ses rapports au territoire.

L'ancrage du parler dans un territoire n'est valable actuellement que pour la variété PZ. Ce parler des environs de Rabat, partiellement conservé, comporte encore les traits répertoriés par Loubignac (Aguade, 1998). La fonction d'identification comme membre du PZ se fait à la fois par le parler et par l'appartenance à un espace territorial (par exemple : Ain Aouda (à 28 km de Rabat), Korifla (44km), Rommani (82 km), etc. pour ne citer que les centres ruraux les plus connus. En revanche, le PAR est quasi déterritorialisé. La fonction identitaire de reconnaissance et d'auto identification comme membre d'une famille d'origine andalouse se fait par le parler et non par l'appartenance à un quartier ou

par le lieu de résidence comme c'était le cas avant, jusqu'aux années cinquante. Tandis qu'il semble difficile de confiner le PUR à un territoire. En revanche, linguistiquement, on pourrait le situer entre deux pôles : le PAR et le PZ. Afin d'illustrer cette hypothèse, nous allons présenter des traits linguistiques, retenus comme des macro-discriminants qui permettent de distinguer les trois parlers : citadin (le PAR), rural (le PZ) et urbain (le PUR).

□ PARLERS ET MACRO DISCRIMINANTS LINGUISTIQUES

Les traits que l'on peut retenir comme des macro-discriminants sont les suivants :

■ Les traits phonologiques

Les variables qui nous paraissent utiles à mentionner pour notre propos seront des segments de type consonantique et vocalique.

Nous commencerons par les consonnes.

● Les consonnes

a) La variable /q/ qui se réalise respectivement :

- [qh] uvulaire, avec une légère affrication provoquée par la présence de la pharyngale h, lorsqu'elle est dotée du trait [+ citadin] du PAR;
- [g] lorsqu'elle est dotée du trait [+ rural] du PZ des environs ;
- [g] et/ou [q] sans affrication lorsqu'elle est dotée du trait [+ urbain].

Dans ce cas, on constate l'existence de trois types de locuteurs : ceux qui réalisent systématiquement [q], ceux qui réalisent systématiquement [g] et enfin ceux qui alternent et qui utilisent l'un ou l'autre selon les contextes et les situations de communication.

b) La variable [ʃ] qui se réalise respectivement :

- [s] alvéodentale, sifflante lorsqu'elle est dotée du trait [+ citadin];
- [ʃ] palato-alvéolaire, chuintante lorsqu'elle est dotée du trait [+ rural] ;
- [ʃ] chuintante, dépalatalisée lorsqu'elle est dotée du trait [+ urbain].

c) La variable [j] qui se réalise respectivement :

- [z] alvéodentale, sifflante lorsqu'elle est dotée du trait [+ citadin];
- [j] palato-alvéolaire, chuintante lorsqu'elle est dotée du trait [+ rural] ;
- [J] chuintante, dépalatalisée lorsqu'elle est dotée du trait [+ urbain].

■ Les voyelles

a) La variable [u] se réalise respectivement :

- [u] lorsqu'elle est dotée du trait [+ citadin] ;ex. : tur "taureau", huli "mouton"
- [aw] lorsqu'elle est dotée du trait [+ rural] ; ex : tawr "aureau", hawli "mouton";
- soit [u] soit [aw] lorsqu'elle est dotée du trait [+ urbain]

b) La variable [i] se réalise respectivement:

- [i] ou [e] selon les contextes phonologiques lorsqu'elle est dotée du trait [+citadin] ; ex. : xima "tente", sef "été"
- [ey] lorsqu'elle est dotée du trait [+ rural] ; xeyma "tente", seyf "été"
- [e] ou [ey] lorsqu'elle est dotée du trait [+ urbain]

■ Les traits morphologiques

● le pluriel du nom

| <i>Singulier</i> | <i>Pluriel /PAR</i> | <i>Pluriel /PZ</i> | <i>Pluriel /PUR</i> |
|--|---------------------|--------------------|----------------------|
| <i>dif (invité)</i> | <i>dyaf</i> | <i>difan</i> | <i>difan</i> |
| <i>ma (eau)</i> | <i>mimàn</i> | <i>myah</i> | <i>myahat</i> |
| <i>tbib (médecin)</i> | <i>tbayeb</i> | <i>tebba</i> | <i>tebba</i> |
| <i>isbac (doigt)</i> | <i>isabec</i> | <i>sebcan</i> | <i>sebcan</i> |
| <i>briq (cafetière)</i> | <i>brayeq</i> | <i>berqan</i> | <i>berqan</i> |
| <i>mida (table)</i> | <i>myadi</i> | <i>midat</i> | <i>midat</i> |
| <i>miduna (plat en palmier- nain tressé)</i> | <i>myaden</i> | <i>midunat</i> | <i>midunat</i> |
| <i>tabla (table/sommier en bois)</i> | | | |
| <i>ktab (livre)</i> | <i>twabel</i> | <i>tablat</i> | <i>teblat/ tbali</i> |
| <i>tiyyara (avion)</i> | <i>ktuba</i> | <i>ktabat</i> | <i>ktabat/ ktuba</i> |
| <i>keswa (vêtement)</i> | <i>tyayer</i> | <i>tiyyarat</i> | <i>tiyyarat</i> |
| <i>belra (babouche)</i> | <i>ksawi</i> | <i>keswat</i> | <i>keswat</i> |
| <i>teqfira (chaussette)</i> | <i>blari</i> | <i>belrat</i> | <i>belrat</i> |
| <i>fifur (chauffeur)</i> | <i>tqafer</i> | <i>teqfirat</i> | <i>teqfirat</i> |
| <i>sbara (peinture)</i> | <i>fiafer</i> | <i>fifurat</i> | <i>fifurat</i> |
| <i>tebbaxa (ballon volant)</i> | <i>sbayer</i> | <i>sbarat</i> | <i>sbarat</i> |
| <i>qedra (marmite)</i> | <i>tbabex</i> | <i>tebbaxat</i> | <i>tebbaxat</i> |
| <i>muri (aiguille (d'une montre))</i> | <i>qdari</i> | <i>gedrat</i> | <i>gedrat</i> |
| <i>ibra (aiguille (à coudre))</i> | <i>mwara</i> | <i>muriyat</i> | <i>muriyat</i> |
| <i>hammam (bain maure)</i> | <i>ibari</i> | <i>brawat</i> | <i>brawat</i> |
| | <i>hmahem</i> | <i>hemmamat</i> | <i>hemmamat</i> |

● le pluriel des adjectifs de couleur

| <i>Singulier</i> | <i>pluriel/PAR</i> | <i>Pluriel/PZ</i> | <i>Pluriel/PUR</i> |
|---------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
| <i>zreq (bleu)</i> | <i>zureq</i> | <i>zarqin</i> | <i>zerqin</i> |
| <i>hmer(rouge)</i> | <i>humer</i> | <i>hamrin</i> | <i>hemrin</i> |
| <i>xDer (vert)</i> | <i>xuDer</i> | <i>xaDrin</i> | <i>xeDrin</i> |
| <i>byed(bleu)</i> | <i>buyeD</i> | <i>biDin</i> | <i>biDin</i> |
| <i>sfer (jaune)</i> | <i>sufer</i> | <i>safrin</i> | <i>sefrin</i> |
| <i>khel (noir)</i> | <i>kuhel</i> | <i>kahlin</i> | <i>kehlin</i> |

La formation du pluriel est un indicateur très intéressant. Il permet de détecter la tendance suivante : dans le parler citadin PAR, la forme usitée est celle du pluriel interne ; sauf pour le diminutif (Messaoudi, 1996). Ex. : le substantif féminin au diminutif briwa « petite lettre » prendra au pluriel la forme externe -àt et donnera briwàt ; ou encore l'adjectif masculin au diminutif qsiwer « petit » donnera au pluriel qsiwrin (avec le suffixe -in).

En revanche, dans le parler rural (PZ) et le nouveau parler urbain (PUR), c'est la forme du pluriel externe qui est la plus employée. Le pluriel externe est plus facile à dériver dans la mesure où le thème du singulier reste inchangé et il suffit de lui ajouter le suffixe -at ou bien -in. Le suffixe -at est employé lorsque le mot est féminin. Le suffixe -an est utilisé lorsque le mot est masculin. Mais ce n'est pas systématique puisque -at peut être suffixé au masculin - respectant en cela une règle de l'arabe standard qui admet ce genre de suffixe pour le masculin. Ex. rajul « homme » rijàl « hommes » (pluriel interne), rijàlàt « hommes » pluriel surdérivé ; tandis que le PAR se caractérise plutôt par l'usage du pluriel interne qui fait subir une alternance vocalique au thème nominal singulier. La dérivation y est moins systématique car elle est tributaire et du schème et de contraintes phonétiques.

■ Les variations lexicales

Adverbes : hnaya au lieu de hna "ici", hnaki au lieu de lhih "là- bas", temmaki au lieu de temma "là-bas", melli au lieu de fas "quand", qbayla au lieu de gbila "tout à l'heure".

Noms de jour : tlat au lieu de tlalta "mardi", larbec au lieu de larbca "mercredi"

Des locutions : yallah (sans emphase du l) au lieu de yallah (avec emphase du l) "allons" ; qiyas l'ixir, littéralement "comparaison heureuse" au lieu de llah yester "(que) Dieu (nous) préserve", mansibsi (avec emphase de s) "je ne trouve pas" pour manqders "je ne peux pas".

Il existe aussi d'autres traits typiques du PAR mais que nous ne retiendrons pas comme variables pertinentes pour l'approche ; comme par exemple : la vélaire [k] qui se réalise [ʔ] ou encore la dentale sourde [t] qui se réalise [ts] avec un léger sifflement ou encore des phénomènes sporadiques tels que la désémphatisation de certaines consonnes dans certains mots comme le d de , kaydhek "il rit"...etc.

Les variables retenues ont fait l'objet d'études. Ces études ont été menées avec l'hypothèse que l'urbanisation favorise l'apparition de formes d'alternance entre les traits typiquement ruraux et ceux typiquement citadins. Et le plus souvent, des deux fonctions, véhiculaire (Manessy, 1990) et identitaire, c'est plutôt la première qui semble l'emporter dans le terrain observé. Nous allons aborder dans ce qui suit les manifestations linguistiques de cette fonction à travers les pratiques langagières.

□ LE PUR ET LA FONCTION VÉHICULAIRE

La fonction véhiculaire se manifeste linguistiquement par d'abord l'utilisation dans le PUR de procédés qui assurent une plus grande transparence sémantique par exemple : le maintien sur le plan morphologique de la distinction entre le pronom singulier masculin "nta" et féminin "nti" alors que les deux parlers PAR et PZ les confondent (le premier au profit du masculin, le second au profit du féminin) ; l'usage fréquent du pluriel externe qui est plus simple à manier que le pluriel interne "brisé" dans la conception grammairienne traditionnelle) puisqu'il suffit d'ajouter le suffixe -at. Ex. ktab "livre" au singulier, donnera "ktabat", au pluriel au lieu de ktuba. On peut aussi citer la parution de la forme

féminine dans le PUR pour le morphème dyal qui se réalise dyalt lorsque le possesseur est au féminin.

Ensuite, les formes grammaticales redondantes sont le plus souvent abandonnées par le PUR. Par exemple, la forme analytique est préférée à la forme synthétique dans le possessif : lktab dyal-hum "livre de eux" (PUR) au lieu de ktab-hum "livre-eux " par simple juxtaposition du nom et du morphème personnel pluriel. L'élocution verbale sedd b ssarut "fermer à clé" (PUR) au lieu de suret (PZ) , dreb l kaRiT "frapper le papier (signer le contrat de mariage) devient kuReT que l'on rencontre dans le PZ... etc. Il est à noter que le parler des jeunes favorise considérablement ce type de constructions et exerce une influence assez forte sur les tendances d'évolution du PUR.

Et enfin, l'abondance sur le plan fonctionnel de l'emprunt, en particulier au français, et l'émergence de véritables technoclectes urbains (dans le domaine des transports, du code de la route (Messaoudi, 2000), dans le domaine de la communication, l'Internet. Les espaces cyber pullulent à Rabat aussi bien dans les quartiers résidentiels que dans les quartiers populaires. Le PAR contenait moins d'emprunts et se caractérisait par des technoclectes traditionnels assez riches ; surtout ceux relatifs aux métiers traditionnels et savoirs locaux.

□ LE PUR ET LA CENTRALITÉ

Le PAR, jusqu'aux années 60 était confiné à l'espace de la médina. C'était le parler que l'on entendait dans les ruelles, dans les maisons, etc. C'était un site territorialement délimité par rapport au reste de la ville (la périphérie) et représentait le parler du centre. Vu que le PAR a tendance à disparaître et qu'un nouveau parler urbain est en cours d'émergence, peut-on opérer avec les concepts de centre ville et périphérie ? Peut-on adopter le concept de centralité tel qu'avancé par Thierry Bulot (1999) ?

Sur le plan urbanistique, le schéma directeur de la ville de Rabat montre un déplacement du centre ville : la médina qui constituait le centre s'est vu supplantée par la nouvelle ville moderne dont elle n'est séparée que par une avenue. La nouvelle ville est constituée essentiellement de bâtiments administratifs et commerçants, fréquentés par des populations de toute origine. Rabat étant la capitale administrative, tous les services et ministères centraux sont dans la ville nouvelle. Ce nouveau centre ville est fréquenté par des populations de toutes sortes. Le PUR pourrait être situé territorialement dans cet espace. L'hypothèse est que plus on s'oriente vers la périphérie, plus le parler s'éloigne du PUR et plus il se rapproche du PZ, mais il s'agira de procéder à des travaux d'enquête pour étayer cette hypothèse qui reste à démontrer. Des études pourraient être entreprises dans cette direction. En attendant, notre sentiment est que le PUR, sorte de koiné dialectale appartient virtuellement à l'espace ville Rabat mais qu'il ne diffère pas beaucoup des autres parlers des autres centres urbains, en particulier de celui de Casablanca. Et que l'évolution est plutôt en faveur d'une déterritorialisation.

□ DÉTERRITORIALISATION ET FONCTION VÉHICULAIRE

L'identité urbaine prend ancrage normalement dans un territoire : celui de la ville. L'identité, *i.e.* le sentiment d'appartenance à la ville de Rabat, est avancée

par les locuteurs sans préjuger d'un lieu déterminé dans cet espace ville. Seul le PAR était parfaitement délimité dans un espace et donc territorialisé. Le PUR même si l'on a tendance à le situer hypothétiquement dans le nouveau centre urbain, ne possède pas un territoire délimité avec précision comme l'était le PAR au sein des murailles andalouses. Le PAR, déterritorialisé, n'est presque plus parlé dans la médina et a immigré ou disparu avec ses locuteurs.

Situation de mélanges de codes, les villes sont les laboratoires linguistiques par excellence qui pourraient étayer les présupposés théoriques sur lesquels s'appuie notre réflexion : les locuteurs adaptent leur façon de parler suivant les situations et les lieux dans lesquels ils se trouvent et développent des stratégies langagières ; ainsi, les ruraux installés en ville n'abandonnent pas complètement leurs traits mais commencent à s'approprier les traits citadins en les alternant avec les leurs ; quant aux citadins, ils pourraient aussi s'approprier des traits des ruraux ; par ex. il a été noté que des personnes de sexe masculin, dont le parler maternel est le PAR, abandonnent le qaf pour le gaf. Mais c'est la fonction véhiculaire qui prévaut et ceci n'est pas sans rappeler les situations des variétés urbaines dans les villes africaines (Manessy, 1990). Cette fonction véhiculaire contribue à la régulation linguistique dans les villes et à l'émergence de cette variété que nous pouvons caractériser par « urbaine ». Mais cette variété urbaine, est-elle localisée dans un espace territorial proprement dit ? Est-elle identifiable dans tel ou tel quartier plutôt que tel autre ? Peut-on opérer avec le concept de centralité linguistique ? Est-elle différente des autres variétés urbaines marocaines ?

□ LE PARLER ET LA NOUVELLE IDENTITÉ URBAINE

Il appert que le *Parler Urbain de Rabat* (PUR) qui est en cours d'émergence, émane de mélanges entre le PAR et le PZ avec une tendance d'évolution *qui se dégage ostensiblement en faveur des traits ruraux (voir données ci-dessus)*. Paradoxalement, les traits citadins, qui étaient considérés comme prestigieux, sont de plus en plus abandonnés au profit des traits ruraux. De nouveaux rbatis revendiquent leur appartenance à la ville. Cette identité ne leur est pourtant pas reconnue par les membres des anciennes familles andalouses qui se considèrent comme les « véritables rbatis ». Ils désignent par le terme « mrabbtin » (rabatisés) les nouveaux. Ces derniers, à leur tour, appellent « rbitis » (diminutif de « rbatis ») les membres originaires des familles andalouses dont ils n'hésitent pas à stigmatiser le parler, en le taxant d'efféminé. Du reste, il a été noté, que les hommes abandonnent leur parler rbatî andalou, lorsqu'ils sont à l'extérieur de la sphère familiale. Cette tendance qui semble se dessiner, vient conforter l'hypothèse que les centres urbains contribuent à l'unification linguistique en diminuant le sentiment identitaire local et en déterritorialisant les parlers, en les situant dans une conception plus vaste de l'espace. Par exemple, le PUR n'est pas seulement un parler du Centre ville comme l'était le PAR, c'est un parler qui couvre hypothétiquement un espace entre deux pôles : centre et périphérie de la ville mais aussi linguistiquement entre deux extrémités : le PAR et le PZ.

De plus, l'orientation vers une ruralisation ne caractérise pas seulement le parler de Rabat. Elle a été observée pour le parler de Casablanca (Moumine,

1990), de Fès (Caubet, 1998). Cette ruralisation linguistique (cf. données *supra*) s'accompagne de tendances, déjà relevées par Manessy en contexte africain, qui visent une certaine transparence sémantique afin de garantir une communication optimale. Elle découle aussi logiquement de l'exode rural massif des populations campagnardes vers les villes. Phénomène en recrudescence ces dernières années en raison de la sécheresse et le manque de pluies qui poussent les paysans à abandonner leurs terres et leur parler (!), le PZ essentiellement, pour le PUR qu'ils ne cesseront d'alimenter ! Ceci explique la minoration des traits citadins destinés à disparaître, à long terme, faute de locuteurs.

Et une fois de plus, la dynamique langagière s'explique par la mobilité migratoire et par la volonté des locuteurs de s'adapter et de s'accommoder à leur nouvelle situation de nouveaux urbains et ce, au détriment des anciens citadins. Le nombre des locuteurs du PAR ayant diminué, les fonctions administratives et économiques n'étant plus entre les mains de ces anciennes familles qui se sont dispersées, en quittant la médina, font que le PUR a tendance à supplanter le PAR, tout en comportant une majorité de traits ostensiblement ruraux. Le PUR se rapproche ainsi et de plus en plus du parler de Casablanca. Une étude faite récemment sur ce parler (Moumine, 1990) montre que les variables retenues ont des tendances d'évolution comparables à celles du PUR.

□ CONCLUSION

Brunot avait émis la remarque suivante : « *Malgré la diversité ethnique et dialectale des gens de Rabat, malgré les influences inévitables des parlers étrangers, le dialecte de Rabat des citadins reste lui-même et ne risque pas de disparaître comme celui de Casablanca* » (1930: 13). Malheureusement, l'évolution actuelle montre que le PAR est condamné à disparaître. Seul un fort sentiment identitaire pourrait contribuer à le préserver. C'est ce que l'on peut observer chez quelques membres descendant des familles andalouses ; notamment des femmes. Toutefois, ce qui prévaut à Rabat, comme à Fès, comme à Casablanca d'ailleurs, c'est la fonction véhiculaire. Et l'on peut prévoir l'apparition d'une koiné urbaine qui sert de *lingua franca* dans tous les centres urbains sans préjuger des parlers citadins d'origine.

□ BIBLIOGRAPHIE

AGUADE Jordi (1998), « Un dialecte maçqlien : le parler des Zçir au Maroc », in *Peuplement et arabisation au Maghreb Occidental. Dialectologie et histoire*, Madrid, 141-150.

BELFQUIH M'hammed, FADLOULLAH Abdellatef (1986), *Mécanismes et formes de croissance urbaine au Maroc. Cas de l'agglomération de Rabat-Salé*, Rabat, Librairie El Maarif.

BRUNOT Louis (1930), « Topographie dialectale de Rabat », *Hespéris*, tome 10, 7-13.

BRUNOT Louis (1931), *Textes arabes de Rabat*, Paris, Geuthner, tome 1.

BRUNOT Louis (1952), *Textes arabes de Rabat, Glossaire*, Paris, Geuthner, tome II.

BULOT Thierry (1999), *Langue urbaine et identité*, Paris, L'Harmattan.

CAILLE Jacques (1950), *La petite histoire de Rabat*, Rabat, Institut des hautes Études marocaines.

CALVET Louis Jean (1994) *Les voix de la ville*, Paris, Payot.

CAUBET Dominique, « Étude sociolinguistique des traits préhilaliens dans un dialecte en voie d'urbanisation à Fès », in *Peuplement et arabisation au Maghreb occidental. Dialectologie et histoire*, Madrid, 165-175.

CHAUDENSON Robert (ss dir.) (1990), *Des langues et des villes*, Paris, ACCT.

COHEN David, Koiné, (1970), *Études de linguistique sémitique et arabe*, La Haye, Mouton.

COLIN Georges Séraphin, (1921) « Notes sur le parler arabe au Nord de la région de Taza », in *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie*, Tome XVIII, 33-119.

COLIN Georges Séraphin, (1986), article « al-Maghrib », in *Encyclopédie de l'Islam* (2e édition), Paris, Maisonneuve et Larose, 1193-1198.

CORRIENTE Frederico, (1989), *El lexico arabe andalusi segun el "vocabulista in arabico"*, Madrid, Universidad Complutense.

LEVI PROVENCAL Evarist (1922) *Textes arabes de l'Ouargha*, Paris, éd. E. Leroux.

LEVY Simon (1995), « Problèmes de géographie dialectale : strates et buttes témoins (l'exemple du parler juif de Tafilalt) », in *Dialectologie et sciences humaines au Maroc*, Publications de la Faculté des lettres de Rabat, 51-59.

LOUBIGNAC Victorien (1952) *Textes arabes des Zaer*, Paris, Librairie orientale.

MANESSY Gabriel (1990) « Modes de structuration des parlers urbains », in *Des langues et des villes*, Paris, Didier érudition, 7-27.

MESSAOUDI Leila (1995), « Éléments pour une dialectologie arabe. Quelques aspects linguistiques de l'arabe dialectal marocain », in *Dialectologie et sciences humaines au Maroc*, Publications de la Faculté des lettres de Rabat, 185-224.

MESSAOUDI Leila (1996a), « Note sur l'affriquée [dj] dans le parler des Jbala (Nord du Maroc) », in *Estudios de dialectologia norte africana y anadalusi*, 167-175.

MESSAOUDI Leila (1996b), « Le conte marocain. Aspects sociolinguistiques de la matière racontée », in : *Recherches pédagogiques*, n°6, 23-32.

MESSAOUDI Leila (1998), « Traits linguistiques du parler ancien de Rabat », in *Peuplement et arabisation au Maghreb Occidental. Dialectologie et histoire*. Madrid, 157-163.

MESSAOUDI Leila (2000), « Étude de la variation dans le parler des Jbala (Nord Ouest du Maroc) », in *Estudios de dialectologia norte africana y anadalusi*, 167-176.

MOUMINE Mohamed El Amine (1990), *Sociolinguistic variation in Casablanca Moroccan Arabic*, thèse de DES, Rabat, faculté des lettres.

TAINÉ CHEIKH Catherine, (1999), « Deux macro-discriminants en dialectologie arabe (la réalisation du qâf et des interdentes) », in *Matériaux arabes et sud arabiques*, Paris, CNRS, Publications du GELLAS, 11-48.

YOUSSE Abderrahim, (1992), *Grammaire et lexique de l'Arabe marocain moderne*, Casablanca, Wallada.

Nigel ARMSTRONG
Université de Leeds (*Grande Bretagne*)

TRAITS DE PRONONCIATION VARIABLES EN ZONE URBAINE : COMPARAISON ENTRE LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS

□ INTRODUCTION

Dans cet article nous réexaminons une série de résultats provenant d'une expérience auditive menée à Rennes et portant sur le français de Nancy (Armstrong et Boughton, 1999). Ces résultats ont montré un degré de succès élevé de la part des auditeurs rennais dans leurs estimations, sur la base de l'accent, de la classe sociale d'un échantillon de locuteurs nancéiens. En même temps, les informateurs rennais ont fait preuve d'un manque de succès assez notable dans leurs estimations de la provenance régionale des locuteurs nancéiens. Dans un premier temps nous résumons brièvement ici les résultats de l'épreuve auditive qui sont pertinents pour la présente analyse, pour les examiner ensuite dans l'optique d'une comparaison des facteurs sociaux et linguistiques pesant sur les situations dialectales en France et en Grande-Bretagne.

Nous précisons au tout début que notre analyse ne porte que *sur le français parlé en zone urbaine d'oïl*. Évidemment, il en va tout autrement en zones rurales, où même les parlers locaux (les autres langues d'oïl) restent vivaces, et surtout en zones linguistiques autres (d'oc, basque, catalane, corse, franco-provençales, germaniques) où les langues régionales, relativement présentes, continuent à justifier la légitimité de variétés régionales du français très vivantes. Celles-ci constituent ici ou là de véritables normes locales opposées à la norme « standard », notamment en zones d'oc, par ex. provençale.

□ L'ÉPREUVE AUDITIVE

L'objectif primordial de l'enquête Nancy-Rennes était d'analyser quelques-unes des implications d'une proposition que l'on trouve assez fréquemment dans la littérature sociolinguistique sur le français, selon laquelle la prononciation du français serait relativement nivelée ou peut-être « standardisée ». Cette proposition semble être vraie si l'on compare le français aux autres langues

occidentales ayant fait l'objet de recherches variationnistes : les variétés urbaines de l'anglais, le français du Canada et l'espagnol de l'Amérique latine.

Il paraît plausible qu'un nivellement de la prononciation du français entraînerait des difficultés d'identification de la provenance régionale des locuteurs, sur la base du seul accent. Cependant, l'un des axiomes de la sociolinguistique propose que tout locuteur se situe, par son usage langagier variable, dans un « *espace [social] multidimensionnel* » (Hudson, 1996 : 207). Les dimensions principales de cet espace seraient les variables sociales de l'âge, du sexe, de la classe sociale et de l'appartenance régionale, aussi bien que du style du discours, cette dernière dimension dérivant des premières. L'un des aspects perceptuels de ce processus d'auto-situation est la tentative d'identification par l'auditeur des attributs sociaux du locuteur à partir d'une analyse de son langage (entre autres données), comme l'illustre l'exemple des « *inconnus dans le train* » fourni par Trudgill (1995 : 1-2). Une démarche ultérieure concerne l'évaluation ; l'auditeur formule un jugement normatif sur la base de son identification. On observe ce processus sous sa forme la plus frappante lors d'une première rencontre, lorsque l'auditeur est obligé d'opérer ce processus en l'absence d'autres données vérifiables concernant le locuteur en question. Ainsi, nous examinons ici les identifications formulées par des auditeurs français sur les traits de prononciation d'un échantillon de locuteurs dont la provenance sociale et régionale leur est inconnue.

Notre hypothèse est que les identifications par les auditeurs de ces traits de prononciation sont susceptibles d'éclairer indirectement la question de la mesure dans laquelle la prononciation variable véhicule des repères permettant de juger des origines sociales et régionales des Français. La problématique ultérieure concerne l'importance, pour le locuteur, de la provenance régionale relative aux autres attributs sociaux, notamment la classe sociale.

■ Les corpus

Les données linguistiques et évaluatives que nous examinons ont été recueillies en 1997-98 à Nancy et à Rennes. Ces deux villes sont comparables sur le plan linguistique en raison de leur situation dans des régions à substrat de langue d'oïl, le lorrain roman et le gallo respectivement. Elles sont aussi suffisamment distantes l'une de l'autre pour que tout trait linguistique régional soit localisé dans chaque ville. Les villes sont à peu près équidistantes de Paris : Rennes se trouve à quelque 300 km de la capitale, Nancy à 275 km environ. Rennes (pop. 250 000 en agglomération) et Nancy (300 000) sont ainsi des centres régionaux possédant des caractéristiques distinctes, tout en étant reliées à la capitale sur les plans commerciaux, administratifs et culturels. Nous avançons ainsi les postulats suivants : que les variétés langagières dans chaque ville sont distribuées sur un continuum, relié à la fois à la langue standard et à la langue localisée ; que ces variétés sont semblables au niveau structurel ; et enfin que tout locuteur dispose d'une gamme des variétés situées sur ce continuum.

■ Taille et structure des échantillons

Les échantillons de locuteurs ont été déterminés par une combinaison des attributs socio-démographiques de l'âge, du sexe et de la classe sociale. En

limitant à quatre le nombre de locuteurs dans chaque groupe, l'échantillon obtenu dans les deux villes s'est composé comme suit :

Tableau 1 : Taille et structure des échantillons¹

| <i>Classe/Âge</i> | <i>CO</i> | <i>CM</i> | <i>CO</i> | <i>CM</i> |
|--------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| <i>16 à 25 ans</i> | <i>4 JHO</i> | <i>4 JHM</i> | <i>4 JFO</i> | <i>4 JFM</i> |
| <i>40 à 60 ans</i> | <i>4 HAO</i> | <i>4 HAM</i> | <i>4 FAO</i> | <i>4 FAM</i> |

Trois styles de discours ont été enregistrés : des interviews ou « conversations élicitées », des passages de lecture et des listes de mots. L'expérience que nous décrivons concerne les interviews.

■ L'épreuve auditive

Les interviews enregistrées dans les deux villes se distinguent principalement par l'inclusion d'une épreuve auditive effectuée à la fin des interviews menées à Rennes. Nous avons demandé à 40 auditeurs rennais d'écouter une minute environ de parole d'un sous-échantillon de huit locuteurs nancéiens. Ce sous-échantillon avait été recopié sur cassette dans un ordre aléatoire. En général, les locuteurs nancéiens avaient été choisis comme représentants de leurs groupes sociaux en fonction de la clarté et de la continuité des extraits disponibles. Après chaque écoute nous avons demandé à l'auditeur rennais de répondre oralement à quelques questions. Nous discutons ici des réponses aux questions suivantes :

A : D'après son accent, la personne appartient-elle à la classe ouvrière ou à la classe moyenne?

Réponses relevées : ouvrière / moyenne / pas de réponse.

B : Pouvez-vous identifier la région d'origine de la personne, d'après son accent?

Réponses relevées : la région exacte.

Faute de place, il ne nous est pas loisible de discuter des interactions entre les attributs sociaux des auditeurs rennais et leurs réponses aux questions ci-dessus ; au moins un chercheur (Harms, 1961) a démontré que les auditeurs d'origine populaire aussi bien que bourgeoise sont d'une compétence égale quant à leurs estimations de la provenance sociale de locuteurs inconnus.

Le tableau 2 montre les pourcentages des informateurs rennais qui ont répondu affirmativement à la question A. Il est évident que la corrélation entre la perception d'un accent ouvrier et une provenance ouvrière réelle est forte, bien que non parfaite. On peut affirmer en général qu'une corrélation homogène entre accent ouvrier et âge, sexe et classe sociale dans toute communauté est difficilement concevable. En particulier, c'est l'ordre intermédiaire entre les deux pôles de la hiérarchie qui est problématique, car le prestige (soit apparent, soit latent) véhiculé par l'accent varie dans toute communauté en fonction des changements en cours, et en fonction des groupes sociaux qui les effectuent. A en juger par les résultats récents en français dont nous discutons ci-dessous, ces

¹ Légende : CO = classe ouvrière ; CM = classe moyenne ; JHO = jeune homme, classe ouvrière ; FAM = femme plus âgée, classe moyenne ; etc.

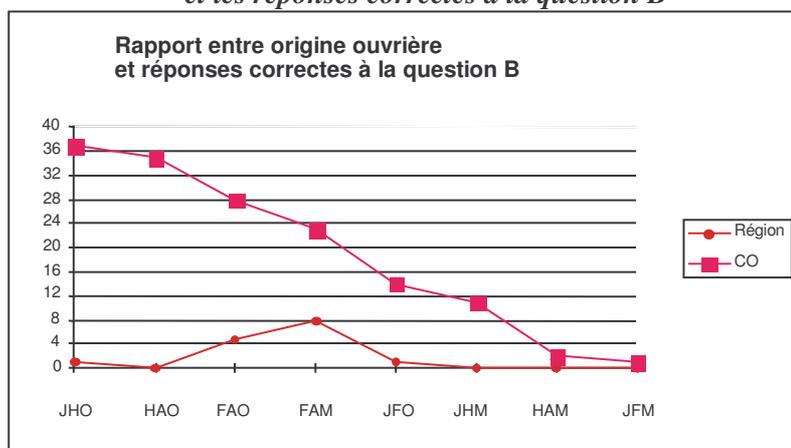
groupes seront typiquement composés de locuteurs jeunes, féminins et intermédiaires en termes de classe sociale, et ils seront susceptibles de promouvoir les variantes innovatrices soit par le bas, soit par le haut. Vu le nombre de facteurs en jeu et la complexité de leurs interactions, nous réitérons que l'ordre que laisse apparaître le tableau 2, abstraction faite de la locutrice FAM (la ligne hachurée) qui avait gardé plusieurs traits de prononciation régionaux, est conforme, de façon générale, à nos attentes en vue de la fluidité de ces attentes. Cette locutrice était secrétaire et mariée à un employé de banque retraité, mais concernant sa trajectoire socio-économique, il est peut-être pertinent que malgré la longue durée de sa vie professionnelle en tant qu'employée, elle était d'origine ouvrière, ses parents étaient d'origine nancéienne, et elle y avait toujours vécu, dans un quartier avoisinant celui de sa naissance. Elle était consciente de son accent nancéien et en avait honte, mais elle avait fait remarquer à l'enquêtrice (Boughton) que l'accent s'était atténué progressivement au fil des années.

Tableau 2 : les réponses des sujets rennais à la question A.

| <i>Classe sociale du sujet nancéen</i> | <i>Accord sur un accent ouvrier sur 40 auditeur rennais</i> |
|--|---|
| <i>JHO</i> | 37 |
| <i>HAO</i> | 35 |
| <i>FAO</i> | 28 |
| <i>FAM</i> | 23 |
| <i>JFO</i> | 14 |
| <i>JHM</i> | 11 |
| <i>JFM</i> | 2 |
| <i>HAM</i> | 1 |

Ainsi pouvons-nous suggérer que les auditeurs rennais ont identifié la provenance sociale des Nancéiens avec une précision tolérable. Nous traitons maintenant du rapport entre l'accent ouvrier perçu et les réponses des auditeurs rennais à la question B, concernant l'identification de l'origine régionale des Nancéiens.

Schéma 1 : rapport entre l'origine ouvrière perçue des locuteurs nancéiens et les réponses correctes à la question B



Le schéma 1 montre, juxtaposé avec l'information donnée dans le tableau 2, le nombre d'identifications correctes proposés par les auditeurs rennais en réponse à la question B. Il faut remarquer que les réponses « correctes » indiquées dans le schéma 1 résultent d'une interprétation assez généreuse : ainsi, nous avons inclus toute réponse portant sur le nord et / ou l'est de la France. La décision d'exclure ces dernières, et d'inclure seules les réponses qui ont identifié Nancy ou même la Lorraine, se traduirait par des pourcentages négligeables de réponses correctes.

Le même schéma montre très clairement que même dans le cas des locuteurs nancéiens identifiés comme possédant un accent ouvrier bien marqué, très peu d'auditeurs rennais étaient capables d'identifier leur provenance régionale, même approximativement. Ainsi, le locuteur nancéen JHO, perçu comme tel par 37 des auditeurs, a fait l'objet d'une seule réponse « exacte » concernant son origine régionale. 13 des 40 auditeurs ont hasardé l'idée qu'il était d'origine rennaise ou bretonne. Le schéma 1 démontre ainsi que le rapport très intime entre accent, classe sociale et origine régionale caractéristique de certains pays comparables est quasiment absent en français, au moins en ce qui concerne cet échantillon de sujets rennais.

□ RÉSUMÉ ET DISCUSSION

■ Limites de nos résultats

Nous faisons remarquer tout d'abord les limites qui nous amènent à apporter des précautions aux conclusions que nous formulons : il est question ici de comportements évaluatifs, donc indirects ; les jugements des sujets rennais portent sur huit locuteurs nancéiens seulement ; notre étude concerne uniquement la variété de français définie ci-dessous, qui est importante sur le plan démographique, comprenant au moins la moitié de la population française, mais en excluant l'autre moitié. Il va de soi que plusieurs chercheurs (p. ex. Martinet, 1945 / Walter, 1982) ont rapporté la variation régionale dans l'ensemble de la France ; nous considérons ici une partie importante mais circonscrite du pays. Il faut remarquer en outre que le caractère « ouvert » de la question B a été peut-être susceptible d'induire en erreur les informateurs rennais. Malgré sa structure superficielle, la question : « Pouvez-vous identifier la région d'origine de la personne, d'après son accent ? » est effectivement une question partielle équivalente à « Quelle est la région d'origine du locuteur ? » (le terme « question partielle » renvoie aux structures organisées autour d'un adjectif interrogatif, tel « combien », « quand », « quelle », etc.) Un informateur répondant à la question B en fonction de sa structure superficielle « oui / non » risquerait de se voir considérer comme peu coopératif. La question B est ainsi bien ouverte, et il est possible qu'elle ait provoqué des conjectures plus ou moins au hasard de la part des informateurs rennais en l'absence de repères fournis par le chercheur. Il est manifeste qu'une question du type : « Le locuteur / locutrice provient-il / elle de Paris (par exemple) ou de Nancy ? » aurait représenté un cadre plus restreint et aurait offert en effet aux informateurs une chance égale de fournir une réponse exacte. Une épreuve encore plus sophistiquée aurait inclus un échantillon de locuteurs parisiens (suivant cet exemple) et nancéiens sur la même bande sonore. Il nous semble néanmoins que le nombre assez important de réponses « erronées »

que laisse apparaître la figure 1 est due à une absence de traits de prononciation régionaux disponibles aux informateurs, plutôt qu'à une distorsion introduite par la méthodologie ; au regard surtout des taux de réussite plus élevés dans les identifications rapportés pour des épreuves comparables portant sur d'autres langues (Bauvois (1996) pour le français de Belgique).

Chose surprenante en vue de la situation britannique bien distinctive (que nous traitons ci-dessous), il semble qu'aucune étude systématique portant sur la capacité des auditeurs britanniques à identifier la provenance sociale et régionale de leurs co-locuteurs n'ait été effectuée. La pyramide de Trudgill (1995 : 29) exprimant la relation entre classe sociale et origine régionale, dont nous discutons ci-dessous, implique bien une capacité de la part des auditeurs-locuteurs britanniques à identifier, sinon la provenance régionale d'un locuteur, au moins la présence d'un accent localisé.

■ Résumé des résultats

Nous pouvons résumer les résultats présentés dans le tableau 2 et le schéma 1 comme suit. Dans la présente optique nous écartons la possibilité, pourtant plausible, que les auditeurs rennais aient pu utiliser également des traits autres que phonologiques (la syntaxe, le lexique) pour effectuer leurs identifications.

(i) Le tableau 2 montre un taux de jugements élevé de la part des auditeurs rennais dans leurs estimations de la classe sociale des locuteurs nancéiens.

(ii) Le schéma 1 montre un résultat plus intéressant : une grosse disparité entre ce succès d'une part, et de l'autre le manque de succès des auditeurs rennais dans leurs estimations de la provenance régionale des locuteurs nancéiens. Ce résultat contredit les observations faites par des linguistes francophones : par exemple, Walter (1988 : 159) pose le problème dans les termes suivants : « *Un grand banquier parisien parle et surtout prononce différemment de son confrère toulousain ou alsacien, alors que la prononciation de chacun d'entre eux ressemble beaucoup à celle de son employé le plus modeste, originaire de la même région que lui* ». Cependant, il faut préciser que ces exemples ne comparent pas des cas semblables ; et dans la mesure où l'on peut faire la comparaison entre nos résultats et les exemples de Walter, les premiers démontrent que les locuteurs de français d'oïl sont en effet différenciés sur le plan de la classe sociale par leur prononciation, alors que l'élément régional de la différenciation sociale semble avoir été disloqué de ce premier composant social.

□ DISCUSSION : LA VARIATION PHONOLOGIQUE EN FRANÇAIS

Les résultats présentés ci-dessus soulèvent la question suivante : si, comme le suggèrent ces résultats, les locuteurs-auditeurs français sont capables d'identifier la classe sociale d'un interlocuteur à partir du seul accent, quels traits de prononciation exploitent-ils pour le faire ? L'une des réponses indiquées par nos résultats est négative : ils n'utilisent pas les traits linguistiquement arbitraires qui en anglais relie l'appartenance régionale d'un locuteur à sa classe sociale. Ceci ressort de l'échec notable des sujets rennais à identifier la provenance régionale des Nancéiens. Nous appelons ces variables anglaises arbitraires parce

que leur valeur sociale peut varier selon leur localisation, comme le démontre l'exemple de la présence ou absence du /r/. Le /r/ post-vocalique est présent à New York City dans le parler des groupes jouissant d'un prestige apparent, alors qu'en général la structure inverse prévaut en Grande Bretagne. Ce principe de l'arbitraire des variables est axiomatique en sociolinguistique, mais il se peut que des traits de prononciation plus 'naturels' communiquent l'appartenance de classe sociale en France, sans pour autant indiquer l'appartenance régionale ; précisément du fait que ces traits sont partagés par toute la communauté linguistique septentrionale. Cette absence de localisation régionale dans les parlers français socialement diagnostiques est suggérée par le fait que plusieurs chercheurs ont rendu compte de résultats concernant certaines variables distribuées dans des localités géographiquement fort éloignées Tours (Ashby, 1988) ; Paris (Laks, 1983) ; Lorraine (Armstrong, 1996).

Par traits naturels nous entendons les phénomènes d'élision et de neutralisation. Les variables phonétiques du français sujettes à l'élision sont principalement l'e muet, le /r/ et le //l/. La neutralisation en français concerne les oppositions vocaliques : les voyelles moyennes, orales ainsi que nasales. Il est évident que l'élision et la neutralisation se produisent dans toute langue, pour des raisons liées aux caractéristiques phonétiques et métriques des segments concernés. Ce qui distingue le français, c'est que la variation phonologique semble consister principalement en ces phénomènes, à en juger par le fait que la plupart des chercheurs se sont concentrés sur eux seuls. Ceci porte à croire que l'élision et la neutralisation sont effectivement la ressource principale de la phonologie variable dont disposent les locuteurs français.

Il semble ainsi que la variation phonologique arbitraire soit relativement peu saillante en français, quoique fort peu de résultats soient disponibles pour confirmer cette proposition. La variation phonologique arbitraire se manifeste surtout dans le système vocalique : l'un des changements de ce type qui semble être en cours est l'antériorisation de la voyelle moyenne postérieure [ɔ], vers la réalisation la plus antérieure [ø], par exemple dans *joli* réalisé [ʒøli], alors que la réalisation standard est [ʒɔli] (Landick, 1995). Un autre phénomène apparemment arbitraire présent en français septentrional, et peut-être surtout parisien, est la tendance récente vers le « schwa épenthétique », à savoir la réalisation d'un e muet en finale de mot, après une seule consonne phonétique et avant pause, de sorte que *c'était Pierre* se réalise variablement comme [setɛpjɛkə]. On ne sait pas si la variation entre les /a/ antérieur et postérieur continue à véhiculer une signification sociale dans la langue quotidienne, quoiqu'on ait souvent mentionné cette opposition dans la littérature. La neutralisation des voyelles moyennes antérieures nasales, présente largement en langue d'oïl actuellement, s'explique facilement du point de vue fonctionnel, alors que la variation entre les voyelles moyennes postérieures nasales semble arbitraire dans une optique fonctionnelle (Hansen, 1998). En tout cas les résultats de Hansen concernent le parler de Parisiens, et la signification socio-géographique de la variation entre les voyelles moyennes postérieures nasales reste incertaine. La liaison variable n'est pas localisée géographiquement en français, quoiqu'on ait observé d'autres structures sociolinguistiques en français du Québec. Il est donc possible que la variation

phonologique dans le français « nivelé » relève principalement des phénomènes qui se produisent dans la chaîne de la langue parlée : ce que Gadet (1997 : 71) appelle les « *facilités de prononciation* ». De ce fait, il semblerait que la variation phonologique en français ne soit pas entièrement « sociolinguistique » dans le sens anglo-saxon que nous entendons ici.

Par conséquent, ces phénomènes suggèrent que la variation phonologique telle que celle que l'on observe en anglais des États-Unis et de la Grande Bretagne a été la dans la plupart des cas supprimée en français. Les facilités de prononciation - les relâchements - représenteraient ce qui en reste. Si ces processus sont les éléments principaux de variations phonologiques disponibles, les locuteurs de français d'oïl semblent avoir la possibilité de communiquer les uns aux autres leur identité en termes de classe sociale, mais non pas leur appartenance régionale ou ceci dans une moindre mesure. Nous examinons maintenant les facteurs linguistiques et sociaux qui semblent influencer la situation en anglais et en français.

□ **Les facteurs sociaux et linguistiques pesant sur la saillance des accents socio-régionaux en Grande-Bretagne et en France**

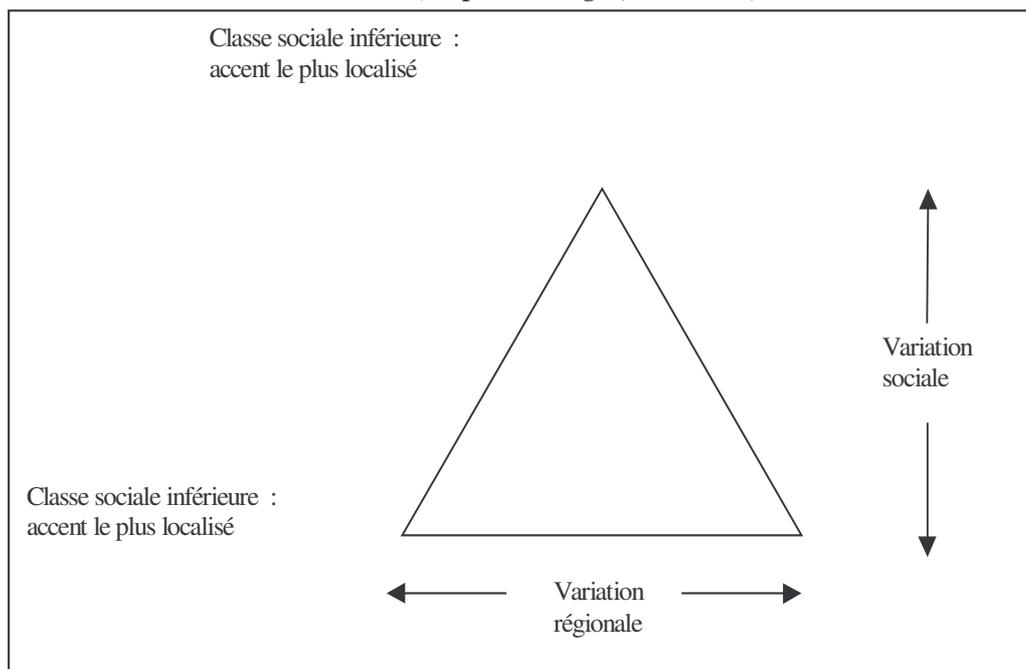
La pyramide schématisant la variation linguistique en Grande-Bretagne dans son rapport entre la variation géographique et régionale (Trudgill, 1995 : 30) reproduite ci-dessous, renvoie au fait qu'au niveau national, la très grande majorité des locuteurs britanniques ont conscience de la provenance géographique des principaux accents urbains de Grande-Bretagne, ainsi que de leur signification sociale.

Le facteur le plus influent à cet égard est peut-être la taille des villes britanniques, surtout par rapport à la situation française. Les grandes villes et agglomérations provinciales de Grande-Bretagne, comme Birmingham, Liverpool et l'agglomération du Yorkshire, ont toutes une population de plus d'un million. On peut mettre cette distribution en contraste avec la situation « hypercéphalique » caractéristique de la France ; abstraction faite de la région parisienne (9 millions d'habitants), six seulement des 25 plus grandes villes françaises ont une population supérieure à 250 000. Une seule de ces villes, Nantes, se trouve carrément en domaine d'oïl : l'autre, Lyon, se trouve dans la zone transitionnelle franco-provençale. Ainsi, il paraît plausible qu'un locuteur habitant une ville française de moyenne taille et possédant une prééminence nationale restreinte pourrait éprouver de la difficulté à identifier avec précision l'accent d'un locuteur provenant d'une ville comparable.

En même temps, à population égale la France a deux fois la superficie de la Grande-Bretagne. La situation française en domaine d'oïl, exception faite de la région parisienne, est caractérisée en grande partie par une distribution plutôt parsemée de villes de taille moyenne, contrairement à la distribution britannique plus hautement concentrée. Dans cette perspective on peut suggérer qu'un échantillon d'auditeurs britanniques serait incapable d'identifier avec précision l'accent d'habitants provenant d'une ville britannique de taille moyenne ayant une saillance nationale restreinte. Deux villes britanniques qui sont comparables au cas de Nancy et Rennes à cet égard sont Derby et Norwich, toutes deux des villes de taille moyenne (environ 200 000 habitants en agglomération) et à quelque 200

km de distance l'une de l'autre. Derby se trouve en région centrale de l'Angleterre et Norwich est situé au centre-est. Cet exemple est d'autant plus pertinent que les villes de Derby et Norwich ne sont pas très distantes l'une de l'autre, mais qu'en même temps aucune grande artère ne les relie. Au contraire, les deux villes sont séparées par ce que Labov (1966 : 499) appelle des « creux dans les réseaux de communications ». Labov suggère que ces creux coïncident souvent avec des frontières dialectales.

Schéma 2 : pyramide schématisant la variation linguistique en Grande-Bretagne dans son rapport entre la variation géographique et sociale (d'après Trudgill, 1995 : 30)



A un niveau impressionniste, le rôle des émissions télévisées populaires est fréquemment cité comme étant l'un des facteurs influents dans la promotion de la prééminence du composant régional des accents urbains britanniques ; plus notamment par l'intermédiaire de la diffusion nationale de plusieurs feuilletons très populaires situés dans certaines grandes villes telles que Birmingham, Liverpool, Londres, Manchester, Newcastle upon Tyne, aussi bien que le Yorkshire rural.

Il faudrait également prendre en compte l'impact de la diglossie qui rejette les variétés régionales vers les groupes sociaux « bas » et empêche la reconnaissance des marques régionales : la plupart des locuteurs ne savent pas les identifier car l'habitus et l'inculcation scolaire ne les y préparent pas. Cela ne signifie pas pour autant que ces marques ne sont pas présentes (peut-être dans une mesure atténuée en zone d'ombre, comme nous suggérons ci-dessous).

Ces facteurs se rapportent au cas Nancy-Rennes au sens où, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, ces deux villes françaises sont d'une taille relativement restreinte par rapport à la situation britannique et qu'aucun feuilleton représentant les deux villes n'est diffusé au niveau national. De surcroît, la taille

plutôt restreinte des deux villes implique que le parler de leurs habitants ne sera pas très largement diffusé par l'entremise de processus autre que les médias ; le plus, notamment, par la mobilité sociale et géographique de leurs habitants. En outre, la deuxième différence capitale entre les cas de Derby-Norwich et Nancy-Rennes est linguistique : il semble que les traits de prononciation qui différencient les parlers de Nancy et de Rennes soient en effet plutôt subtils, et qu'ils servent d'indices uniquement pour les locuteurs qui se trouvent à proximité des villes. Par contre, il paraît plausible qu'un locuteur de Derby pourrait identifier un accent de Norwich comme étant considérablement différent du sien, sans pour autant pouvoir localiser l'accent très précisément.

Il s'ensuit de ces arguments que la capacité d'identifier un accent régional accent dépende, d'une part de la proéminence de ses traits phonologiques, et d'autre part de la proéminence sociale de l'accent. Il paraît plausible également que la proéminence de ces traits phonologiques est fonction du nombre de traits de prononciation qui se distinguent de l'accent de l'auditeur, aussi bien que du degré auquel ils s'en différencient, en termes d'espace phonétique, complexité, etc. A ces facteurs s'en ajoutent d'autres tels les contrastes phonologiques dus aux différences dialectales (Trudgill, 1986 : 13-21). Nous pouvons résumer cette situation sous forme de tableau :

Tableau 3 : rapport entre traits de prononciation et identifications effectuées par l'auditeur

| <i>Traits de prononciation</i> | | <i>Identification exacte de l'auditeur</i> |
|--------------------------------|----------------------------|--|
| <i>Différence linguistique</i> | <i>Proéminence sociale</i> | |
| + | + | + |
| + | - | - |
| - | + | + |
| - | - | - |

Le tableau 3 indique schématiquement l'influence de deux aspects des accents régionaux sur les identifications exactes effectuées par un auditeur : la mesure dans laquelle un accent est perçu comme étant distinct de celui de l'auditeur ; et ce que nous avons nommé la saillance ou proéminence sociale de l'accent, en d'autres termes la mesure dans lequel l'accent est connu à l'auditeur. La première ligne du tableau indique que si un accent est perçu par l'auditeur comme se distinguant de façon marquée de son accent, et qu'il lui est familier, l'auditeur sera capable d'effectuer une identification exacte. Tout ceci est assez évident, et les trois premières lignes du tableau ne font qu'exprimer schématiquement l'intuition que possède tout locuteur ; il faut une connaissance préalable de la provenance régionale d'un accent de la part d'un auditeur pour qu'une identification exacte soit effectuée. La deuxième ligne du tableau schématise l'exemple Derby-Norwich dont nous avons discuté ci-dessus. La troisième ligne renvoie à une situation où un accent est reconnu par l'auditeur comme étant similaire au sien, tout en étant proéminent en raison de la localisation de l'auditeur dans une région ou quartier qui est proche du locuteur - à la différence de la première ligne, où un accent se différencie de façon marquée de celui de l'auditeur mais est bien connu en raison de sa haute proéminence

nationale. Il est évident que la connaissance approfondie de tout accent implique une sensibilité à certains de ses traits qui n'est pas disponible à ceux qui ne se trouvent pas à proximité de l'accent, de sorte que certains traits linguistiques de l'accent apparaîtront subtils à certains locuteurs et forts à d'autres.

Les trois premières lignes du tableau schématisent un rapport entre distinction perçue et prééminence sociale qui se différencie de celui que laisse apparaître la quatrième ligne. Ces trois premières lignes montrent une simple juxtaposition de différence perçue et de prééminence sociale ; un auditeur sera capable ou incapable de reconnaître un accent comme différent du sien, et en même temps l'auditeur est conscient ou inconscient de la provenance régionale de l'accent, soit en fonction de sa diffusion nationale par les médias, soit de sa localisation en proximité de l'auditeur. Le résultat, que montre la colonne à droite, est fonction de la présence ou absence d'une prééminence sociale, qui est, bien évidemment, le facteur le plus influent.

Par contraste, la quatrième ligne, qui exprime l'exemple Rennes-Nancy, montre une relation entre différence perçue et prééminence sociale qui est tout autre : cette relation ne renvoie pas à une simple juxtaposition, mais à une dépendance mutuelle. Ainsi, il se pourrait bien que l'insuccès des informateurs rennais à identifier les accents des locuteurs nancéiens provienne du manque de prééminence de ceux-ci (la situation à laquelle renvoie la deuxième ligne), mais la situation inverse paraît plausible également : l'accent nancéen manque de prééminence pour les auditeurs rennais parce que les traits de prononciation différenciateurs qui sont nécessaires à une prééminence sociale semblent très atténués.

En ce sens, la situation Rennes-Nancy ressemble à celle qu'exprime la troisième ligne, dans la mesure où les traits différenciateurs distinguant les accents de Nancy et Rennes semblent être subtiles ; à cette différence, que l'accent nancéen manque de prééminence sociale pour les auditeurs de Rennes en vertu de la taille restreinte des villes et de leur localisation à une distance de 600 km l'une de l'autre. L'élément le plus convaincant dans les réponses des informateurs rennais soutenant cet argument est leur tendance à identifier dans le parler des Nancéiens un accent breton ou rennais : ceci suggère une absence de traits de prononciation différenciateurs qui auraient pu aider les identifications des Rennais.

Il est difficile de trouver un exemple britannique qui soit comparable au cas Nancy-Rennes, et ce dernier cas est peut-être typique de la situation en domaine d'oïl urbain.

□ BIBLIOGRAPHIE

ARMSTRONG, Nigel, 1996, Deletion of French // : linguistic, social and stylistic factors, *Journal of French Language Studies*, 6/1, 1-21.

ARMSTRONG, Nigel, et Boughton, Zoë, 1999, Identification and evaluation responses to a French accent : some results and issues of methodology, *Revue Parole*, 5/6, 27-60.

ASHBY, William, 1988, Français du Canada / français de France : divergence et convergence, *French Review*, 61/5, 693-702.

BAUVOIS, Cécile, 1996, Parle-moi, et je te dirai peut-être d'où tu es, *Revue de Phonétique Appliquée*, 121, 291-309.

GADET, Françoise, 1997, *Le français ordinaire*, 2e édition, Armand Colin, Paris.

HANSEN, Anita Berit, 1998, *Les voyelles nasales du français parisien moderne*, Museum Tusulanum Press, Copenhagen.

HARMS, L. S., 1961, Listener judgments of status cues in speech, *Quarterly Journal of Speech*, 47, 164-8.

HUDSON, Richard, 1996, *Sociolinguistics*, 2e édition, Cambridge, Cambridge University Press.

LABOV, William, 1966, *The social stratification of English in New York City*, Center for Applied Linguistics, Washington, DC.

LAKS, Bernard, 1983, Langage et pratiques sociales. Etude sociolinguistique d'un groupe d'adolescents, *Actes de la recherche en sciences sociales* 46, Éditions de Minuit, Paris, 73-97.

LANDICK, Marie, 1995, The mid-vowels in figures : hard facts, *French Review*, 69/1, 88-103.

MARTINET, André, 1945, *La prononciation du français contemporain*, Droz, Paris.

TRUDGILL, Peter, 1986, *Dialects in contact*, Blackwell, Oxford.

TRUDGILL, Peter, 1995, *Sociolinguistics*, 3e édition, Penguin, Harmondsworth.

WALTER, Henriette, 1982, *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, France Expansion, Paris.

WALTER, Henriette, 1988, *Le français dans tous les sens*, Robert Laffont, Paris.

Gudrun LEDEGEN
LCF-UPRESA CNRS 6058
Université de la Réunion (France)

LES « PARLERS JEUNES » SALAZIENS DANS L'ÉVOLUTION DE LA DIGLOSSIE RÉUNIONNAISE : UNE ÉTAPE INTERMÉDIAIRE ?

□ INTRODUCTION

L'analyse qui est présentée ici contribue à la théorisation sociolinguistique du fait urbain, mais de façon indirecte : par un examen des attitudes et représentations et des pratiques de jeunes ruraux, il permet de cerner, à l'aide de plusieurs indices, que les « parlars jeunes réunionnais » et au-delà, la modification de la situation sociolinguistique globale qu'ils mettent en lumière, seraient des phénomènes majoritairement urbains.

Je présenterai ici le second volet d'une pré-enquête sur les « parlars jeunes » à la Réunion. Celle-ci a été effectuée en zone rurale afin de vérifier l'hypothèse de l'urbanité de ces pratiques, et son premier volet, plus particulièrement linguistique, a permis d'esquisser un lien fort entre urbanisation et appropriation des pratiques jeunes. L'hypothèse de l'urbanité des « parlars jeunes » réunionnais s'est ainsi partiellement confirmée, et se trouvera encore approfondie par les données exposées ici qui permettent de cerner les enquêtés dans leur inscription dans la situation sociolinguistique globale.

Après une introduction rapide sur l'histoire des mutations (socio-économiques, scolaire, ...) récentes de la Réunion, j'examinerai le contexte du village et de la commune de Salazie, à la lumière des termes et notions de *ville/campagne*, *d'urbain/rural*, *d'urbanisation*, tous fortement interrogés au moment où fleurissent les termes comme *périurbain*, *rurbain*, ... (Mondada, 2000 : 82-83). Cet examen mettra en lumière que le lieu d'enquête choisi se situe bien en zone rurale, avec toutefois de très fortes influences de l'urbanisation qui se font sentir.

Je récapitulerai ensuite les constats établis à l'aide du premier volet linguistique de cette pré-enquête, avant d'exposer les résultats du second volet ayant trait au monde professionnel et à ses langues. Enfin, j'analyserai les facteurs intervenant dans l'établissement des différents profils de jeunes et les fonctions

principales attribuées aux pratiques « jeunes ». Ainsi, on verra que les changements dans les pratiques et les attitudes se jouent sur fond de conflit entre sociabilités traditionnelle et moderne - et de ce fait, modification des réseaux sociaux -, un conflit qui semble se dérouler principalement en ville.

□ LA RÉUNION ET SES MUTATIONS

Située dans l'Océan Indien, l'île de la Réunion est dès sa colonisation pour le compte de la Compagnie des Indes Orientales en 1666 une possession française. À partir de 1815, l'économie agricole et vivrière est supplantée par la monoculture de la canne, et il se développe alors une société de plantation s'appuyant sur une main d'œuvre servile. Depuis 1946 Département français d'Outre-Mer, l'île de la Réunion connaît aujourd'hui des mutations rapides : « *c'est une société à économie de consommation se substituant à l'économie coloniale de plantation tout en faisant l'impasse de l'industrialisation* » (Simonin, 1996 : 333). A partir du milieu des années '70, « *l'État a déployé ses interventions, principalement dans le domaine sanitaire et social, dans le champ de l'éducation puis dans celui de l'habitat* » (Simonin, Watin, & Wolff, 1994 : 103).

Un des aspects de ces mutations se cristallise autour d'un « *télescopage entre d'une part une forme de vie sociale traditionnelle fondée sur la sociabilité créole d'interconnaissance et d'autre part la société moderne européenne* » (Simonin, 1996 : 334). Télescopage surtout à l'œuvre dans la ville mais aussi dans l'espace de la scolarisation : « *les jeunes générations [y] découvrent qu'on peut communiquer autrement que selon les règles de l'interconnaissance et du principe d'autorité à l'œuvre au sein de la famille et du kartié¹* » (Simonin, Watin, & Wolff, 1994 : 105). Pour les jeunes, souvent « *néo-lycéens* »², le lycée s'avère « *le lieu de la première expérience de l'urbanité et de l'initiation aux règles propres à la culture publique* » (Wolff, 1996 : 284). De plus, c'est dans le cadre précis des lycées qu'on assiste à l'essor d'une identité collective de génération jeune à travers les premières manifestations lycéennes en 1992 (et ensuite universitaires en 1994). Cet essor récent - comparativement à la métropole - tient pour une grande part au fait que la scolarisation est un phénomène récent et massif à la Réunion : en à peine plus de 30 ans, elle s'est développée à tous les niveaux

¹ Le kartié est l'espace créole spécifique où s'inscrit la forme traditionnelle de sociabilité fondée sur l'interconnaissance. « Communauté de voisinage, parcourue par un réseau serré de relations et de tensions, sans toutefois présenter une structure communautaire explicite, le kartié occupe un territoire précis, identifié et nommé. Espace social total, il constitue le lieu de résidence des lignées familiales, l'espace de la proximité culturelle, des relations sociales et de la vie quotidienne » (Simonin, Watin, et Wolff, 1997 : 116).

² Contrairement à ce que posait F. Dubet dans *Les lycéens* (1991, cité in Wolff, 1996 : 104) concernant les « nouveaux lycéens », E. Wolff montre dans sa thèse que les « néo-lycéens » réunionnais « *appartiennent [certes] à une classe d'âge qui n'aurait guère eu accès au lycée il y a moins d'une dizaine d'années et dont les parents n'ont dans leur majorité et compte tenu de la jeunesse du système scolaire pas fait d'études au-delà du segment primaire, voire pas fait d'études tout court. Mais ces « néo-lycéens » ne fréquentent pas forcément les filières les plus dévalorisées. [...] Même s'ils se font moins nombreux dans les sections les plus prestigieuses, ils investissent en fait toutes les filières de tous les lycées* » (1996 : 104-105).

scolaires, et jusqu'à l'Université (le collège prend son essor dans les années '80 et le lycée³ durant la dernière décennie).

□ MUTATIONS DANS L'URBANITÉ ET LA RURALITÉ

■ Cadre théorique

L'optique adoptée ici pour cerner l'urbain/rural d'une part et l'urbanisation d'autre part s'inscrit dans la ligne directe des sociologues de la ville : premièrement, plutôt que de reprendre les dénominations *ville/campagne*, j'ai fait le choix d'employer l'opposition *urbain/rural*, non dans sa réalité spatiale, mais dans sa référence à la culture urbaine (telle que l'École de Chicago a pu la définir) *versus* rurale. Ensuite, la notion d'*urbanisation* n'est pas considérée par les sociologues de la ville au sens ordinaire d'accroissement des villes et de la densité de l'habitat, mais dans son lien avec la mobilité spatiale (et, comme je tenterai de le montrer ici, linguistique). De fait, « *ce qui fait sens n'est pas la ville en tant qu'objet extérieur au discours, mais le rapport urbanisé au même et à l'autre* » (Bulot & Tsekos, 1999 : 23).

Jean Rémy et Liliane Voyé définissent l'urbanisation comme « *un processus à travers lequel la mobilité spatiale vient structurer la vie quotidienne* » (1992 : 10). Cette « *mobilité spatiale est non seulement techniquement possible mais [aussi] socialement valorisée* » (Rémy, 1998 : 275) : « *[elle] est entrée dans la vie quotidienne et comme une contrainte structurelle (il faut se déplacer pour aller travailler ...) et comme une contrainte structurale (il faut se déplacer pour « être de son temps », ...)* » (Rémy & Voyé, 1992 : 152). Les changements sociétaux font qu'aujourd'hui l'ancienne opposition *ville/campagne* est dépassée - tout en perdurant dans le discours ordinaire - et les deux sociologues distinguent la ville non urbanisée de la ville urbanisée ainsi que des réalités rurales (ces dernières pouvant être urbanisées ou non).

Ainsi, on peut lire que dans le cadre de l'établissement de l'*Atlas Linguistique de la Sicile*, « *les oppositions ville/campagne, urbain/rural n'ont plus de pertinence* » (Mondada, 2000 : 82-83), et que des catégories permettant des distinctions fines au sein d'une typologie des **villes** (je souligne) (ainsi, « *rurbain* », « *périurbain* », « *hyperurbain* », « *suburbain* », « *petite versus grande ville* », « *ville globale* », « *métropole* » ou « *mégapole* ») ont vu le jour. Mais ceci ne signifie pas pour autant que les réalités rurales ont totalement disparu ; ainsi, à la Réunion, où les villes se sont certes élargies et agrandies, et les phénomènes de rurbanisation et de périurbanisation sont très actifs⁴, la distinction *urbain/rural*

³ « L'unique lycée post-colonial voit son monopole brisé à la fin des années soixante par la construction de deux grandes cités scolaires. [...] En 1985, l'île ne compte que six lycées publics ; il s'en construit trois fois autant en l'espace d'une dizaine d'années, sans compter les lycées professionnels et autres collèges qui n'en continuent pas moins d'être livrés » (Simonin, Watin, & Wolff, 1997 : 117). On est ainsi passé du « lycée de l'élite aux lycées pour tous » (Wolff, 1998 : 34).

⁴ La Réunion a été témoin, au cours des deux dernières décennies, d'une forte progression de l'urbanisation. Ainsi, « en 1990, les agglomérations urbaines regroupent les trois quarts de la population réunionnaise. A l'exception de quelques secteurs des Hauts [cf. note n° 5] [...], les espaces ruraux régressent face à la progression continue des fronts d'urbanisation. L'extension de

garde toute sa pertinence pour les Hauts⁵ de la Réunion, et tout particulièrement pour Salazie.

■ La ruralité salazienne

Le village⁶ de Salazie, situé sur la côte nord-est à 400m. d'altitude dans le cirque de Salazie, réunit un certain nombre de caractéristiques permettant de le classer dans le rural et non dans le péri-urbain ou le rurbain, même s'il subit de profondes transformations économiques, sociales, ... qui relèvent directement des influences de l'urbanisation. Les données socio-économiques qui suivent révéleront que Salazie relève bien de ce que J. Rémy et L. Voyé analysent comme du « *rural en voie d'urbanisation* » (1992 : 147-166) :

- Sur un plan économique, le village de Salazie vit une restructuration fondamentale de l'activité agricole : « *le devenir du village et celui de l'agriculture sont moins imbriqués l'un à l'autre [mais] même si les agriculteurs deviennent minoritaires et n'ont plus la direction politique de la vie locale, l'agriculture reste un des éléments symbolisant radicalement la différence du rural avec la ville et le suburbain* » (Rémy, 1998 : 266 et 270). En effet, le plus grand secteur d'emploi de Salazie est celui de l'agriculture⁷ et de la chasse (environ 30%) et celui du tourisme vert (environ 14%), constituant à eux deux presque 50% des emplois. En outre, un classement de l'INSEE, établi selon l'intensité des migrations journalières qui lient les communes aux pôles urbains à dominante d'emploi, montre que la commune de Salazie est une « commune à dominante rurale isolée »⁸, présentant moins de 20% des actifs résidents⁹ travaillant dans ces pôles urbains.

l'espace urbanisé procède ainsi en incorporant des espaces ruraux situés à la périphérie des noyaux urbains (périurbanisation) » (Benjamin & Godard, 1997 : 14).

⁵ A la Réunion, on distingue les « Hauts » de l'île, désignant les régions situées au-delà de 600m. d'altitude ainsi que les 3 cirques de Cilaos, de Mafate et de Salazie (des dépressions situées en altitude), des « Bas », la bande littorale en voie d'urbanisation.

⁶ Le terme de « village » est ici pris dans son sens ordinaire de « agglomération rurale ; groupe d'habitations assez important pour avoir une vie propre (à la différence des hameaux) » (*Le Petit Robert*, 1987 : 2095). En effet, dans les découpages effectués par l'INSEE pour le recensement 1999, ce terme n'a plus cours et se voit remplacé par les « grands quartiers » ou lieux-dits (regroupant jusqu'à 5000 habitants), découpés en « petits quartiers ». Le « village » de Salazie est un « grand quartier », situé dans la commune de Salazie, qui est « à dominante rurale isolée » en ce qui concerne l'emploi et « à dominante rurale » pour l'équipement (cf. plus loin). Sachant que Salazie-Centre se situe dans les deux cas de figure en zone rurale et regroupe 2176 habitants, et considérant que dans les dénominations précédentes, l'INSEE nommait « petite ville » une commune de 3.000 à 20.000 habitants (Bessy & Sicamois, 1998 : 1), je me permets d'employer ici le terme de « village ».

⁷ L'agriculture maraîchère et l'arboriculture fruitière. Ces secteurs restent d'ailleurs une activité qui s'avère familiale à plus de 99% (statistiques communiquées par la Direction de l'Agriculture et des Forêts, 1989), maintenant ainsi de très forts liens d'interconnaissance.

⁸ Les autres catégories établies sont les « pôles urbains à dominante d'emploi », les « pôles urbains à dominante résidentielle », les « communes périurbaines », les « communes à dominante rurale » et enfin les « communes à dominante rurale isolée » (Lecointre & Técher, 2000 : 13), catégories dont la définition diffère de celle qui est utilisée en France métropolitaine (Bessy-Pietri, Hilal et Schmitt, 2000 : 4), pour mieux refléter la réalité réunionnaise.

- En ce qui concerne son équipement¹⁰, la commune de Salazie appartient aux communes « à dominante rurale », car elle dispose de 18 des 36 équipements dits de référence (*INSEE Inventaire communal*, 1998)¹¹. A côté des commerces alimentaires, son équipement socioculturel et sportif est important, et il dispose d'une école maternelle, d'une école primaire et d'un collège. On verra plus loin que l'absence de lycée a son importance dans la dynamique sociolinguistique examinée ici. Toutefois, si la commune est équipée de beaucoup d'équipements de référence, les grands centres commerciaux se situent aux confins des grandes villes proches (St Benoît, St André, St Denis). Et de façon générale, son équipement, autrefois autarcique, s'est radicalement modifié : d'une part, les activités artisanales (boulangerie, cordonnerie...) qui lui donnaient une certaine autonomie sont remplacées par les produits et services standardisés regroupés dans ces supermarchés périphériques à la ville, et d'autre part, les villages développent des activités touristiques (restaurants, poteries, ...). Ce double phénomène est révélateur de l'urbanisation du mode de vie du village : « *le village se définit et est défini en référence à la ville tant dans les comportements qu'adoptent ses habitants que dans l'image qu'il propose de lui (l'artisanat, le fait-main, le naturel, l'authentique, la tradition, ...). A tous ces aspects correspond une constante : l'avenir du village ne dépend pas de lui mais bien de décisions prises en ville et, dans cet avenir, l'agriculture est de peu de poids - elle-même étant d'ailleurs gérée depuis la ville* »¹² (Rémy & Voyé, 1992 : 152-153).

- L'influence de l'urbanisation sur l'organisation spatiale se fait aussi sentir à la Réunion, le réseau routier majeur définissant les espaces désormais décisifs ; toutefois, le fait que le cirque de Salazie se situe à une demi-heure en voiture de la côte, dans un relief accidenté, et constitue ainsi un isolat (tout relatif certes), permet de dire que les catégories de « rurbain » ou de « périurbain » ne conviennent pas à sa situation.

- C'est cet isolement qui explique son solde migratoire¹³ : celui-ci est franchement négatif pour cette commune très enclavée (-10‰), même si ce déficit migratoire est compensé par la natalité (+14,7‰) (Lecointre & Técher, 2000 : 12-

⁹ En effet, parmi les 1425 actifs ayant un emploi (soit 19,3% des habitants de la commune), 1172 (soit plus de 80%) travaillent dans la commune même (*INSEE Recensement de la population*, 1999 : 28-29 et 40-41).

¹⁰ I.e., le rapport entre le nombre d'équipements dits de référence (36 au total) que la commune détient et le niveau moyen des équipements de référence pour la tranche de population à laquelle elle appartient) (Lecointre & Técher, 2000 : 13 et 22).

¹¹ A la Réunion, les zones rurales s'avèrent de fait « *très bien équipées comparativement aux zones périurbaines* » qui ont pourtant connu une évolution de la population (sur la période 1988-1998) de plus de 30% (Lecointre & Técher, 2000 : 18-22).

¹² De fait, à la Réunion « l'économie [des espaces ruraux] est étroitement intégrée à celle des villes. Les activités rurales se spécialisent en fonction des besoins des populations urbaines, comme l'attestent l'essor du tourisme vert et les mutations de la production agricole. [...] En matière d'agriculture, les exploitations familiales abandonnent la polyculture traditionnelle – le mythe de l'autosuffisance est moins que jamais une réalité. Elles se consacrent de plus en plus à une agriculture de type périurbain, tournée vers les marchés locaux, et dont la production est transformée par des entreprises agroalimentaires situées, pour la plupart, dans les principaux centres urbains de la zone littorale » (Benjamin & Godard, 1997 : 16).

¹³ I.e., la différence entre le nombre de personnes venant résider dans ces communes (arrivants) et le nombre de personnes allant résider ailleurs (partants).

13 ; *Répertoire Sirène*, 2000 : 25 et 31-32). Son isolement très important « *interdit ou décourage souvent le déplacement quotidien lorsque le lieu de travail n'est pas sur place* » (Lecointre, 1999 : 25). Ainsi, l'exode rural amorcé depuis les années '60¹⁴ continue à être actif pour cette commune.

- Enfin, tous ces changements et les désertions de son espace modifieront à long terme probablement aussi son système social : de lieu d'interconnaissance totale et de contrôle social très important, les rapports deviennent plus anonymes, donnant à voir les influences de l'urbanisation dans les rapports sociaux. Toutefois, les citadins n'investissant pas beaucoup cet espace rural, cette « anonymisation » ne semble pas encore être en cours, et pour ce dernier point tout particulièrement, Salazie s'avère encore en voie d'urbanisation.

□ LA PRÉ-ENQUÊTE SUR LES « PARLERS JEUNES » EN ZONE RURALE

■ Objectifs

Je présenterai ici le second volet d'une pré-enquête¹⁵ sur les parlers jeunes en zone rurale que j'ai menée à Salazie. L'objectif de cet examen par la marge fut de vérifier de l'hypothèse de l'urbanité de ces parlers, hypothèse formulée à la lumière des enquêtes précédentes (Bavoux, 2000 ; Dupuis, 2000) : celles-ci semblaient montrer que ces pratiques étaient majoritairement attestées en ville, plus spécifiquement dans le monde lycéen, mais étaient aussi menées en zone urbaine.

Le premier volet, qui sera ici présenté sous forme résumée - son traitement *in extenso* ayant fait ailleurs l'objet d'une analyse approfondie (Ledegen, à paraître a) - constituait un examen des données plus particulièrement linguistiques ; il présentait comme objectif de cerner la conscience linguistique que les jeunes ont de leurs usages et les facteurs pouvant influencer la connaissance et l'appropriation des pratiques « jeunes ». Il a permis d'esquisser un lien fort entre urbanisation et connaissance / appropriation des « parlers jeunes ».

Le second volet, qui sera présenté ici plus longuement, a trait au monde professionnel et à ses langues : la sortie de la catégorie « jeune » coïncidant à la Réunion avec l'entrée dans la vie active (et/ou dans le mariage), il est pertinent de prendre en compte les attentes de ces jeunes engagés dans un processus d'insertion professionnelle (et non de formation). Puis, au-delà de la question portant sur leur future vie professionnelle, ce volet cerne leurs représentations des langues appropriées dans ce cadre professionnel et permet ainsi d'établir des profils sociolinguistiques des enquêtés : les jeunes Salaziens s'inscrivent-ils dans

¹⁴ Déjà en 1974, R. Chaudenson donnait l'exode rural comme très actif depuis 10 ans (p. XXIX).

¹⁵ Celle-ci s'inscrit dans une série de pré-enquêtes modulant les variables, comme la scolarisation (fréquentation de lycée ; types de lycée ...), ou encore les types d'urbanisation (ainsi, de futures pré-enquêtes semblables en zones péri-urbaine et rurale, dans la capitale St Denis et dans la grande ville portuaire Le Port, ... sont programmées). Ces approches, menées auprès d'un petit nombre de jeunes, permettent une première exploration du terrain, un balisage des voies d'exploration à suivre afin de cerner les facteurs déterminants dans une future étude plus vaste en termes de nombre d'enquêtés.

une « diglossie » classique ou dans une « bi- ou polyglossie » plus moderne ? Le premier terme désigne les enquêtés qui opposent de façon diamétrale le créole et le français dans leur répartition fonctionnelle et complémentaire (situation informelle *versus* formelle). Le second désigne les bi- ou plurilingues qui vivent de façon moins stricte la pratique des deux langues en présence (et qui, comme on le verra, s'avèrent manier le mélange de langues de façon ludique et identitaire).

■ Présentation de l'enquête et du public

La pré-enquête - de type qualitatif - s'est déroulée sous la forme d'un entretien semi-dirigé (cf. annexe) : cette technique était indispensable face à ces jeunes dont certains sont en échec scolaire¹⁶. Un questionnaire écrit à remplir aurait certes augmenté le nombre d'enquêtés mais surtout éliminé des informateurs qui se sont révélés très précieux.

En effet, pour faciliter la prise de contact avec des jeunes Salaziens d'horizons divers (et non uniquement des lycéens par exemple), j'ai sollicité la collaboration des responsables du dispositif TRACE¹⁷ et de l'Espace Insertion (ANPE)¹⁸ de Salazie. Entre janvier et mai 2000, 4 rencontres avec 14 jeunes au total ont eu lieu au village de Salazie. Ainsi, 3 filles et 11 garçons, d'une moyenne d'âge de 19 ans (la fourchette allant de 16 et 29 ans), ont participé à un entretien en tête à tête qui durait en moyenne trois quarts d'heure. En ce qui concerne leur scolarisation, la plupart sont allés au collège et 4 enquêtés ont fréquenté le lycée. La majorité d'entre eux a toujours vécu à la Réunion ; seuls 3 garçons ont vécu en métropole ou à l'étranger à l'occasion du service militaire ou pour un travail. Enfin, ils se présentent tous comme créolophones natifs, maîtrisant le français à des degrés divers.

■ La connaissance du répertoire « jeune »

Du premier volet, je ne reprendrai ici que les résultats les plus saillants, en mettant en valeur tout particulièrement les données qui éclairent l'évolution de la situation sociolinguistique actuelle.

Comme ce fut le cas dans les enquêtes précédentes (Bavoux, 2000 ; Dupuis, 2000), les « parlars jeunes » apparaissent aux enquêtés salaziens comme des productions mélangeant des termes et expressions français (familier et « jeune ») et anglais au créole. Grâce à une procédure¹⁹, chiffrant la connaissance et

¹⁶ Ainsi, un enquêté est engagé dans un processus de remise à niveau en lecture et écriture du français.

¹⁷ Le dispositif TRajet d'ACcès à l'Emploi a comme objectif de « favoriser l'insertion professionnelle des jeunes par la mise en œuvre d'un parcours individualisé, destiné à leur permettre l'accès à un emploi durable avec un accompagnement personnalisé et continu ». Le public est constitué « de jeunes de 16 à 25 ans les plus éloignés de l'emploi (absence de qualification, handicap personnel, familial ou social...) », et en priorité de « jeunes issus de quartiers en difficulté ou de zones de revitalisation rurale » (ANPE, Les mesures pour l'emploi, 1999 : 26).

¹⁸ J'exprime encore tous mes remerciements à Mme Morando, M. Chanfin, et M. Mongana de l'A.N.P.E. qui m'ont permis de prendre contact avec les jeunes présents dans le stage.

¹⁹ La demande d'exemples typiquement « jeunes » s'avérant difficile sur le vif, une liste de mots sélectionnés dans la pré-enquête de C. Bavoux (2000) a été présentée aux enquêtés. Pour chaque terme, il leur était demandé s'il leur paraissait « jeune », s'ils l'utilisaient (le cas échéant, qui

l'appropriation des termes « jeunes », des profils contrastés ont été établis, entre lesquels se déroule un continuum : d'un côté, le pôle des « paumés » par rapport au phénomène « jeune »²⁰, et de l'autre, les « branchés ». Les premiers n'adhèrent pas du tout à ce mouvement qu'ils considèrent comme une mode, et ne s'avèrent de fait pas au courant des termes « jeunes » et de leur sens. Les seconds sont très au fait du « parler jeune », maîtrisent la totalité des 17 termes proposés et fournissent de multiples autres exemples.

Des 14 enquêtés, seuls 2 s'affichent comme « paumés » : ils s'excluent résolument de ce phénomène, l'un « parce qu'on parle toujours poliment »²¹ et l'autre parce qu'elle ne « parle pas cagnard »²². Les autres enquêtés pratiquent à des degrés divers ces parlers, dont ils situent l'éclosion prioritairement en ville. Quelques exemples des catégories de termes et expressions « jeunes » proposés mettent en lumière la diversité dans les profils « branchés » et l'inscription des deux profils dans la situation sociolinguistique réunionnaise.

Les termes proposés provenant du créole « jeune » (comme *lé pièg* ('c'est nul'), *lé dos* ('c'est chouette')) et du français « jeune » (*bouger* ; *flasher*) sont majoritairement considérés comme « jeunes » (même si des premiers termes, plusieurs ne semblent pas nouveaux aux enquêtés) et sont employés par les enquêtés salaziens, « branchés » sur le phénomène jeune.

Pour ce qui est des termes de français familier proposés (*déconner* ; *je m'en fous* ; *putain* (en tant que « mot-stop »)), il est intéressant de remarquer qu'ils ne sont pas ressentis comme familiers par environ la moitié des enquêtés qui disent parler « jeune » : *putain* n'est compris que dans le sens de 'prostituée', et de ce fait comme insulte, et *déconner* et *je m'en fous* sont ressentis comme des mots très vulgaires, comme des gros mots. Ces réponses ont permis un premier tri parmi les enquêtés : il s'avère que ce sont les jeunes les plus « branchés » sur le phénomène jeune qui se sont appropriés ce français familier.

Ce tri devient éclatant dans le cas des termes de verlan (*ouf* ('fou'), à *donf* ('à fond'), *zyva* ('vas-y'), *chanmé* ('méchant')) et formés avec le suffixe argotique *-os* (*gratos* ('gratuit'), *gravos* ('grave')) présentés : ceux-ci se révèlent rarement connus et employés par la majorité des enquêtés. Ils ne sont reconnus comme « jeunes » et assimilés que par 4 enquêtés très « branchés ». Ces derniers produisent d'ailleurs de nombreux nouveaux exemples en créole et en français de verlan et de termes forgés avec le suffixe *-os*. Pour les autres enquêtés, il s'avère que quelques rares exemples de verlan, très repérés comme *zyva*, sont empruntés, alors que pour les profils « branchés », il y a exploitation productive de ces deux procédés morphologiques.

l'utilise), et enfin – pour que certains ne soient pas tentés de dire tout utiliser pour se donner une image de jeunes – s'ils pouvaient en donner la traduction.

²⁰ Et non par rapport aux membres d'une « bande », comme dans l'étude des *lames* (« paumés ») et des *hips* (les membres ; « ceux qui sont dans le coup ») effectuée par W. Labov (1978).

²¹ Les conventions de transcription employées dans les citations sont les suivantes : pour les entretiens ou les exemples en créole, je me suis basée sur la graphie proposée dans le *Dictionnaire kréol réunionnais/français* d'A. Armand (1987) ; pas de majuscules (sauf pour les noms propres) ou de ponctuation, mais les signes « – » pour une courte pause et « – – » pour une pause plus longue ; enfin, « XXX » désigne un mot ou une suite de mots incompréhensibles.

²² Terme traduit comme « fainéant, voyou » par A. Armand (1987 : 140), mais qui semble dans la bouche des jeunes désigner surtout les délinquants, une jeunesse désœuvrée.

La liste présentée a donné lieu, comme je l'escomptais, à de nouveaux exemples de formulations « jeunes » : ainsi, j'ai obtenu des termes et des expressions déjà signalés dans les précédentes enquêtes, mais aussi des créations intra-groupes comme le cryptologique « t'as pas pété », employé par deux jeunes filles pour dire entre elles de quelqu'un 'tu ne serais pas pute ?', et enfin, plusieurs termes non répertoriés dans les enquêtes précédemment menées auprès de publics jeunes. Mais il est à noter que quelques-uns de ces derniers sont attestés dans une enquête menée auprès d'adultes réunionnais (Ravanomanana, à paraître) et ont donc acquis une forte visibilité sociale : il est fort probable que ces termes soient déjà sortis de la liste des termes les plus à la mode en ville.

Ainsi, ce premier volet linguistique de cette pré-enquête n'a pas mis à jour des pratiques jeunes distinctes de celles qui sont attestées en ville, mais plutôt un décalage temporel entre les pratiques urbaines et rurales. Quant aux différents facteurs influençant la connaissance et l'appropriation des parlers jeunes, ils se révèlent imbriqués et s'organisant autour de la notion d'urbanisation : ainsi, il s'avère que les enquêtés les plus « branchés » ont côtoyé le lycée (et donc la ville étant donné que Salazie ne dispose pas d'un lycée), le service militaire et/ou la métropole, tandis que les « paumés » sont solidement ancrés dans le monde rural, ne l'ayant pas quitté pour la scolarisation, ni pour un emploi et ne côtoyant actuellement que très rarement le monde urbain. Et ainsi se trouve partiellement confirmée l'hypothèse de l'urbanité des parlers jeunes réunionnais, c'est-à-dire par les données de ce premier volet, ils s'avèrent surtout localisés en ville ; en même temps est mis en lumière l'influence de l'urbanisation sur cette zone rurale dans son aspect sociolinguistique : les jeunes Salaziens qui sont « branchés » se sont avérés urbanisés, en participant par leur mobilité spatiale et sociolinguistique au phénomène « jeune ».

Le second volet, qui sera exposé maintenant, affine les profils sociolinguistiques des enquêtés et met en lumière l'inscription du phénomène des « parlers jeunes » dans l'évolution générale de la situation sociolinguistique réunionnaise, évolution qui sera, ici encore, éclairée par le phénomène d'urbanisation.

■ La vie professionnelle

Ce volet permet - au-delà de la question informative sur leur futur travail - de cerner les attitudes et représentations des enquêtés face aux deux langues en présence dans la société réunionnaise, le créole et le français. A l'aide des réponses données aux questions 2 (*Quelle est la langue (les langues) la plus appréciée dans le milieu professionnel où tu veux t'insérer ?*) et 4 (*Est-ce que tu penses que ta connaissance du créole sera un atout pour une embauche à la Réunion ?*) les enquêtés sont catégorisés en « diglottes » d'une part (ne considérant que le français) et « bi- ou polyglottes » d'autre part (les deux langues ont leur place).

En réponse à la question 1 (*Quel travail veux-tu faire ? As-tu déjà de l'expérience dans cette branche ?*), la grande majorité des enquêtés a déjà une idée très précise de la profession qu'ils voudraient exercer, à l'exception d'un seul enquêté qui « ne sait pas trop » (Première G, 26 ans) :

Tableau n° 1 : Métiers futurs

| | | | |
|-----------------------------|----------|---------------------------|----------|
| <i>Animateur de radio</i> | <i>1</i> | <i>Garder des enfants</i> | <i>1</i> |
| <i>Comptable</i> | <i>2</i> | <i>Maçon</i> | <i>1</i> |
| <i>Dans l'environnement</i> | <i>1</i> | <i>Mécanicien</i> | <i>1</i> |
| <i>De la danse hip hop</i> | <i>2</i> | <i>Policier</i> | <i>1</i> |
| <i>Ébénisterie</i> | <i>1</i> | <i>Pompier</i> | <i>1</i> |
| <i>Électricien</i> | <i>1</i> | <i>Indécis</i> | <i>1</i> |

Ces professions sont dans la majorité des cas dans la suite logique de la scolarisation qu'ils avaient suivie.

Quant à la langue (les langues) la plus appréciée dans le milieu professionnel où ils veulent s'insérer (Question 2), la moitié des enquêtés estime que le français est la seule langue appropriée et l'autre moitié estime qu'autant le français que le créole ont leur place dans leur future profession.

Tableau n° 2 : Langue(s) la (les) plus appréciée(s) selon futur métier

| | <i>Français</i> | | <i>français et créole</i> |
|-----------------------------|-----------------|----------------------------|---------------------------|
| <i>Animateur de radio</i> | <i>1</i> | <i>Comptable</i> | 1 |
| <i>Comptable</i> | <i>1</i> | <i>De la danse hip hop</i> | 2 |
| <i>Dans l'environnement</i> | <i>1</i> | <i>Ébénisterie</i> | 1 |
| <i>Garder des enfants</i> | <i>1</i> | <i>Électricien</i> | 1 |
| <i>Maçon</i> | <i>1</i> | <i>Mécanicien</i> | 1 |
| <i>Policier</i> | <i>1</i> | <i>Pompier</i> | 1 |
| <i>Indécis</i> | <i>1</i> | | |

Les arguments invoqués pour l'exclusivité du français font appel à l'obligation : « c'est le français hein obligé » (comptable) ; ou encore au fait que le français est préféré au créole : « en général le français - j'ai l'impression que le créole n'est pas bien accepté pas bien apprécié quoi » (indécis) ; « si on utilise le français on a pas de problème » (maçon) ; et enfin, aux personnes qu'on côtoiera : « pour rencontrer des gens importants » (policier) ; « non je trouve que c'est pas bien - parler créole avec les petits gamins » (garder des enfants).

Ces mêmes arguments se retrouvent - en miroir - chez les enquêtés qui disent avoir besoin autant du français que du créole ; ainsi la non-obligation : « il n'y a pas de préférence » (mécanicien) ; ou encore le fait que le choix est fonction des gens qu'on fréquentera :

- que ce soient les clients : « le français est indispensable mais avec les vieux clients il faut parler créole » (comptable) ; « pareil hein - ben là parle français créole tout là - quand la le feu là »²³ (pompier) ;

- ou le patron : « i dépend koman le patron i cause - si i cause français mi cause français pareil si i cause créole mi cause créole »²⁴ (ébénisterie) ; « dans ce métier le créole est indispensable - et le français avec le patron - sauf s'il est sympa » (électricien).

²³ 'pareil hein - ben là on parle français créole tout - quand il y a le feu'.

²⁴ 'ça dépend de comment le patron parle - s'il parle français je parle français pareil s'il parle créole je parle créole'.

Ainsi, les enquêtés du premier groupe apparaissent comme encore fortement inscrits dans le schéma diglossique, tandis que les seconds font preuve d'une attitude plus pragmatique, réaliste, de la situation réunionnaise. Il est à remarquer que ce recoupement ne coïncide pas avec un certain type de métier : ainsi, les deux catégories comptent chacune un comptable, des travailleurs manuels (même s'ils sont plus nombreux dans le second groupe), et des métiers de contact avec le public.

En réponse à la question 3 (*Est-ce que tu penses que tu abandonneras ton « parler jeune » en entrant dans la vie professionnelle ?*), tous les enquêtés qui disent pratiquer un « parler jeune » disent qu'ils le maintiendront entre amis, même une fois entrés dans la vie active : « c'est mon petit causement qu'on garde entre copains », parce qu'« on est né là-dedans ». En revanche, ils sont tous d'accord que dans le cadre de leur futur travail, cette pratique n'a pas sa place.

Dans les réponses à la quatrième question (*Est-ce que tu penses que ta connaissance du créole sera un atout pour une embauche à La Réunion ?*), il est intéressant de noter que par rapport à la deuxième question, qui portait sur la langue (les langues) la plus appréciée dans la future profession de l'enquêté, celle-ci, parce qu'elle a une portée plus générale (« pour une embauche à la Réunion »), récolte presque autant d'opinions exclusives pour le français (6/14, *versus* 7 pour la question 2) : « c'est surtout le français » ; « aou préfère plutôt parle français vraiment - comprend mieux »²⁵. En revanche, pour le créole, seuls 4 enquêtés maintiennent leur première opinion et disent que le créole est indispensable et véritablement un atout. Les 4 enquêtés restants se partagent entre une relativité en fonction de la profession (1) : « ben ça dépend ça dépend du métier » et une absence totale d'influence quelconque (3) : « non c'est comme ça » ; « ça change rien » ; « si on parle français c'est pareil ».

Il est important de souligner que les enquêtés qui, au vu de leurs réponses à cette question et à la deuxième, s'affichent comme bi- ou polyglottes sont les enquêtés qui se sont révélés - par le premier volet de cette pré-enquête - les plus « branchés » en ce qui concerne le phénomène des « parlars jeunes ».

□ PROFILS DE JEUNES

Un recoupement des différentes données réunies dans cette pré-enquête fait apparaître deux axes qui se croisent partiellement : du premier volet linguistique ressort un premier axe, ayant trait aux « parlars jeunes », qui distingue les enquêtés « branchés » des « paumés » ; le second volet a permis l'établissement d'un axe, d'une ampleur plus générale, qui concerne l'inscription - ou non - des enquêtés dans le schéma diglossique classique et permet une catégorisation en « diglottes » *versus* « bi- ou polyglottes ».

En termes de facteurs, il est apparu que pour le premier axe la fréquentation du lycée et donc de l'urbanité, ainsi que le service militaire pour les garçons, sont apparus comme déterminants dans l'établissement du profil « branché ». Ainsi le contact accru avec l'influence métropolitaine (autres élèves, enseignants, ...) et la

²⁵ 'on préfère plutôt parler français – on comprend mieux'.

mobilité vers la ville ou hors de la Réunion se sont avérés exercer une influence certaine sur la connaissance mais surtout sur l'appropriation des « parlars jeunes ».

Sur le second axe, les deux enquêtés qui s'excluent des phénomènes « jeunes » se révèlent résolument « diglottes ». Ici encore, on retrouve les mêmes facteurs en négative : ces enquêtés n'ont pas fréquenté le lycée et côtoient très peu la ville. De l'autre côté de cet axe se situent les « bi- ou polyglottes » convaincus et il est intéressant de souligner que ces 4 enquêtés s'avèrent les plus fins connaisseurs et pratiquants des « parlars jeunes ».

Le parallèle ainsi posé aux extrêmes des deux axes (« diglotte »-« paumé » *versus* « bi- ou polyglotte »-« branché ») ne doit pas mener à la conclusion d'une causalité directe : en effet, parmi les six enquêtés moyennement²⁶ « branchés », trois sont apparus comme « diglottes ». En revanche, il permet tout de même de conclure à une légère tendance mettant en rapport la pratique « jeune », sur fond de « bi- ou polyglotie », avec la fréquentation des mondes lycéen et urbain, où le côtoiement avec les influences métropolitaines augmente. Et à l'inverse, on constate un ancrage fort dans le monde rural à Salazie de la part des « diglottes » « paumés ». Cette tendance sera vérifiée par le biais d'autres pré-enquêtes, faisant varier les paramètres d'urbanisation, de scolarisation, ..., pour vérifier lequel des facteurs se révèle le plus déterminant.

■ Réseaux sociaux et fonctions des « parlars jeunes »

Ces modifications des pratiques et des attitudes apparaissant comme typiquement urbaines peuvent se lire aussi à la lumière de la théorie des réseaux sociaux²⁷ (Milroy, 1980) : la société réunionnaise vit actuellement un télescopage des deux sociabilités traditionnelle *versus* moderne et urbaine. En effet, d'un réseau dense et multiplexe (*close-knit network*) de leur *kartié* ou de leur village, les jeunes expérimentent dans le lycée le réseau urbain caractérisé par une anonymat, par des réseaux plus *loose-knit*. Les jeunes Salaziens qui côtoient ou ont côtoyé le lycée/le monde lycéen et donc de ce fait le monde urbain, ont ainsi expérimenté un changement radical de sociabilité (plus radical pourrait-on penser que les jeunes citadins), de réseaux sociaux, et ont goûté *in vivo* à la culture juvénile moderne qui a trait à la mode vestimentaire, musicale et linguistique. Le lycée et l'urbain ne sont certes pas les uniques moyens de diffusion de ces phénomènes (les médias télévisuels et radiophoniques jouant aussi un rôle très important²⁸), mais à la lumière de cette enquête, ils semblent être le plus déterminant.

²⁶ Connaissant et disant employer la moitié, ou plus, des 17 termes « jeunes » proposés.

²⁷ Un réseau est défini par les relations que chaque individu tisse autour de lui ; il est caractérisé par la densité d'une part (nombre de relations entre les différents individus du réseau) et par la multiplicité d'autre part (types différents de relations entre les membres du réseau, par exemple professionnel, amical, associatif, etc.) ; un réseau dense et multiplexe (*close-knit network*) assure le maintien voire le renforcement des normes du groupe, contrairement à un *loose-knit network* qui favorise plutôt le changement.

²⁸ Ainsi, E. Wolff montre que la grande majorité des jeunes – qu'ils soient des « Hauts » ou des « Bas » – sont branchés sur les mêmes réseaux médiatiques, et participent d'une culture juvénile internationale. Et ainsi, le marqueur « Haut/Bas » devient un indice de catégorisation moins pertinent qu'auparavant ; elle cite une lycéenne des « Hauts » scolarisée dans les « Bas », qui

Il est intéressant de remarquer que ces jeunes « branchés » font l'expérience d'un changement linguistique grâce à ce nouveau réseau *loose-knit* sur le marché linguistique large (où ils s'opposent en tant que jeunes aux autres générations), tout en reconstruisant des réseaux *close-knit* intra-groupes. En effet, des entretiens, il ressort que la première fonction qui apparaît clairement est celle d'unification du réseau : plusieurs enquêtés parlent de différenciations dans les parlers jeunes selon les groupes ou les bandes (que ce soit en parlant des autres bandes en ville qui sont moins *cool* que la bande de Salazie ou de Hell-Bourg²⁹, ou en parlant de leur propre groupe : les deux enquêtés qui appartiennent à une « bande à 3 » qui s'est forgé ses propres mots, son propre vocabulaire (baptisé par eux à l'aide du mot-valise « mocabulaire ») ; le groupe de jeunes participant au mouvement hip hop dont font partie deux collégiennes ...).

Cette intégration au groupe va de pair avec l'exclusion d'autres jeunes ou adultes et c'est là qu'intervient une autre fonction : la fonction cryptologique. Celle-ci est surtout réalisée « lorsqu'il s'agit de critiquer quelqu'un sans être compris ou bien de transmettre une information en la présence physique d'une personne » (Billiez, 1990 : 123), dont on a vu un exemple plus haut avec « t'as pas pété », ou qu'on retrouve aussi dans l'explication suivante où l'enquêté explique pourquoi les « parlers jeunes » diffèrent de groupe en groupe : « c'est un peu comme une sorte d'arme quoi - en défense ». Toutefois, d'autres enquêtés insistent sur le plaisir de se différencier et non tellement sur la notion de langue cachée : « non c'est juste pour montrer qu'on est différent ». D'ailleurs, certains des termes créoles « jeunes » sont des mots plutôt courants et compris par un grand nombre : ce qui semble surtout faire la différence c'est leur haute fréquence dans le contexte d'utilisation par les jeunes, qui s'attribuent ces termes comme étant à eux. Ainsi, les langues mélangées (créole, français, et quelques termes d'anglais) sont comprises par la majorité de la population réunionnaise et, à la différence de ce qui se passe en métropole, où des termes sont empruntés à toutes les langues en présence (arabe dialectal, gitan, portugais, espagnol, ... (Billiez, 1990 : 121)), la fonction cryptologique ne semble pas être primordiale à la Réunion. Ce qui semble plus important, c'est la transgression des tabous linguistiques, par exemple par l'emploi des gros mots, des insultes ...

Ces insultes, rituelles (Labov, 1978) plutôt que véritablement personnelles, attesteraient ainsi de la fonction ludique, et « servent de preuve de « virilité » chez les garçons et de transgressions envers l'autorité parentale » (Billiez, 1990 : 123). Il en est de même pour les mots grossiers d'ailleurs, qui « sont stigmatisés par les informateurs sans doute parce qu'il s'agit de mots interdits en famille. Les jeunes Réunionnais ont une perception nette de ces mots auxquels leurs parents font la guerre [...] et ils en font des mots jeunes, ce que ne font probablement pas les jeunes métropolitains » (Bavoux, 2000 : 25). Et on pourrait inclure dans cette

dénonce le stéréotype : « ils pensaient que, je sais pas, on s'habillait mal, on mettait par exemple un tee-shirt rose, des baskets noires et une jupe jaune on s'habillait pas à la mode voilà on s'habillait vraiment pfeu ... qu'on était des gens de longtemps, des gens arriérés qu'on ne connaissait même pas les groupes de chanteurs et tout [...] ils nous apprennent rien de nouveau on est peut-être de Cilaos mais on connaît beaucoup de choses par les actualités, la radio, tout ça, on descend même sur la côte pour aller danser » (1996, pp. 331-332).

²⁹ Village appartenant à la commune de Salazie.

dernière série, les termes de français familier auxquels les parents font aussi la chasse, parce qu'ils leur apparaissent souvent comme grossiers. Ainsi, ces jeunes révèlent des pratiques linguistiques, mais aussi des attitudes et représentations linguistiques, différentes de celles de leurs parents, participant ainsi à la modification de la situation sociolinguistique réunionnaise.

■ Inscription des « parlers jeunes » dans la modification de la situation sociolinguistique globale

En introduction à leur article, B. Conein et F. Gadet (1998) se posent la question si « *l'analyse de la langue des jeunes va [...] contribuer à modifier les mentalités en matière de langue, et faire bouger les Français de leur attachement à ce que Milroy & Milroy (1985) ont appelé « ideology of the standard »* » (1998 : 105). En ce qui concerne La Réunion, ces interrogations peuvent recevoir une réponse partiellement affirmative : l'étude des « parlers jeunes » réunionnais, malgré la jeunesse des investigations, a d'ores et déjà permis de mettre en lumière une pratique mélangeant le créole, le français (et plus particulièrement le français familier) et d'autres langues dont surtout l'anglais. Ces pratiques mélangées étaient auparavant déconsidérées : aux dires des adultes, on parlait ou français ou créole. Ensuite, même si la proximité des langues créole et française ne facilite pas l'identification des frontières linguistiques³⁰, les analyses ont permis de démontrer que ces pratiques mélangées s'appuient majoritairement sur une langue-matrice créole³¹. Ce fait pourrait paraître étonnant de la part de jeunes bilingues dans un contexte qui semble surtout favoriser le français (ainsi, une étude récente de l'INSEE (Chevalier & Lallement, 2000) montre que seulement quatre mères réunionnaises créolophones sur cinq choisissent aujourd'hui de transmettre le créole à leurs enfants, se disant que le français favorisera leur réussite scolaire et sociale) ; toutefois, il révèle l'existence d'une pratique identitaire de la part des jeunes Réunionnais, dans laquelle la coexistence des langues créole et française est décripée. Enfin, la récente appropriation du français familier par les jeunes, certes encore pourchassée par les adultes (enseignants, parents ...), modifie les rapports diglossiques entre les langues en présence (Bavoux, à paraître) : pour les générations précédentes, le français était amputé de ses registres familiers et ne servait qu'en situation formelle, alors que le créole relevait de l'informel. Il en va autrement à présent : actuellement, les pratiques médiatiques en français deviennent plus familières et elles laissent petit à petit une place au créole, surtout dans les émissions interactives ou dans des reportages. Ainsi, l'« idéologie du standard » est doucement mais sûrement bousculée à la Réunion.

Cet élargissement registral se situe actuellement de façon majoritaire dans le cadre de l'alternance stylistique (les jeunes étant bien conscients que certains de

³⁰ Mais y a-t-il encore lieu de parler de frontières lorsqu'on est confronté à un haut degré d'hybridation ? Ne ferait-on pas mieux de parler de pratiques *interlectales*, appartenant à cet « ensemble de paroles qui ne peuvent être prédites par une grammaire de l'acrolecte ou du basilecte » (Prudent, 1981 : 31) (Ledegen, à paraître b) ?

³¹ Il est intéressant de noter qu'à la demande d'exemples « jeunes » dans le questionnaire de C. Bavoux (2000), on trouve souvent des réponses comme « je ne peux pas vous en donner, puisque je ne sais pas encore parler créole ».

leurs termes ne peuvent être employés devant des adultes ou leurs parents), mais il devient clair que le phénomène - alors même qu'il se produit surtout dans le groupe de pairs - ne se limite pas exclusivement aux « bandes » de jeunes, mais s'élargit en tant que phénomène jeune, voire dans la communauté linguistique en général. Ainsi, nous assistons à des changements dans les pratiques, mais aussi dans les mentalités, certes encore attestés majoritairement chez les jeunes, surtout urbains, mais se répandant parmi les Réunionnais en général, à l'instar du « français branché » en métropole.

□ CONCLUSION

Cette enquête a permis de mettre en lumière plusieurs éléments ayant trait aux pratiques « jeunes », aux profils sociolinguistiques des jeunes enquêtés, ainsi qu'aux facteurs jouant un rôle dans la connaissance et appropriation de ces pratiques et dans l'établissement de ces profils. Ainsi, il est apparu une tendance mettant en rapport la non-mobilité (non-fréquentation ni du lycée, ni de la ville) et de ce fait un fort ancrage dans le monde rural, et les attitudes face autant aux « parlers jeunes » qu'aux langues en présence dans la société réunionnaise : en effet, certains enquêtés sont apparus comme « paumés » des pratiques « jeunes » et parallèlement résolument « diglottes ». De l'autre côté de ce continuum, une tendance forte est apparue entre la mobilité (fréquentation du lycée et/ou de la ville qu'elle soit réunionnaise ou métropolitaine, par le biais de la scolarisation, d'un travail ou du service militaire) et les profils « branché » et « bi- ou polyglotte ». Ainsi, trois facteurs forts apparaissent de façon inextricable : la ville avec sa nouvelle sociabilité (réseau *loose-knit*), expérimentée par les jeunes Salaziens par le biais du monde lycéen (les deux se trouvant ici confondus car la commune de Salazie ne dispose pas d'un lycée), et enfin, le contact accru avec les influences métropolitaines, que ce soit par le côtoiement d'élèves ou d'enseignants au lycée ou par une présence plus forte du modèle métropolitain en ville.

Enfin, les pratiques linguistiques de ces jeunes locuteurs ruraux ont pu être lus comme une étape intermédiaire dans l'évolution récente de la diglossie réunionnaise : plusieurs décalages entre les pratiques urbaines et rurales ont été mis à jour (l'appropriation du français familier par les jeunes Salaziens qui semble être encore en cours ; les locuteurs innovateurs pour ce qui est des termes « jeunes » qui s'avèrent surtout localisés dans l'urbain ; ...). Ainsi, actuellement encore majoritairement attestées en ville, les pratiques « jeunes » et plus largement les nouvelles attitudes sociolinguistiques se répandent doucement mais sûrement dans la société réunionnaise entière, révélant ainsi l'influence de l'urbanisation.

□ BIBLIOGRAPHIE

A.N.P.E., juillet 1999, *Les mesures pour l'emploi*, Noisy-le-Grand, Direction de la Communication.

ARMAND, A., 1987, *Dictionnaire créol réunioné - français*, Saint André, Océan Éditions.

BAVOUX, C., 2000, « Existe-t-il un parler jeune à la Réunion ? Compte-rendu d'une enquête auprès de six groupes d'élèves et d'étudiants », in *Études Créoles*, n° XXIII-1, 9-27.

BAVOUX, C., à paraître, « Les parlers jeunes comme indice d'une évolution de la diglossie réunionnaise », in *Actes du Colloque de Tours « France, pays de contacts de langue »*, octobre 2000.

BENJAMIN, D., et GODARD, H. R., novembre-décembre 1997, « Les mutations de l'espace rural à la Réunion », in *Économie de la Réunion*, n°92, 14-16.

BESSY, P., & SICAMOIS, Y., mars 1998, « Portrait des petites villes », in *INSEE Première*, n° 572, 4 p.

BESSY-PIETRI, P., HILAL, M., et SCHMITT, B., juillet 2000, « Recensement de la population 1999. Évolutions contrastées du rural », in *INSEE Première*, n° 726, 5 p.

BILLIEZ, J., 1990, « Le « parler véhiculaire interethnique » de groupes d'adolescents en milieu urbain », in CALVET, L.-J., & JULLIARD, C., *Des langues et des villes*, Paris, Didier-Érudition, Coll. « Langues et développement », 117-126.

BULOT, T. (Dir.) et TSEKOS, N., 1999, *Langue urbaine et identité. Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, Paris, L'Harmattan.

CHAUDENSON, R., 1974, *Le lexique du parler créole de la Réunion*, Paris, Champion, 2 tomes.

CHEVALIER, F. et LALLEMENT, A., 2000, « Le créole en régression comme langue maternelle », in *Économie de la Réunion*, INSEE, n° 104, 8-10.

CONEIN, B. et GADET, F., 1998, « Le « français populaire » de jeunes de la banlieue parisienne, entre permanence et innovation », in ANDROUTSOPOULOS, J. K. et SCHOLZ, A. (éds), *Langue des jeunes*, Peter Lang, 105-123.

DUPUIS, R., 2000, « Les parlers jeunes de la Réunion. L'exemple de groupes de jeunes musiciens du sud de l'île », in *Études Créoles*, n° XXIII-1, 28-46.

FROUTÉ, O., juillet 1999, « La population des départements d'outre-mer. Recensement de la population de 1999 », in *INSEE Première*, n° 665, 4 p.

LABOV, W., 1978, *Le parler ordinaire*, Paris, Minuit.

LECOINTRE, G., 2^e trimestre 1999, « Premiers comptages du recensement : croissance, surtout à la périphérie des villes », in *Économie de la Réunion*, INSEE, 24-25.

LECOINTRE, G. et TÉCHER, T., 1^{er} trimestre 2000, Dossier « Lignes de force du territoire », in *Économie de la Réunion*, INSEE, 12-22.

LEDEGEN, G., à paraître a), « Les « parlers jeunes » en zone rurale à La Réunion : une pré-enquête sur le rapport à la ville de la part de jeunes en insertion professionnelle », in *Travaux et Documents*, n° 14, Université de la Réunion, 15 p.

LEDEGEN, G. à paraître b), « Regards diachroniques sur les *mélanges codiques* à la Réunion : l'avènement de l'*interlecte* ? », in *6^e Table Ronde du Moufia : Anciens et nouveaux plurilinguismes*, 1 et 2 février 2001, Saint-Denis.

MONDADA, L. 2000, *Décrire la Ville. La construction des savoirs urbains dans l'interaction et dans le texte*, Paris, Anthropos, Coll. « Villes ».

PRUDENT, L.-F., mars 1981, « Diglossie et interlecte », in *Langages*, n° 61, 13-38.

RAVANOMANANA, R., à paraître, « Les représentations du parler(s) jeune(s) réunionnais chez les Adultes de La Réunion. Résultats de l'enquête », in *Travaux et Documents*, n° 14, Université de la Réunion, 17 p.

RÉMY, J., 1998, *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Théorie sociale contemporaine ».

RÉMY, J., et VOYÉ, L., 1992, *La ville : vers une nouvelle définition ?*, Paris, L'Harmattan, Coll. « Villes et Entreprises ».

SIMONIN, J., 1996, « Questionner les usages sociaux langagiers en contexte insulaire sociolinguistiquement complexe. Le cas de l'île de la Réunion. Pour un modèle

d'analyse interactionnelle », in *Le questionnement social*, IRED, Université de Rouen, *Cahiers de Linguistique sociale*, n° 28-29, 333-340.

SIMONIN, J., WATIN, M. et WOLFF, E., 1994, « La Réunion, une île en mutation », in *Informations Sociales*, n° 33, 103-107.

SIMONIN, J., WATIN, M. et WOLFF, E., 1997, « Scolarisation et dynamique urbaine à l'île de la Réunion », in *Les Annales de La Recherche Urbaine*, n° 75, « L'école dans la ville », 113-119.

WOLFF, E., 1996, *Émergence d'un espace public local. Presse et expériences lycéennes à l'Île de la Réunion : 1970-1995*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Université de la Réunion.

WOLFF, E., 1998, *Lycéens à la une. La presse lycéenne à la Réunion : 1970-1995*, St André de la Réunion, Océans Éditions, 1998.

□ ANNEXE : GUIDE D'ENTRETIEN

■ Informations générales

Âge

M/F

Nombre d'années à La Réunion / hors de La Réunion (+ lieux)

Scolarisation

0. Autobiographie langagière

1. Quelles langues est-ce que tu parles ? : *créole - français - autres*

2. Auto-évaluation par langue : *un peu - bien - très bien*

3. Est-ce qu'il y a des langues que tu aimerais apprendre ? Pour quelles raisons ?

I. Parler(s) jeune(s)

1. Est-ce qu'il existe, à ton avis, un « parler jeune » / des « parlars jeunes » à La Réunion ?

2. Est-ce que tu l'utilises ? : *constamment - souvent - assez souvent - de temps en temps - jamais* Où ? ; A quelles occasions ? ; Avec qui ?

3. Qu'est-ce qui le caractérise / est spécifique à ce parler ?

4. Est-ce que tu peux donner quelques exemples de mots et d'expressions qu'on emploie entre jeunes et que les adultes n'emploient pas ? (+ traduction)

Liste d'exemples pour lancer :

louf ou *ouf* ; *c'est / lé mol* ; *c'est / lé pièg* ; *lé dos* ; *je m'en fous* ; *gratos* ; *pa la èk sa* ; *putain* ; *à donf* ; *bouger* (versus *bat karé*) ; *ziva* ; *ça lo bot* ; *flasher* ; *chanmé* ; *tazer* ; *déconner* ; *gravos*

5. Est-ce qu'il existe des personnes-type ; des endroits-type ; des émissions radio / TV ; des magazines ?

6. Est-ce que tu as l'impression qu'il est plus présent en ville (St André/Denis/...) qu'ici (à Salazie) ? Et est-ce que tu vas souvent en ville ?

■ II. Vie professionnelle

1. Quel travail veux-tu faire ? As-tu déjà de l'expérience dans cette branche (stages/travail, durée) ?

2. Quelle est la langue (les langues) la plus appréciée dans le milieu professionnel où tu veux t'insérer ? *français - créole*

3. Est-ce que tu penses que tu abandonneras ton parler jeune en entrant dans la vie professionnelle ?

4. Est-ce que tu penses que ta connaissance du créole sera un atout pour une embauche à La Réunion ?

Mohammed EL HIMER
UFR Langage et société. Faculté des Lettres et des Sciences humaines
Université de Kénitra (*Maroc*)

IDENTITÉ URBAINE DE LA POPULATION DE SALÉ

□ INTRODUCTION

Dans ce travail, nous nous proposons d'étudier l'identité urbaine de la population de la ville de Salé à travers les attitudes et les valeurs des pratiques langagières. C'est une étude basée sur le discours épilinguistique qui fait apparaître les attitudes et le positionnement des locuteurs par rapport à l'autre et à l'espace où ils vivent. Un tel discours ne révèle pas seulement des attitudes envers l'autre et le lieu mais aussi un jugement sur soi comme le soulignent Bulot et Tsekos (1999 : 58) qui précisent : « *tenir un discours sur sa ville [c'] est tenir un discours sur soi-même* ». Le discours épilinguistique fait ressortir aussi la représentation que se font les locuteurs de leur identification aux différents lieux de la ville. Ce comportement est saisissable à travers quatre paramètres que nous empruntons à Bulot et Tsekos (1999 : 58) et que nous adaptons au contexte de la ville de Salé. Ces paramètres nous permettent de comprendre la relation qu'établissent les locuteurs, dans cet espace urbain, avec leur territoire social.

Les paramètres en question se présentent ainsi :

- (i) le caractère urbain qui renseigne sur le degré d'intégration à la communauté sociale : ne pas s'attribuer un tel caractère implique la non intégration du locuteur,
- (ii) La centralité en tant que caractère faisant de la médina le centre du raffinement et de la normalité,
- (iii) la citadinité (Rouennité dans Bulot et Tsekos (op.cit.)) qui implique la reconnaissance d'une certaine pratique de la norme langagière et (iv) la polarisation qui permet d'évaluer la « *ségrégation socio-spatiale* » selon les termes des auteurs (p. 58).

Notre but est de saisir, à travers le discours que tiennent les locuteurs sur l'autre et sur leur ville, comment ils arrivent à organiser spatialement et socialement l'espace urbain où ils vivent. En d'autres termes, nous visons à

relever, suite à Bulot (1997 :1), les « *fractures urbaines (...) [et la] mobilité linguistique et dynamique des territoires* » spécifiques à l'espace urbain de Salé ; et ce à travers les jugements que portent le locuteur sur les façons de parler des autres et qui permettent non seulement de dégager les attitudes des uns envers les autres mais aussi de relever l'organisation de l'espace telle qu'elle est conçue par les différents groupes qui cohabitent. Ce sentiment épilinguistique des habitants nous amènera aussi à la hiérarchisation des différents groupes de la communauté sociale que définit Calvet (1994) à travers quatre facteurs à savoir (i) le *lieu* (un espace urbanisé), (ii) le *temps* (toute évolution est tributaire du facteur temps), (iii) l'*action* (l'ensemble des relations divergentes, convergentes entretenues dans la communauté) et (iv) l'*habitus* (le partage des normes et des habitudes ainsi que le rapport à la langue). Il s'ensuit que tout espace urbain qui répond à ces quatre critères forme une communauté sociale. Mais, quelle(s) représentation(s) se font les locuteurs de la communauté des lieux (et des habitants) qui constituent cet espace ?

□ OBJECTIFS

Notre objectif premier est de déterminer comment les locuteurs perçoivent leur identification, celle des autres et du lieu où ils habitent. Le deuxième objectif est de relever la localisation des différentes composantes linguistiques (différents parlers) en interaction, leur hiérarchisation et leurs influences mutuelles à Salé afin de saisir la nature et le sens de leur évolution.

■ Hypothèse de travail et choix des informateurs

Pour accomplir ce travail, nous partons de l'hypothèse que la hiérarchisation des parlers en contact à Salé est dépendante d'une ségrégation spatio-linguistique qui reflète une classification socio-économique dans l'espace urbain de la ville de Salé. Ce travail est accompli suite à une étude de cas basée sur une enquête auprès d'un certain nombre d'informateurs dont chacun représente une famille qui elle-même représente, à travers le Maroc, une zone linguistique différente (nous y reviendrons plus loin) ; lesquelles familles sont choisies selon les différentes agglomérations qui constituent l'espace urbain de la ville. Le choix de ces informateurs est guidé par deux raisons essentielles : la première est de nature socio-économique s'expliquant par le fait que chaque agglomération reflète un certain niveau de vie de la population représentée dans l'échantillon. La deuxième est d'ordre linguistique en ce sens que le contact des parlers se fait dans des conditions différentes : en médina, les parlers sont en contact direct avec le parler citadin slaoui (PCS)¹. Dans les quartiers équipés et autorisés, les différents parlers connaissent une évolution qui aboutit à une forme linguistique moins marquée constituant le parler urbain slaoui (PUS)². Enfin, dans les quartiers périphériques, les parlers conservent des traits de leurs caractéristiques d'origine et s'affrontent symboliquement entre eux ; d'où une autre hiérarchisation au niveau de ces parlers.

¹ slaoui est l'adjectif (arabe) qui renvoie à la ville de Salé

² Nous qualifions ce parler de slaoui du fait qu'il intègre, sous l'effet de son évolution, certaines marques du PCS comme le phonème [q], le monème [xaj] (mon frère), etc.

■ Approche de travail

L'analyse de ces thèmes s'inscrit dans une approche théorique globale de sociolinguistique urbaine telle qu'elle se présente dans les travaux, entre autres, de Bulot et Tsekos (1999) ; laquelle approche est fondée, de manière générale, sur l'étude des formes linguistiques des différents groupes selon l'organisation sociale de l'espace urbain où ils vivent et sur la description des dynamiques socio-langagières qui permettent de saisir la manière dont la ville agit sur le comportement des individus et sur leur façon de parler. Pour ce faire, nous baserons l'analyse des données recueillies sur les représentations que se font les locuteurs de leur identification à la communauté à laquelle ils appartiennent et de leur différenciation par rapport aux autres. C'est le « *rapport à la communauté et (...) à l'altérité* » dont parlent les mêmes auteurs (1999 : 21). Il s'agit aussi de dégager à partir de ces mêmes représentations les « fractures urbaines » qui caractérisent la communauté de tout espace urbain. Pour atteindre toutes ces dimensions, nous nous baserons sur le langage en tant qu'élément fondamental dans la détermination de l'identité du locuteur.

■ Outils de la recherche

Dans ce travail, nous nous sommes inspiré d'une enquête menée par Bulot (1997) pour déterminer l'évaluation sociale des parlers rouennais. Notre enquête a touché huit informateurs dont chacun représente une famille. Sept de ces familles représentent les sept zones linguistiques du Maroc arabophone et la huitième représente une famille slaouie de souche. Ces enquêtés ont rempli un questionnaire après avoir écouté les enregistrements de huit autres informateurs qui représentent d'autres familles ayant les mêmes caractéristiques linguistiques et socio-économiques que les premières. Il s'ensuit que chaque enquêté est invité à remplir, pour chaque enregistrement, un questionnaire ce qui fait au total 64 questionnaires remplis. Nous avons demandé aussi aux enquêtés de désigner des objets que nous leur avons présentés sous forme de dessin et ce, pour faire ressortir la prononciation de certains éléments phoniques et qui est pertinente pour leur identification³ : (q , g , aj , aw , etc.)

Il faut noter que lors du pré-test, nous avons pu remarquer que certains informateurs ont plutôt tendance à fonder leurs réponses, pour distinguer l'identité des informateurs, sur le fond (le contenu) et non sur la forme. Pour remédier à ce fait, nous avons opté pour un même thème pour tous les informateurs enregistrés afin de les amener à s'intéresser plutôt aux aspects linguistiques qui nous intéressent plus qu'au contenu du discours et qui relève du rituel. Ainsi, les enregistrements ont porté sur un thème relatif au déroulement du mariage dans les familles et dont le temps ne dépasse pas 40 secondes.

Nous avons eu recours aussi à des résultats d'une autre enquête qui s'inscrit dans la même perspective et qui entre dans le cadre de la préparation d'une autre recherche, notamment les questions relatives au classement des parlers qui coexistent dans l'espace urbain de Salé.

³ Les symboles adoptés, dans la transcription phonétique, sont ceux de l'API. Les emphatiques sont soulignées et les géminées sont dédoublées. La labiovélarisation est rendue par un w en exposant.

[ʔalittihad ʔaliftiraki] (l'union socialiste) du 17 janvier 2000, Ben Daou le qualifie de langue de religion, de lettre et d'idéologie. Boukous (1995 : 21) confirme ce fait en précisant que c'est une langue employée surtout « *pour les besoins liturgiques liés à l'exercice des rites religieux* ».

Les principales caractéristiques de cette langue peuvent être résumées ainsi : (i) elle est dotée d'un marquage casuel dont dépend la distinction des fonctions syntaxiques (ii) elle est apprise à l'école mais elle n'est pas utilisée dans la communication quotidienne des arabophones et (iii) elle constitue un patrimoine arabo-musulman et assure l'intercompréhension entre les locuteurs du monde arabe notamment.

■ Arabe standard

Cette forme de l'arabe est assimilée souvent à l'arabe classique (Boukous : 1995). Moha Naji, dans un article du journal [ʔalʔahdat ʔalma|ribija] (les événements du Maroc) du 29/12/1999 distingue l'arabe classique de l'arabe standard et considère que cette dernière forme est celle de l'enseignement, de l'administration et de la presse. Youssi (1989) rapproche l'AS de ce qu'il appelle arabe marocain médian (AMM). Pour l'auteur (1989 :106) : « *l'AMM est voulue ainsi comme un standard panmarocain* » de plus en plus utilisé dans les situations formelles et à travers l'audiovisuel.

■ Arabe marocain

L'AM est la langue maternelle des Marocains arabophones. C'est une forme à dominance orale non standardisée utilisée dans la communication quotidienne aussi bien par les arabophones que par les berbérophones plurilingues. Il pourrait fonctionner comme langage véhiculaire des Marocains. Il est dépourvu comme le souligne Boukous (1995 : 56) « *des marques idiosyncratiques* » et partant constitue une sorte de forme linguistique « normée » pour tous les Marocains. C'est dans cette optique que Calvet (2000) précise que l'AM ne représente pas forcément le parler d'une ville comme cela est le cas pour l'arabe égyptien ou tunisien qui réfèrent respectivement au parler du Caire et de Tunis. Bien qu'il reste très proche des parlers citadins, l'AM couvre « *un certain nombre de variétés, à savoir les parlers citadins (...) les parlers montagnards (...) et les parlers bédouins* » Boukous (1995 : 21), mais ne représente, au niveau des caractéristiques, aucune d'entre elles.

■ Amazighe

C'est la langue maternelle des amazighophones. Il véhicule l'identité culturelle traditionnelle amazighe. Elle comprend trois variétés à savoir le tarifit (au nord-est du Maroc), le tamazight (au centre) et le tachelhit (dans le Souss au sud). Mais, les amazighophones vivent dans toutes les régions du pays. Cependant, malgré l'apparement de ces trois variétés de l'amazighe l'intercompréhension entre les locuteurs amazighophones n'est pas toujours facile.

■ Langues étrangères

Avec ces langues appartenant à la famille chamito-sémitique, coexistent d'autres langues comme le français, l'anglais, l'espagnol, etc. À noter que le

français est considéré comme la première langue étrangère au Maroc. Il véhicule les secteurs économiques et constitue l'instrument de la promotion sociale. Sa présence est fortement marquée dans le domaine des médias : journaux, revues, radio, télévision, etc.

□ SITUATION HISTORIQUE ET LINGUISTIQUE À SALÉ.

La ville de Salé a connu depuis son existence un contact permanent de populations venues soit de certaines régions du Maroc soit du sud de l'Espagne. Ce brassage a contribué à l'émergence d'un parler citadin slaoui. Pour les caractéristiques de ce parler se reporter aux pages qui suivent.

■ Situation historique

Salé est une cité impériale qui a 10 siècles d'existence. Le premier développement de cette ville remonte à l'édification de la grande mosquée en 1006, qui existe jusqu'à présent. Depuis, la médina va connaître une extension modérée à l'intérieur des murailles qui ont été construites par des sultans marocains. Au 15^{ème} et au début du 17^{ème} siècle, plusieurs familles, venues du sud de l'Espagne, se sont installées à Salé. Après l'indépendance du pays⁵, cette ville a connu une forte poussée démographique qui a touché la quasi-totalité des zones maraîchères qui se trouvaient aux alentours de la médina. Sa population est passée d'un chiffre estimé de 75000 habitants en 1960 à plus de 750000 habitants, selon la projection des statistiques, à la fin du siècle ; soit un chiffre multiplié par 10 en 40 ans. Le taux d'accroissement annuel moyen que connaît aujourd'hui Salé dépasse les 6,5% ; soit environ 11000h par an comme il ressort des données présentées dans la revue : *Salé, ville émergente* (1999 : 30). Le taux national moyen est de 2,06% selon le recensement officiel de 1994.

Ce mouvement est le résultat d'un exode rural notamment, motivé par la recherche de meilleures conditions de vie en ville⁶. Cette situation a permis le développement d'une sorte d'habitation dite « clandestine » c'est-à-dire des constructions en dur sans équipement et non conformes aux règles urbanistiques. Il s'ensuit que l'espace urbain de Salé peut être divisé en trois types d'agglomération distincts :

- (i) l'ancienne médina avec ses vieux remparts et ses anciens portails qui représentent l'ancien Salé avec toute son histoire. Elle constitue, en général, le centre d'habitation des slaouis qui comptent des Chorfas (aristocratie religieuse), des Oulémas (savants), des personnages distingués, etc⁷. Ce site entre dans la catégorie des villes qualifiées par Naciri (1988 : 68) de « *hadaria* » c'est-à-dire celles « *qui possèdent (...) les attributs de la citadinité* »,

⁵ Le Maroc qui était colonisé par la France a eu son indépendance en 1956.

⁶ Selon Bahi et Hamdouni (1992), le taux d'accroissement de la population urbaine, à l'échelle nationale, dû à l'exode rural, est de 43%.

⁷ Pour être reconnu comme slaoui, il faut satisfaire au moins deux critères à savoir (i) l'appartenance à une famille connue par la succession de ses générations à Salé et (ii) la rupture totale avec le lieu d'origine des premiers grand-parents. Nous considérons que trois siècles constituent la période minimale pour que ces critères soient vérifiés.

- (ii) (ii) les quartiers autorisés habités généralement par une population qui a une certaine ancienneté à Salé ou ayant déjà vécu dans d'autres villes du pays. Cette population est dotée d'un niveau socio-économique passablement aisé (des fonctionnaires de l'État, des commerçants, etc.) et
- (iii) (iii) les quartiers construits « clandestinement » et qui regroupent une population récemment installée à Salé⁸ et dont le niveau de vie est généralement en dessous de la moyenne.

■ Situation linguistique à Salé

La présence de la ville de Salé au voisinage de la capitale administrative, Rabat (les deux villes ne sont séparées que par le fleuve Bouregreg) fait d'elle un endroit privilégié pour beaucoup de fonctionnaires et employés qui travaillent à Rabat et qui cherchent, en particulier, un logement économique. C'est une ville dont la fonction pourrait être qualifiée, selon les termes de Reichart et Remond (1980 : 46), d'utilitaire. La conséquence de ce mouvement est que Salé regroupe des habitants venus de toutes les régions du pays. Ce mélange de population fournit un brassage linguistique où tous les parlers du Maroc sont représentés. Ce brassage linguistique qui fait de ce lieu un espace de coexistence des pratiques variées socialement et géographiquement est basé sur le contact entre des parlers qui représentent les différentes zones linguistiques du Maroc et un parler citadin aristocratique que représentent les Slaouis de souche. Ce fait a contribué à la formation d'une population qui présente les caractéristiques de la culture urbaine et les aspects de la vie rurale. La culture urbaine est censée être représentée par le parler citadin slaoui (PCS) en tant que parler conservateur et socialement valorisé et qui appartient au groupe citadin ; lequel groupe constitue, au sein de l'arabe marocain, une forme valorisée sur le plan sociolinguistique. De ce fait, le PCS qui a toujours assuré une fonction identitaire et culturelle des Slaouis de souche constitue le modèle recherché pour les habitants qui s'installent à Salé. Son adoption par les jeunes d'origine rurale notamment leur assure une certaine intégration à la culture citadine. Cette adoption ne va pas sans causer des changements qui touchent ce parler ; lesquels changements donnent lieu à l'émergence d'un néo-parler urbain (le PUS) stigmatisant certaines marques des parlers à coloration rurale et du PCS lui-même. Cette nouvelle forme linguistique est la conséquence d'une urbanisation dont le résultat est ce que Calvet (2000 : 161) appelle : « *l'émergence de langues d'intégration à la ville* ». Le PUS est donc le résultat d'une évolution des différents parlers en contact à Salé. Il ne peut être confondu avec le parler citadin tel qu'il est défini dans la littérature (Boukous 1995 : 21) et se démarque en même temps des caractéristiques des PAR qui, eux, représentent les différentes zones linguistiques.

Ces PAR renvoient globalement aux parlers qualifiés selon Boukous (1995) et Laghaout (1995) de parlers ʔrubi et bédwi⁹. Toutefois, ces parlers, bien qu'ils

⁸ Nous entendons par habitants récemment installés à Salé des gens venus directement de la campagne, sous l'effet de l'exode rural notamment, durant les périodes de sécheresse qu'a connues le Maroc pendant les années quatre-vingts. Toutefois, la sécheresse ne constitue pas l'unique raison du déplacement en ville. Certaines familles se sont déplacées à Salé pour assurer à leurs enfants la poursuite de leurs études par exemple.

restent marqués des principaux traits caractéristiques régionaux, se distinguent, sous l'effet de leur contact en ville, de ce qui est usité à l'origine. C'est pourquoi nous les qualifions de parlers à aspects ruraux pour les distinguer des parlers typiquement ruraux. A noter que le contact favorisant l'influence mutuelle des différents parlers à Salé opère, dans cet espace urbain, selon plusieurs niveaux : entre les PAR d'une part et entre ceux-ci et le PCS d'autre part et enfin entre les premiers et le PUS et ce, suivant ce que Boukous (1995 : 15) appelle suite à Bourdieu (1972) « *la lutte qui anime le marché des biens symboliques* ».

■ Quelques caractéristiques du PCS

Le parler citadin slaoui se caractérise par une prononciation douce plus ou moins relâchée. Cela amène souvent à l'abolition de certains phonèmes comme dans le mot : [tnaʕðʃ] (douze heures) qui devient dans la prononciation des Slaouis : [tnaʃ]. Ce parler, comme tout parler citadin, se distingue nettement des parlers à aspect rural par le fait que certains phonèmes ont subi, à travers le temps, des altérations qui les ont déformés (Loubignac : 1952). Ainsi les consonnes spirantes : θ, ð, et ð̣ sont remplacées respectivement par leurs correspondantes simples : t, d et ḍ. On note aussi dans le parler citadin slaoui une tendance, chez les femmes notamment, à recourir au zézaïement. Ainsi, le ʃ et le ʒ sont remplacés respectivement, le plus souvent, par le s et le z. Contrairement au PCS, les PAR se caractérisent par un effort excessif qui accompagne la prononciation, à l'attaque en particulier, de certaines consonnes surtout les gutturales. Il en est de même pour la diphtongaison non usitée dans le PCS et très fréquente dans les PAR. Ex : aj et aw comme dans [bajḍ] (œufs) et [sawf] (laine) réalisés respectivement dans la PCS : [biḍ] et [suf]. Nous présentons dans nos annexes quelques caractéristiques du PCS en comparaison avec les mêmes utilisations en arabe marocain en tant que parler de référence ne portant pas de marques spécifiques régionales¹⁰. Une partie de ces données est tirée d'un manuscrit (Chmaou, 1999) où sont collectés, en vrac, des phénomènes linguistiques divers des Slaouis.

□ ZONES LINGUISTIQUES

Nous entendons par zones linguistiques les différentes régions qui présentent une certaine homogénéisation linguistique (et rituelle aussi), donnant lieu à un parler dont les caractéristiques sont partagées par tous les locuteurs de la région¹¹. Pour délimiter les différentes zones linguistiques, nous nous sommes basé sur deux types de critères : a) des critères à caractère exclusivement linguistique et b) des critères de nature culturelle (rituelle) qui compléteraient les éléments linguistiques. Compte tenu des différences linguistiques qui marquent

⁹ Boukous (1995 : 29) définit le parler Ÿrubi comme étant la forme linguistique utilisée « *par les communautés des plaines atlantiques* » et le parler bedwi celui employé dans le Maroc oriental.

¹⁰ Une comparaison générale qui fera ressortir les caractéristiques des PAR, du PCS et le l'arabe marocain en général est en préparation.

¹¹ Dans chaque zone parmi les zones en question se trouve une ville qui représente généralement le modèle linguistique de la région. Mais ces villes, qualifiées par Naciri (1988) de villes « *badia* » (campagne), restent caractérisées par leur aspect linguistique rural, sauf pour les villes dont le parler est reconnu comme citadin. Nous citons particulièrement : Fès, Salé, Rabat et Tétouan.

chaque zone par rapport aux autres zones linguistiques aussi bien au niveau phonologique, morphologique qu'au niveau syntaxique et sémantique et considération faite d'autres spécificités à aspect culturel et même historique, nous avons abouti au fait que l'arabe marocain présente sept parlers (correspondant à sept zones linguistiques) à savoir : le parler du Haouz, le parler de Tadla-Ourdigha, le parler du Maroc central, le parler des Zaër, le parler des Jbala, le parler du Maroc oriental et le parler Hassane du Sahara. Pour plus de détails voir EL Himer (2000b).

■ Hiérarchisation des parlers à Salé

On ne peut pas nier que la ville joue un rôle unificateur pour ses habitants. C'est un espace, comme le soulignent Bulot et Tsekos (1999) à la fois consensuel et unifiant. Mais, le contact des différents parlers entre eux d'une part et le contact de ceux-ci et du parler citadin slaoui d'autre part amène à une confrontation symbolique qui conduit à leur hiérarchisation sociale. Cette hiérarchisation est dépendante du sentiment épilinguistique des habitants de cette ville où les phénomènes linguistiques identitaires permettent la classification et l'identification sociales des individus vivant dans cette communauté sociale. Il faut dire que la fracture urbaine dont parlent Bulot et Tsekos (1999) est d'ordre urbanistique et linguistique à Salé. Il s'ensuit que les individus ne sont pas identifiés seulement en fonction de leur façon de parler, mais aussi en rapport avec le territoire qu'ils occupent dans cet espace urbain .

Nous avons déjà fait remarquer que malgré le choix d'un thème unique, pour l'identification des locuteurs enregistrés, plusieurs enquêtés étaient restés plus attentifs au contenu, notamment le côté concernant l'aspect rituel, qu'à la forme linguistique. C'est ainsi que l'informateur citadin slaoui, du fait qu'il évoque la séparation des hommes et des femmes dans les mariages traditionnels, est considéré par plusieurs informateurs, en particulier les non slaouis, comme étant d'origine rurale parce qu'on découvre dans ce qu'il dit un conservatisme qui, de l'avis des enquêtés, est le propre de la campagne. Cela montre aussi à quel point, dans la représentation des gens, la culture de la ville est corrompue. Nous relevons là une dislocation qui fait émerger, du moins sur le plan diachronique, une fracture entre la culture citadine et la culture rurale : les deux groupes sociaux, bien qu'ils vivent dans le même espace urbain, sont mal informés sur les valeurs culturelles des uns et des autres.

■ Position des citadins slaouis

Les résultats de l'enquête révèlent que, selon les représentations des Slaouis de souche, la ville est divisée en trois espaces distincts : un espace citadin, un espace urbain et la banlieue. L'espace citadin est représenté par la médina et partiellement les quartiers de villas. Cet espace est lié au parler citadin slaoui considéré comme la forme linguistique légitime de toute la ville. Il s'ensuit que ce lieu devient lui-même, dans la conception des locuteurs, un espace valorisé. En ce qui concerne l'espace urbain (quartiers équipés économiques et une partie des quartiers de villas), il est lié, dans la représentation des Slaouis, à un parler, bien que différent du PCS, urbanisé et largement démarqué des PAR. Ce parler que nous avons qualifié de PUS n'est pas totalement étranger aux Slaouis de souche

du fait qu'il constitue une forme de l'évolution du PCS et des PAR usitée chez les jeunes notamment sous l'effet du contact à travers les multiples réseaux sociaux. Les locuteurs du PUS « bénéficient » donc du statut identitaire urbain sans qu'ils soient considérés comme slaouis. Cela montre que l'étape de l'intégration urbaine de ces locuteurs est acquise (paramètre 1)

Quant aux locuteurs des PAR, ils sont toujours considérés, dans la représentation des Slaouis, comme des groupes qui contribuent à la ruralisation de la ville. Éventuellement, on refuse toute relation avec eux (questions 7, 8 et 9) ; d'où la fracture sociale qui sépare le groupe citadin et celui des PAR. A travers leurs parlers, ces groupes sont associés, dans la conception des Slaouis, aux métiers les plus bas et aux images les plus négatives (question 11). Même l'espace qu'ils occupent est connoté négativement.

■ Position des locuteurs des PAR

Les locuteurs de la banlieue, quant à eux, adoptent une attitude indistincte vis-à-vis des Slaouis de souche. Dans leur représentation, ils adoptent une attitude positive à tout rapport avec eux, mais ils se rendent compte rapidement que, dans la réalité, ni leur position sociale ni leur statut linguistique ne permettent leur intégration dans ce milieu. La représentation qu'ils se font de leur parler diverge selon l'âge notamment. Les jeunes considèrent en général que le PCS est un idéal auquel ils aspirent pour s'intégrer dans la culture citadine. Cela se vérifie surtout au niveau de leur réponse favorable à la question 7. Mais ils restent conscients de deux faits : d'une part, il est difficile pour eux de parler comme les vrais Slaouis et d'autre part adopter certaines caractéristiques du PCS les expose souvent à des moqueries dans leurs groupes sociaux (ils sont toujours comparés au corbeau qui a perdu sa façon de marcher en voulant imiter celle du pigeon).

Quant aux plus âgés, ils se montrent plus conservateurs et rejettent, en général, l'adoption du PCS du fait que le « manque » du contact avec les Slaouis de souche et leur cantonnement dans les agglomérations où ils vivent les mettent en sécurité linguistique. Toutefois, ils expriment sans ambiguïté leur souhait que leurs enfants parlent comme les vrais Slaouis ce qui explique leur attitude positive envers ce parler.

Concernant le PUS, il constitue, comme nous l'avons souligné, le lieu de rencontre du PCS et des PAR évolués. De ce fait, il est senti plus proche aussi bien des locuteurs du premier parler que de ceux des seconds. Les locuteurs du PUS, jugés urbanisés, sont en général associés aux quartiers qui constituent l'extension de la médina conformément aux règles urbanistiques reconnues. Il s'ensuit que ce parler rétrécit la ligne de faille entre deux groupes sociaux dont la divergence s'explique, comme il est précisé dans Bulot et Tsekos (1999 : 21) par des « *dimensions géographiques, linguistiques, sociales* », etc. Le PUS a donc un rôle unificateur capital, sur le plan linguistique et culturel, entre des citadins d'une part et des ruraux récemment installés à Salé d'autre part. Il constitue un tremplin, pour ces derniers notamment, pour assurer leur intégration dans la communauté urbaine. C'est un moyen qui garantit, pour eux, une mobilité linguistique impliquant une assimilation progressive du code linguistique légitime.

■ Hiérarchisation des PAR

Il faut rappeler que les agglomérations construites clandestinement regroupent des parlers qui représentent toutes les zones linguistiques du Maroc. Selon des données concernant les origines de la population de Salé et que nous avons pu avoir de la direction des statistiques, la zone la plus représentée, du point de vue du nombre, est celle du Maroc central¹². Vient ensuite celle du Haouz. En troisième position, nous avons la zone du Maroc oriental, puis celle de Tadla-ourdigha suivie de la zone des Jbala et des Zaër. La zone la moins représentée est celle du Sahara (parler hassane)¹³. Il s'ensuit que cet espace constitue un terrain de confrontation symbolique entre les PAR. Mais, la hiérarchisation de ces parlers n'obéit pas au nombre des locuteurs de chaque parler. Ainsi, le parler jebli par exemple est le plus dévalorisé par les locuteurs de tous les autres parlers. Cela se vérifie au niveau de la réponse négative des enquêtés aux questions 7 et 8 et du classement des parlers à Salé. La tendance générale, dans la représentation des locuteurs des PAR, est de valoriser le parler du Maroc oriental bien qu'il n'occupe, au niveau du nombre, que la troisième position. Vient ensuite le parler de la zone du Maroc central puis celui du Haouz, Tadla et Zaër. La représentation insignifiante du parler hassane ne permet pas aux locuteurs d'avoir un contact quotidien avec ce parler pour évaluer sa position sociale dans cette ville.

□ CONCLUSION

D'après ce qui vient d'être présenté, nous concluons que l'identité urbaine de la ville de Salé est hiérarchisée linguistiquement et spatialement. Les Slaouis de souche la conçoivent en deux niveaux : une identité citadine qui véhicule les valeurs d'une culture slaouie et que seuls eux revendiquent et une identité urbaine qu'ils partagent avec les locuteurs du PUS. La première identité est limitée, généralement, à la médina. La seconde s'étend jusqu'aux quartiers équipés. Quant à la banlieue, espace où se confrontent les PAR par excellence, elle est exclue, dans la représentation des Slaouis, de l'espace urbanisé.

Concernant les locuteurs récemment installés à Salé (locuteurs des PAR), les avis diffèrent selon la catégorie d'âge. Les jeunes se sentant éloignés de leur lieu d'origine revendiquent l'identité urbaine mais pas l'identité slaouie. Les plus âgés, quant à eux et malgré leur appartenance à « *l'ensemble communautaire* » (Bulot et Tsekos, 1999 : 24), ne se considèrent pas comme urbains. Ils continuent à rattacher leur identité à leur région d'origine. Cette autoexclusion de l'espace urbain s'explique, à notre avis, par une prise de conscience de la distance socio-économique qui les sépare des slaouis.

¹² Il importe de noter que les chiffres fournis par la direction des statistiques découlent d'un découpage administratif qui ne tient pas toujours compte de l'appartenance tribale des individus et partant ne respecte pas la définition que nous donnons des zones linguistiques. Pour donner plus de précision à ces chiffres, nous entreprenons à présent, dans le cadre d'une autre recherche académique, un travail qui vise à regrouper, au niveau de la population de Salé, les locuteurs de chaque zone linguistique. Toutefois, les résultats auxquels nous avons abouti, bien qu'ils ne soient pas définitifs, confirment nettement le classement que nous donnons.

¹³ Dans ce classement, nous ne tenons pas compte des berbérophones qui occupent, du point de vue du nombre, d'après les données de la direction des statistiques, la deuxième position à Salé. Seuls les parlers arabophones nous intéressent dans ce travail.

□ BIBLIOGRAPHIE

BAHI, H. et HAMDOUNI Alami, M. (1992) : *Urbanisation et gestion urbaine au Maroc*, Imprimerie Toumi, Rabat.

BOUKOUS, A. (1995) : *Société, langues et cultures au Maroc (enjeux symboliques)*, Publications de la faculté des LSH-Rabat, série : Essais et Études n° 8.

BOURDIEU, P. (1972) : *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Droz, Paris.

BULOT, T. (1997) : « Portrait de ville : évaluation sociale des parlers rouennais », Communication au colloque *La ville dans tous ses États* (non publié). Festival *Octobre en Normandie*.

BULOT, T. (Dir.) et TSEKOS, N. (1999) : *Langue urbaine et identité : (langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons)*, L'Harmattan, Paris.

CALVET, L.-J. (1994) : *Les voix de la ville*, Payot, Paris.

CALVET, L.-J. (2000) : « La ville et la gestion » dans *Actes du colloque sur les Villes Plurilingues* (A paraître).

CHMAOU, M. (1999) : [*ʔal ʔalfad wa kalam ʔalʕawwam fi ma ʕifnahu mina laʕwam*], manuscrit.

EL HIMER, M. (2000a) : « Pratiques linguistiques dans la famille marocaine : cas de quelques familles de la ville de Salé » dans *Actes du colloque sur les Villes Plurilingues* (A paraître).

EL HIMER, M. (2000b) : « Les parlers arabes du Maroc : contact et effet à Salé » dans *Cahiers de Linguistique et de littérature*, faculté des LSH, Saïs-Fès. A paraître.

LAGHAOUT, M. (1995) : « L'espace dialectal marocain, sa structure actuelle et son évolution récente », dans *Dialectologie et sciences humaines au Maroc*, publications de la faculté des L.S.H-Rabat, série : Colloques et Séminaires n° 38

LOUBIGNAC, V. (1952) : *Textes arabes des Zaër*, Librairie Orientale et Américaine.

NACIRI, M. (1988) : « Regards sur l'évolution de la citadinité au Maroc » dans *L'évolution des rapports villes-campagnes au Maghreb*, publications de la faculté des LSH, Rabat, série : Colloques et Séminaires n° 10.

REICHARD, H. et REMOND J.-P. (1980) : *Analyse sociale de la ville*, Ed. Masson.

Youssi, A. (1989) : « Changements socioculturels et dynamique linguistique » dans *Langue et Société au Maghreb (bilan et perspectives)*, publications de la faculté des LSH, Rabat, série : Colloques et Séminaires, n° 13.

Revue et presse

Salé : ville émergente : (Revue de l'Association Bouregreg : 1999)

[ʔalʔaħdat ʔlama |ribija] : (Quotidien marocain en arabe).

[ʔalittihad ʔalʕtiraki] : (Quotidien marocain en arabe).

□ ANNEXES

■ Niveau phonologique

● Variations consonantiques

| | <i>Parler citadin slaoui</i> | <i>Arabe marocain</i> | <i>Glose</i> |
|-------------|------------------------------|-----------------------|----------------------------|
| <i>b/f</i> | <i>bħali (mafi bħali)</i> | <i>fħali</i> | <i>(je vais chez moi)</i> |
| <i>b/m</i> | <i>ħðblat (lðmra ħðblat)</i> | <i>ħðmlat</i> | <i>(elle est enceinte)</i> |
| <i>d/t</i> | <i>dfi fa</i> | <i>tfi fa</i> | <i>(semoule)</i> |
| <i>d/ṭ</i> | <i>ẓḍðm</i> | <i>ẓṭðm</i> | <i>(marcher sur)</i> |
| <i>g/d</i> | <i>lg̣ðss</i> | <i>dḍðss</i> | <i>(la mosaïque)</i> |
| <i>g/k</i> | <i>ḍðrḍðg</i> | <i>ḍðrḍðk</i> | <i>(taper des pieds)</i> |

● Variations vocaliques

| | <i>Parler citadin slaoui</i> | <i>Arabe marocain</i> | <i>Glose</i> |
|------------|------------------------------|------------------------|-------------------------------------|
| <i>a/ə</i> | <i>rəxfat qlam</i> | <i>rəxfət qləm</i> | <i>(elle a laissé) (crayon)</i> |
| <i>a/i</i> | <i>nngar</i> | <i>nngir</i> | <i>(dénigrement)</i> |
| <i>a/u</i> | <i>xaj</i> | <i>xuja</i> | <i>(mon frère)</i> |

● Abolition

| | <i>Parler citadin slaoui</i> | <i>Arabe marocain</i> | <i>Glose</i> |
|---------------|------------------------------|-----------------------|-------------------------|
| <i>ø/i</i> | <i>lha</i> | <i>liha</i> | <i>(à elle)</i> |
| <i>ø/ə</i> | <i>wla</i> | <i>wəlla yəllah</i> | <i>(bon allons-y)</i> |
| <i>ø/d(i)</i> | <i>ya nðmf</i> | <i>yad(i) nðmfi</i> | <i>(je vais partir)</i> |
| <i>ø /ʕ</i> | <i>xðmstaʃ</i> | <i>xðmstaʕʃ</i> | <i>(quinze)</i> |

● Gémination

| | <i>Parler citadin slaoui</i> | <i>Arabe marocain</i> | <i>Glose</i> |
|-------------|--------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|
| <i>dd/d</i> | <i>fiddiha (fiddiha mbala)</i> | <i>fidihā (fidhā)</i> | <i>(dans sa main)</i> |
| <i>tt/t</i> | <i>trðzza</i> | <i>ttðrza</i> | <i>(il a perdu)</i> |
| <i>zz/z</i> | <i>rðzzatu</i> | <i>rðzzatu</i> | <i>(elle lui a causé une perte)</i> |

● Assimilation

| | <i>Parler citadin slaoui</i> | <i>Arabe marocain</i> | <i>Glose</i> |
|--------------|------------------------------|-----------------------|-------------------------------|
| <i>dt/tt</i> | <i>fbðṭṭih</i> | <i>fbðṭṭih</i> | <i>(tu l'as provoqué)</i> |
| <i>lr/rr</i> | <i>lṛasu (ʕ̣ta lṛasu)</i> | <i>rṛasu</i> | <i>(il s'est attribué...)</i> |
| <i>Mm/nm</i> | <i>f̣imma</i> | <i>f̣in ma</i> | <i>(où ...)</i> |

● Assimilation à distance

| | <i>Parler citadin slaoui</i> | <i>Arabe marocain</i> | <i>Glose</i> |
|--------------------|------------------------------|-----------------------|-------------------------|
| <i>z...flf...f</i> | <i>tzɔwwɔf</i> | <i>t.fɔwwɔf</i> | <i>(il s'est marié)</i> |

● Assimilation et transformation

| | <i>Parler citadin slaoui</i> | <i>Arabe marocain</i> | <i>Glose</i> |
|--------------|------------------------------|-----------------------|--------------------------|
| <i>ʃh/hh</i> | <i>fnɔʃhom</i> | <i>fnħhom</i> | <i>(il les a réunis)</i> |

● Diphtongaison

| | <i>Parler citadin slaoui</i> | <i>Arabe marocain</i> | <i>Glose</i> |
|-------------|------------------------------|-----------------------|----------------------|
| <i>a/aj</i> | <i>ʃafɔt</i> | <i>ʃajfɔt</i> | <i>(il a envoyé)</i> |
| <i>i/aj</i> | <i>bid</i> | <i>bajd</i> | <i>(œufs)</i> |
| <i>u/aw</i> | <i>ʃuf</i> | <i>ʃawf</i> | <i>(laine)</i> |

● Labiovélarisation

| | <i>Parler citadin slaoui</i> | <i>Arabe marocain</i> | <i>Glose</i> |
|------------------------|------------------------------|-----------------------|----------------------|
| <i>d^w/d</i> | <i>dd^wɔrk</i> | <i>ddɔrk</i> | <i>(la charge)</i> |
| <i>ɲ^w/ɲ</i> | <i>kħ^wɔz</i> | <i>kħɔz</i> | <i>(pousse-toi)</i> |
| <i>k^w/k</i> | <i>lk^wɔr ʃin</i> | <i>lkɔr ʃin</i> | <i>(les pattes)</i> |
| <i>r^w/r</i> | <i>r^wɔzma</i> | <i>rɔzma</i> | <i>(un monceau)</i> |
| <i>x^w/x</i> | <i>mx^wɔdda</i> | <i>mxɔdda</i> | <i>(un oreiller)</i> |

■ Variations morphologiques

● Variations flexionnelles

| | <i>Parler citadin slaoui</i> | <i>Arabe marocain</i> | <i>Glose</i> |
|------------|------------------------------|-----------------------|------------------------------|
| <i>t/k</i> | <i>tɔʃsɔʃjɔf</i> | <i>kɔʃtsɔʃjɔf</i> | <i>(il se camoufle)</i> |
| <i>ø/t</i> | <i>lɔtmɔt</i> | <i>lɔtmɔt</i> | <i>(elle porte le voile)</i> |

● Pluriel des noms

| <i>Parler citadin slaoui</i> | <i>Arabe marocain</i> | <i>Glose</i> |
|------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| <i>lɔbsɔl</i> | <i>lbɔsla</i> | <i>(les oignons)</i> |
| <i>ʃumi</i> | <i>ʃɔmjɪn</i> | <i>(des aveugles)</i> |

■ Variations syntaxiques

● Structures syntaxiques : SV+SN / SV+SP

| <i>Parler citadin slaoui</i> | <i>Arabe marocain</i> | <i>Glose</i> |
|------------------------------|---------------------------|---|
| <i>lɔħħfɔt lħajɔk</i> | <i>tlɔħħfɔt bi lħajɔk</i> | <i>(elle s'est enveloppée dans son voile)</i> |

● Négation : la (ma)... ʃ i / la (ma)...ʃ

| <i>Parler citadin slaoui</i> | <i>Arabe marocain</i> | <i>Glose</i> |
|------------------------------|-----------------------|--------------------------|
| <i>lattiqʃi bih</i> | <i>lattiqʃbih</i> | <i>(ne le crois pas)</i> |
| <i>ma həwwaʃi</i> | <i>ma həwwaʃ</i> | <i>(ce n'est pas...)</i> |

■ Variations lexicales

| <i>Parler citadin slaoui</i> | <i>Arabe marocain</i> | <i>Glose</i> |
|---|-----------------------|-----------------------------------|
| <i>bb^wa sidi</i> | <i>fəddi</i> | <i>(mon grand-père)</i> |
| <i>mm^wi ʃziza (mm^wi ʃbib)</i> | <i>fədda, ʃhna</i> | <i>(ma grand-mère maternelle)</i> |
| <i>mm^wi lalla</i> | <i>fədda, ʃhna</i> | <i>(ma grand-mère paternelle)</i> |
| <i>ʃbibi</i> | <i>xali</i> | <i>(mon oncle)</i> |
| <i>dəʃat</i> | <i>hərbat</i> | <i>(elle s'est enfuie)</i> |
| <i>dəhwa</i> | <i>ʃqa</i> | <i>(beaucoup de travail)</i> |
| <i>dʃa...</i> | <i>xərrəʃ...</i> | <i>(il a renvoyé...)</i> |
| <i>dwira</i> | <i>lkuzina</i> | <i>(la cuisine)</i> |
| <i>ʃtəq (... lbiḍ)</i> | <i>hərrəs</i> | <i>(il a cassé les œufs)</i> |
| <i>twəjʃəq</i> | <i>sjest</i> | <i>(une sieste)</i> |
| <i>ʃədda</i> | <i>mat</i> | <i>(il est décédé)</i> |

Mozama MAMODALY
G.R.A.S. (Groupe de Recherche sur l'Afrique du Sud)
Université de La Réunion (France)

LE VERNACULAIRE DE DISTRICT SIX (LE CAP/ AFRIQUE DU SUD)

□ PRÉSENTATION

Dans le cadre des *Journées Internationales de Sociolinguistique Urbaine*, nous souhaiterions étudier le répertoire linguistique d'un petit quartier du centre du Cap, District Six. Avant d'expliquer l'intérêt de ce quartier du point de vue linguistique et la méthodologie que nous avons suivie afin de mener à bien cette recherche, il nous semble indispensable de donner un aperçu historique de District Six.

Le quartier de District Six s'est réellement développé à partir du dix-neuvième siècle suite à la croissance démographique et économique de la ville du Cap¹. A cause de l'arrivée massive d'immigrés et l'abolition de l'esclavage, le quartier s'est très vite peuplé. Une population cosmopolite s'installait à District Six car le quartier était situé à proximité des principaux lieux de travail. Les résidents, bien qu'ayant des origines, religions et cultures différentes², vivaient harmonieusement et s'entraidaient de façon remarquable. Tout au long du dix-neuvième siècle et jusqu'à la moitié du vingtième, la population du quartier ne fit qu'augmenter. District Six devint très vite surpeuplé et les conditions de vie déplorables. La municipalité ainsi que les propriétaires négligèrent complètement le quartier qui devint de plus en plus insalubre. En 1966, le gouvernement nationaliste le définit comme bas quartier et le déclara « Blanc » sous la loi des « Group Areas Act »³. Des officiers se rendaient chez les habitants et les interrogeaient sur leur « groupe racial ». Les « District Sixers » se voyaient attribuer des logements dans les banlieues situées à quelques dizaines de kilomètres du centre ville. Au fur et à mesure que les habitants quittaient le

¹ District Six était auparavant une ferme nommée Zonnebloem.

² La population de District Six était principalement composée d'immigrés venus aussi bien d'Europe, d'Afrique ou d'Asie.

³ Cette loi instaurait la discrimination résidentielle et avait pour objectif de diviser le territoire sud-africain en des zones spécifiques occupées exclusivement par un certain « groupe racial ».

quartier, les bulldozers venaient détruire leurs habitations. Aujourd'hui, District Six reste quasiment désert. Mis à part quelques nouveaux bâtiments ainsi que le « Technikon »⁴, les seules traces du passé sont les églises et les mosquées.

La situation géographique exceptionnelle de District Six est à prendre en considération pour comprendre l'intérêt d'une étude du répertoire linguistique du quartier. En effet, District Six se situait en plein centre de la ville du Cap, près du centre des affaires⁵, des complexes commerciaux, des grands bureaux administratifs et du Parlement. Le quartier avoisinait les principaux lieux de travail et les grands axes de communication (gare routière, port, principales routes menant au quartier de Woodstock, usines...)⁶.

Il s'avère particulièrement intéressant d'étudier le comportement linguistique à District Six étant donné que le quartier était composé de plusieurs communautés ayant des origines différentes. Aussi, diverses langues et variétés spécifiques avaient cours à District Six⁷. Ainsi, le quartier, point de convergence des migrations et donc des différentes langues du pays, était un lieu d'observation privilégié pour le linguiste car c'était un lieu de brassage des langues. De plus, District Six a produit des formes linguistiques spécifiques parfois définies comme argotiques.

Dès le début, District Six se caractérisait par une population diverse et par conséquent différentes langues parlées. La coexistence de plusieurs langues au sein de la communauté avait parfois de lourdes conséquences. En effet, la communication entre « District Sixers » ne s'avérait pas toujours facile. Au dix-neuvième siècle, les élèves du « Zonnebloem College », un établissement chargé d'éduquer l'élite « noire », rencontraient un problème de compréhension car l'enseignement s'effectuait en anglais tandis que le xhosa était la langue maternelle des étudiants (Hodgson, 1984 : 131 ; Hodgson, 1981).

Afin de mieux connaître les usages et les fonctions des diverses langues en vigueur à District Six, nous avons décidé d'interviewer un certain nombre d'anciens résidents. Nous les interrogeons sur la langue qu'ils utilisaient en famille⁸, avec les voisins, entre amis, dans leur lieu de culte, à l'école, sur leur lieu de travail, dans les administrations, chez les commerçants. Nous les questionnions également sur les circonstances qui favorisaient l'usage d'une langue plutôt qu'une autre. Nous avons alors procédé à une étude de nos propres interviews, de celles réalisées par des chercheurs de l'Université du Cap⁹ et des recherches personnelles de Kay Mc Cormick¹⁰.

⁴ Il s'agit d'une université technologique.

⁵ « Central Business District ».

⁶ La ville du Cap était organisée selon le schéma de la ville américaine proposée par Burgess : le noyau – « le loop » – est le centre des affaires qui se vide la nuit. La ville est organisée de telle sorte que plus on est aisé et plus on s'éloigne de la ville (Burgess cité par Calvet Louis-Jean, 1994 : 23-5).

⁷ A titre d'exemple, les immigrants indiens parlaient anglais avec un accent cockney.

⁸ Et plus particulièrement quelle langue les différents membres de la famille utilisaient pour communiquer entre eux.

⁹ « Western Cape Oral History Project » et « Oral History Project of the Isaac and Jessie Kaplan Centre for Jewish Studies and Research ».

¹⁰ Elle est enseignante-chercheuse à l'Université du Cap.

Ainsi, cet article dresse un bilan de notre recherche sur le comportement linguistique des habitants de District Six. L'objectif est de répertorier les réponses aux questions posées. Nous allons donc diviser notre travail en trois parties : en premier lieu, nous nous pencherons sur le statut de l'afrikaans au sein de District Six. Nous verrons qui pratique cette langue et pourquoi. Ensuite, nous étudierons le rôle de la langue anglaise dans un quartier comme District Six. Nous expliquerons pourquoi les résidents décident d'apprendre l'anglais et quels sont les avantages d'une bonne maîtrise de cette langue. Enfin, nous nous pencherons sur la langue vernaculaire de District Six. Nous nous intéresserons au plurilinguisme des « District Sixers », au parler spécifique des habitants du quartier, au mélange des langues et à l'alternance codique pratiqués en certaines circonstances que nous tenterons d'éclaircir.

□ LA LANGUE MAJORITAIRE À DISTRICT SIX : L'AFRIKAANS

L'afrikaans¹¹, variante du hollandais en usage au Danemark, était auparavant parlé par les esclaves et leurs maîtres ainsi que parmi les esclaves en provenance de Ceylan, des Antilles, de Madagascar et de certains pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest.

Dû au fait que les esclaves libérés¹² s'installèrent à District Six pour des raisons pratiques¹³, l'afrikaans devint dans le quartier¹⁴ qui abritait déjà un grand nombre d'anciens esclaves en provenance des colonies hollandaises, la langue la plus répandue¹⁵. Selon un ancien résident, M. Ismael Patel, l'afrikaans était la langue maternelle de quatre-vingt dix pour cent des habitants de District Six. Seuls dix pour cent utilisaient l'anglais au sein du foyer (Patel I., avril 1999). Dans les années 1930 et 1940, l'afrikaans se répandait de plus en plus à cause de populations rurales en provenance de Genadendal, Mamre, Elim et Darling. De plus, les « Noirs » ne résidaient plus dans le quartier : vu l'ampleur de l'épidémie de peste bubonique apparue en 1901, ils furent évacués dans des camps dans la banlieue de Uitvlugt¹⁶ où ils demeurèrent. Quant aux « Blancs » - principalement des Juifs - dès que cela leur était possible, ils partaient s'installer dans des quartiers plus aisés et plus agréables¹⁷.

¹¹ L'afrikaans parlé en Afrique du Sud est issu du hollandais du XVII^e siècle et a des influences hottentote, allemande, française, anglaise, bantoue et orientale. En effet, des mots d'origine hollandaise ont souvent changé de sens, la prononciation diffère, des consonnes ont disparu, la syntaxe est modifiée.

¹² L'abolition de l'esclavage date des années 1830.

¹³ Ainsi que nous l'avons souligné plus haut, District Six était situé à proximité des principaux lieux de travail : le centre ville, le port, la gare centrale et les usines.

¹⁴ Il faut noter ici que l'afrikaans était le langage utilisé par la majorité des métis d'Afrique du Sud (Guitard, 1990 : 13). Étant donné que ce groupe constituait une majorité dans le quartier, l'afrikaans était par la même occasion la langue employée dans une grande partie des foyers. Il serait également intéressant de préciser que les métis du Cap étaient soit les descendants des esclaves ou autres travailleurs sous contrat soit le fruit de mariages mixtes entre des populations « noires », hottentot, khoi ou san avec des colons « blancs ».

¹⁵ Ceci était le cas jusqu'en 1966 – date à laquelle District Six fut déclaré quartier « blanc » et même au-delà étant donné que les résidents quittaient leurs habitations petit à petit.

¹⁶ Aujourd'hui connue sous le nom de Pinelands.

¹⁷ Green Point, Walmer Estate, Gardens, Sea Point, Southern Suburbs...

Étant donné que les enfants parlaient l'anglais à l'école et avec leurs amis, l'afrikaans était la langue dominante des personnes de plus de trente ans¹⁸. Les résidents âgés de vingt à trente ans employaient tantôt une langue, tantôt l'autre tandis que les enfants et les adolescents ne parlaient pratiquement que l'anglais. Dans des réunions de familles, les adultes parlaient l'afrikaans et les plus jeunes l'anglais. Ainsi, de manière générale, l'afrikaans demeurait l'unique langue des personnes au foyer, des retraités et des petits enfants non encore scolarisés¹⁹.

La majorité des résidents du quartier parlaient l'afrikaans et n'appréciaient pas que l'on s'adresse à eux en anglais. Tandis que la communication entre membres d'une même famille et voisins avait lieu en afrikaans, parler anglais était synonyme de snobisme²⁰. L'afrikaans restait la langue des conversations familiales et de la littérature populaire. Première langue de la majorité des résidents, elle s'acquerrait « naturellement »²¹. Ceux qui pour aucune raison ne quitteraient District Six ne parlaient principalement qu'afrikaans. En résumé, l'afrikaans s'avère être la langue L (« low », commune) décrite par Joshua Fishman employée dans le cadre familial et dans le milieu de travaux ouvrier (Fishman, 1971 : 88).

□ LA LANGUE DE PRESTIGE : L'ANGLAIS.

L'anglais était la langue maternelle de certains résidents de District Six venus du Royaume-Uni et d'Irlande mais aussi du Canada et de certains pays d'Afrique. Les immigrants juifs²² installés à District Six apprirent l'anglais qui devint au bout de quelques générations la principale langue employée dans leurs foyers. Les enfants maîtrisaient parfaitement cette langue et avaient tendance à oublier leur langue d'origine - le yiddish. Les immigrants juifs préféraient apprendre l'anglais plutôt que l'afrikaans qui était pourtant la langue la plus parlée dans le quartier. Leur choix s'expliquait en partie par le fait que beaucoup d'entre eux

¹⁸ Nous parlons ici de la période située entre les années 30 (à partir de cette date, la majorité des « District Sixers » était des métis dans la mesure où les « Noirs » ainsi que les « Blancs » quittaient le quartier) et les années 80 (c'est-à-dire le moment où District se désertait de ses habitants).

¹⁹ Il fait noter ici que l'afrikaans en usage à District Six était un langage spécifique, loin du modèle standard.

²⁰ « Et nous parlions en afrikaans à notre tante et à nos cousins. Car si nous leur parlions en anglais, ils nous considéraient comme de vilains snobs » [« And we spoke Afrikaans to my aunt and to our cousins. Because if we did speak English to them, they considered us as awful snobs » (Booley Z., 02/03/90).

²¹ L'afrikaans provient pour l'essentiel du dialecte du sud de la Hollande. Cette langue était parlée par les colons hollandais en Afrique du Sud au milieu du XVII^e siècle. L'afrikaans se diffère du néerlandais par son système phonologique spécifique, par ses emprunts à l'anglais, au français, à l'allemand et aux langues africaines et par certaines spécificités grammaticales. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, l'afrikaans n'était utilisé qu'à l'oral et l'on se servait du néerlandais à l'écrit. Ce n'est que progressivement que l'afrikaans devint une langue littéraire. En 1925, il remplaça officiellement le néerlandais.

²² Au début du siècle, les Juifs étaient très nombreux à District Six. Quand ils grimpaient dans l'échelle sociale, ils quittaient le quartier pour s'installer dans des régions plus aisées. Si nous nous permettons de parler longuement de cette communauté, c'est parce que nous disposons d'un très grand nombre de documents sur elle grâce notamment aux travaux de recherche de Kay McCormick.

avaient séjourné quelque temps - un an ou deux - en Grande-Bretagne avant de venir s'installer en Afrique du Sud. Une des raisons pour lesquelles l'anglais était préféré à l'afrikaans était le fait que les colons anglais considéraient que les immigrés ne parlant pas anglais étaient des personnes n'ayant aucune notion de propreté et d'hygiène. On attribuait aux non-anglophones la responsabilité de l'insalubrité et des mauvaises conditions de vie qui provoquèrent les épidémies de variole en 1882 et de peste bubonique en 1901.

L'anglais était la langue pratique pour les interactions sociales entre sud-africains (réunions en tous genres, concerts, fêtes, ventes de charité). Les discours et le courrier avaient lieu aussi en anglais. Les films se diffusaient également en anglais dans les différentes salles de cinéma du quartier à la requête des résidents eux-mêmes (McCormick, 1989 : 85). Les noms des rues et des magasins, les pancartes et annonces publicitaires ainsi que les prénoms et les surnoms des habitants étaient en anglais et révélaient bien l'influence britannique²³. En outre, la littérature qu'on reconnaît et qu'on admire s'est produite dans cette langue.

Qui dit anglais dit langue de l'enseignement. Jusqu'au début des années 1950, la grande majorité des écoles du quartier l'employaient²⁴. En effet, sur les vingt écoles existantes, uniquement trois d'entre elles proposaient l'afrikaans comme langue d'enseignement. Même les écoles supposées proposer un enseignement en anglais et en afrikaans privilégiaient la langue anglaise alors que les enfants avaient l'afrikaans pour langue maternelle²⁵. Bill Nasson l'explique en s'appuyant sur les interviews d'anciens résidents réalisés dans le cadre du « Western Cape Oral History Project » : « *La langue parlée à la maison était celle utilisée à l'école. Mais les enseignants employaient toujours l'anglais en premier, toujours l'anglais. Très, très peu de cours en afrikaans* »²⁶. Les élèves ne comprenaient pas toujours le travail requis, l'instituteur se voyait obligé de traduire les énoncés en afrikaans. Une ancienne résidente explique que l'instituteur était obligé de traduire les énoncés en afrikaans car les petits « District Sixers » ne parvenaient pas à lire et à écrire en anglais (Pitt, 16/09/87).

Maîtriser l'anglais donnait l'accès aux études supérieures et conduisait à des emplois qualifiés. Afin de donner les meilleures chances à leurs enfants, les familles ayant l'afrikaans pour langue maternelle communiquaient en anglais avec leurs enfants tout en continuant à parler afrikaans entre adultes. Connaître l'anglais devenait nécessaire dans une Afrique du Sud régie par les lois de l'apartheid. En effet, les habitants maîtrisant cette langue internationale avaient la possibilité de fuir les lois de leur pays en décidant d'émigrer au Canada, en Australie ou encore en Allemagne : ils pouvaient s'installer dans ces pays et y trouver du travail. L'écrivain Richard Rive explique qu'il lui était impossible

²³ Il faut noter ici que les maisons à l'architecture victorienne étaient nombreuses dans le quartier.

²⁴ A partir des années 50, avec l'intensification du nationalisme afrikaner et la mise en place du gouvernement d'apartheid, on décidait d'introduire l'afrikaans en plus de l'anglais comme langue d'enseignement dans les écoles du quartier (Lewis, 1990 : 187).

²⁵ Hester Seale souligne que les enfants avaient l'habitude de parler en afrikaans même à l'école. L'enseignement était en anglais et en afrikaans mais la grande majorité des cours étaient donnés en anglais. De même, les enseignants s'adressaient toujours à leurs élèves en anglais (Seale H.).

²⁶ « What you spoke at home, you spoke at school. But the teachers always had English first, always English. Very, very few Afrikaans lessons » (Nasson, 1990 : 55).

d'écrire ses œuvres en afrikaans étant donné que le gouvernement sud-africain les avait censurées et qu'il était donc obligé de les faire publier à l'étranger. Il n'avait ainsi pas d'autre choix que d'écrire en anglais (Welz, 1987 : 11).

De même, la maîtrise de la langue anglaise offrait la possibilité aux métis ayant la peau claire de se faire passer pour des « Blancs ». Ils pouvaient ainsi bénéficier de tous les avantages que ce « groupe racial » possédait dans le système de l'apartheid. Les métis qui obtenaient l'appartenance à la « race blanche » rejetaient catégoriquement l'afrikaans. Ils prétendaient ne pas comprendre cette langue même si l'on dénotait souvent chez eux un très fort accent afrikaans. Lorsqu'on se risquait à leur adresser la parole en afrikaans avec ce genre de personnes, l'atmosphère devenait très vite glaciale. Ils faisaient alors tout pour poursuivre la conversation en anglais. Une personne que Graham Watson a rencontré a même osé justifier son fort accent afrikaans par son nouveau dentier (Watson, 1970 : 7). Les résidents de District Six qui ne supportaient plus leurs conditions de vie critiques et qui souhaitaient quitter le quartier dès que l'occasion se présenterait, se forçaient alors à apprendre l'anglais et à pratiquer cette langue correctement afin de pouvoir s'adapter facilement à un nouvel environnement.

Certaines personnes interrogées considéraient l'anglais comme une langue supérieure. On associait en effet l'anglais avec la « race blanche ». Parler cette langue révélait chez une personne son intelligence et son éducation. Langue internationale, l'anglais procurait un sentiment de fierté lorsqu'on le maîtrisait et amenait au prestige social. Beaucoup de résidents de District Six aimaient parler l'anglais car c'était une langue que les Afrikaners « blancs » n'appréciaient guère. Ainsi, chez des commerçants « blancs » notamment, ils ne communiquaient qu'en anglais. Leur but était d'agacer les Afrikaners et de leur montrer qu'ils étaient tout à fait aptes à parler correctement l'anglais même s'ils étaient des « gens de couleur » considérés comme inférieurs selon la loi.

L'anglais était la langue utilisée au sein d'une bourgeoisie constituée de personnes aisées et éduquées habitant des quartiers chics²⁷. Ainsi, les personnes maîtrisant l'anglais joignaient à cette catégorie sociale. Richard Rive raconte que même si la langue maternelle de sa famille était l'afrikaans, il a personnellement adopté l'anglais comme langue usuelle²⁸. En effet, il habitait dans un quartier occupé par des personnes appartenant à la classe moyenne et parlant l'anglais. De plus, il dirigeait un département d'anglais (Welz, 1987). Les « District Sixers » qui parlaient l'anglais pouvaient converser aisément avec les personnes travaillant au centre ville mais aussi avec des marins et d'autres étrangers qui visitaient le quartier²⁹. L'anglais devenait la langue de l'économie : une langue indispensable sur les lieux de travail.

²⁷ La langue anglaise était synonyme d'un meilleur statut social. Beaucoup de résidents investissaient du temps et de l'argent pour l'apprentissage de cette langue car la compétence linguistique allait de pair avec la compétence sociale et économique.

²⁸ Alors que l'écrivain était encore adolescent et vivait avec sa famille, celle-ci grimpait dans l'échelle sociale. Elle quittait District Six pour s'installer à Walmer Estate et ses membres décidaient de parler l'anglais au lieu de l'afrikaans au sein du foyer (Rive, 1979). Une fois adulte, Richard Rive poursuivait ses études supérieures et devenait professeur. Il continuait à parler en anglais chez lui.

²⁹ District Six était à proximité du port.

Dans la majorité des cas la seconde langue des personnes parlant afrikaans était l'anglais. C'est ce qu'explique Richard Rive en ces termes : « *les personnes ayant pour langue maternelle l'afrikaans parlent les deux langues, les gens qui parlent anglais sont unilingues* »³⁰. Les résidents parlant l'afrikaans chez eux acquéraient l'anglais par la voie des institutions formelles de l'enseignement, de la religion, de l'administration ou du milieu professionnel.

En résumé, l'anglais correspond ici à la langue H (« high », élevée) décrite par Fishman utilisée pour la religion, l'enseignement et d'autres aspects de la culture (Fishman, 1971 : 88).

□ LE VERNACULAIRE DE DISTRICT SIX

■ Les différentes langues employées dans le quartier

Les immigrants juifs en provenance d'Europe de l'Est et résidant dans le quartier parlaient le yiddish. La plupart d'entre eux arrivaient en Afrique du Sud sans connaître l'anglais ni l'afrikaans. Une fois installés dans leur pays d'accueil, ils apprirent l'anglais et au bout de trois générations, maîtrisèrent cette langue. Les personnes arrivées en premier aidaient les nouveaux arrivants en leur enseignant l'anglais et en leur donnant des conseils pour les amener à s'intégrer rapidement à la communauté. Ils leur expliquaient par exemple comment se faire des amis. Même si une grande partie des Juifs conservaient leur langue maternelle, ils se voyaient souvent dans l'obligation d'apprendre l'anglais et l'afrikaans afin de se procurer un emploi. En effet, sinon il leur était difficile de trouver du travail. Le peu de personnes qui parvenaient à obtenir un emploi alors qu'ils ne parlaient pas couramment les langues du pays les apprenaient alors rapidement grâce aux conversations qu'ils échangeaient avec leurs collègues. Certaines personnes décidaient de prendre des cours particuliers pour lesquels ils dépensaient environ dix pour cent de leur salaire mensuel (McCormick, 1990). Des cours du soir étaient également organisés.

Pendant, l'insertion des immigrants juifs dans la communauté de District Six était difficile dans la mesure où ils ne parlaient pas la langue du pays. De plus, ils rencontraient des difficultés dans leur apprentissage de l'anglais à cause de la grande différence avec l'écriture hébraïque. Beaucoup de nouveaux arrivants se familiarisaient avec les langues parlées de District Six au contact de ses habitants. Comme un grand nombre de magasins appartenaient à des Juifs (qui affichaient souvent leurs prix en hébreu), les ménagères juives avaient tendance à se contenter de leur langue d'origine. Ayant très peu d'amis non juifs, beaucoup d'immigrants ne considéraient pas l'apprentissage de l'anglais et/ou de l'afrikaans comme une nécessité. Certaines mères de famille employant des domestiques se voyaient obligées d'apprendre quelque peu l'afrikaans pour communiquer avec elles et *vice versa*, les femmes de ménage apprenaient souvent le yiddish au fil des années. Les enfants dont les parents ne parlaient pas couramment l'anglais vivaient assez mal cette situation. Ils avaient l'impression d'être dans une autre sphère et avaient du mal à communiquer avec leurs parents. A titre d'exemple, ils

³⁰ « Afrikaans-speaking people speak both languages, English-speaking people are unilingual » (Welz, 1987).

ne pouvaient pas obtenir l'aide nécessaire à l'exécution de leurs devoirs s'ils rencontraient une incompréhension. En outre, ils éprouvaient une certaine gêne ou honte à cause du fait que leurs parents ne parlaient pas et n'écrivaient pas correctement. Un ancien résident de District Six se souvient du jour où il a demandé à son père de faire un mot pour le proviseur pour justifier son absence de la veille. La lettre de son père étant si médiocre, le petit écolier n'osa pas la présenter au principal. Aussi, il décida d'écrire lui-même un mot sur le chemin de l'école. Alors qu'il préparait cette lettre pour le proviseur, ce dernier le surprit (Louis F.).

Afin d'être fidèles aux traditions, des associations juives proposaient des cours de yiddish aux jeunes générations qui avaient tendance à oublier leurs origines. On y apprenait la langue mais aussi la culture. De même, il était courant de voir à District Six des pièces de théâtre et des chansons en yiddish. Les librairies du quartier recevaient régulièrement des livres et des journaux publiés dans cette langue (Irma-Feldman B., 1984 : 55). Le yiddish était la langue utilisée dans toutes les synagogues. En effet, les prières y étaient toujours dites en yiddish excepté lorsque l'on recevait des rabbins de Grande-Bretagne qui présentaient leurs sermons en anglais. Certains immigrants venus d'Europe de l'Est parlaient couramment le russe ou le polonais chez eux. District Six comptait également un nombre significatif de Zoulous, Xhosas³¹, Swazis³² et Tamouls³³ qui parlaient leurs langues maternelles³⁴. Ainsi, les langues d'origine avaient une grande importance à District Six : non seulement on les parlait mais encore on les transmettait de père en fils dans les familles.

Les musulmans et les juifs mettaient tout en œuvre pour apprendre à lire les textes sacrés en arabe et en yiddish car cela leur était primordial dans leurs pratiques religieuses. Les résidents de District Six d'origine indienne parlaient souvent le gujrati, le urdu ou encore le cockney chez eux. La « Zainatul Mosque » située dans la rue Muir fut construite en 1938 par les immigrants indiens et les sermons y furent donnés en urdu jusqu'aux années 40. A partir de cette date, l'anglais devint la langue dominante³⁵.

■ Des langues spécifiques.

Les dialectes en usage à District Six différaient des langues parlées par les classes dirigeantes et enseignées dans les écoles. Les différences touchaient aussi bien au vocabulaire, aux règles de grammaire qu'à l'accent. Selon Joshua A. Fishman, l'existence de langues différentes des normes standardisées peut

³¹ Une ancienne résidente « Noire » de District Six, Nomvuyo Ngcelwane, montre dans son autobiographie que les résidents appartenant à ce « groupe racial » parlaient le xhosa chez eux. Son livre comprend des expressions et parfois même des extraits de conversations échangées par des « District Sixers » de « couleur noire ». A la fin de son livre, elle établit une liste des mots xhosa et en donne les équivalents en anglais (Ngcelwane, 1998).

³² Ces trois « groupes » faisaient partie des tribus noirs venus des grands lacs du centre de l'Afrique qui émigrèrent vers le sud du continent.

³³ La population tamoule était originaire de l'Inde.

³⁴ Le zoulou, le xhosa et le swazi sont des langues bantoues. Le tamoul est une langue dravidienne. En 1970, 24,4% des sud-africains d'origine asiatique parlaient cette langue.

³⁵ Cette mosquée existe toujours et nous avons eu l'occasion de la visiter. Les prières et la lecture du Coran se font en arabe alors que la langue utilisée pour les sermons est l'anglais.

s'expliquer par le fait que les « District Sixers » appartenaient en majorité à la classe ouvrière. En effet, d'après ce chercheur, les personnes d'une classe inférieure font beaucoup moins attention à leur style et à leur prononciation que celles de la classe supérieure (Fishman, 1971).

Les habitants interrogés ont montré qu'ils utilisaient un afrikaans différent de la langue standard ou « pure »³⁶. Ils cherchaient ainsi à se démarquer des dirigeants du pays, responsables des lois ségrégationnistes : les Boers. Ils rejetaient l'afrikaans³⁷ « pur » qu'ils associaient au gouvernement nationaliste « blanc »³⁸. Certains habitants en venaient même à simuler ne pas comprendre l'afrikaans standard³⁹. Un ancien résident, Vincent Kolbe explique que « *l'on détestait l'afrikaans des Boers* »⁴⁰. L'afrikaans en cours à District Six ressemblait au standard par sa syntaxe mais empruntait beaucoup de mots à l'anglais. Adam Small qualifie l'afrikaans de District Six de « kaaps », le langage du Cap de Bonne Espérance (Small & Wissema, 1986 : 6). L'anglais utilisé à District Six était décrit comme une langue « incorrecte »⁴¹, différent du standard⁴². Il était très semblable au modèle standard par son lexique et les principales différences concernaient les règles morphosyntaxiques. Un ancien résident du quartier, Tahir Levy, souligne : « *Personne ne parlait l'anglais de la reine* »⁴³. Les résidents du quartier employaient des langues spécifiques - non standard - dans les conversations qu'ils échangeaient avec leurs voisins, les amis ou des membres de la famille. Si l'on entendait quelqu'un utiliser la langue « pure », l'on en riait et l'on en déduisait que cette personne était soit étrangère au quartier soit en faveur au gouvernement en place (McCormick, 1986 : 293).

Les habitants de District Six glissaient souvent dans leurs conversations un mot ou une expression italienne ou encore malaise connue de l'ensemble des

³⁶ L'afrikaans « pur » est différent du « kaps » dans la mesure où les personnes parlant la forme non-standard ne font pas attention aux fautes de grammaire et au style entre autres.

³⁷ Il est important de noter ici que lorsque District Six fut déclaré un quartier « blanc » suite à la loi des « Group Areas Act » de 1966, le gouvernement décidait par la même occasion de renommer le quartier « Zonnebloem » et d'attribuer des noms afrikaans aux rues qui étaient auparavant en anglais. Il voulait imposer la langue afrikaans et rayer District Six de la mémoire des gens. Cette redénomination du quartier et des noms de rue peut être comparée à celle qui a eu lieu en Hongrie à partir de 1990 décrite par Salih Akin. Elle tient compte des choix culturels, politiques et idéologiques des dirigeants ainsi que leur désir de coupure avec le passé national et se traduit par une purge linguistique (Akin S., 20/05/99).

³⁸ Comme l'explique Marianne Cornevin, la langue afrikaans et la religion protestante calviniste étaient les éléments essentiels de l'identité afrikaner (Cornevin, 1979).

³⁹ C'était l'afrikaans – et non pas l'anglais – qui était considéré comme la langue des oppresseurs (des Afrikaners « blancs »).

⁴⁰ « boere Afrikaans was hated » (Kolbe V.)

⁴¹ « not proper » ou « broken ».

⁴² Les « District Sixers » laissaient souvent glisser dans leurs phrases des fautes de grammaire, d'orthographe ou encore de prononciation. Ils avaient un style plus familier comme le montre cet extrait prononcé par un ancien résident de District Six interviewé par Kay McCormick : « For one thing I think the person himself will feel quite awkward. People would look at him strange, you know. They'd straight away identify that there is something wrong with the person's speech and he will automatically rectify it and try to join in. I think that is why people mix their language also, you know. » (McCormick, 1990 : 97).

⁴³ « Nobody spoke the queen's English » (Levy T., 30/03/99).

« District Sixers »⁴⁴. Certaines expressions utilisées étaient propres au quartier et on ne pouvait les entendre nulle part ailleurs. Ainsi, le terme « sea kaffir » désignait un « Noir » d'origine américaine. Cette expression permettait de différencier les « Noirs » venus d'Amérique des indigènes (Manuel G. & Hatfield, 1967 : 33).

■ Mélanges de langues et alternances codiques.

La pratique de l'anglais et de l'afrikaans amenait les District Sixers » au mélange des deux langues dans leurs discours, produisant des énoncés bilingues. Il s'agissait d'un mélange de langues (« code mixing ») ou d'une alternance codique (« code switching »). Les bilingues de District Six avaient souvent recours à des emprunts ou à des interférences⁴⁵. Ils glissaient également des mots anglais dans une conversation en afrikaans et *vice versa* ou encore ils inventaient des mots ayant les caractéristiques des deux langues. Le passage de l'anglais à l'afrikaans et *vice versa* se faisait couramment à District Six et les personnes interrogées indiquaient que cela constituait la principale originalité du langage parlé dans le quartier. Les résidents avaient pour habitude d'emprunter des mots d'une langue lorsqu'ils utilisaient l'autre dans les conversations quotidiennes. Ils passaient sans hésitation d'une langue à l'autre car ils avaient des relations détendues avec les autres. Les chansons des troupes défilant dans les rues du quartier au nouvel an étaient également un mélange d'anglais et d'afrikaans.

Il est vrai que les locuteurs choisissaient le plus souvent de parler dans la langue qui leur était la plus familière et dans laquelle ils étaient le plus à l'aise. Cependant, ils s'adaptaient souvent à la langue de leur interlocuteur pour diverses raisons - par habitude, par respect, par politesse, par allégeance, afin d'exprimer leur accord. Le « code-switching » était utilisé pour des raisons pratiques. Certains résidents trouvaient son utilité dans le choix de mots exprimant au mieux leurs idées. Ainsi, la population se comprenait mieux. Une résidente interviewée par Kay Mc Cormick, Mme C., explique qu'il est plus facile de comprendre une

⁴⁴ Étant donné que les Malais représentaient le groupe majoritaire à District Six, leur langue d'origine a beaucoup influencé le langage parlé à l'intérieur du quartier (du Plessis I.D.).

⁴⁵ Il pourrait s'avérer intéressant ici de définir ces termes et d'en donner quelques exemples. Le mélange de langues (« code mixing ») et l'alternance codique (« code switching ») désignent le passage en un point du discours d'une langue à l'autre. Dans le premier cas (mélange de langues), le changement a lieu dans une seule et même phrase alors que dans le second, une phrase dans une langue est suivie d'une phrase dans une autre langue. Les personnes pratiquant plusieurs langues ont tendance à utiliser un mot d'une langue dans un fait dans une autre langue. Il s'agit d'un emprunt ou d'une interférence. A titre explicatif, un anglophone qui parle français pourrait utiliser le mot « instance » au lieu d'« exemple ». Nous souhaiterions illustrer les notions de mélange de langues et d'alternance codique par des extraits de discours prononcés par des « ex-District Sixers » :

Mélange de langues :

« Mrs Abrahams kom help vir my ek willie hospitaal to gaan » (Waghiet F.)

« you can't take – die ref het self gesê dit gehoor » (McCormick K., 1989 : 388)

« Dat die chairman suggest » (ibid. : 389)

Alternance codique :

« Now let's get on with this thing over. Ons is amper klaar tyd. » (Ibid. : 394)

« Julle kan sien as julle wil speel of wat. Swearing on the field is here penalty ten cents » (Ibid. : 395).

phrase en afrikaans comportant quelques mots anglais plutôt qu'une conversation exclusivement en afrikaans (McCormick, 1990 : 93). Parfois, si un mot manquait, on pouvait utiliser son équivalent dans l'autre langue. On décidait de passer d'une langue à une autre lorsqu'on souhaitait exprimer une idée spécifique à l'aide d'une locution ou d'une image existante dans une langue et pas dans l'autre. Parfois, changer de langue signifiait changer de sujet. Certains résidents passaient d'une langue à l'autre quand ils changeaient d'interlocuteurs : on parlait par exemple en anglais à un invité « blanc » et on passait à l'afrikaans pour s'adresser à un membre de la famille ou à un voisin. Beaucoup de « District Sixers » parlaient anglais sur leur lieu de travail et afrikaans dans le contexte familial. Pour citer les propos de quelqu'un, on utilisait la plupart du temps la langue employée par la personne ce qui donnait lieu à un « code-switching ». En outre, lorsqu'on voulait insister sur une idée, on l'exprimait tour à tour dans une langue puis dans l'autre.

L'anglais s'employait pour le formel (présentation lors d'une réunion, excuses) et l'afrikaans devenait plus approprié pour l'expression de fortes émotions. Désireux de montrer leurs compétences, les résidents choisissaient une langue plutôt qu'une autre. Ainsi, un métis affectionnait particulièrement parler anglais à un officier du gouvernement afin de démontrer ses aptitudes et faire preuve d'intelligence. Parallèlement, une personne de « couleur blanche » demeurant à District Six préférait s'adresser en afrikaans à une « personne de couleur » résidant à l'extérieur du quartier. Il s'agissait là d'une manière de dévoiler sa capacité à s'exprimer en afrikaans malgré la couleur de sa peau. Il s'agit ici, selon les termes de Louis-Jean Calvet d'un « *conflit de rôles* », chacun décidant d'utiliser la langue de l'autre pour prouver ses compétences linguistiques (Calvet, 1993 : 34).

Le choix d'une langue plutôt qu'une autre était souvent déterminé par le lieu (on ne parlait pas de la même façon avec son patron au bureau et si on le rencontrait au cinéma. De même, on n'utilisait pas forcément la même langue dans la salle de classes et dans la cour de récréation), la personne à qui on parlait (son employeur, un ami, un membre de la famille, son professeur), ce dont on parlait (un patron et sa secrétaire n'avaient pas le même comportement linguistique selon qu'ils parlaient d'un courrier à traiter ou d'un ami qu'ils avaient en commun), le moment où avait lieu la conversation (pendant ou en dehors des heures de travail).

Toutefois, l'alternance codique présentait des inconvénients. En effet, à force de mélanger l'anglais et l'afrikaans, aucune des deux langues n'était correctement parlée. Les enfants avaient du mal à parler convenablement en anglais à l'école étant donné qu'ils avaient l'habitude de mélanger les langues. Le « code-switching » était très utile en cas de trou de mémoire ou de moment d'inattention (McCormick, 1990 : 104) : on cherchait le mot manquant dans l'autre langue sans se donner la peine de trouver une formulation correcte dans la première langue, ce qui a conduit à un état de paresse. Nous nous rendons compte des méfaits de l'alternance codique lorsque nous écoutons des « District Sixers » parler ou quand nous lisons les transcriptions des interviews réalisées par les

chercheurs de l'Université du Cap⁴⁶. En effet, les résidents produisent souvent des phrases comportant des fautes de grammaire notamment⁴⁷.

John J. Gumperz distingue deux types d'alternance codique. La première, l'alternance situationnelle, a lieu lorsqu'un élément extérieur oblige à l'emploi d'une langue plutôt qu'une autre. A titre d'exemple, si notre interlocuteur est monolingue, nous déciderons automatiquement de lui parler dans la seule langue qu'il comprend. Parfois, c'est le lieu qui impose le choix d'une langue (l'anglais à l'école, sur son lieu de travail, dans des bureaux administratifs, chez les commerçants du centre ville). Autrement, c'est le sujet ou le genre de la conversation - questions importantes ou peu sérieuses - qui détermine l'utilisation de telle ou telle langue. L'alternance métaphorique, au contraire, n'est pas due à un élément extérieur mais intervient au cours d'un échange : on passe d'une langue à une autre pour citer les paroles prononcées par un tiers, pour exprimer son désaccord ou encore passer de l'humour au sérieux, du négligeable à l'important (Gumperz J.J. cité par Calvet & Dumont, 1999 : 88-89).

□ CONCLUSION

Le quartier de District Six était plus qu'un lieu de coexistence des langues, il était le lieu de gestion de cette coexistence. En effet, malgré la diversité des résidents et donc des langues présentes, les « District Sixers » réussissaient tant bien que mal à communiquer et ils constituaient même une communauté unie et solidaire. Ainsi, les immigrés étaient entièrement intégrés au sein de la communauté de District Six. Telle une pompe, le quartier aspirait du plurilinguisme et rejetait du monolinguisme.

La coexistence de plusieurs langues à District Six donnait lieu à de lourdes conséquences. En effet, certains couples mixtes ne parvenaient pas à se comprendre car la seule langue qu'ils avaient en commun était très mal maîtrisée par les deux parties. Ainsi, même s'ils communiquaient oralement non sans difficulté, laisser un mot à leur conjoint pour les informer d'un imprévu ou quoi que ce soit d'autre leur était impossible⁴⁸. La maîtrise de plusieurs langues s'avérait nécessaire afin de pouvoir communiquer avec tous et être à l'aise dans toutes les circonstances. Ainsi, les langues utilisées au sein des lieux de culte différaient souvent de celles parlées dans le cadre familial. En effet, les prières se récitaient en arabe, yiddish ou latin mais aussi très souvent en anglais alors que la

⁴⁶ « Western Cape Oral History Project » et « Oral History Project of the Isaac and Jessie Kaplan Centre for Jewish Studies and Research ».

⁴⁷ Il serait intéressant de citer quelques extraits de discours prononcés par d'anciens habitants de District Six qui comportent des fautes grammaticales.

« ya and after that I came home and um *there was* friends here » – c'est nous qui soulignons (McCormick, 1989 : 424)

they said *they going* to throw it down » – c'est nous qui soulignons (Ibid. : 426)

« *At that time I am* twenty six » – c'est nous qui soulignons (Mme Dollie)

« Yes *she was* NG. And I was *Church of England*. » – c'est nous qui soulignons (Eddie G., 05/03/90).

⁴⁸ Maurice Goldman évoque le cas d'un couple mixte qui avait comme seule langue commune l'anglais. Lorsque la mère du narrateur écrivait un mot en afrikaans, son père était obligé d'aller chez un ami métis et lui demander de le traduire [Goldman M. (sous le pseudonyme de Hendricks K.), 1953 : 42].

langue dominante était l'afrikaans. Aussi, les « District Sixers » n'avaient d'autres choix que d'apprendre l'anglais afin de comprendre ce qui se disait à l'église, la mosquée ou la synagogue.

En ce qui concerne nos recherches, ne pas parler afrikaans fut un handicap. En effet, l'accès aux œuvres, articles et interviews dans cette langue nous était fermé. Quand ces écrits s'avéraient indispensables, nous étions obligés de les faire traduire. De même, nous avons du mal à comprendre les interviews comportant un mélange d'anglais et d'afrikaans. Une des difficultés majeures que nous avons rencontrées est due au fait que le *quartier de District Six n'existe plus*. Il nous fut donc impossible d'enregistrer des conversations de rue ou de recueillir les paroles prononcées au sein des foyers. Même si nous avons voulu étudier la façon de parler des anciens résidents en enregistrant leurs conversations, en les interrogeant sur les langues qu'ils utilisaient lorsqu'ils résidaient à District Six et dans quelles circonstances, les données que nous avons recueillies nous donnent juste une idée de la façon de parler dans le quartier. Les « District Sixers » ayant changé d'environnement, leurs comportements linguistiques sont aujourd'hui fort différents.

De plus, les propos que nous avons recueillies en interviewant des anciens résidents et en se basant sur les interviews réalisées par les chercheurs de l'Université du Cap ne sont pas vraiment authentiques car elles sont façonnées par l'interaction des interviews. Il s'avère d'autant plus difficile de connaître le répertoire linguistique des habitants dans la mesure où ces derniers appartiennent à la classe ouvrière et que leurs habitudes linguistiques sont loin des normes standardisées. Les personnes interrogées ne parlent en effet pas de la même façon dans la vie de tous les jours. Se sachant observées, elles n'ont pas la même aisance du parler et y prêtent plus d'attention. Les magnétophones et caméras ne font qu'empirer la situation : ils peuvent être de véritables obstacles à la communication. En effet, au lieu de s'envoler, les paroles restent, enregistrées sur une cassette⁴⁹. Afin que le caractère formel de l'interview n'affecte pas la façon de parler des résidents, une des solutions est de poser aux habitants des questions générales sur le quartier sans leur préciser que ce qui nous intéresse réellement c'est le comportement linguistique. En outre, en tant qu'enquêtrice, se présenter comme l'amie d'Untel permet une plus grande familiarité avec son interlocuteur.

□ BIBLIOGRAPHIE

Livres et manuscrits.

CALVET, Louis-Jean & DUMONT, Pierre, 1999, *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris.

CALVET, Louis-Jean, 1993, *La sociolinguistique*, Presses Universitaires de France, Paris.

CALVET, Louis-Jean, 1994, *Les Voix de la Ville Introduction à la Sociolinguistique Urbaine*, Payot, Paris.

CORNEVIN, Marianne, 1979, *L'apartheid : Pouvoir et Falsification Historique*, Unesco, Paris.

DU PLESSIS, I.D., *The Cape Malays*, Maskew Miller Ltd, Le Cap.

⁴⁹ Il pourrait être intéressant de placer des microphones ou des caméras cachés afin que le sujet ne se sache pas observé.

FISHMAN, Joshua A., 1971, *Sociolinguistique*, Labor, Bruxelles.

GOLDMAN, Maurice (sous le pseudonyme de HENDRICKS Katie), 1953, *The Bend in the Road*, Citadel Press, Le Cap.

GUITARD, Odette, 1990, *L'apartheid*, Presses Universitaires de France, Paris.

IRMA-FELDMAN, Bonny, 1984, *Social life of Cape Town Jewry 1904-1914 with special reference to the eastern european immigrant community*, mémoire de licence d'histoire, Université du Cap, Le Cap.

MANUEL, George & HATFIELD, Denis, 1967, *District Six*, Longmans, Le Cap.

MC CORMICK, Kathleen Mary, 1989, *English and Afrikaans in District Six : a Sociolinguistic Study*, thèse, Université du Cap, Le Cap.

MC CORMICK, Kay, 1990, *Language use in the Jewish community of District Six 1880-1940*, manuscrit non publié.

NGCELWANE, Nomvuyo, 1998, *Sala Kahle District Six*, Kwela Books, Le Cap.

SMALL, Adam & WISSEMA, Jansje, 1986, *District Six*, Fontein, Linden.

WATSON, Graham, 1970, *Passing for White*, Tavistock Publications Ltd, Londres.

WELZ, Dieter, 1987, *Writing Against Apartheid*, The National English Literary Museum, Afrique du Sud.

Articles.

HODGSON Janet, 1984, « Zonnebloem College and Cape Town : 1858-1870 » in *Studies in the History of Cape Town*, vol. 1, U.C.T.

LEWIS, Amelia, 1990, « Reflections on Education in District Six, 1930s to 1950s » in *The Struggle for District Six Past and Present*, Buchu Books, Le Cap.

MC CORMICK, Kay, 1986, « Children's Use of Language in District Six » in *Growing up in a divided society The contexts of childhood in South Africa*, Ravan Press, Johannesburg.

MC CORMICK, Kay, 1990, « The Vernacular of District Six » in *The Struggle for District Six Past and Present*, Buchu Books, Le Cap.

NASSON, Bill, 1990, « Oral History and the Reconstruction of District Six » in *The Struggle for District Six Past and Present*, Buchu Books, Le Cap.

RIVE, Richard, 1979, « Caledon St. And other memories » in *Staffrider*, vol. 2, n° 4.

Communications.

AKIN, Salih, 1999, « Stratégies redénominales des rues de Hongrie », communication présentée lors de la Journée Internationale de Sociolinguistique Urbaine le 20/05/99 à Mons.

HODGSON, Janet, 1981, « Cape Town as a cradle of Black writing », communication présentée lors du séminaire d'histoire à l'Université du Cap en juin 1981.

Interviews.

Interviews d'anciens résidents de District Six réalisées par des chercheurs de l'Université du Cap dans le cadre du « Western Cape Oral History Project » (cassettes et transcriptions disponibles dans les archives de la bibliothèque universitaire).

Liste des interviews citées :

BOOLEY Z., 02/03/90, interview réalisée par ADHIKARI Ashoek et transcrite par FAHRENFORT Pat.

DOLLIE, 05/03/90.

EDDIE George, 05/03/90, interview réalisée par GOOL Minnie et transcrite par LEON B.

HESTER Seale, interview réalisée par NASSON Bill et transcrite par FAHRENFORT Pat.

KOLBE Vincent, interview réalisée par NASSON Bill et transcrite par FAHRENFORT Pat.

PITT Aisha, 16/09/87, interview réalisée par NASSON Bill et transcrite par TREGURTHA Veronica.

WAGHIET Farieda, interview réalisée par EDRIES Ebrahim et transcrite par FAHRENFORT Pat.

Interviews des habitants juifs du quartier dans le cadre du « Oral History Project of the Isaac and Jessie Kaplan Centre for Jewish Studies and Research » (cassettes et transcriptions disponibles dans les archives de la bibliothèque universitaire).

Interview citée :

Louis F.

Interviews d' « ex-District Sixers » réalisées par nous lors de nos différents séjours de recherche au Cap :

ABDURAHMAN M., tailleur / à son atelier / le 7 avril 1999.

COMBRICK Irwin, médecin / au musée de District Six / le 2 avril 1999.

EBRAHIM Nassima, retraitée / à son domicile / en mars 1995.

EBRAHIM Noor, employé au musée de District Six / au musée / le 3 avril 1999.

FORTUNE Linda, employée au musée de District Six / au musée / le 3 avril 1999.

LEVY Tahir, animateur socio-culturel / à son bureau à Woodstock / le 2 avril 1995 & le 30 mars 1999.

NAGIA Anwah, président de l'association « District Six Civic Association » / à son domicile / le 7 avril 1999.

OMAR Dullah, ministre de la justice du gouvernement de Nelson Mandela / à son domicile / en avril 1999.

PATEL Ismael, retraité / à l'appartement où nous logions / en avril 1999.

□ ANNEXE

Voici les questions que nous avons posées aux anciens résidents de District Six que nous avons interrogés. Nous avons traduit les questions qui étaient originellement en anglais.

1 - Lorsque vous habitiez à District Six, quelle était votre langue maternelle ?

2 - Quelle langue aviez-vous l'habitude d'utiliser au sein du foyer ? S'agissait-il de la même langue avec tous les membres de la famille ou pratiquiez-vous une langue avec tel membre et une autre avec tel autre membre ?

3 - Quelle langue employiez-vous pour vous adresser à vos voisins ?

4 - Quel langage utilisiez-vous pour discuter avec vos amis ?

5 - A quelle église ou mosquée apparteniez-vous et quelle langue était utilisée dans ce lieu de culte ?

6 - Lorsque vous étiez enfant, quelle école avez-vous fréquenté ? Quelle était la langue d'enseignement ?

7 - Exerciez-vous un métier ? Où travailliez-vous ? Quelle langue utilisiez-vous sur votre lieu de travail ?

8 - Lorsque vous vous rendiez dans des administrations - bureaux, poste, mairie, clinique... - quelle langue parliez-vous pour vous adresser à vos locuteurs ?

9 - Faisiez-vous vos achats uniquement dans les magasins du quartier ou aviez-vous l'habitude de vous rendre également chez d'autres commerçants ? Quelle langue employiez-vous à ce moment-là ?

- 10 - *Préfériez-vous lire les journaux et magazines anglais ou afrikaans ? Quelle langue choisissiez-vous lorsque vous écoutiez la radio ou regardiez la télévision ?*
- 11 - *Quelle langue utilisiez-vous pour répondre au téléphone ?*
- 12 - *Appartenez-vous à un club sportif ou autre ? Quelle langue y parlait-on ?*
- 13 - *Vous arrivait-il d'assister à des réunions politiques ou autres ? Quelle était alors la langue utilisée par ceux qui prenaient la parole ?*
- 14 - *Dans quelles circonstances choisissiez-vous de parler dans une langue plutôt que dans l'autre ? Pourquoi ? Avec quels locuteurs préfériez-vous telle langue plutôt que telle autre ? Pour discuter de quel sujet ? Aviez-vous un but particulier ?*
- 15 - *Pensez-vous que les langues que vous utilisiez étaient loin des modèles standard ?*
- 16 - *Selon vous, pourquoi les « District Sixers » employaient-ils des langues non-standard ?*
- 17 - *Que pensez-vous du mélange de langues et de l'alternance codique ? Était-ce une bonne chose ou une mauvaise chose ?*
- 18 - *Pensez-vous que l'anglais était considérée comme une langue supérieure ? Pourquoi ?*
- 19 - *Selon vous, quelle était la langue majoritaire à District Six ?*
- 20 - *A part l'anglais et l'afrikaans, quelles autres langues étaient assez couramment parlées au sein du quartier ?*

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| L'ESSENCE SOCIOLINGUISTIQUE DES TERRITOIRES URBAINS : UN AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE DE LA VILLE ? | 5 |
| POUR UNE SOCIOLINGUISTIQUE « REPLACÉE » | 5 |
| VARIATIONS LINGUISTIQUES : IMAGES URBAINES ET SOCIALES | 8 |
| POUR CONCLURE : LA DISCURSIVITÉ | 9 |
| BIBLIOGRAPHIE | 11 |
| INDIVIDUATION LINGUISTIQUE ET PARLURES ARGOTIQUES : UN EXEMPLE DE SÉGRÉGATION SPATIO-LINGUISTIQUE À OUAGADOUGOU | 13 |
| CADRE DE RÉFÉRENCE | 14 |
| L'ENQUÊTE | 14 |
| LES FORMES DE L'INDIVIDUATION | 15 |
| CONCLUSION | 22 |
| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 22 |
| CONTACT LINGUISTIQUE, CONTACT HUMAIN ET CHANGEMENTS LINGUISTIQUES DANS LE FRANÇAIS DE LA RÉGION LILLOISE : LES CONSÉQUENCES DE L'IMMIGRATION | 25 |
| INTRODUCTION | 25 |
| LE MODÈLE CENTRE-PÉRIPHÉRIE | 26 |
| L'IMMIGRATION BELGE DU 19 ^E SIÈCLE | 30 |
| LE TÉMOIGNAGE DE LA DIALECTOLOGIE | 32 |
| QUE RESTE-T-IL DE CE CONTACT LINGUISTIQUE ? | 36 |
| L'IMMIGRATION MAGHRÉBINE DU 20 ^E SIÈCLE | 37 |
| ENQUÊTES SOCIOLINGUISTIQUES | 38 |
| CONCLUSION | 44 |
| RÉFÉRENCES | 44 |
| ÉTUDE SOCIOLINGUISTIQUE D'UN QUARTIER : LE PROVENÇAL (« OCCITAN ») À LA PLAINE (MARSEILLE) | 48 |
| INTRODUCTION | 48 |
| PROVENÇAL ET / OU OCCITAN ? | 49 |
| LA TERRITORIALISATION D'UNE LANGUE : L'OCCITAN À LA PLAINE | 51 |
| DE NOUVELLES REPRÉSENTATIONS POUR DE NOUVELLES PRATIQUES ? | 57 |
| CONCLUSION | 61 |
| RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 62 |
| SUBCULTURE ET TERRITORIALITÉ URBAINES EN BANLIEUE ROUENNAISE | 64 |
| IDENTITÉ ET ESPACE URBAIN : APPROCHES THÉORIQUES | 65 |
| LA NOTION DE « SUBCULTURE INTERSTITIELLE » | 70 |
| BIBLIOGRAPHIE | 73 |
| NORMES FICTIVES ET IDENTITÉS AU MAROC. RAPPORT DE SUJETS RURAUX AU LECTE DE LA VILLE. | 75 |
| INTRODUCTION | 75 |
| MÉTHODOLOGIE | 76 |
| ANALYSE | 78 |
| CONCLUSION | 82 |
| BIBLIOGRAPHIE | 82 |
| ANNEXE | 84 |

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|------------|
| URBANISATION LINGUISTIQUE ET DYNAMIQUE LANGAGIÈRE DANS LA VILLE DE RABAT | 87 |
| CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES | 87 |
| HYPOTHÈSES DE TRAVAIL | 89 |
| PARLER ET TERRITOIRE | 89 |
| PARLERS ET MACRO DISCRIMINANTS LINGUISTIQUES | 92 |
| LE PUR ET LA FONCTION VÉHICULAIRE | 94 |
| LE PUR ET LA CENTRALITÉ | 95 |
| DÉTERRITORIALISATION ET FONCTION VÉHICULAIRE | 95 |
| LE PARLER ET LA NOUVELLE IDENTITÉ URBAINE | 96 |
| CONCLUSION | 97 |
| BIBLIOGRAPHIE | 97 |
| TRAITS DE PRONONCIATION VARIABLES EN ZONE URBAINE : COMPARAISON ENTRE LE FRANÇAIS ET L'ANGLAIS | 99 |
| INTRODUCTION | 99 |
| L'ÉPREUVE AUDITIVE | 99 |
| RÉSUMÉ ET DISCUSSION | 103 |
| DISCUSSION : LA VARIATION PHONOLOGIQUE EN FRANÇAIS | 104 |
| LES FACTEURS SOCIAUX ET LINGUISTIQUES PESANT SUR LA SAILLANCE DES ACCENTS SOCIO-RÉGIONAUX EN GRANDE-BRETAGNE ET EN FRANCE | 106 |
| BIBLIOGRAPHIE | 109 |
| LES « PARLERS JEUNES » SALAZIENS DANS L'ÉVOLUTION DE LA DIGLOSSIE RÉUNIONNAISE : UNE ÉTAPE INTERMÉDIAIRE ? | 111 |
| INTRODUCTION | 111 |
| LA RÉUNION ET SES MUTATIONS | 112 |
| MUTATIONS DANS L'URBANITÉ ET LA RURALITÉ | 113 |
| LA PRÉ-ENQUÊTE SUR LES « PARLERS JEUNES » EN ZONE RURALE | 116 |
| PROFILS DE JEUNES | 121 |
| CONCLUSION | 125 |
| BIBLIOGRAPHIE | 125 |
| ANNEXE : GUIDE D'ENTRETIEN | 127 |
| IDENTITÉ URBAINE DE LA POPULATION DE SALÉ | 129 |
| INTRODUCTION | 129 |
| OBJECTIFS | 130 |
| APERÇU DE LA SITUATION LINGUISTIQUE DU MAROC | 132 |
| SITUATION HISTORIQUE ET LINGUISTIQUE À SALÉ. | 134 |
| ZONES LINGUISTIQUES | 136 |
| CONCLUSION | 139 |
| BIBLIOGRAPHIE | 140 |
| ANNEXES | 141 |
| LE VERNACULAIRE DE DISTRICT SIX (LE CAP/ AFRIQUE DU SUD) | 145 |
| PRÉSENTATION | 145 |
| LA LANGUE MAJORITAIRE À DISTRICT SIX : L'AFRIKAANS | 147 |
| LA LANGUE DE PRESTIGE : L'ANGLAIS. | 148 |
| LE VERNACULAIRE DE DISTRICT SIX | 151 |
| CONCLUSION | 156 |
| BIBLIOGRAPHIE | 157 |
| ANNEXE | 159 |
| TABLE DES MATIÈRES | 161 |